



DOCUMENT
DE REFERENCE
ET RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL

2010



Société anonyme au capital de 12 029 370 €
Siège social : Marcy l'Etoile (69280)
673 620 399 RCS Lyon



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 avril 2011 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Le présent document de référence inclut, conformément à l'article 212-13 précité, le rapport financier annuel prévu au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Sommaire

1 Personnes responsables	7
1.1 Les personnes responsables.....	7
1.2 Déclaration des personnes responsables	7
2 Commissaires aux comptes	8
2.1 Identité des Commissaires aux comptes	8
2.2 Informations sur les Commissaires aux comptes	8
2.3 Honoraires des Commissaires aux comptes	9
3 Informations financières sélectionnées	10
3.1 Informations historiques sélectionnées	10
3.2 Informations intermédiaires	11
4 Facteurs de risques	12
4.1 Présentation.....	13
4.1.1 Risques liés à l'activité et aux opérations de bioMérieux	13
4.1.1.1 <i>Risque d'insuccès des projets de recherche et développement</i>	13
4.1.1.2 <i>Risque d'émergence de technologies concurrentes</i>	14
4.1.1.3 <i>Risques liés à la concurrence</i>	15
4.1.1.4 <i>Risques liés aux activités internationales</i>	15
4.1.1.5 <i>Risques liés aux prix et aux remboursements</i>	16
4.1.1.6 <i>Risques liés aux modifications de l'environnement économique</i>	17
4.1.1.7 <i>Risques liés à la stratégie de business development</i>	17
4.1.1.8 <i>Risque de dépendance vis-à-vis de partenaires</i>	18
4.1.1.9 <i>Risque de dépendance vis-à-vis de certains cadres</i>	18
4.1.1.10 <i>Risque de dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs</i>	19
4.1.1.11 <i>Risques liés à la politique d'implantation industrielle</i>	19
4.1.1.12 <i>Risques liés aux capacités de production</i>	20
4.1.1.13 <i>Risques liés à l'environnement réglementaire</i>	20
4.1.1.14 <i>Risque de défaillance du système d'information</i>	20
4.1.2 Risques juridiques	21
4.1.2.1 <i>Risques liés à la responsabilité du fait des produits</i>	21
4.1.2.2 <i>Risques liés à la Propriété Industrielle</i>	21
4.1.2.3 <i>Risque relatif aux procédures contentieuses</i>	22
4.1.2.4 <i>Gestion des risques juridiques</i>	22
4.1.3 Risques industriels et environnementaux	23
4.1.4 Risques de marché	23
4.1.4.1 <i>Risques relatifs à l'endettement financier</i>	23
4.1.4.2 <i>Risques de change</i>	24
4.1.4.3 <i>Risques liés aux matières premières</i>	24
4.1.4.4 <i>Risques liés aux engagements de retraite</i>	24
4.1.4.5 <i>Risques liés à la volatilité et à la liquidité du cours de l'action</i>	24
4.2 Assurances	24
4.2.1 Politique d'assurances	24
4.2.2 Principaux contrats.....	25
5 Informations concernant l'Émetteur	27
5.1 Histoire et évolution de la Société	28
5.1.1 Dénomination sociale	28
5.1.2 Enregistrement de la Société	28
5.1.3 Date de constitution (article 5 des statuts).....	28

5.1.4	Siège social et forme juridique	28
5.1.5	Historique et évolution de l'activité du Groupe.....	28
5.2	Responsabilité sociale d'entreprise	30
5.3	Investissements	31
5.3.1	Principaux investissements réalisés	31
5.3.2	Principaux investissements en cours.....	32
5.3.3	Principaux investissements à venir.....	32
6	Aperçu des activités.....	33
<hr/>		
6.1	Principales activités	34
6.1.1	Présentation résumée de l'activité de la Société	34
6.1.2	Description de l'activité de la Société	37
6.1.2.1	<i>Domaines de compétence de la Société</i>	37
6.1.2.2	<i>Atouts concurrentiels</i>	37
6.1.2.3	<i>Stratégie</i>	38
6.1.2.4	<i>Business Development</i>	39
6.1.3	Produits du Groupe	40
6.1.3.1	<i>Composition de l'offre du Groupe</i>	40
6.1.3.2	<i>Principaux produits</i>	40
6.1.3.3	<i>Autres produits du Groupe</i>	49
6.1.3.4	<i>Nouveaux produits / services</i>	49
6.1.4	Systèmes qualité et réglementations applicables	50
6.1.4.1	<i>Systèmes assurance qualité, systèmes de vigilance et audits</i>	50
6.1.4.2	<i>Aspects réglementaires</i>	50
6.1.4.3	<i>Diagnostic clinique in vitro</i>	50
6.1.4.4	<i>Vigilance</i>	52
6.1.4.5	<i>Audits</i>	52
6.1.4.6	<i>Contrôle microbiologique dans l'industrie</i>	52
6.1.4.7	<i>Gestion et suivi des réclamations clients</i>	53
6.2	Principaux marchés	54
6.2.1	Présentation du marché	54
6.2.1.1	<i>Taille du marché du diagnostic in vitro et son évolution récente</i>	54
6.2.1.2	<i>Tendances du marché et perspectives de croissance</i>	56
6.2.2	Les principaux acteurs	57
6.2.3	Clients du Groupe	58
6.2.4	Réseau commercial	59
6.2.4.1	<i>Un large réseau de filiales de distribution</i>	59
6.2.4.2	<i>De nombreux distributeurs indépendants</i>	60
6.2.5	Concurrence.....	60
6.2.5.1	<i>Marché clinique</i>	60
6.2.5.2	<i>Marché industriel</i>	60
6.3	Degré de dépendance	61
6.4	Sources.....	61
7	Organigramme	62
<hr/>		
7.1	Groupe dont fait partie l'Émetteur.....	63
7.2	Filiales de l'Émetteur	65
7.2.1	Organigramme juridique du Groupe bioMérieux au 31 décembre 2010	65
7.2.2	Renseignements divers concernant les filiales et les prises de participation.....	66
8	Propriété immobilière, usines et équipements	67
<hr/>		
8.1	Immobilisations corporelles importantes.....	68
8.1.1	Propriété foncière.....	68

8.1.2 Activités des principaux établissements	68
8.1.2.1 Production.....	68
8.1.2.2 Logistique	71
8.1.2.3 Politique d'achats.....	71
8.2 Questions environnementales, santé et sécurité.....	72
8.2.1 Politique Globale Santé, Sécurité et Environnement.....	72
8.2.2 Politique Santé et Sécurité.....	73
8.2.2.1 Evaluation et prévention des risques professionnels.....	73
8.2.2.2 Sécurité.....	73
8.2.2.3 Promotion de la santé dans l'entreprise.....	73
8.2.2.4 Pilotage de la politique Santé et Sécurité.....	74
8.2.3 Politique environnementale.....	74
8.2.4 Les cinq domaines clefs.....	74
8.2.5 Autres mesures	78
8.2.6 Referentiel	79
9 Examen de la situation financière et du résultat	81
9.1 Chiffre d'affaires.....	82
9.2 Situation financière	85
9.2.1 Compte de résultat.....	85
9.2.2 Nouvelle présentation du compte de résultat.....	86
9.2.3 Cash-flow	86
9.2.4 Evénements marquants	87
10 Trésorerie et capitaux.....	88
11 Recherche et développement, brevets et licences	89
11.1 Stratégie et politique d'investissement	90
11.2 Projets de recherche et développement.....	90
11.2.1 Domaine clinique.....	90
11.2.2 Domaine industriel	91
11.2.3 Theranostic.....	91
11.3 Organisation du pôle recherche et développement.....	91
11.4 Principaux accords de partenariats	92
11.5 Propriété intellectuelle	94
11.5.1 Brevets propriétaires	94
11.5.2 Licences concédées par des tiers.....	95
11.5.3 Licences concédées par la Société	95
11.5.4 Marques	96
12 Informations sur les tendances.....	97
12.1 Evolution récente	98
12.2 Objectifs.....	102
12.2.1 Objectifs 2011	102
12.2.2 Objectifs 2015	102
13 Prévisions ou estimations du bénéfice	103
14 Organes d'administration et Direction générale.....	104
14.1 Présentation des organes d'administration.....	105
14.2 Conflits d'intérêt.....	109

15 Rémunération et avantages	111
15.1 Rémunération et avantages en nature	112
15.1.1 Rémunération des membres du Conseil d'administration	112
15.2 Retraites et autres engagements.....	116
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	117
16.1 Conseil d'administration et mandats.....	118
16.2 Contrats de service entre ces personnes	118
16.3 Comité d'audit et Comité des ressources humaines, nominations et rémunérations	118
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise	119
17 Salariés	120
17.1 Nombre de salariés.....	121
17.1.1 Effectifs du Groupe.....	121
17.1.2 Politique sociale	122
17.1.3 Relations sociales	124
17.2 Rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions	125
17.2.1 Durée de la période d'acquisition.....	125
17.2.2 Critères et conditions d'attribution.....	125
17.2.3 Livraison des titres	125
17.2.4 Durée de la période de conservation	126
17.2.5 Droits des bénéficiaires.....	126
17.3 Participation et stock options des organes d'administration	126
17.4 Accord de participation des salariés	126
18 Principaux actionnaires	127
18.1 Actionnaires principaux.....	128
18.2 Contrôle de l'Émetteur	129
18.3 Changement de contrôle	129
19 Opérations avec des apparentés	130
20 Informations financières	135
20.1 Informations financières historiques	136
20.1.1 Comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010	136
20.1.2 Comptes sociaux de bioMérieux SA pour les exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010	194
20.2 Informations financières pro forma	222
20.3 États financiers	222
20.4 Vérifications des informations financières	222
20.4.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	222
20.4.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	224
20.5 Date des dernières informations financières	225
20.6 Informations financières intermédiaires	225
20.6.1 Informations financières trimestrielles.....	225
20.6.2 Autres informations financières intermédiaires.....	225

20.7 Politique de distribution des dividendes	225
20.7.1 Politique de distribution	225
20.7.2 Historique du dividende par action.....	226
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	226
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	226
21 Informations complémentaires	227
21.1 Capital social	228
21.1.1 Montant du capital souscrit	228
21.1.2 Actions non représentatives du capital	228
21.1.3 Actions détenues par l'Émetteur en propre.....	228
21.1.4 Autres Valeurs mobilières	230
21.1.5 Droit d'acquisition	230
21.1.6 Option sur le capital de tout membre du Groupe	232
21.1.7 Historique du capital social	232
21.1.8 Nantissement d'actions	232
21.1.9 bioMérieux en bourse en 2010.....	232
21.2 Acte constitutif et statuts.....	233
21.2.1 Objet social (article 2 des statuts).....	233
21.2.2 Dispositions concernant les organes d'administration (articles 11 à 17 des statuts et règlement intérieur du conseil d'administration).....	233
21.2.3 Droits et privilèges attachés aux actions.....	234
21.2.4 Modification des droits des actionnaires	235
21.2.5 Convocation des Assemblées générales.....	235
21.2.6 Dispositions retardant un changement de contrôle	236
21.2.7 Seuil de participation.....	237
22 Contrats importants.....	239
23 Informations provenant de tiers.....	240
23.1 Déclaration ou rapport d'expert	240
23.2 Information d'une tierce partie	240
24 Documents accessibles au public.....	241
25 Informations sur les participations.....	242
ANNEXE 1	243
Rapport du Président du Conseil d'administration sur (1) la composition du Conseil (2) les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et (3) les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	243
ANNEXE 2	257
Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration	257
ANNEXE 3	259
Informations requises dans le rapport financier annuel	259
ANNEXE 4	260
Rapport de gestion consolidé et social sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2010	260
ANNEXE 5	272
Lexique des termes scientifiques	272

Note : Les renvois faits à des paragraphes ou à des annexes sont des renvois internes au présent document de référence.

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 LES PERSONNES RESPONSABLES

Monsieur Jean-Luc Bélingard, Président-Directeur Général de bioMérieux et Monsieur Alexandre Mérieux, Directeur Général Délégué de bioMérieux.

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Stéphane Bancel, C.E.O. et,
Monsieur Henri Thomasson, Secrétaire Général
bioMérieux
Marcy l'Etoile (Rhône)
Téléphone : +33.(0)4.78.87.20.00

1.2 DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en annexe 4 du présent document de référence présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document, ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les comptes consolidés présentés dans le document de référence ont fait l'objet d'un rapport des Commissaires aux comptes figurant au § 20.4.1, qui contient une observation technique.

Les informations financières historiques présentées dans ce document font l'objet de rapports des contrôleurs légaux incorporés par référence comme indiqué au § 20.4 ».

Marcy l'Etoile, le 26 avril 2011

Le Président-Directeur Général
Jean-Luc Bélingard

Le Directeur Général Délégué
Alexandre Mérieux

2 COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte et Associés

81, boulevard Stalingrad, 69100 Villeurbanne

Société désignée par l'Assemblée générale du 2 mars 1988 et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée générale du 17 mars 1994, puis par l'Assemblée générale du 23 mars 2000 et par l'Assemblée générale du 8 juin 2006 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

La société « Deloitte et Associés » est enregistrée comme société de commissariat aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

Commissariat Contrôle Audit CCA

112, rue Garibaldi, 69006 Lyon

Société désignée par l'Assemblée générale du 9 juin 2005 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

La société Commissariat Contrôle Audit CCA est enregistrée comme société de commissariat aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Lyon.

Commissaires aux comptes suppléants

BEAS

7-9, villa Houssay, 92200 Neuilly-sur-Seine

Société désignée par l'Assemblée générale du 19 décembre 2000 et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée générale du 9 juin 2005 et par l'Assemblée générale du 8 juin 2006 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

La société BEAS est enregistrée comme société de commissariat aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

Diagnostic Révision Conseil (DRC)

112, rue Garibaldi, 69006 Lyon

Société désignée par l'Assemblée générale du 9 juin 2005 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

La société Diagnostic Révision Conseil (DRC) est enregistrée comme société de commissariat aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Lyon.

2.2 INFORMATIONS SUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

N/A

2.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en milliers d'euros	2010				2009									
	Deloitte & Associés	CCA	Autres	Total	Deloitte & Associés	CCA	Autres	Total						
Certification des comptes	803	99%	130	100%	445	96%	1378	682	97%	126	100%	364	97%	1172
- bioMérieux SA	160	20%	130	100%	0%	290	682	161	23%	126	100%	364	97%	1172
- filiales intégrées globalement	643	79%			445	96%	1088	521	74%			364	97%	886
Missions accessoires					17	4%	17	8	0%			13	3%	20
AUDIT	803	99%	130	100%	462	100%	1395	690	98%	126	100%	377	100%	1192
Juridique, fiscal, social	6	0%					6	13	0%					13
Autres							0							0
AUTRES PRESTATIONS	6	0%	0	0%	0	0%	6	13	0%	0	0%	0	0%	13
TOTAL	809	100%	130	100%	462	100%	1401	703	100%	126	100%	377	100%	1206

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1 INFORMATIONS HISTORIQUES SELECTIONNEES

Compte de résultat consolidé

A compter de l'exercice 2010, les crédits d'impôt en faveur de la recherche font l'objet d'une reclassification (cf. « nouvelle présentation du compte de résultat »). Afin de faciliter la comparaison avec les chiffres publiés jusqu'à présent, le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel présentés dans le tableau ci-dessous, sont indiqués selon l'ancienne classification.

Compte de résultat consolidé <i>En millions d'euros</i>	2010	2009	Variation A données publiées
Chiffre d'affaires	1 357	1 223	+10,9 %
Marge brute	722	660	+9,5 %
Résultat opérationnel courant	241	213	+13,0 %
Résultat opérationnel	231	204	+13,6 %
Résultat de l'ensemble consolidé	160	148	+8,0 %

Nouvelle présentation du compte de résultat

Les comptes de l'exercice font l'objet d'une importante reclassification : en accord avec les pratiques recommandées par l'AMF, les crédits d'impôt en faveur de la recherche (près de 13 millions d'euros en 2010, comme en 2009), qui étaient comptabilisés jusqu'à présent en déduction de la charge d'impôt, sont désormais classés en résultat opérationnel courant. Ils sont enregistrés en « autres produits de l'activité ».

Résultat opérationnel courant <i>En millions d'euros</i>	2010	2009	Variation A données publiées
Ancienne présentation <i>En % des ventes</i>	241 17,8 %	213 17,4 %	+13,0 %
Crédits d'impôt recherche	13	13	
Nouvelle présentation <i>En % des ventes</i>	254 18,7 %	226 18,5 %	+12,2 %

Bilan consolidé

Afin de faciliter les comparaisons, les données 2009 présentées ci-après sont des données *pro forma* après reclassification des crédits d'impôt en faveur de la recherche (cf. note 1 relative aux Principes Comptables du Groupe du § 20.1.1)

Actif <i>En millions d'euros</i>	Net 31/12/2010	Net 31/12/2009
Actifs non courants	731	636
Actifs courants	706	611
Total actif	1 449	1 261
Passif	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres	976	806
Passifs non courants	64	65
Passifs courants	409	389
Total passif	1 449	1 261

Tableau des flux de trésorerie

La présentation du tableau des flux de trésorerie consolidés a été modifiée par rapport à la présentation précédemment adoptée pour tenir compte de la reclassification des crédits d'impôt en faveur de la recherche (cf. note 1 relative aux Principes Comptables du Groupe du § 20.1.1).

Tableau des flux de trésorerie <i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	329	274
Flux liés à l'activité	199	189
Flux liés aux activités d'investissement	-141	-104
Flux liés aux opérations de financement	-46	-96
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	12	-11
Trésorerie nette à l'ouverture	14	32
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie	8	-7
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	12	-11
Trésorerie nette à la clôture^(*)	34	14

(*) hors dettes financières confirmées (crédit-bail et réserve de participation des salariés)

3.2 INFORMATIONS INTERMEDIARES

Néant

4 FACTEURS DE RISQUES

4.1	PRESENTATION	13
4.1.1	Risques liés à l'activité et aux opérations de bioMérieux	13
4.1.1.1	Risque d'insuccès des projets de recherche et développement	13
4.1.1.2	Risque d'émergence de technologies concurrentes	14
4.1.1.3	Risques liés à la concurrence	15
4.1.1.4	Risques liés aux activités internationales	15
4.1.1.5	Risques liés aux prix et aux remboursements	16
4.1.1.6	Risques liés aux modifications de l'environnement économique	17
4.1.1.7	Risques liés à la stratégie de business development	17
4.1.1.8	Risque de dépendance vis-à-vis de partenaires	18
4.1.1.9	Risque de dépendance vis-à-vis de certains cadres	18
4.1.1.10	Risque de dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs	19
4.1.1.11	Risques liés à la politique d'implantation industrielle	19
4.1.1.12	Risques liés aux capacités de production	20
4.1.1.13	Risques liés à l'environnement réglementaire	20
4.1.1.14	Risque de défaillance du système d'information	20
4.1.2	Risques juridiques	21
4.1.2.1	Risques liés à la responsabilité du fait des produits	21
4.1.2.2	Risques liés à la Propriété Industrielle	21
4.1.2.3	Risque relatif aux procédures contentieuses	22
4.1.2.4	Gestion des risques juridiques	22
4.1.3	Risques industriels et environnementaux	23
4.1.4	Risques de marché	23
4.1.4.1	Risques relatifs à l'endettement financier	23
4.1.4.2	Risques de change	24
4.1.4.3	Risques liés aux matières premières	24
4.1.4.4	Risques liés aux engagements de retraite	24
4.1.4.5	Risques liés à la volatilité et à la liquidité du cours de l'action	24
4.2	ASSURANCES	24
4.2.1	Politique d'assurances	24
4.2.2	Principaux contrats	25

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs, et n'a pas identifié d'autres risques significatifs spécifiques hormis ceux présentés ci-après.

Cependant, la Société exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour la Société de nombreux risques dont certains échappent à son contrôle. Les risques et incertitudes présentés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société doit faire face. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas actuellement connaissance, qu'elle tient pour négligeables ou qui ont une portée plus générale sur l'ensemble des acteurs économiques, pourraient également avoir une incidence négative sur son activité, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1 PRESENTATION

Un certain nombre de facteurs importants peuvent impliquer que les résultats diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés dans les déclarations prospectives, notamment en ce qui concerne ses objectifs stratégiques, et ses cibles de croissance et de rentabilité.

4.1.1 RISQUES LIES A L'ACTIVITE ET AUX OPERATIONS DE BIOMERIEUX

4.1.1.1 Risque d'insuccès des projets de recherche et développement

La Société pourrait ne pas percevoir les fruits de ses investissements en recherche et développement en cas d'échec technique ou industriel, si les produits développés ne recevaient pas les autorisations réglementaires nécessaires ou s'ils ne rencontraient pas le succès commercial attendu.

La Société investit des montants très importants dans la recherche et développement de produits (systèmes, instruments, réactifs, logiciels, etc.) pour rester compétitive. Des difficultés techniques, industrielles, réglementaires ou commerciales concernant ces produits pourraient avoir un impact sur la croissance et la rentabilité de la Société. En particulier :

- la sélection amont des nouveaux produits, notamment des biomarqueurs, pourrait s'avérer peu pertinente et ne pas déboucher sur le lancement de nouveaux réactifs ;
- les équipes de recherche pourraient ne pas parvenir à développer les nouveaux produits nécessaires aux objectifs stratégiques de l'entreprise, tant pour la conquête de nouveaux marchés que pour le maintien des débouchés actuels. En particulier, le développement de nouveaux systèmes de diagnostic, qui nécessite le développement conjoint d'une plateforme, de réactifs et de logiciels, étant particulièrement complexe, la Société pourrait ne pas aboutir à la solution attendue et être amenée à abandonner certains développements, ou à les retarder ;
- le co-développement avec d'autres partenaires technologiques de produits importants pour la croissance de la Société pourrait s'avérer plus difficile qu'escompté et les lancements correspondants pourraient être retardés ou abandonnés ;
- le lancement des nouveaux produits pourrait nécessiter des investissements, tant en recherche et développement qu'en marketing, en production, en frais commerciaux, en entretien des instruments et en formation des clients, plus importants que ceux prévus par la Société ;
- il pourrait s'avérer trop coûteux ou difficile de fabriquer certains nouveaux instruments ou réactifs à une échelle industrielle, ou de trouver les approvisionnements nécessaires à leur fabrication et à leur mise sur le marché ;
- la commercialisation de certains produits pourrait être empêchée ou plus coûteuse que prévu, en raison de l'existence de droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers ;
- des difficultés techniques, industrielles, réglementaires ou de propriété intellectuelle pourraient retarder le lancement commercial des menus de réactifs, et porter atteinte au succès commercial des systèmes proposés ;

- les nouveaux produits pourraient ne pas répondre suffisamment aux besoins du marché ;
- ils pourraient n'être adoptés par les laboratoires et la communauté médicale qu'après un délai plus long que prévu, retardant l'impact positif sur la croissance des ventes et la rentabilité des programmes ;
- les produits et systèmes commercialisés par la Société pourraient présenter des défauts susceptibles d'en retarder la commercialisation, d'affecter leur succès commercial ou de mettre à la charge de la Société des frais supplémentaires pour remédier à ces défauts et/ou pour indemniser les clients ;
- les concurrents de la Société pourraient développer des produits plus efficaces ou qui, pour d'autres raisons, seraient mieux adaptés à la demande du marché, comme notamment certains tests IVD à partir de biomarqueurs innovants qui pourraient rendre obsolètes certains réactifs de la Société en cours de développement ou déjà commercialisés et ce, avant même que celle-ci n'ait pu couvrir les frais qu'elle avait engagés dans le cadre de la recherche, du développement et de la commercialisation de ces nouveaux produits ;
- la médecine personnalisée, qui est considérée comme un facteur de croissance à long terme du diagnostic *in vitro*, et qui se trouve au cœur de l'activité de la société bioThéranostics, pourrait connaître un développement plus lent et plus compliqué qu'escompté. En particulier, la validité médicale des biomarqueurs et des tests pourrait s'avérer plus difficile à démontrer, les changements induits dans la pratique médicale pourraient ne pas être adoptés par les professionnels de la santé selon le rythme voulu, et les organismes réglementaires et de remboursement pourraient insuffisamment valoriser l'innovation associée. Enfin, les besoins nécessaires en force de vente et supports commerciaux ou administratifs pourraient s'avérer plus élevés qu'anticipés ;
- l'automatisation des laboratoires de microbiologie (projet FMLA) pourrait s'avérer non pertinente pour certains clients ou sur certains marchés. En particulier, des clients pourraient juger les investissements nécessaires trop élevés, les économies générées insuffisantes et/ou les enjeux d'ordre social et organisationnel trop importants.

Gestion du risque : La Société porte une attention particulière à la sélection et au développement de ses projets de R&D. Elle s'est notamment dotée d'un Comité Stratégique et d'un Comité de Validation des Projets tels que décrits dans le Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne (cf. Annexe 1). En outre, elle est organisée en unités de technologie afin de renforcer les liens entre R&D et marketing. Enfin, en novembre 2009, la Société a créé le poste de Chief Technology Officer dont la mission est de renforcer et valider le portefeuille de technologies du Groupe.

4.1.1.2 Risque d'émergence de technologies concurrentes

La Société pourrait être confrontée à l'émergence de nouvelles techniques de diagnostic susceptibles de remettre en cause certains de ses produits

Le diagnostic *in vitro* est un secteur fortement innovant où l'émergence de nouvelles technologies est source de risques (et d'opportunités). Dans ce contexte, certaines technologies actuellement utilisées par la Société peuvent être menacées par des technologies plus performantes. De telles avancées scientifiques pourraient s'observer tant dans les segments matures (comme l'accélération de l'utilisation de la spectrométrie de masse en microbiologie), que dans ceux en phase de développement (telles les techniques de séquençage dans le domaine de la biologie moléculaire). En outre, de nouvelles innovations pourraient apparaître, comme la fluorescence intrinsèque ou la spectrométrie de Raman pour l'identification directe des bactéries.

Certaines de ces innovations technologiques ne nécessitent plus l'utilisation de réactifs. En particulier, la spectrométrie de masse pourrait se développer pour l'identification bactérienne, ce qui pourrait impliquer une moins grande récurrence du chiffre d'affaires, les ventes de réactifs n'étant que partiellement remplacées par des ventes de consommables et de services associés.

Gestion du risque : La Société développe une solution de spectrométrie de masse intégrée à sa plateforme VITEK® (cf. § 6.1.3). Elle diversifie plus avant son activité en renforçant son offre de services.

4.1.1.3 Risques liés à la concurrence

La Société pourrait ne pas être en mesure de faire face de façon efficace à la concurrence.

Selon ses propres estimations, la Société occupe le huitième rang mondial du marché du diagnostic *in vitro* en terme de chiffre d'affaires. Ce marché connaît une évolution rapide et la concurrence s'intensifie entre les différents acteurs, y compris sur certains marchés où la Société est encore peu présente comme la biologie moléculaire et les laboratoires décentralisés (POCT).

Les concurrents de la Société comprennent de grandes sociétés internationales telles que Roche, Siemens, Abbott, Johnson & Johnson et Danaher, dont la taille, l'expérience, les ressources en capitaux et la part de marché dépassent largement celles de la Société. En outre, depuis quelques années, des concurrents plus spécialisés émergent sur des marchés stratégiques (cf. § 6.2.2) pour la Société. Enfin, de nouveaux concurrents issus des pays émergents (Chine et Inde en particulier) pourraient apparaître et proposer des produits beaucoup moins chers que ceux du Groupe. Dans ce contexte, la Société ne peut pas être certaine que ses produits :

- pourront concurrencer de façon durable des produits commercialisés par des concurrents, qui, pour beaucoup d'entre eux, disposent de ressources financières plus importantes que les siennes, leur permettant d'investir plus largement dans la recherche et le développement ou dans les activités de marketing et d'offrir des prix plus compétitifs en raison d'économies d'échelle supérieures ;
- lui permettront d'acquérir ou de conserver des parts de marché significatives ainsi qu'une notoriété équivalente à celle de concurrents mieux implantés ;
- s'adapteront suffisamment rapidement aux nouvelles technologies et aux avancées scientifiques dont la Société est dépendante (cf. § précédent) ;
- seront préférés par les laboratoires, les hôpitaux, les médecins ou les clients industriels aux produits comparables commercialisés par des concurrents.

Une part de l'activité de la Société s'opère sur des marchés publics où elle bénéficie d'appels d'offres, parfois importants, qui pourraient ne pas être renouvelés, pesant ainsi sur son niveau d'activité et son développement.

Enfin, la Société prévoit de lancer une offre élargie de services en proposant notamment des prestations pour aider ses clients à former leurs personnels, préparer leur accréditation et optimiser l'efficacité de leur laboratoire. Cette nouvelle activité nécessite le recrutement de nouvelles compétences. La Société ne peut être certaine du succès commercial de cette offre.

Gestion du risque : La Société porte une attention particulière à l'évolution du marché, à la connaissance de ses concurrents et aux besoins exprimés par ses clients. Elle s'est notamment dotée d'un Comité Stratégique tel que décrit dans le Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne (cf. Annexe 1). En outre, elle dispose d'une organisation commerciale et marketing mondiale et d'un département dédié à la veille concurrentielle.

4.1.1.4 Risques liés aux activités internationales

La Société est exposée à certains risques liés au caractère international de ses activités.

La Société exerce ses activités dans le monde entier, y compris dans des pays autres que les pays membres de l'Union européenne et les Etats-Unis. Ainsi, les risques encourus par la Société propres aux activités internationales sont nombreux, et notamment :

- les risques liés aux changements inattendus ou aux défauts d'harmonisation en matière de réglementation, particulièrement commerciale ou fiscale (notamment en matière de prix de transfert) ;
- les risques liés aux limitations concernant le rapatriement des bénéfices ou des actifs détenus à l'étranger ;
- les risques liés aux variations des taux de change, (voir note 27.1 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1) ;

- les risques liés à la protection inégale des différents droits de propriété intellectuelle dans ces pays ;
- les risques liés aux changements politiques ou économiques affectant une région ou un pays donné, notamment au Moyen-Orient et en Afrique ;
- les risques liés au développement économique des pays émergents, dont la demande pourrait ralentir, notamment en cas de crise politique ou économique, et l'inflation s'accroître tout en ne pouvant pas être répercutée sur les clients ;
- les risques liés à l'accroissement des difficultés pour recruter du personnel à l'étranger, y gérer des entités commerciales ou industrielles, et y sélectionner des distributeurs ;
- les risques liés au non-respect éventuel des réglementations relatives aux pays dans lesquels le Groupe opère, ces réglementations étant généralement spécifiques à chaque pays, évolutives et complexes (notamment aux Etats-Unis) ;
- les risques liés à certaines pratiques commerciales contraires aux principes de la Société et rappelés notamment dans un « Code de bonne conduite » diffusé auprès des salariés de la Société ;
- les risques liés à la distribution des produits dans le monde entier et à la permanence des moyens de transport ;
- les risques liés aux catastrophes naturelles.

La réalisation de ces risques pourrait peser sur le développement de l'activité de la Société, sa rentabilité et son besoin en fonds de roulement d'exploitation, notamment par l'accroissement des délais d'encaissement clients et par l'augmentation de ses stocks. Elle peut aussi entraîner la comptabilisation de charges importantes (dépréciation, redressements, amendes, pénalités, etc.).

Gestion du risque : La Société bénéficie d'un mix géographique diversifié et d'une organisation commerciale et marketing mondiale lui permettant de partager les bonnes pratiques dans l'ensemble des pays dans lesquels elle est présente. En outre, son département Affaires Réglementaires lui permet de veiller au respect des obligations et réglementations en vigueur (cf. § 6.1.4).

4.1.1.5 Risques liés aux prix et aux remboursements

Les incertitudes pesant sur les remboursements des examens de diagnostic et sur d'éventuelles réformes des systèmes d'assurance maladie peuvent affecter les clients de la Société et, indirectement, la Société elle-même.

Le succès commercial des produits de la Société dépend, notamment, du niveau du remboursement par les organismes d'assurance maladie privés ou publics du prix des examens pratiqués par les clients de la Société.

La décision des organismes d'assurance maladie, privés ou publics, de limiter ou de supprimer le remboursement de certains examens de diagnostic, notamment dans le cadre des mesures d'austérité prises par les gouvernements d'Europe de l'Ouest, pourrait affecter de façon significative la demande pour les produits correspondants de la Société et/ou le prix que la Société pourrait facturer à ses clients. De la même façon, dans certains pays, le prix d'un examen de diagnostic est déterminé par les autorités publiques qui ont ainsi une influence directe sur la capacité du client de payer le prix des produits.

Les organismes d'assurance maladie pourraient ne pas suffisamment valoriser les bénéfices attachés à certains diagnostics utilisant les produits de la Société, notamment les produits à forte valeur médicale, et définir un niveau de remboursement insuffisant.

Aux Etats Unis, la réforme en cours du système de santé, dont il est notamment escompté qu'elle solvabilise la demande d'une partie de la population qui ne dispose pas aujourd'hui d'une couverture sociale suffisante, pourrait ne pas se traduire par une augmentation de la demande dans les délais attendus alors même que la taxe sur les produits de diagnostic, mise en place dans le cadre de cette réforme, impactera les comptes à partir de 2013.

Gestion du risque : La Société dispose d'un service Affaires Réglementaires en charge de déposer et défendre les dossiers d'approbation des nouveaux produits et d'en définir la valeur médicale associée. Elle réalise également, dans certains cas, des études démontrant le gain économique créé par l'utilisation de ses produits.

4.1.1.6 Risques liés aux modifications de l'environnement économique

Environnement économique

L'activité de la Société peut être affectée par la dégradation de l'environnement économique. Par exemple, la persistance du chômage aux Etats-Unis peut continuer à réduire le nombre de visites chez les médecins, et, en conséquence, le volume de tests prescrits ; de même, la mise en place de mesures d'austérité dans le domaine de la santé en Europe de l'Ouest peut inciter les laboratoires à réduire durablement l'utilisation des tests de diagnostic.

En outre, certains clients, publics ou privés, pourraient ne pas pouvoir honorer leurs dettes à l'échéance. La Société détient notamment d'importants encours de créances commerciales sur des organismes publics dans des pays actuellement en difficulté financière (Grèce, Portugal, etc.).

Concentration de la base de clientèle

Un mouvement de concentration est observé parmi les utilisateurs des produits de diagnostic *in vitro*, qui leur permet notamment de créer des plateaux techniques, traitant de plus gros volumes journaliers de tests. Dans certains domaines (les immunoessais en particulier), l'offre de la Société pourrait ne pas répondre aux besoins de ces plateaux techniques.

Pression accrue sur les prix

Ce mouvement de consolidation permet également aux clients de davantage peser sur les prix des produits. La pression sur les prix est accrue par l'arrivée de nouveaux acteurs désireux de gagner des parts de marché, ainsi que par l'application des politiques de santé publique, qui tendent généralement à restreindre le remboursement des produits et services médicaux.

Une diminution des prix de vente pourrait avoir des répercussions sur le chiffre d'affaires et sur la rentabilité de la Société.

Développement du marché du diagnostic *in vitro* moindre qu'anticipé

Le marché du diagnostic est normalement considéré comme bénéficiant d'un taux de croissance positif à court et moyen terme. Toutefois, certains éléments pourraient peser sur cette croissance. Par exemple, les campagnes d'hygiène menées par les hôpitaux afin de lutter contre la prolifération des bactéries multirésistantes pourraient réduire le volume d'analyses microbiologiques réalisées.

Gestion du risque : la Société est hautement diversifiée par produits et par technologies, par types de clients, et par zones géographiques. En outre, son effort d'innovation devrait lui permettre de lancer régulièrement de nouveaux produits en vue de répondre à l'évolution des besoins du marché. Le lancement d'une nouvelle offre de services pourrait aussi être un relais de croissance efficace à moyen terme. Enfin, elle s'efforce d'obtenir le règlement de ses créances, y compris par des recours judiciaires.

4.1.1.7 Risques liés à la stratégie de business development

La Société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre sa stratégie d'acquisitions de technologies développées par des tiers, ou ne pas obtenir le renouvellement à leur échéance de droits nécessaires à certaines de ses activités.

Le développement de la Société repose en partie sur l'accès à des technologies développées par des tiers, notamment dans le domaine des biomarqueurs. Cet accès se réalise soit par des acquisitions ciblées de sociétés de taille modeste, soit par la conclusion d'accords de partenariats ou de licences avec les propriétaires de ces technologies. Cependant, la Société pourrait ne pas être en mesure de trouver ou de conserver les partenaires susceptibles de lui fournir les technologies dont elle pourrait avoir besoin.

Le caractère excessif de la valorisation retenue pour certaines acquisitions ou des conditions demandées pour certaines licences peut constituer un frein à la conclusion ou au renouvellement des accords nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie.

En outre, la réussite de ces opérations dépend de nombreux facteurs tels que la possibilité de les mener à bien à des conditions de coûts et de financement satisfaisantes, ou encore l'obtention d'autorisations administratives, que la Société ne maîtrise pas nécessairement.

L'impossibilité pour la Société d'acquiescer ces technologies ou d'en obtenir le renouvellement à des conditions acceptables pourrait retarder son développement et/ou avoir une incidence significative sur la croissance de son chiffre d'affaires et sur sa situation financière.

Gestion du risque : La Société s'est dotée d'un département de veille technologique et concurrentielle ainsi que d'une Direction du business development présente en France, aux Etats-Unis, en Chine et au Japon. Elle bénéficie de sa petite taille qui lui confère une certaine flexibilité et rapidité dans l'exécution de ses décisions de business development.

4.1.1.8 Risque de dépendance vis-à-vis de partenaires

La Société, qui est dépendante de partenaires pour développer, fabriquer et commercialiser certains produits, pourrait être pénalisée par une mésentente sur la conduite des opérations.

La Société collabore avec d'autres partenaires :

- pour le développement de certains produits (comme, par exemple, le système de biologie moléculaire avec Biocartis et le système d'analyse auprès du patient avec Philips),
- pour la fabrication de certains produits (notamment les tests d'immunologie en microplaques en Chine avec la société Shanghai Kehua Bio-engineering Ltd au sein d'une coentreprise détenue à 60 %),
- pour la commercialisation de ses produits sur certains territoires (notamment au Japon par l'intermédiaire d'une coentreprise détenue à 67 % avec Sysmex, ou en Chine où la Société commercialise ses produits par l'intermédiaire de quelques distributeurs).

Ces partenariats pourraient s'avérer plus difficiles qu'escompté, en cas de mésentente entre les parties avec le risque de retarder les lancements correspondants, de stopper des projets, d'affecter la fabrication ou la commercialisation des produits du Groupe et, corrélativement, d'impacter son chiffre d'affaires et son résultat opérationnel.

Gestion du risque : La Société s'efforce de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires. Ses propres équipes sont intégrées aux équipes des partenaires.

4.1.1.9 Risque de dépendance vis-à-vis de certains cadres

Le succès de la Société dépend en grande partie de certaines personnes clés, telles que des cadres dirigeants ou scientifiques. La perte de ces cadres, y compris au profit de concurrents, ou l'incapacité d'en embaucher de nouveaux pourrait nuire à la compétitivité de la Société et compromettre sa capacité à atteindre ses objectifs. En outre, l'expansion de la Société dans des secteurs et des activités exigeant une expérience et des ressources supplémentaires (telles que la recherche et développement, la commercialisation et les autorisations réglementaires) pourrait rendre nécessaire le recrutement de nouveaux cadres dirigeants et scientifiques. La Société pourrait ne pas avoir la possibilité d'attirer ou de conserver les cadres dirigeants et les scientifiques nécessaires.

Gestion du risque : La Société attache une importance particulière au recrutement et au développement de ses collaborateurs. Elle a notamment mis en place des programmes de mobilité interne et de formation (cf. § 17). Elle s'efforce d'offrir des packages de rémunérations raisonnablement compétitifs et s'est engagée dans un programme d'attribution d'actions auprès des membres du Comité de Direction et des principaux responsables. Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, ainsi que le Comité de Direction conduisent chaque année une revue des plans de succession des principaux responsables.

4.1.1.10 Risque de dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs

La Société est dépendante de certains fournisseurs, dont certains sont exclusifs. Sa rentabilité, voire sa capacité à produire, pourraient être affectées en cas de mésentente avec eux ou s'ils étaient défaillants.

La Société a recours à un vaste réseau de fournisseurs pour ses approvisionnements, dont certains sont, pour des raisons techniques ou contractuelles, exclusifs. La qualification des matières, composants et fournitures de toute nature, utilisés par la Société requiert souvent un processus de qualification relativement long. Une mésentente avec certains fournisseurs ou leur défaillance pourrait créer des difficultés de production, y compris de certains produits clés, et entraîner, dans certains cas, des coûts et des délais significatifs, liés à la nécessité de valider et mettre en œuvre des solutions alternatives d'approvisionnement.

Gestion du risque : La Société a mis en place une organisation globale de ses achats. Elle s'efforce de sécuriser ses approvisionnements en maintenant une diversification de ses fournisseurs, de conclure des contrats de fourniture à long terme, de constituer des stocks de sécurité et d'associer ses fournisseurs dans une stratégie de croissance durable.

4.1.1.11 Risques liés à la politique d'implantation industrielle

La survenance d'un événement entraînant l'interruption temporaire ou définitive de l'exploitation de l'une des unités de production de la Société pourrait avoir un impact négatif sur sa situation financière.

4.1.1.11.1. Processus « mono sites »

La Société dispose de dix-neuf unités de production principalement organisées par ligne de produits et par technologie sur le principe de "une gamme de produits, un site". Il en résulte que certaines des gammes phares de la Société, telles que les gammes VITEK[®], VIDAS[®] et Bact/ALERT[®], sont chacune fabriquées sur un site dédié. Tout événement économique, politique, social, réglementaire, accidentel ou naturel provoquant une interruption temporaire ou définitive de l'activité de l'une de ces unités de production aurait un impact négatif significatif sur la fabrication de ces gammes de produits et sur le chiffre d'affaires de la Société.

Si cet événement rendait impossible une remise en état rapide de l'unité de production considérée, la Société pourrait être dans l'obligation de délocaliser la production de la gamme de produits concernée. Compte tenu de la complexité des produits fabriqués par la Société, cette délocalisation pourrait être longue et coûteuse, et ainsi accroître l'impact négatif de cette interruption de production sur la situation financière de la Société.

Par ailleurs, le Groupe dispose de trois centres principaux de logistique, l'un en France et les deux autres aux Etats-Unis. De la même façon, tout événement économique, politique, social, réglementaire ou naturel provoquant une interruption temporaire ou définitive de l'activité de l'un de ces deux centres de logistique pourrait avoir un impact négatif sur la distribution des produits et sur la situation financière du Groupe.

4.1.1.11.2. Processus d'optimisation des sites de production

Dans l'objectif d'optimiser la production de ses produits, la Société peut être amenée à fermer certains sites et à en transférer l'activité sur d'autres sites du Groupe. Ces transferts pourraient s'avérer plus longs et plus coûteux qu'initialement prévu, voire être la cause de rupture dans la production. Une des difficultés réside notamment dans la nécessité d'obtenir des autorisations réglementaires obligatoires à la production de systèmes IVD.

Gestion du risque : Certains sites clés sont déjà dotés d'un plan de continuité de l'exploitation, et la Société travaille à la généralisation de ces plans sur l'ensemble de ses sites. Par ailleurs, les transferts d'activité sont gérés par des groupes de projet dédiés rassemblant les compétences nécessaires.

4.1.1.12 Risques liés aux capacités de production

La capacité de production de la Société pourrait s'avérer insuffisante pour accompagner le développement de son activité.

Compte tenu de la croissance de ses ventes, la Société pourrait se trouver confrontée à des problèmes de capacité de production qui pourraient affecter son activité, son développement et sa réputation. Par ailleurs, si la Société était obligée d'accroître sa capacité de production, elle pourrait avoir à effectuer des investissements significatifs susceptibles de générer des besoins de financement importants.

Gestion du risque : La Société investit régulièrement pour augmenter ses capacités de production et a mis en place depuis 2009, un programme dédié.

4.1.1.13 Risques liés à l'environnement réglementaire

Les contraintes réglementaires pourraient restreindre la capacité de la Société à mettre ses produits sur le marché ou rendre leur fabrication plus coûteuse.

Les produits de la Société et leur fabrication font l'objet de réglementations strictes, évolutives et très variables selon les pays où la Société est présente. L'obtention d'une autorisation ou d'une certification nécessaire à la commercialisation d'un nouveau produit peut prendre plusieurs mois, voire, dans certains pays, une ou deux années et requérir d'importantes ressources financières. Les sites de fabrication font également l'objet d'autorisations et de contrôles périodiques. En conséquence, des dispositions réglementaires pourraient :

- retarder ou rendre impossible la mise sur le marché par la Société de ses produits nouveaux,
- obliger la Société à interrompre la production ou la commercialisation de produits existants,
- modifier les procédés de fabrication ou
- imposer des contraintes coûteuses à la Société ou à ses fournisseurs.

En particulier, la mise en place par la FDA américaine d'un nouveau processus 510(k) pourrait entraîner des délais supplémentaires pour l'enregistrement de certains produits aux Etats-Unis.

Les variations de la performance d'un produit pourraient conduire les autorités réglementaires à demander l'arrêt de la commercialisation dudit produit.

Les produits sont soumis à des contrôles réalisés par les autorités réglementaires tout au long de leur processus de commercialisation. Sur injonction des autorités réglementaires, ou spontanément, ces contrôles peuvent aboutir à une modification de produit, à un retrait de produit, à la suspension des dossiers d'enregistrement pour les produits développés, à un plan d'actions correctives en cas de non-conformités et, dans des cas exceptionnels, à la fermeture du site si les non-conformités induisaient des risques majeurs quant aux résultats obtenus avec les produits de la Société, et enfin à la condamnation de la Société à des amendes pouvant être importantes.

Gestion du risque : La Société s'efforce de réduire ce risque grâce au suivi réglementaire fait par la Direction Système et Management de la Qualité dans tous les pays où le Groupe opère (cf. Rapport sur le Contrôle interne en Annexe 1 et § 6.1.4). De plus, un certain nombre de normes ou de référentiels (ISO notamment) sont en vigueur dans le Groupe. Celles-ci sont décrites au § 6.1.4.1.

4.1.1.14 Risque de défaillance du système d'information

La Société pourrait avoir à faire face à une défaillance de son système d'information, pouvant nuire au fonctionnement de la Société.

Toute défaillance ou tout dysfonctionnement des applications informatiques ou du réseau de communication pourrait pénaliser l'activité et entraîner des pertes financières pour la Société.

En particulier, la Société a entrepris un projet mondial en vue du remplacement de ses systèmes informatiques actuels de gestion de ressources (« Global ERP ») ; son déploiement est assuré par une équipe interne dédiée et pluridisciplinaire d'environ 60 personnes basées en France et aux Etats-Unis, et a également donné lieu à de nombreux accords d'assistance avec des prestataires spécialisés (programmeurs, intégrateurs, formateurs, etc.). Ce type de projet représente des risques significatifs pour l'activité de la Société, dans le cas où les précautions mises en œuvre pour son déploiement s'avèreraient inadéquates ou insuffisantes.

Gestion du risque : Afin de se préparer à un sinistre majeur affectant l'hébergement des plates-formes du « Global ERP », un Plan de Reprise d'Activité de son environnement a été mis en place et testé lors d'un exercice où les utilisateurs ont travaillé en réel sur cet environnement de secours.

4.1.2 RISQUES JURIDIQUES

4.1.2.1 Risques liés à la responsabilité du fait des produits

D'une manière générale, la fabrication et la commercialisation de produits de diagnostic exposent la Société à la mise en jeu de sa responsabilité, du fait des produits.

En particulier, la Société pourrait voir sa responsabilité engagée si une erreur de diagnostic résultant d'un défaut de performance de l'un de ses produits conduisait à prescrire un traitement mal adapté à un patient ou à commercialiser des produits contaminés. Même si la conception, la fabrication et la livraison des produits de diagnostic sont réalisées dans le respect de référentiels qualité décrits à l'Annexe 1 (Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne), et si la pratique consiste à réaliser une série d'exams complémentaires pour réduire le risque d'erreur lorsqu'il s'agit des maladies les plus sérieuses, il n'est pas possible d'éliminer entièrement ce risque.

Par ailleurs, le Groupe utilise des produits biologiques fabriqués ou créés à partir de composants issus de matières d'origine humaine, animale ou végétale qui ne peuvent pas, pour le moment, être fabriqués de façon économique à partir d'ingrédients synthétiques. Ce processus engendre des risques dans l'utilisation de ces produits ou composants du fait de leur origine.

La Société ne peut pas garantir qu'à l'avenir elle aura la faculté de souscrire et de maintenir en vigueur des assurances suffisantes à des conditions acceptables pour pouvoir couvrir sa responsabilité. Si la Société ne parvenait pas à souscrire une assurance à un coût raisonnable ou à se prémunir d'une autre manière contre d'éventuelles réclamations au titre de sa responsabilité du fait des produits, elle serait exposée à des responsabilités importantes qui pourraient nuire à la commercialisation de ses produits et affecter considérablement son activité.

4.1.2.2 Risques liés à la Propriété Industrielle

Si la Société ne parvenait pas à protéger ses droits de propriété industrielle, elle pourrait ne plus être compétitive et se trouver dans l'impossibilité de maintenir sa rentabilité.

La Société détient actuellement plus de 400 familles de brevets et environ 200 familles de marques. Elle a aussi obtenu la concession de licences sur un certain nombre de brevets ou de marques pour des produits qu'elle exploite ou en cours de développement.

Le succès de la Société dépend entre autres de sa capacité à obtenir, à conserver et à protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Le droit de la propriété intellectuelle dans le secteur de la santé est un domaine dont l'évolution est permanente et qui comporte certaines incertitudes. Par conséquent, il se pourrait que la Société :

- ne parvienne pas à développer des inventions brevetables,
- ne se voie pas accorder les brevets pour lesquels elle a déposé ou déposera des demandes,
- voie un jour contestée la validité de ses brevets ou marques ou de ceux qui lui sont ou lui seront concédés en licence par des tiers,

- ne puisse bénéficier grâce à ses brevets d'une protection suffisamment large pour exclure des concurrents,
- constate que les brevets et autres droits de propriété intellectuelle qu'elle détient ou pour lesquels elle bénéficie ou bénéficiera de licences, soient contestés par des tiers.

Certains brevets de la Société sont arrivés à expiration en 2009 et 2010, ce qui a pour conséquence de réduire de manière significative le montant des redevances actuellement perçues par la Société au titre des licences accordées sur ces brevets.

En outre, dans le cadre de ses projets en co-développement, le Groupe ne peut être certain que la confidentialité de ses technologies non brevetées, ou de ses secrets industriels sera efficacement garantie par les protections mises en place, et qu'en cas de violation, des recours satisfaisants pourront être exercés.

Les brevets de la Société pourraient être contrefaits et la Société pourrait contrefaire des brevets de tiers.

Les concurrents de la Société pourraient contrefaire ses brevets ou autres droits de propriété intellectuelle ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, la Société peut engager des actions qui sont onéreuses et mobilisent ses équipes. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle dont il est difficile de contrôler l'usage non autorisé.

En outre, compte tenu du développement du diagnostic *in vitro*, de plus en plus de demandes de brevets sont déposées et de brevets délivrés, et le risque s'accroît de voir la Société violer involontairement des brevets appartenant à des tiers. Les demandes de brevets n'étant généralement publiées que 18 mois après la date de dépôt ou, le cas échéant, de la date de priorité, voire dans certains cas uniquement à la date de la délivrance des brevets, la Société ne peut pas garantir que des tiers n'ont pas été les premiers à inventer certains produits ou procédés et/ou à déposer des demandes de brevets pour des inventions identiques à celles de la Société, ou pour des produits et procédés utilisés par la Société.

La Société pourrait ainsi être contrainte, soit d'obtenir des licences auprès de tiers pour exploiter leurs brevets, soit de cesser certaines activités ou de rechercher des technologies de substitution si l'obtention de ces licences s'avérait impossible ou non rentable.

4.1.2.3 Risque relatif aux procédures contentieuses

La Société est partie à un certain nombre de litiges.

Les litiges auxquels la Société (ou le Groupe) est partie sont décrits dans les notes 13.3.1 et 13.4 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1.

4.1.2.4 Gestion des risques juridiques

La Direction des Affaires Juridiques et de la Propriété Industrielle veille au respect des dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires (cf. Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne en Annexe 1). Elle a mis en place une politique d'assurances afin de protéger et prévenir ses risques. Elle a notamment souscrit une assurance Responsabilité Civile pour les biens, les personnes et les pertes d'exploitation (cf. § 4.2).

Pour limiter les risques liés à la propriété industrielle, la Société poursuit une politique active de dépôt de brevets et de suivi des produits de tiers pour identifier d'éventuels contrefacteurs à ses brevets (cf. § 11.5.1). De même, la Société vérifie pour tous les produits en cours de développement la liberté d'opérer par rapport aux brevets de tiers. La Société a aussi mis en place un système de surveillance sur les marques clés de la Société pour pouvoir s'opposer au dépôt de marques de tiers qui pourraient créer un risque de confusion avec ses propres marques. Enfin, bioMérieux s'assure, dans la mesure du possible avant de lancer une nouvelle marque, de ne pas enfreindre les droits de tiers.

4.1.3 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Les responsabilités liées à l'environnement et les frais de mise en conformité pourraient avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation de la Société.

Les lois et réglementations relatives à l'environnement peuvent imposer à la Société des obligations en matière d'entretien et de remise en état des sites de production et de stockage des produits industriels potentiellement toxiques au cas où des contaminations seraient découvertes. Ces obligations peuvent être liées aux sites dont la Société est ou était propriétaire, ou à des sites où elle exerce ou exerçait ses activités, ou bien encore à des sites où des déchets, provenant de ses activités, ont été déposés. Ces mêmes types d'obligations peuvent s'appliquer au retraitement des instruments placés ou vendus chez les utilisateurs.

La Société pourrait être impliquée dans des procédures judiciaires ou administratives liées à l'environnement. Des lois plus strictes relatives à l'environnement, à la sécurité et à la santé, et des mesures d'exécution plus rigoureuses que celles actuellement en vigueur, pourraient générer des responsabilités et des coûts considérables pour la Société. La réglementation pourrait également assujettir la manutention, la fabrication, l'usage, la réutilisation ou le traitement de substances ou polluants par la Société à des mesures d'inspection plus rigoureuses que celles actuellement observées. En conséquence, le respect de ces lois pourrait entraîner des dépenses considérables de mise en conformité, et des coûts et indemnités, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité et les résultats de la Société.

Si des unités de production de la Société étaient fermées pour des raisons liées à l'application des lois relatives à l'environnement, la Société pourrait subir des interruptions temporaires dans la production de certains de ses produits et se voir imposer des délais importants avant d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires à la reprise de la production.

Gestion du risque : la Société a créé en 2009 un pôle Santé, Sécurité et Environnement opérant à l'échelle du Groupe, afin de développer une approche pro-active et harmonisée de prévention des atteintes aux personnes, aux biens et à l'environnement (cf. Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne à l'Annexe 1 et § 8.2).

4.1.4 RISQUES DE MARCHÉ

4.1.4.1 Risques relatifs à l'endettement financier

La principale ressource financière de la Société est assujettie au respect de certains ratios financiers consolidés.

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 260 millions d'euros, d'une durée de 7 ans (échéance janvier 2013), remboursable *in fine* pour 100 % du montant. La possibilité pour bioMérieux d'utiliser cette ressource est assujettie au ratio « endettement net/résultat opérationnel courant avant amortissements et frais liés aux acquisitions ».

Le non-respect de ce ratio pourrait empêcher la Société d'utiliser ce prêt.

Risques de crédit

Certains clients, publics ou privés, pourraient ne pas pouvoir honorer leurs dettes à l'échéance. La Société détient notamment d'importants encours de créances commerciales sur des organismes publics dans des pays actuellement en difficulté financière (Grèce, Portugal, etc.).

Les risques de crédit identifiés ont été provisionnés (cf. note 27.2 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1).

Risques de liquidité

Le Groupe n'a pas actuellement de risque significatif de liquidité (cf. note 27.3 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1).

4.1.4.2 Risques de change

Les variations des taux de change pourraient impacter de façon significative le chiffre d'affaires, les résultats et la situation nette de la Société (cf. note 27.1 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1).

4.1.4.3 Risques liés aux matières premières

Pour les besoins de sa production et de sa logistique, la Société utilise de l'énergie, ainsi que des matières premières transformées, comme le plastique ou des composants électroniques. Une augmentation importante de leur coût pourrait pénaliser les résultats de la Société.

4.1.4.4 Risques liés aux engagements de retraite

Les engagements de financement de plans de retraite à « prestations définies », qui concernent principalement les salariés américains du Groupe, dépendent notamment :

- du rendement des actifs couvrant ces plans,
- des taux d'intérêt utilisés pour déterminer la valeur actuelle des engagements souscrits,
- des données actuarielles (espérance de vie, turn-over, etc.),
- de l'inflation,
- du niveau de protection offert aux salariés,
- et des changements réglementaires (âge de la retraite, fiscalité, etc.).

Une évolution défavorable de ces éléments pourrait se traduire par une augmentation de la partie non financée de ses engagements et ainsi avoir un effet négatif sur les capacités de financement ou les résultats de la Société (voir note 13.2. des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1).

4.1.4.5 Risques liés à la volatilité et à la liquidité du cours de l'action

Compte tenu du nombre relativement limité des actions composant le flottant, la présence d'actionnaires importants au sein de ce flottant pourrait limiter la liquidité du titre et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action.

Sur la gestion des risques financiers, voir la note 27 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1.

4.2 ASSURANCES

4.2.1 POLITIQUE D'ASSURANCES

La stratégie de couverture d'assurance de la Société vise à s'assurer que toutes ses filiales bénéficient d'un niveau de couverture comparable, indépendamment de leur taille et de leur localisation géographique.

Les programmes de couverture mis en place intègrent les spécificités des réglementations locales tout en conservant la volonté de centralisation et de couverture globale du Groupe. Les contrats d'assurances souscrits dans le cadre de ces programmes sont placés auprès de compagnies d'assurance sélectionnées en fonction de leur solvabilité et de leur capacité à fournir des prestations dans le domaine de la prévention des risques.

Les montants de couverture des risques sont évalués en fonction des hypothèses de sinistre et tiennent compte du profil de risque de la Société. Pour répondre à l'exposition aux risques générés par son activité et sa structure, les garanties souscrites par la Société sont les suivantes :

- Responsabilité Civile Générale et Spécifique
- Dommages aux Biens & Pertes d'exploitation
- Transport
- Automobile
- Construction
- Individuelle Accidents

Les garanties souscrites au titre de l'assurance Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation comprennent la couverture d'événements accidentels (incendie, bris de machine, dommages informatiques...) susceptibles d'affecter les sites de la Société, ainsi que des pertes d'exploitations consécutives pour une période de 12 mois.

La garantie relative à la responsabilité civile tient compte pour sa part des caractéristiques de l'activité de la Société (qualité de professionnels de la majorité des clients, production par lots limitant la probabilité de risques sériels, ...). Certaines de ces activités nécessitent, soit du fait des règles de l'assurance, soit du fait de la législation, la souscription de couvertures spécifiques par contrats séparés.

4.2.2 PRINCIPAUX CONTRATS

Responsabilité civile

La Société et l'ensemble de ses filiales bénéficient d'une couverture globale de 100 millions d'euros par sinistre et par année garantissant, notamment :

- la responsabilité civile exploitation,
- la responsabilité civile après livraison et/ou produits et/ou expérimentation,
- la responsabilité civile professionnelle,
- les atteintes à l'environnement du fait des produits.

Cette couverture globale est complétée séparément par les polices spécifiques suivantes :

- Responsabilité civile « atteinte à l'environnement » du fait des sociétés du Groupe,
- Responsabilité civile incombant au Groupe en vertu de la réglementation sur les recherches biomédicales (Loi Huriet).

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur dans certains pays, des couvertures spécifiques locales de type "responsabilité civile employeur" ont été souscrites par certaines filiales du Groupe, notamment au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, au Canada, à Hong Kong, en Argentine, en Australie, à Singapour, en Turquie, en Italie et en Espagne.

La Société a également mis en place un programme d'assurances couvrant la responsabilité de ses mandataires sociaux, dirigeants et préposés.

Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation

La Société et ses filiales disposent d'une couverture globale d'un montant de 200 millions d'euros par sinistre et par année garantissant, notamment, les incendies, bris de machines, vols, évènements naturels et les pertes d'exploitation consécutives.

Cette couverture dite "police Master" couvre l'ensemble des filiales situées dans l'Union européenne sans nécessité de souscrire une police localement. Elle lui permet aussi de couvrir les filiales situées dans les grands pays hors de l'Union européenne, notamment aux Etats-Unis par l'intermédiaire de contrats locaux disposant d'une articulation de garantie similaire, ou d'intervenir en complément ou à défaut des garanties de contrats souscrits localement pour des raisons de conformité avec la réglementation.

Transport

Les risques liés au transport des marchandises par voies terrestre, maritime et aérienne sont couverts par les garanties d'un contrat d'assurance global pour un montant de 2 millions d'euros par expédition et par mode de transport. De manière générique, les assureurs et réassureurs excluent, en matière de transport de marchandises, la garantie des risques de terrorisme aux Etats-Unis et des risques chimiques, biochimiques, électromagnétiques et cybernétiques.

Franchises et taux de prime

Le Groupe veille par ailleurs à préserver la confidentialité des informations relatives aux montants des primes et aux articulations des conditions de garantie pour éviter que celles ci puissent être utilisées au préjudice de ses intérêts. Cette précaution vaut particulièrement pour les risques de responsabilité.

De manière générale, les franchises applicables aux principaux contrats d'assurances sont :

- pour les garanties de responsabilité civile, des franchises différenciées entre 30 000 euros et 1 million d'euros par sinistre,
- pour les garanties dommages et pertes d'exploitation, des franchises différenciées de 20 000 euros à 2 500 000 euros.

En 2010, aucun sinistre n'a excédé les franchises fixées par les polices dommages et pertes d'exploitation et responsabilité civile.

5 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	28
5.1.1	Dénomination sociale	28
5.1.2	Enregistrement de la Société	28
5.1.3	Date de constitution	28
5.1.4	Siège social et forme juridique	28
5.1.5	Historique et évolution de l'activité du Groupe	28
5.2	RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE	30
5.3	INVESTISSEMENTS	31
5.3.1	Principaux investissements réalisés	31
5.3.2	Principaux investissements en cours	32
5.3.3	Principaux investissements à venir	32

5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

5.1.1 DENOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale de la Société est bioMérieux. Il n'est pas déclaré de nom commercial.

Dans le présent document, bioMérieux est indifféremment dénommée la « Société » ou « bioMérieux » ou le « Groupe ».

5.1.2 ENREGISTREMENT DE LA SOCIETE

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 673 620 399. Le code APE de la Société est 2120 Z.

5.1.3 DATE DE CONSTITUTION (ARTICLE 5 DES STATUTS)

La Société a été constituée le 13 décembre 1967, pour une durée de 50 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation, à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

L'Assemblée générale mixte du 16 avril 2004 a décidé de modifier la durée de la Société pour la porter à 99 ans, soit jusqu'au 15 avril 2103.

5.1.4 SIEGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE

Le siège social de la Société est situé à Marcy l'Etoile (Rhône).

La Société est constituée depuis son origine en France.

Téléphone du siège social : +33.(0)4.78.87.20.00

bioMérieux est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration régie par le Code de commerce et toutes autres lois et dispositions réglementaires en vigueur.

5.1.5 HISTORIQUE ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE

Les compétences de la Société ont été développées à partir de l'expérience de la famille Mérieux dans la biologie depuis 1897, date de la création de l'Institut Mérieux par Marcel Mérieux qui sera repris en 1937 par le docteur Charles Mérieux et présidé par Alain Mérieux de 1968 à 1994.

Dès sa création à Marcy l'Etoile (près de Lyon) en 1963, B-D Mérieux, qui deviendra en 1974 bioMérieux, dispose d'une large gamme de produits pour les laboratoires d'analyses couvrant la biochimie, la coagulation, la virologie et la microbiologie. Initialement, la Société a centré son activité sur les marchés francophones dans le domaine du diagnostic des maladies infectieuses principalement.

bioMérieux organise ensuite, rapidement, son expansion internationale en créant son propre réseau de filiales, notamment en Belgique (1975), en Allemagne (1976), en Espagne (1980), en Italie (1985), au Japon (1988), au Royaume-Uni (1991). En outre, la Société a très tôt décidé de s'implanter dans les pays émergents : au Brésil (1973), en Chine (1991), en Russie (1996), en Inde (1998). Parallèlement, la Société mène une politique de croissance externe par des acquisitions ciblées qui lui permettent d'étendre progressivement sa gamme de produits, afin de répondre aux évolutions des besoins de ses clients et à l'émergence de nouvelles pathologies.

Ainsi, en 1987, la Société acquiert le groupe API, société de référence mondiale en microbiologie pour l'identification bactérienne et les antibiogrammes manuels⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le 21 mars 1987, bioMérieux fusionne avec API SA société constituée en 1967. L'opération est réalisée par fusion absorption de bioMérieux, qui avait été créée en 1963, dans API SA. A la suite de cette opération, API SA prend la dénomination de bioMérieux.

Pour répondre à l'automatisation du marché du diagnostic *in vitro*, la Société acquiert en 1988 auprès de McDonnell Douglas, le contrôle de la société américaine Vitek Systems, spécialisée en microbiologie automatisée. Cette acquisition lui permet de compléter ses gammes de produits, de s'implanter aux Etats-Unis et de renforcer sa position mondiale.

En 1991, la Société décide d'étendre son offre dans les applications industrielles et concentre ses efforts, dans un premier temps, sur les industries alimentaires.

La même année, elle lance le système VIDAS[®] dans le domaine des immunoessais.

En 1996, la Société entre dans le domaine de la biologie moléculaire en s'associant à Gen-Probe, dont elle obtient notamment la distribution exclusive sur certains territoires de la gamme de réactifs manuels, et à Affymetrix (puces à ADN).

La Société acquiert, en 2001, la division diagnostique d'Organon Teknika, filiale d'Akzo Nobel. Cette acquisition est une étape majeure du développement du Groupe qui lui offre :

- de nouveaux produits très complémentaires de sa stratégie, notamment en microbiologie avec la gamme d'hémoculture BacT/ALERT[®],
- de nouvelles technologies, notamment dans le domaine de la biologie moléculaire avec la technologie de détection BOOM[®] que la Société utilise dans son système NucliSENS[®] easyMAG[®] et la technologie d'amplification NASBA[™], qui est intégrée dans son système NucliSENS EasyQ[®],
- une présence renforcée sur le marché américain et, en particulier, une implantation à Durham au cœur du North Carolina Research Triangle où le siège nord-américain du Groupe a été transféré,
- une position plus importante sur le marché mondial avec l'atteinte d'une taille critique, la division diagnostique d'Organon Teknika ayant, en 2001, un chiffre d'affaires représentant environ 40 % de celui de l'ancien périmètre du Groupe,
- des synergies et des économies d'échelle dont le Groupe a su profiter rapidement.

En 2003 et 2004, le Groupe a simplifié sa structure en fusionnant ses sociétés holding. Il a aussi cédé sa participation dans la société ABL pour se concentrer exclusivement sur le diagnostic *in vitro*.

Le 6 juillet 2004, les actions de la Société ont été admises à la négociation sur Euronext Paris.

Depuis 2004, le Groupe poursuit une stratégie de développement et d'acquisition de marqueurs biologiques en vue de la mise sur le marché de tests à forte valeur médicale, avec notamment les lancements de VIDAS[®] B.R.A.H.M.S. PCT et NT-proBNP en 2007, ainsi que VIDAS[®] EBV en 2009. Dans ce domaine, la Société a conclu 2 nouveaux accords en 2010 :

- avec BG Medicine, pour l'utilisation dans les systèmes bioMérieux de galectin-3, d'un nouveau marqueur du développement et de la progression de l'insuffisance cardiaque,
- avec Siemens Healthcare Diagnostics pour développer un test VIDAS[®] à forte valeur médicale pour le dosage hypersensible de la protéine C-réactive (hsCRP). La détermination hypersensible de la CRP permet d'identifier, de stratifier et de prévenir le risque cardiovasculaire.

En 2006, le Groupe a également procédé à un recentrage stratégique de ses activités, en cédant sa gamme Hémostase et en prenant la décision de mettre un terme, en 2007, à la production et à la commercialisation sur le territoire nord-américain de sa gamme d'immunoessais en microplaques.

Le Groupe a décidé en 2007 de procéder à la fermeture progressive de son site néerlandais de Boxtel, dont les activités de recherche en biologie moléculaire et en immunoessais ont été transférées en France, les activités de production de microplaques étant quant à elles confiées à une entreprise commune constituée en Chine avec la société Shanghai Kehua Bio-engineering Ltd.

La Société a réalisé depuis 2006 différentes acquisitions en vue de renforcer ses gammes de produits et son positionnement géographique :

- En 2006, elle a acquis la société de biologie moléculaire Bacterial Barcodes Inc. qui a développé le système breveté DiversiLab[®], pour le génotypage bactérien automatisé.
- En 2007, le Groupe a acquis la société espagnole Biomedics, spécialisée dans la production de milieux de culture, ainsi que la société australienne BTF, dont la technologie brevetée BioBall[®] de souches calibrées est utilisée pour vérifier les performances des méthodes d'analyses microbiologiques dans le domaine des applications industrielles.
- En 2008, le Groupe a réalisé 3 acquisitions de sociétés de réactifs :
 - En juin 2008, bioMérieux a acquis la société suédoise de microbiologie AB BIODISK dont le produit phare, Etest[®], permet de mesurer la concentration minimale inhibitrice d'un traitement antibiotique et constitue une technique de référence pour les laboratoires de microbiologie du monde entier.
 - En septembre 2008, bioMérieux s'est renforcée en oncologie et en théranostic avec l'acquisition de la société américaine de diagnostic moléculaire AviraDx. Cette société, rebaptisée bioTheranostics, développe des tests pour qualifier les cancers et aider les oncologues à choisir la meilleure stratégie thérapeutique. Elle possède un laboratoire certifié CLIA (Clinical Laboratory Improvement Amendments) pour réaliser des tests de diagnostic complexes.
 - En décembre 2008, bioMérieux a réalisé l'acquisition de la société américaine PML Microbiologicals, spécialisée dans les milieux de culture et les produits de contrôle microbiologique destinés aux applications industrielles et cliniques sur le marché nord américain.
- En 2010, le Groupe a réalisé 2 acquisitions de sociétés en Chine :
 - Meikang Biotech (renommée bioMérieux Shanghai Biotech), un fabricant de tests rapides basé à Shanghai. Cette acquisition renforce la position de bioMérieux sur les marchés du diagnostic au chevet du patient (POC - Point of Care) et des tests rapides, dans les pays émergents et développés. Grâce à l'achat de cette société, bioMérieux a acquis des capacités intégrées de production et de R&D en Chine. Ce site est le nouveau siège de bioMérieux en Chine. bioMérieux a également acquis Dima GmbH, société distribuant les produits de Meikang Biotech principalement en Allemagne.
 - Shanghai Zenka Biotechnology, une société qui dispose des autorisations nécessaires à la commercialisation des principaux milieux de culture microbiologique en Chine.

En 2010, sur proposition d'Alain Mérieux, le Conseil d'administration du 17 décembre 2010 a nommé Jean-Luc Bélingard, Président-Directeur Général de bioMérieux, à compter du 1^{er} janvier 2011, en remplacement d'Alain Mérieux. Président-Directeur Général de l'Institut Mérieux, Alain Mérieux demeure au Conseil d'administration de bioMérieux où il assure la présidence du « Comité Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations » et du « Comité Stratégique ».

5.2 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

bioMérieux agit notamment selon les axes suivants :

- Rendre le diagnostic accessible à tous au travers de son Département de Santé Publique en privilégiant particulièrement le VIH (SIDA) et la tuberculose.
- Faire avancer les Principes du Pacte mondial, une initiative internationale sous l'égide des Nations Unies. bioMérieux adhère depuis 2003 à cette initiative, visant à pallier les problèmes liés à la mondialisation.
- Etre acteur de la vie locale autour de ses sites et filiales en participant à des initiatives sociales, sportives et culturelles.

- Soutenir des programmes de santé publique dans les pays les plus défavorisés grâce à la Fondation Mérieux et à la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux ainsi qu'à son engagement constant auprès de grands organismes internationaux.

En application de la Loi n° 2003-09 du 1^{er} août 2003, le Conseil d'Administration de la Société a décidé de consacrer une part de son chiffre d'affaires à des opérations de mécénat. L'essentiel de cette enveloppe est affecté à des projets soutenus par la Fondation Mérieux et la Fondation Rodolphe et Christophe Mérieux et pour le solde, à des opérations de parrainage ou de mécénat directement entreprises par bioMérieux. En 2010, la Société a ainsi participé au financement d'opérations de mécénat pour un montant total de 2,464 millions d'euros, représentant 3,4 % du chiffre d'affaires de bioMérieux SA, dont 1,985 millions d'euros au profit des deux Fondations citées ci-dessus.

Par ailleurs, la Société a décidé de soutenir un projet de la Fondation Mérieux de se doter de moyens de recherche propres pour développer des solutions de prise en charge des maladies infectieuses adaptées aux pays en développement (projet « Pathogènes Emergents »). bioMérieux s'est engagé à soutenir financièrement ce projet de la Fondation Mérieux dans le cadre d'un mécénat exceptionnel réparti sur trois années, d'un montant de 1,5 million d'euros en 2008, 1 million d'euros en 2009 et 0,5 million d'euros en 2010.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des fonds consacrés aux opérations de soutien de projet de mécénat, de parrainage ou de dons divers :

Actions de mécénat, dons et parrainages

En milliers d'euros	2010	2009	2008
Actions de mécénat	2 464	2 784	3 251
<i>dont Fondation Mérieux</i>	<i>(a)660</i>	<i>1 000</i>	<i>(a)1 644</i>
<i>dont Fondation Rodolphe et Christophe Mérieux</i>	<i>1 325</i>	<i>1 325</i>	<i>1 325</i>
Parrainages, autres dons et amortissement des œuvres d'artistes vivants	198	190	174
	2 662	2 974	3 425

(a) dont 50 milliers d'euros et 144 milliers d'euros de dons en nature respectivement en 2010 et 2008

La Fondation Mérieux a pour objet la promotion de la recherche et la coopération scientifique internationale dans le domaine des maladies infectieuses et l'aide au développement en matière de santé publique. Elle a perçu 660 000 euros de la Société en 2010, au titre du mécénat des entreprises, dont 500 000 euros dans le cadre du projet « Pathogènes Emergents ».

La Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux a pour objet de contribuer, dans les pays en voie de développement, à la recherche biologique appliquée à la santé publique, et plus particulièrement à la lutte contre les maladies infectieuses, et d'aider au développement de projets scientifiques et éducatifs. En exécution du contrat de mécénat intervenu entre la Fondation Rodolphe et Christophe Mérieux et la Société, la Société a versé en 2010 une somme de 1 325 000 euros.

5.3 INVESTISSEMENTS

5.3.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES

En 2010, les investissements nets sont stables, à 123 millions d'euros. Les placements d'instruments s'élèvent à 36 millions d'euros contre 38 millions d'euros en 2009. Les investissements industriels, d'un montant de 87 millions d'euros, ont principalement porté sur le développement du « Global ERP », l'extension des capacités de production, leur préparation en vue des lancements de nouveaux produits ou leur aménagement dans le cadre des restructurations en cours. Le total des investissements de l'exercice a représenté 9 % du chiffre d'affaires, la mise en œuvre du plan d'investissement annoncé en 2008 s'étalant sur une période plus longue qu'initialement prévue. Dans ce contexte, les investissements devraient être supérieurs en 2011 d'environ 15 millions d'euros à leur niveau habituel (environ 8,5 % du chiffre d'affaires).

Les principaux investissements réalisés au cours des exercices 2009 et 2008 sont mentionnés au § 4.5.3. du document de référence déposé le 26 avril 2010 et au § 4.5.3. du document de référence déposé le 10 juin 2009, auprès de l'AMF.

5.3.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

- Mise en place du « Global ERP » : Ce projet, commencé en 2008, est mené par des équipes internes de la Société avec l'assistance de prestataires externes. L'ensemble des coûts correspondants s'élèvera à environ 75 millions d'euros, dont 48 millions d'euros seront immobilisés.
- Création d'une nouvelle ligne de production de bouteilles d'hémoculture à Durham (15,2 millions d'euros) : Fin prévue au 2^{ème} trimestre 2011.
- Création d'une unité de fabrication des boîtes de Petri pour les applications industrielles à Craonne (6 millions d'euros) : Fin prévue au 4^{ème} trimestre 2012.
- Adaptation des équipements de production pour VIDAS[®] New à Marcy (2,3 millions d'euros) : Fin prévue au 2^{ème} trimestre 2011.
- Création d'une unité de production de boîtes de Pétri sur le site de Pudong à Shanghai (2,2 millions d'euros) : Fin prévue au 3^{ème} trimestre 2011.

5.3.3 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS A VENIR

- Première phase de l'aménagement du site de Shanghai (4,5 millions d'euros) : Finalisation attendue en 2013.
- Extension de la capacité de fabrication des boîtes de Pétri sur le site de Jacarepagua au Brésil (2,3 millions d'euros) : Finalisation attendue en 2012.

6 APERÇU DES ACTIVITES

6.1	PRINCIPALES ACTIVITES	34
6.1.1	Présentation résumée de l'activité de la Société	34
6.1.2	Description de l'activité de la Société	37
6.1.2.1	Domaines de compétence de la Société	37
6.1.2.2	Atouts concurrentiels	37
6.1.2.3	Stratégie	38
6.1.2.4	Business Development	39
6.1.3	Produits du Groupe	40
6.1.3.1	Composition de l'offre du Groupe	40
6.1.3.2	Principaux produits	40
6.1.3.3	Autres produits du Groupe	49
6.1.3.4	Nouveaux produits / services	49
6.1.4	Systèmes qualité et réglementations applicables	50
6.1.4.1	Systèmes assurance qualité, systèmes de vigilance & audits	50
6.1.4.2	Aspects réglementaires	50
6.1.4.3	Diagnostic clinique <i>in vitro</i>	50
6.1.4.4	Vigilance	52
6.1.4.5	Audits	52
6.1.4.6	Contrôle microbiologique dans l'industrie	52
6.1.4.7	Gestion et suivi des réclamations clients	53
6.2	PRINCIPAUX MARCHES	54
6.2.1	Présentation du marché	54
6.2.1.1	Taille du marché du diagnostic <i>in vitro</i> et son évolution récente	54
6.2.1.2	Tendances du marché et perspectives de croissance	56
6.2.2	Les principaux acteurs	57
6.2.3	Clients du Groupe	58
6.2.4	Réseau commercial	59
6.2.4.1	Un large réseau de filiales de distribution	59
6.2.4.2	De nombreux distributeurs indépendants	60
6.2.5	Concurrence	60
6.2.5.1	Marché clinique	60
6.2.5.2	Marché industriel	60
6.3	DEGRE DE DEPENDANCE	61
6.4	SOURCES	61

6.1 PRINCIPALES ACTIVITES

L'activité de la Société dans le domaine clinique est centrée sur le diagnostic des maladies infectieuses, des cancers et des pathologies cardio-vasculaires. Dans le domaine industriel, elle concerne principalement la détection des micro-organismes dans les produits agroalimentaires et biopharmaceutiques.

6.1.1 PRESENTATION RESUMEE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Créé en 1963, bioMérieux est un groupe mondial spécialisé dans le secteur du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. En 2010, bioMérieux a réalisé un chiffre d'affaires de 1 357 millions d'euros et employait 6 306 salariés équivalent temps plein.

bioMérieux conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes permettant :

- dans le domaine clinique, à partir d'un prélèvement biologique (sang, salive, urine,...), le diagnostic de maladies infectieuses telles que le VIH, la tuberculose, les infections respiratoires, de cancers et des pathologies cardio-vasculaires : les applications cliniques représentent 84 % du chiffre d'affaires de la Société. bioMérieux occupe le 8^{ème} rang mondial.
- dans le domaine industriel, le contrôle microbiologique d'échantillons de produits finis ou en cours de fabrication ou de l'environnement, principalement dans les domaines agroalimentaire et biopharmaceutique : les applications industrielles représentent 16 % du chiffre d'affaires de la Société. bioMérieux est le leader mondial de ce secteur.

Les systèmes de diagnostic du Groupe sont composés de trois éléments et de services associés :

- des réactifs, produits consommables utilisés pour effectuer des tests biologiques permettant de faire du dépistage, de l'aide au diagnostic, du pronostic ou du suivi de traitement,
- des instruments (ou plateformes ou automates), utilisés pour réaliser des tests de façon automatisée en série ou au coup par coup,
- des logiciels pour la gestion des analyses et des systèmes-experts pour l'interprétation des résultats,
- de services tels que l'installation et l'entretien des instruments, ou la formation de leurs utilisateurs.

La très grande majorité de ses instruments sont des systèmes dits fermés qui ne fonctionnent qu'avec les réactifs développés spécifiquement par bioMérieux (cf. § 6.1.3 Produits du Groupe).

La grande majorité du chiffre d'affaires de la Société provient de la vente de réactifs qui représentent 83 % environ du chiffre d'affaires de 2010. Les instruments sont, soit vendus (environ 12 % du chiffre d'affaires de 2010), soit placés chez les clients dans le cadre d'un contrat de fourniture de réactifs. La base installée compte environ 60 000 instruments, à fin décembre 2010.

Dans le domaine clinique, les clients de bioMérieux sont principalement des laboratoires d'analyses privés, des laboratoires hospitaliers et des centres de transfusion, ainsi que, dans certains pays, des cabinets médicaux (« Physician Office Laboratories » ou POL). Dans le domaine industriel, ses clients sont notamment de grands groupes internationaux dans les domaines agroalimentaire et biopharmaceutique.

bioMérieux est une société diversifiée :

- géographiquement : le Groupe est présent dans près de 170 pays, au travers de 39 filiales internationales (cf. § 6.2.4), ainsi que d'un large réseau de distributeurs.
- technologiquement : l'offre de produits de bioMérieux est basée sur 3 technologies : la microbiologie, core-business de bioMérieux où la Société occupe la 1^{ère} place, les immunoessais et la biologie moléculaire (cf. § 6.1.2.1). En outre, son portefeuille de produits est particulièrement étendu, avec 2 500 références de réactifs.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DIAGNOSTIC *IN VITRO*

Il n'existe pas de statistiques officielles sur le marché du diagnostic *in vitro*. La Société réalise donc des analyses en interne sur la base de rapports élaborés par des acteurs financiers, d'études effectuées par des consultants indépendants spécialisés et d'informations publiées par d'autres sociétés du secteur, ainsi que sur la base de la connaissance du marché par ses experts internes.

Description générale

Dans le domaine clinique, les tests de diagnostic *in vitro* jouent un rôle essentiel dans la gestion des soins : tests de prédisposition à une maladie, de dépistage au sein d'une population ciblée, de diagnostic en présence de signes cliniques, d'orientation thérapeutique ou de suivi du traitement.

Un test de diagnostic *in vitro* est effectué par analyse chimique (par exemple, la mesure du glucose, du cholestérol ou du sodium) ou par analyse biologique d'un prélèvement, c'est-à-dire d'un échantillon de tissu ou de fluide issu du corps humain. Le diagnostic *in vitro* permet de détecter ou d'identifier des bactéries ou des virus (agents exogènes), et de détecter ou quantifier des constantes biologiques ou des marqueurs c'est-à-dire des substances générées par le corps en présence, par exemple, d'une maladie infectieuse, d'un cancer ou d'une maladie cardio-vasculaire.

L'échantillon biologique est prélevé sur le patient, par un laboratoire d'analyses médicales, hospitalier ou commercial, le plus souvent à la demande du médecin. Il est ensuite analysé à l'aide des produits fournis par la Société (réactifs, instruments, systèmes experts). Les résultats sont communiqués au médecin qui peut ainsi confirmer ou établir son diagnostic (souvent en complément d'autres examens tels que l'examen clinique ou l'imagerie...). Il arrive, dans certains pays, que le médecin ou le patient effectue lui-même certaines analyses.

Dans le domaine industriel, les technologies du diagnostic *in vitro* sont appliquées afin de contrôler la qualité microbiologique des produits alimentaires, pharmaceutiques ou cosmétiques. Ces contrôles microbiologiques (stérilité des produits, absence de bactéries pathogènes, ...) sont ainsi réalisés tout au long de la chaîne de fabrication, de la matière première au produit fini, passant par l'environnement de production (air, eau, surfaces).

Les technologies

Le marché du diagnostic *in vitro* utilise plusieurs types de technologies, dont trois constituent le cœur de l'activité de la Société :

- la microbiologie : mise en culture d'échantillons biologiques dans un milieu permettant aux bactéries éventuellement présentes de se multiplier. Les bactéries détectées sont alors identifiées et leur sensibilité aux antibiotiques est testée ;
- les immunoessais : repose sur le principe d'une réaction antigène-anticorps et permet la détection ou le dosage d'agents infectieux (bactéries, virus, parasites) et de marqueurs de pathologies ;
- la biologie moléculaire : technologie basée sur la détection de séquences génétiques d'ADN ou d'ARN caractéristiques d'une bactérie, d'un virus, d'une protéine ou d'une cellule. Dans le domaine des maladies infectieuses, le processus consiste à extraire des acides nucléiques, à les multiplier (amplification), à marquer les copies résultant de cette amplification puis à détecter un signal, permettant de déterminer la présence et la quantité d'agents infectieux dans l'échantillon initial.

En dehors de ces trois technologies, le marché du diagnostic *in vitro* regroupe la biochimie, technologie la plus importante avec en particulier les tests de suivi du diabète, ainsi que l'hématologie et l'hémostase.

Le tableau ci-dessous présente la répartition estimée du marché mondial du diagnostic *in vitro* clinique par technologie.

	2010 (en milliards d'euros)
Immunoessais.....	8,8
Biochimie clinique	11,4
<i>dont tests de suivi du glucose dans le sang : 7,3 Mrd €.....</i>	
Biologie moléculaire.....	3,1
Microbiologie.....	1,8
Hématologie et cytométrie de flux	3,3
Histologie et cytologie	1,4
Hémostase.....	1,1
Autres technologies*	2,5
TOTAL	<u>33,4</u>

* Cette rubrique inclut notamment l'analyse des gaz et des électrolytes sanguins, l'électrophorèse capillaire, ...

Sources : Estimations bioMérieux basées sur la recherche financière, des analyses internes et des analyses de consultants indépendants

Traditionnellement manuelles, les techniques de diagnostic *in vitro* se sont progressivement automatisées, permettant aux laboratoires de standardiser leur process, de rendre des résultats plus fiables dans un délai plus court, d'assurer la traçabilité des analyses et d'augmenter le nombre d'exams pouvant être effectués simultanément.

La biologie moléculaire a apporté une nouvelle dimension dans le diagnostic *in vitro*. Elle ne se substitue pas aux techniques traditionnelles, mais complète l'offre de diagnostic en apportant des performances supérieures aux techniques traditionnelles (sensibilité ou rapidité). La biologie moléculaire permet, également, une nouvelle approche médicale dans les domaines du cancer, de la prédisposition génétique, des pathologies génétiques et de l'adaptation individuelle du traitement au patient. En outre, seule la biologie moléculaire permet le dosage de la charge virale (nombre de copies de virus dans un millilitre de sang), devenue indispensable notamment dans le suivi des patients VIH positifs. Néanmoins, les tests de biologie moléculaire sont plus chers que les méthodes traditionnelles et requièrent encore souvent le recours à des techniciens extrêmement qualifiés.

Par ailleurs, les tests IVD ont évolué. A côté des tests traditionnels, on trouve désormais des tests dits à forte valeur médicale qui ont un fort impact clinique. Intégrés à tous les niveaux de la prise en charge des patients, ils permettent d'affiner ou d'affirmer un diagnostic, d'améliorer la stratégie thérapeutique, de surveiller les conséquences des traitements prescrits et, bien souvent, d'éviter des complications coûteuses.

Enfin, le marché du « théranostic », combinaison d'un test diagnostique et d'un traitement, pourrait se développer à moyen et long terme :

- Grâce à une approche plus ciblée, le théranostic permet de prescrire à chaque patient le traitement le plus adapté, d'en définir la dose la plus appropriée et de mieux contrôler les effets secondaires.
- En identifiant les patients qui ne répondront pas, ou insuffisamment, à un traitement et les patients à risque, susceptibles de développer des effets indésirables, le théranostic diminue le nombre de prescriptions inutiles, garantissant un meilleur rapport bénéfice/risque et une optimisation des coûts.

Dynamisés par les nouvelles technologies, les tests IVD jouent désormais un rôle déterminant : 60 à 70 % des décisions médicales s'appuient sur des résultats de tests de diagnostic *in vitro*⁽²⁾. En permettant des diagnostics plus précoces et un meilleur suivi de la réponse thérapeutique, ils améliorent la qualité des soins et réduisent les dépenses de santé.

⁽²⁾ The Value of Diagnostic : innovation, adoption, and diffusion into health care. The Lewin Group.

6.1.2 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

6.1.2.1 Domaines de compétence de la Société

Le tableau suivant illustre les compétences technologiques nécessaires aux quatre domaines d'applications ciblés par la Société :

	Microbiologie	Immunoessais	Biologie moléculaire
Maladies infectieuses	✓	✓	✓
Pathologies cardio-vasculaires		✓	✓
Cancers		✓	✓
Applications industrielles	✓	✓	✓

La Société considère que, dans le contexte actuel du marché, il est important, pour intervenir de façon efficace sur les domaines d'applications qu'elle a ciblés, de maîtriser ces techniques complémentaires et de disposer d'une solide base commerciale.

Dans le domaine clinique, l'activité historique du Groupe est le diagnostic des maladies infectieuses : infections bactériennes (comme le staphylocoque), parasitaires (comme la toxoplasmose) ou virales (comme le VIH). Les maladies infectieuses ont représenté, en 2010, environ 85 % de son chiffre d'affaires clinique.

Depuis plusieurs années, le Groupe s'appuie sur ses compétences technologiques pour élargir sa gamme de produits à la détection et au suivi thérapeutique de certains cancers et de certaines pathologies cardio-vasculaires ; ces applications représentaient ensemble 7 % du chiffre d'affaires clinique en 2010. Ainsi :

- Dans le diagnostic de pathologies cardio-vasculaires (y compris les thromboses), la Société commercialise des tests à forte valeur médicale (cf. § 6.1.3).
- Dans la détection de cancers, pour laquelle les nouvelles technologies de la biologie moléculaire sont mieux adaptées, la Société s'est fixée comme objectif de développer des tests à forte valeur médicale tant pour diagnostiquer les cancers que pour optimiser la prise en charge des patients. Dans ce domaine, elle a acquis en 2008 la société américaine AviaraDx (rebaptisée bioTheranostics), spécialisée en diagnostic moléculaire des tissus tumoraux à partir des biopsies (cf. § 5.1.5).

Le Groupe a également élargi l'application de ses compétences en prenant une position de pionnier dans les applications industrielles, un secteur en développement qui a représenté 16 % de son chiffre d'affaires en 2010. Les applications industrielles concernent principalement les industries agroalimentaire et biopharmaceutique.

6.1.2.2 Atouts concurrentiels

Le Groupe considère disposer d'atouts importants :

- un haut niveau d'expérience dans le diagnostic des maladies infectieuses, qui s'appuie sur plus de 45 ans d'expérience en biologie, et qui s'applique aujourd'hui à divers nouveaux domaines tels que les contaminations industrielles, les maladies cardiaques, et les cancers,
- une position de leader en microbiologie clinique et un concept unique d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie (FMLA™) qui s'appuie sur l'introduction de nouveaux automates et sur le développement de solutions informatiques innovantes pour le laboratoire de microbiologie,
- des gammes complètes de produits réputés pour leur durabilité et leur fiabilité, qui intègrent l'ensemble des technologies traditionnelles (microbiologie, immunoessais) ainsi qu'une offre de tests à forte valeur médicale,
- un savoir-faire en biologie moléculaire lui permettant d'envisager de nouveaux développements, notamment dans le domaine de la médecine personnalisée,

- un rôle de pionnier du diagnostic industriel et de fortes positions commerciales lui permettant de bénéficier de perspectives de croissance importantes dans ce domaine,
- un réseau commercial mondial, incluant notamment une présence de longue date dans les pays émergents,
- une base installée d'environ 60 000 instruments constituée principalement de systèmes fermés,
- dans le théranostic, une totale indépendance à l'égard des groupes pharmaceutiques mondiaux et une équipe dédiée,
- des investissements en R&D significatifs qui lui permettent de lancer des produits innovants,
- un management familial et professionnel dont la vision scientifique, industrielle et commerciale a permis à la Société de connaître une croissance continue de ses ventes et d'améliorer sa rentabilité tout en se positionnant avec succès sur des technologies d'avenir.

6.1.2.3 Stratégie

En mars 2010, forte des progrès réalisés depuis 2007, et tenant compte des changements du marché du diagnostic *in vitro*, la Société a porté l'horizon de son plan stratégique jusqu'en 2015. A cette occasion, elle a affirmé ses ambitions à l'horizon 2015 dans les domaines clinique et industriel du diagnostic des maladies infectieuses, des cancers et des pathologies cardiovasculaires.

Au service du diagnostic des maladies infectieuses

- Dans les infections bactériennes et fongiques, grâce à son expertise unique, bioMérieux souhaite apporter aux cliniciens des réponses plus rapides pour leur permettre de prescrire des traitements adaptés dans des délais encore plus courts. Elle étendra donc son portefeuille de produits et poursuivra sa stratégie d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie (FMLA™). Elle entend aussi développer des méthodes innovantes de détection et d'identification bactériennes rapides.
- Dans les infections virales, bioMérieux se développera par des actions ciblées. Elle lancera une nouvelle génération de son instrument VIDAS®. Faisant suite à l'acquisition de la société chinoise Meikang Biotech, elle veut également devenir un acteur majeur des tests rapides afin, notamment, de permettre aux cliniciens de faciliter la prise en charge de leurs patients.
- Dans les applications industrielles, où elle occupe la première place, bioMérieux souhaite renforcer davantage son leadership mondial et réaliser des partenariats stratégiques.

Au service du diagnostic des cancers

Grâce aux capacités conjuguées de ses équipes de R&D et de bioTheragnostics, bioMérieux entend développer des tests à forte valeur médicale, sur la base de biomarqueurs qui seront identifiés, en interne comme en externe.

Au service du diagnostic des pathologies cardiovasculaires

bioMérieux capitalisera sur son panel d'urgence VIDAS® dont la forte valeur clinique est reconnue par la communauté médicale. Elle vise à compléter son menu VIDAS® par l'addition de nouveaux marqueurs innovants. Grâce aux solutions « au chevet du patient » (POC - Point of Care) développées avec Philips, elle entend également occuper une position déterminante dans les urgences hospitalières et les soins intensifs.

Développement international

bioMérieux optimisera plus encore son réseau commercial international et intensifiera son développement aux Etats-Unis, premier marché mondial et sur les nouveaux marchés à forte croissance : « Emerging 7⁽³⁾ » en particulier. Son objectif est notamment que la Chine devienne la 3^{ème} filiale du Groupe en 2015.

A ces fins, bioMérieux entend capitaliser sur sa maîtrise de différentes technologies complémentaires :

- En microbiologie, bioMérieux souhaite apporter des solutions résolument innovantes. Elle renforcera son offre actuelle utilisant les méthodes traditionnelles de croissance bactérienne, en enrichissant le menu de son automate VITEK[®], en développant une nouvelle plateforme d'hémoculture et en lançant de nouveaux milieux innovants au prix de revient optimisé. Elle entend aussi étendre le concept FMLA[™], en développant d'une part de nouveaux systèmes et d'autre part des solutions informatiques destinées aux laboratoires de microbiologie. Enfin, elle veut explorer de nouvelles technologies au service de la « microbiologie rapide », grâce notamment à la création du poste de « Chief Technology Officer » (CTO).
- Dans les immunoessais, bioMérieux entend optimiser sa franchise VIDAS[®], en complétant son menu, en lançant une nouvelle génération de son automate et en réduisant les prix de revient des tests. Elle entend aussi occuper une position forte sur le marché du POC, grâce à une gamme de produits manuels de tests rapides et à une solution automatisée co-développée avec Philips.
- En biologie moléculaire, la Société cherchera à étendre son menu de tests dans le domaine des infections nosocomiales, du sepsis et du théranostic. Elle entend optimiser son portefeuille actuel notamment dans les domaines de l'extraction moléculaire. Enfin, elle étudiera des solutions de multiplex et de séquençage.
- Dans le theranostic, la Société souhaite être un partenaire de choix et offrir des solutions innovantes aux patients et aux cliniciens. Elle ciblera certaines pathologies (maladies infectieuses, oncologie et pathologies cardiovasculaires), et des biomarqueurs validés cliniquement. Elle ambitionne de signer de nouveaux partenariats avec des laboratoires pharmaceutiques. Elle entend développer l'activité de sa filiale dédiée bioTheranostics et lancer de nouveaux produits.
- Dans les applications industrielles, la Société espère renforcer sa position de leader mondial grâce à l'innovation interne et à des partenariats externes. La croissance des ventes devrait être tirée par de nouveaux marchés, comme les « Emerging 7 », le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Europe Centrale. Le portefeuille de produits dédiés à l'identification des pathogènes sera complété. bioMérieux ambitionne également de faire de TEMPO[®] la référence pour la mesure des « indicateurs de qualité » et entend développer des méthodes rapides au service de ses clients pharmaceutiques.
- Enfin, bioMérieux veut développer son activité dans le domaine des services en proposant notamment une offre étendue de prestations pour aider ses clients à former leurs personnels, préparer leur accréditation et optimiser l'efficacité de leur laboratoire,

6.1.2.4 Business Development

La Société dispose d'une direction mondiale du « business development », avec des équipes basées à Cambridge (Massachusetts, Etats-Unis), Marcy l'Etoile (France), Shanghai (Chine) et Tokyo (Japon). Cette organisation a permis, depuis septembre 2006, de réaliser 8 acquisitions, de signer 4 accords de théranostic et de conclure de nombreux accords stratégiques pour le développement de systèmes, l'accès à des biomarqueurs innovants et la distribution de produits complétant ses gammes existantes.

⁽³⁾ Emerging 7 : Brésil, Russie, Inde, Chine, Mexique, Turquie, Indonésie

6.1.3 PRODUITS DU GROUPE

Le Groupe met à la disposition de ses clients un nombre important de produits permettant de détecter, de diagnostiquer et de suivre le traitement des pathologies sur lesquelles il a ciblé son activité.

La Société met en œuvre une stratégie marketing globale caractérisée par la commercialisation de ses différents systèmes sous des marques identiques dans le monde entier. Elle adapte parallèlement son offre aux spécificités régionales et locales, en particulier grâce à sa gamme étendue de produits.

Les dix premiers produits ont représenté légèrement plus de 20 % du chiffre d'affaires de la Société en 2010. Le premier produit a représenté environ 4 % du chiffre d'affaires de la Société.

6.1.3.1 Composition de l'offre du Groupe

L'offre du Groupe est composée de systèmes de diagnostic présentés dans le § 6.1.1.

La grande majorité du chiffre d'affaires du Groupe provient de la vente des réactifs, qui représente environ 83 % du chiffre d'affaires en 2010. Les instruments sont, soit vendus (12 % du chiffre d'affaires 2010), soit placés chez les clients avec l'engagement d'acheter un volume minimal de réactifs et de consommables dans des conditions étudiées pour couvrir l'amortissement et le financement de l'instrument. Si un client s'avère ne pas être en mesure de remplir cet engagement, la Société a contractuellement la possibilité de reprendre l'instrument. Sur certains marchés, notamment aux Etats-Unis, les instruments peuvent aussi être loués aux clients. Généralement, les logiciels sont fournis avec les instruments.

La plus grande partie des instruments développés et installés par le Groupe sont des systèmes fermés, c'est-à-dire qu'ils ne permettent d'utiliser que des réactifs développés spécifiquement pour ces instruments. La base installée s'élève à près de 60 000 instruments au 31 décembre 2010. Environ 70 % des ventes de réactifs en 2010 sont liées à des instruments fermés, le solde provenant de produits manuels et de systèmes ouverts.

Le placement ou la vente des instruments chez un client est accompagné de services qui incluent notamment l'installation et l'entretien des instruments, ainsi que la formation des utilisateurs. Une partie des services fournis par la Société est facturée aux clients. La facturation de services a représenté environ 5 % du chiffre d'affaires de la Société en 2010. A partir de 2011, la Société entend développer cette activité en se focalisant sur la formation des techniciens, les processus d'accréditation des laboratoires et l'optimisation des flux de travail. La Direction des Opérations Commerciales a été renforcée avec le recrutement d'un Vice-Président Exécutif, Services, à compter du 1^{er} novembre 2010. En outre, la Société a lancé, en France, fin 2010, un kit d'accréditation de son système VIDAS[®] pour les laboratoires d'immunoessais.

6.1.3.2 Principaux produits

Les principaux produits commercialisés par le Groupe et leurs applications sont présentés ci-dessous, par domaine technologique.

A) MICROBIOLOGIE

Cette technologie consiste, par la mise en culture d'échantillons biologiques dans un milieu permettant aux bactéries éventuellement présentes de se multiplier, à identifier les bactéries et à tester leur sensibilité aux antibiotiques.

Milieus de culture

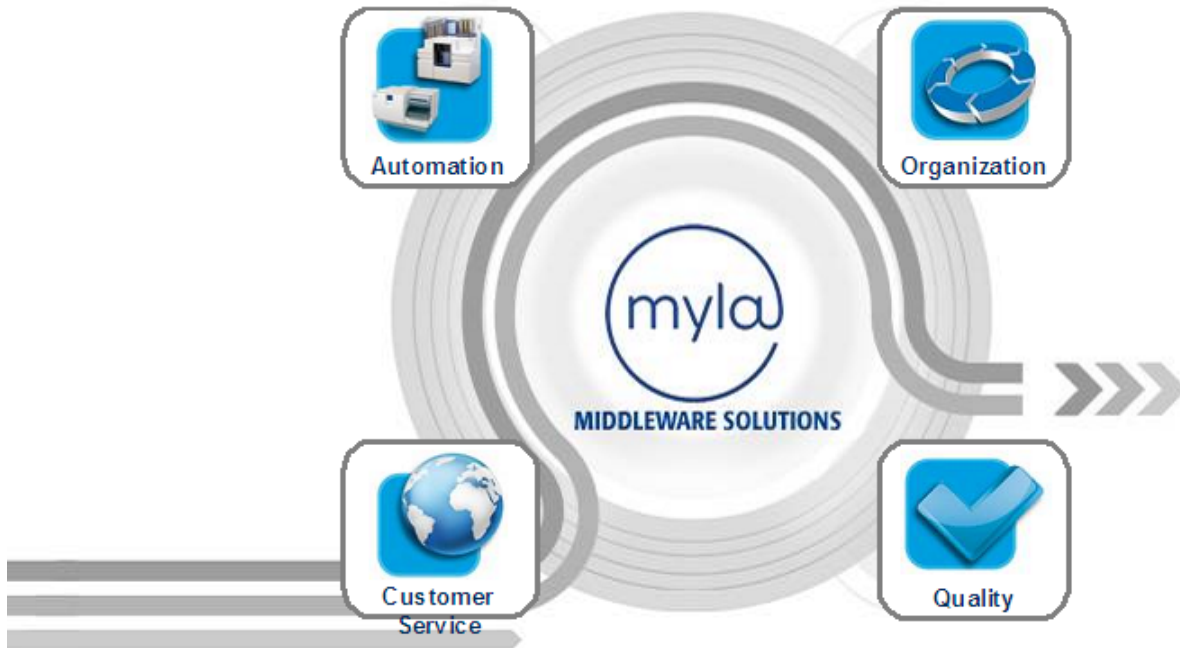
Le Groupe offre une gamme étendue de milieux de culture (plus de 100 références disponibles sous différentes formes : boîtes de Petri, tubes, flacons). La Société, qui compte plus de 45 ans d'expérience dans le domaine de la fabrication industrielle de milieux de culture, est le leader européen dans la fabrication de milieux de culture prêts à l'emploi (PPM), conventionnels ou chromogéniques.

Dans ce secteur, la Société concentre ses efforts de développement sur la gamme ChromID™ de milieux chromogéniques, produits demandant un savoir-faire spécialisé. Grâce à l'introduction de substrats chromogéniques, ces milieux associent l'isolement et l'identification simultanée des micro-organismes cibles, ce qui permet de raccourcir le temps de rendu du résultat. La Société développe en particulier une gamme de milieux de culture destinée à dépister les patients porteurs de bactéries multi-résistantes pour réduire les infections nosocomiales par la mise en place de mesures d'isolement et d'hygiène. Dans ce cadre, la Société a successivement commercialisé les milieux ChromID™ MRSA, pour dépister la bactérie *Staphylococcus aureus* résistante à la méthicilline (2005), ChromID™ ESBL, pour la détection des entérobactéries productrices de beta lactamase à spectre étendu (2007) et ChromID™ VRE, pour la détection des entérocoques résistants à la vancomycine (2007). La commercialisation de ces trois milieux s'inscrit dans la stratégie de la Société de s'engager dans la lutte contre les infections liées aux soins. ChromID™ MRSA et chromID™ VRE ont reçu l'agrément de la FDA, ce qui a permis d'en étendre la commercialisation aux Etats-Unis.

Dans le domaine des applications industrielles, la Société développe et commercialise également différents milieux spécifiques (dont ceux de la gamme chromID™) pour la culture, la détection et le dénombrement des micro-organismes dans les produits alimentaires et les prélèvements environnementaux. Elle développe aussi des solutions analytiques innovantes pour le contrôle microbiologique dans l'industrie biopharmaceutique. Dans ce domaine, elle a notamment lancé en 2010 BioBall® Plant Isolate, un produit unique destiné au contrôle de fertilité des milieux de culture en utilisant les propres souches microbiennes du client. Un autre dispositif innovant LockSure®, permet de verrouiller les boîtes prélevées dans l'environnement de production et de les acheminer au laboratoire sans aucun risque d'ouverture.

Solutions automatisées de diagnostic *in vitro*

Microbiologie



Automatisation complète du laboratoire de Microbiologie (FMLA™)

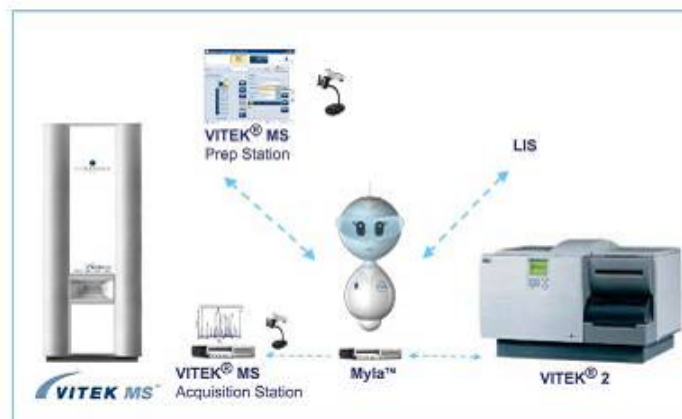


BacT/ALERT®



Cartes VITEK® 2

VITEK® 2



VITEK®MS

Immunoessais



VIDAS® et mini VIDAS®



Barrette et cône VIDAS®

Biologie Moléculaire



NucliSENS® easyMAG®



Réactifs d'extraction

Consommables (navette et peigne)

Applications Industrielles



TEMPO®



Carte TEMPO®

Identification des bactéries et antibiogramme manuels : gammes API® et ATB™

La Société commercialise les galeries API®, reconnues comme la référence au plan mondial pour l'identification des bactéries. Elle commercialise 16 galeries API® couvrant la quasi-totalité des genres bactériens les plus courants (environ 800 bactéries et levures). La base de données API® constitue la référence pour l'interprétation des galeries d'identification. Elle est disponible sur internet (APIWEB™).

Elle propose également sous la marque ATB™ 10 galeries aux normes EUCAST (European Committee on Antimicrobial Susceptibility Testing) et CSLI permettant de réaliser l'antibiogramme manuel des bactéries.

A partir de ses gammes API® et ATB™, la Société a adapté l'ATB New, instrument semi-automatisé destiné aux pays émergents. Ce système comprend des galeries d'identification et d'antibiogramme, ainsi qu'un logiciel pour l'analyse des résultats.

La gamme API® est également utilisée par les clients industriels des domaines agro-alimentaire ou biopharmaceutique pour identifier les agents pathogènes éventuellement présents dans les produits ou dans l'environnement de production.

Mesure manuelle de la concentration minimale inhibitrice (CMI) d'un antibiotique : la gamme Etest®

Etest® est une technique de diffusion en milieu gélosé permettant de mesurer la concentration minimale inhibitrice (CMI) d'un antibiotique. Etest® est utile pour guider l'antibiothérapie en mesurant la sensibilité des germes aux antibiotiques et en détectant les mécanismes de résistance. Cette technique est parfaitement adaptée aux bactéries rares ou à croissance difficile, et complète avantageusement l'offre VITEK® en permettant de tester la sensibilité d'un antibiotique nouvellement sorti avant qu'il soit intégré dans les cartes VITEK®, de rajouter un test pour un antibiotique particulier pour lequel une information plus fine est nécessaire, etc.

Identification des bactéries et antibiogramme automatisés : la gamme VITEK®

En sus des produits manuels et semi-automatisés présentés ci-dessus, le Groupe occupe une position de leader en matière de produits d'identification et d'antibiogramme automatisés avec son offre VITEK®.

Lancé en 1997, l'automate VITEK® 2, deuxième génération de la gamme VITEK®, permet des résultats plus rapides d'identification et d'antibiogramme, grâce à un consommable original et miniaturisé, la carte VITEK®, qui se décline de façon très large. Pionnier dans les systèmes experts pour l'interprétation des résistances, bioMérieux a intégré, dans son système VITEK® 2, l'Advanced Expert System (AES™), qui fait référence dans son domaine.

La Société a lancé ultérieurement :

- en 2004, VITEK® 2 Compact : cet instrument est équipé d'un nouveau mode de lecture colorimétrique et de nouveaux systèmes-experts ; de taille plus réduite, il s'adresse à des laboratoires de petite et moyenne taille effectuant entre 30 et 60 tests par jour ;
- en 2007, VITEK® 2 Compact 15, pour les laboratoires effectuant de 15 à 30 tests par jour ;
- en 2008, deux évolutions des logiciels d'exploitation, pour l'intégration de nouveaux antibiotiques et la mise à jour plus rapide des standards d'interprétation réglementaires, ainsi que de l'utilisation de la nouvelle carte ANC pour l'identification des microorganismes anaérobies et des corynébactéries ;
- en 2009, VILINK™, une solution informatique permettant aux utilisateurs de VITEK® 2 de bénéficier d'interventions à distance pour la résolution d'incidents et d'opérations de maintenance, grâce à une connexion rapide et sécurisée, et VITEK® 2 PC 4.02, logiciel intégrant les normes européennes de sensibilité des microorganismes aux antibiotiques (EUCAST) ;
- en 2010, 2 nouveaux logiciels VITEK® 2 PC 5.01 et VITEK® 2 PC 5.02, qui permettent à la fois de délivrer des résultats plus rapides et plus complets, et d'optimiser la productivité des laboratoires de microbiologie.

L'offre VITEK[®] 2, AES[™] et Etest[®] permet de répondre à la demande des cliniciens en les aidant dans leur prescription antibiotique. Parallèlement, le logiciel de suivi épidémiologique VigiGuard[™] permet d'étudier et de suivre l'évolution des résistances au niveau de chaque service clinique, et d'adapter les protocoles d'antibiothérapie à l'écologie microbienne.

La gamme VITEK[®] est également utilisée par les clients industriels des domaines agro-alimentaires ou biopharmaceutiques confrontés à la nécessité d'identifier d'éventuels agents pathogènes présents dans les produits ou dans l'environnement de production.

Hémoculture : la gamme BacT/ALERT[®]

L'automate BacT/ALERT[®] 3D permet la détection rapide et automatique des hémocultures positives afin de diagnostiquer les épisodes septiques ou les septicémies. En outre, le BacT/ALERT[®] 3D permet également la détection des cultures positives à Mycobactéries, grâce à des milieux spécifiques, pour le diagnostic, entre autre, de la tuberculose pulmonaire. La flexibilité, la facilité d'utilisation et la modularité du BacT/ALERT[®] 3D permettent aux laboratoires de toute taille d'associer les hémocultures et la culture des mycobactéries sur un même instrument. L'utilisation de flacons plastiques incassables contribue à améliorer la sécurité des personnels de santé.

Pour les applications industrielles, 2010 a vu la commercialisation de BacT/ALERT[®] 3D Dual-T : premier système entièrement automatisé pour le contrôle de stérilité d'échantillons pharmaceutiques incubés à deux températures différentes.

Full Microbiology Lab Automation[™] (FMLA)

bioMérieux a introduit le concept d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie en 2008, avec pour objectif, de fournir aux cliniciens des résultats encore plus rapides, plus standardisés, pour une qualité de service optimale. Au-delà de son offre « traditionnelle » de systèmes automatisés de microbiologie, la Société s'est dotée de 3 nouvelles plateformes :

- PREVI[™] Isola, ensemenceur automatique de boîtes de Petri (en partenariat avec la société australienne Labtech),
- PREVI[™] Color Gram, système de coloration automatisé de GRAM (accord de distribution avec Wescor, société du groupe ELITech),
- UF-1000i/500i, système automatisé de screening urinaire basé sur la cytométrie de flux par fluorescence (accord de distribution avec la société japonaise Sysmex).

Myla[™] nouvelle solution informatique pour le laboratoire de microbiologie

En complément à l'automatisation, bioMérieux a présenté, en 2010, lors du 110^{ème} congrès de la Société Américaine de Microbiologie (ASM), Myla[™], un nouveau middleware permettant d'améliorer la connectivité, les flux de laboratoire et la gestion des informations. Cette solution consolide et gère les données du laboratoire de microbiologie provenant de différentes sources. Elle permet d'améliorer significativement l'efficacité opérationnelle du laboratoire et de rendre l'information la plus utile aux cliniciens facilement disponible pour une prise de décision accélérée.

Myla[™] propose notamment :

- une connectivité entre les systèmes de bioMérieux, les autres instruments, le système d'information du laboratoire et, à l'avenir, les autres systèmes d'information de l'hôpital. Myla[™] permet également un rendu accéléré des résultats grâce au recueil, à la consolidation et à la transmission en temps réel de résultats pertinents des tests cliniques ;
- un meilleur flux d'informations entre les systèmes automatisés afin d'éviter les saisies redondantes, de gagner du temps et de limiter les risques d'erreurs. Le logiciel envoie également des alertes en temps réel afin de mettre rapidement en place des mesures spécifiques de prévention et de contrôle ;

- une meilleure vue d'ensemble pour gérer les flux du laboratoire. Les responsables de laboratoire peuvent personnaliser leur tableau de bord et rentrer des informations telles que les indicateurs de qualité et de flux de travail, dans l'optique d'une amélioration continue. Myla™ est utilisable via un navigateur web, ce qui simplifie le déploiement du logiciel et l'accès à l'information à distance.

Spectrométrie de masse MALDI-TOF

La spectrométrie de masse est une technique utilisée pour identifier et déterminer la structure chimique d'un grand nombre de molécules simultanément, en analysant la masse et la charge de leurs ions. Les « signatures » moléculaires obtenues peuvent être utilisées pour l'identification rapide de bactéries de colonies isolées. Cette technique d'identification bactérienne convient, en particulier, aux laboratoires traitant de gros volumes d'échantillons, qui peuvent obtenir des résultats rapidement et à un coût attractif. En revanche, elle ne permet pas de réaliser des tests de sensibilité aux antibiotiques. Aux Etats-Unis, la FDA a indiqué que cette technologie nécessiterait un enregistrement 510(k) pour être utilisée à des fins commerciales dans les laboratoires de microbiologie.

Faisant suite à l'accord signé en mai 2010 avec la société japonaise Shimadzu, bioMérieux a débuté, au 4^{ème} trimestre 2010, la distribution du spectromètre de masse de cette société, pour l'identification bactérienne dans les laboratoires de microbiologie.

En collaboration avec Shimadzu et sa filiale, Kratos Analytical, bioMérieux adaptera la technologie de spectrométrie de masse linéaire MALDI-TOF de cette société pour qu'elle s'intègre parfaitement aux flux de travail des laboratoires et aux tests d'antibiogramme sur VITEK®. bioMérieux entend commercialiser cette nouvelle solution avec la banque de données acquise de la société allemande AnagnosTec. La version marquée CE sera lancée en 2011.

Dénombrement des micro-organismes (indicateurs de qualité) : TEMPO®

En 2005, la Société a commercialisé TEMPO®, le premier système automatisé de contrôle microbiologique conçu spécifiquement pour les applications industrielles. TEMPO® est un système de dénombrement de la flore bactérienne éventuellement présente dans l'alimentation. Ce système est destiné aux laboratoires de contrôle des groupes agroalimentaires, ainsi qu'aux laboratoires industriels indépendants. TEMPO® permet de contrôler des produits alimentaires très variés.

En 2006, la Société a complété son menu avec la commercialisation de TEMPO® EB, pour le dénombrement des entérobactéries et, en 2008 et 2009, le menu TEMPO® s'est enrichi avec le lancement de 3 nouveaux paramètres : TEMPO® YM, TEMPO® STA et TEMPO® LAB, pour le dénombrement respectivement des levures et moisissures, des staphylocoques (*S. aureus*) et des bactéries lactiques dans les produits alimentaires.

En 2008, le logiciel TANGO™ a été commercialisé pour permettre, par une connexion unique, l'échange d'informations entre les plateformes VIDAS®, TEMPO® et le système informatique des laboratoires industriels, assurant ainsi la traçabilité des analyses, de l'échantillon initial au résultat final communiqué à l'unité de production.

La plupart des tests TEMPO® ont été validés par des organismes officiels tels que l'AFNOR Certification, selon les normes ISO, ou l'AOC International.

B) IMMUNOESSAIS

Cette technologie permet, à partir d'une réaction antigène-anticorps, la détection d'agents infectieux (bactéries, virus, parasites) et le dosage de biomarqueurs spécifiques de pathologies variées (métaboliques, hormonales, infectieuses..).

La gamme VIDAS®

VIDAS® est un instrument multiparamétrique utilisant la technologie ELFA (Enzyme Linked Fluorescent Assay) et basé sur un concept de test unitaire. Le système peut réaliser automatiquement toutes les étapes des analyses biologiques et ainsi détecter et/ou quantifier (i) des antigènes ou toxines, témoins d'infection virale ou bactérienne, (ii) des anticorps mesurant la réponse immunitaire à une infection et (iii) différents marqueurs de pathologies comme le cancer, les maladies métaboliques ou les dysfonctionnements hormonaux. Les analyses peuvent être lancées en série ou de manière individualisée et il est possible de réaliser jusqu'à 50 tests par heure. VIDAS® existe en version compacte, le mini VIDAS®.

Lancée en 1991, la gamme de produits VIDAS® a rencontré un véritable succès. Elle est reconnue pour sa qualité et sa fiabilité. Dans une analyse⁽⁴⁾ réalisée par l'Association des Pathologistes Américains sur les automates d'immunologie, la gamme VIDAS® apparaît comme la première base installée au monde de systèmes d'immuno-analyses de laboratoires. 28 000 systèmes environ sont installés au 31 décembre 2010 (y compris mini VIDAS®). Il est, en outre, bien adapté aux besoins des pays émergents.

Le menu VIDAS® comprend 93 paramètres dans le domaine clinique couvrant une large gamme de pathologies humaines. Par exemple, les tests VIH Duo Ultra et Quick, lancés en 2004, sont des tests prêts à l'emploi et automatisés pour la détection des infections VIH : ils détectent à la fois des antigènes et des anticorps, permettant de réduire la fenêtre diagnostique (délai entre la contamination et le moment où le virus ou les anticorps peuvent être mis en évidence). De même, le test VIDAS® C. difficile Toxin A&B⁽⁵⁾, lancé en 2007, permet, grâce à un résultat en 75 minutes seulement (contre 24 à 48 heures pour la méthode de référence), une prise de décision médicale et des mesures d'isolement des patients plus rapides, afin d'éviter toute transmission.

La Société positionne la gamme VIDAS® sur les tests à forte valeur médicale. Après la commercialisation des tests VIDAS® D-Dimer Exclusion™ pour l'exclusion du diagnostic de la thrombose veineuse profonde et de l'embolie pulmonaire et VIDAS® Troponin I Ultra, pour le diagnostic du syndrome coronarien aigu, la Société a commercialisé en 2007 les tests VIDAS® B.R.A.H.M.S. PCT et VIDAS® NT-proBNP.

- Le test VIDAS® B.R.A.H.M.S. PCT est un test de mesure de la procalcitonine (PCT), marqueur d'infection bactérienne. L'évolution des infections bactériennes sévères étant conditionnée par la précocité du traitement, la procalcitonine représente une aide précieuse, dans les services d'urgence pour une décision médicale rapide, mais également en service de réanimation où le sepsis constitue une cause majeure de mortalité. Il est agréé par la FDA américaine depuis 2007.
- Le test VIDAS® NT-proBNP est un marqueur quantitatif de la fonction cardiaque. Il fournit des éléments de diagnostic objectifs utiles au diagnostic différentiel de l'insuffisance cardiaque (maladies respiratoires ou embolies pulmonaires, par exemple). Il a reçu l'agrément de la FDA américaine en 2008.

En 2009, la Société a lancé VIDAS® EBV, destiné à la détection du virus d'Epstein-Barr (EBV), responsable de 80 % des cas de mononucléose infectieuse (MNI). Conçu par la recherche et développement de bioMérieux à partir d'une technologie propriétaire, ce test est particulièrement utile du fait de la non spécificité des symptômes de la MNI (similarité avec, notamment l'angine à streptocoques, la toxoplasmose, la rubéole, etc.). Un diagnostic de MNI permet d'éviter la prescription inappropriée d'antibiotiques.

En 2010, bioMérieux a ajouté 2 paramètres à la gamme VIDAS® : VIDAS® Lyme IgM et VIDAS® Lyme IgG, pour le diagnostic de la maladie de Lyme, infection d'origine bactérienne transmise par les tiques. Cette nouvelle génération de tests est un outil précieux pour le clinicien : elle permet de confirmer le diagnostic parfois difficile du fait de la non spécificité des signes cliniques et de dater l'infection. En outre, bioMérieux a signé 2 accords pour le développement de tests VIDAS® à partir de biomarqueurs innovants, galectin-3 et hsCRP (cf. § 5.1.5).

Dans les applications industrielles, le menu de VIDAS® est composé de 15 tests pour la détection des agents pathogènes. En 2008, la Société a lancé le réactif VIDAS® UP, pour la détection d'*Escherichia coli* (*E. coli*) O157 (incluant H7), bactérie responsable de nombreuses intoxications alimentaires, pouvant dans certains cas entraîner la mort. Cette solution innovante, issue de la collaboration avec la société Hyglos GmbH, fait appel à une technologie basée sur la protéine recombinante de bactériophage. La société Hyglos a reçu le « Food Safety Innovation Award 2010 » pour cette technologie très innovante.

⁽⁴⁾ College of American Pathologists : automated immunoassay analyzers (juin 2009)

⁽⁵⁾ *Clostridium difficile* est une bactérie responsable d'épidémies nosocomiales mortelles au Canada, aux Etats-Unis et, plus récemment, en Europe.

Tests d'immunoessais en microplaques

Les microplaques sont utilisées principalement dans les centres de transfusion sanguine, pour tester les dons du sang, et par de grands laboratoires, pour des analyses spécifiques comme les tests de confirmation de positivité VIH. bioMérieux commercialise deux lecteurs (DA VINCI® et une version plus compacte, DA VINCI® QUATTRO™). Toutefois, les microplaques sont des réactifs ouverts pouvant être utilisés sur d'autres lecteurs. Leur commercialisation est mondiale, à l'exception du marché nord-américain.

Tests rapides

Les tests rapides sont des tests manuels basés sur des réactions antigènes-anticorps. Le faible coût et la simplicité d'utilisation de ces tests les rendent particulièrement adaptés aux utilisateurs ne disposant pas d'une infrastructure de laboratoires (pays émergents, programmes de dépistage de masse financés par les gouvernements ou les organisations non-gouvernementales. Cette gamme constitue également une solution de diagnostic rapide, proche des patients (services d'urgence, cabinets médicaux, dispensaires ...).

bioMérieux a signé, début 2008, un partenariat avec la société nord-américaine Quidel, lui conférant la distribution sous son nom des tests de diagnostic rapide QuickVue® de Quidel en dehors des Etats-Unis, du Japon et de la Scandinavie.

En 2010, bioMérieux a acquis la société Meikang Biotech (renommée bioMérieux Shanghai Biotech), un fabricant de tests rapides basé à Shanghai. Cette acquisition renforce la position de bioMérieux sur les marchés du diagnostic au chevet du patient (POC - Point of Care) et des tests rapides, dans les pays émergents et développés (cf. § 5.1.5).

C) BIOLOGIE MOLECULAIRE

Cette technologie est basée sur la détection de séquences génétiques d'ADN ou d'ARN caractéristiques d'une bactérie, d'un virus, d'une protéine ou d'une cellule. Elle est réalisée en trois étapes : l'extraction des séquences génétiques, l'amplification (ou multiplication) du nombre de séquences et enfin leur détection. Les développements de la Société en biologie moléculaire sont basés à la fois sur des technologies propriétaires et sur des partenariats (recherche, distribution, ...).

La gamme d'extraction

Pour l'extraction d'ADN et d'ARN, les produits de la Société utilisent la technologie BOOM®, établie comme méthode préférentielle pour tous les tests de biologie moléculaire. Cette gamme offre à la fois une solution semi-manuelle, NucliSENS® miniMAG®, et un système automatisé, NucliSENS® easyMAG®. La société Frost & Sullivan avait décerné au système NucliSENS® easyMAG® son prix de l'Innovation Technologique de l'Année 2006.

Les gammes d'amplification et de détection

NASBA™ est une technologie d'amplification. Comparée à la technologie d'amplification PCR, la technologie NASBA™ présente la caractéristique de cibler l'ARN (et subsidiairement l'ADN) et de permettre le processus d'amplification à température constante, en utilisant des équipements moins complexes. La Société a intégré en une seule réaction les processus d'amplification et de détection avec la technologie « NASBA™ real time ».

L'amplification et la détection de cibles moléculaires en temps réel sont réalisées sur la plateforme NucliSENS EasyQ®. Ce système permet d'analyser simultanément jusqu'à 48 échantillons, avec un temps de manipulation de moins de 90 minutes. Cette plateforme est appréciée pour sa flexibilité. La Société dispose d'un test de mesure de la charge virale VIH, NucliSENS EasyQ® HIV-1 v2.0, qui peut être utilisé avec le Dry Blood Spot, première technique de collecte sur papier buvard à être marquée CE et rendant possible le dépistage dans les zones reculées. En particulier, la Société a annoncé que la fourniture des réactifs VIH quantitatifs dans le cadre du contrat avec le « National Health Laboratory Services » d'Afrique du Sud, a pris fin à compter du 3^{ème} trimestre 2010.

En 2009 et 2010, la Société a lancé NucliSENS EasyQ[®] MRSA (marqué CE) pour le dépistage rapide des patients porteurs de MRSA et NucliSens EasyQ[®] KPC (uniquement pour des applications de recherche), pour la détection du mécanisme de résistance Carbapenemase de la bactérie *Klebsiella pneumoniae*, à l'origine de sa résistance à de nombreux antibiotiques. Ces tests complètent l'offre de bioMérieux dans la lutte contre les infections nosocomiales et les résistances bactériennes.

Acquisitions et partenariats en biologie moléculaire

- En 2010, bioMérieux et la société suisse Biocartis ont signé un accord stratégique pour le co-développement de tests dédiés au système de biologie moléculaire entièrement intégré de Biocartis. Les deux sociétés distribueront conjointement cette nouvelle plateforme de diagnostic à partir de 2012. L'accord confère à bioMérieux l'exclusivité mondiale du développement et de la commercialisation de tests microbiologiques sur la plateforme. bioMérieux aura également accès à ce système pour certains tests d'oncologie et de théranostic. En outre, bioMérieux est entrée au capital de Biocartis et dispose d'un siège au Conseil d'administration.
- En 2010, bioMérieux et la société américaine Idaho Technology ont signé un accord pour développer une plateforme de biologie moléculaire dans le domaine des applications industrielles.
- En 2010, bioMérieux a signé avec la société Knome un accord pour le développement d'une nouvelle génération de solutions informatiques de diagnostic *in vitro* utilisant le séquençage de l'ADN.
- La Société s'est renforcée en oncologie et théranostic avec l'acquisition, en septembre 2008, de la société AviaradX, rebaptisée bioThéranostics (cf. § 5.1.5).
- bioMérieux et AdvanDx ont signé en mai 2007 un accord autorisant bioMérieux à distribuer les tests de diagnostic PNA FISH[™] (Peptide Nucleic Acid Fluorescence In Situ Hybridization) d'AdvanDx aux Etats-Unis.
- En septembre 2006, bioMérieux a acquis la société de biologie moléculaire Bacterial Barcodes Inc (cf. § 5.1.5).
- La Société est aussi le distributeur exclusif, sur certains territoires, des réactifs manuels de biologie moléculaire de la société Gen-Probe, notamment de ses tests de détection des mycobactéries (dont l'agent de la tuberculose).

6.1.3.3 Autres produits du Groupe

Le Groupe conserve par ailleurs son activité mature en chimie clinique, marché de « commodités » où la Société ne considère pas disposer des facteurs clés de succès, mais qui ne requiert plus d'investissements significatifs et demeure rentable.

6.1.3.4 Nouveaux produits / services

La Société entend commercialiser :

- 6 nouvelles plateformes d'ici 2013 :
 - en 2011, la plateforme VITEK[®] MS (cf. § 6.1.3.2),
 - en 2012 un nouvel automate VIDAS[®] et la plateforme de biologie moléculaire Biocartis (cf. § 6.1.3.2),
 - en 2013 un nouvel automate d'hémoculture, un incubateur automatisé et une solution pour le Point-Of-Care hospitalier.
- De nouveaux réactifs, notamment à forte valeur médicale.
- De nouveaux services (cf. § 6.1.3.1).

6.1.4 SYSTEMES QUALITE ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES

6.1.4.1 Systèmes assurance qualité, systèmes de vigilance et audits

La Société porte une attention particulière au respect des normes de qualité et aux questions réglementaires. Elle a mis en place une Direction (Système de Management de la Qualité), chargée de la Qualité des Produits et des Affaires Réglementaires ainsi que de l'Assurance Qualité. Cette Direction, dont l'activité est étayée en Annexe 1 dans le rapport du Président, est relayée par un service Assurance Qualité dans chaque site de production et de distribution.

Les filiales de distribution sont, pour la plupart, certifiées ISO 9001 et les plus récentes ont engagé une démarche pour obtenir cette certification.

Tous les sites de fabrication du Groupe qui exportent leurs produits, sont certifiés conformes aux normes ISO 13485, considérées comme le référentiel qualité pour ce type d'activité. Cette certification est obtenue dans un cadre réglementaire par le recours à un organisme certificateur mandaté par les autorités, ou, lorsqu'un tel recours n'est pas requis, dans le cadre d'une démarche volontaire de la Société qui fait appel à un organisme certificateur indépendant.

En outre, le site de production de milieux de culture de bioMérieux situé à Craponne a reçu une attestation de conformité à la norme ISO 11133. Cette norme s'adresse à tous les laboratoires qui fabriquent des milieux de culture pour leur propre usage ou à des fins commerciales. Elle assure une plus grande fiabilité des résultats des analyses microbiologiques alimentaires en garantissant un niveau minimal de performances des milieux de culture. Il s'agit de la première norme en microbiologie alimentaire qui ne s'adresse pas uniquement aux laboratoires mais également aux fabricants.

6.1.4.2 Aspects réglementaires

Des réglementations spécifiques s'appliquent à chaque catégorie de produits : les produits destinés aux clients cliniques (laboratoires d'analyses médicales, privés et hospitaliers) et les produits destinés aux clients industriels (laboratoires et industries pharmaceutiques, cosmétiques et agroalimentaires).

Les dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*, destinés aux analyses médicales chez l'homme, sont soumis à des réglementations nationales ou communautaires (par exemple, Union européenne, Etats-Unis, Japon, Canada et Chine) qui leur sont spécifiques. Ces réglementations portent sur l'efficacité, les performances et la sécurité des dispositifs.

Les réactifs destinés aux clients industriels pour le contrôle microbiologique doivent respecter des normes en fonction de la nature des contrôles et des exigences spécifiques des clients (pharmacopée, normes type AFNOR, ISO, ...).

Les réglementations applicables à ce type de produits relèvent des réglementations applicables aux produits industriels et/ou de grande consommation et portent essentiellement sur la sécurité des produits.

6.1.4.3 Diagnostic clinique *in vitro*

Le diagnostic clinique *in vitro* est régi par les législations nationales ou communautaires. Les pays se divisent en deux groupes : les pays sans réglementation propre, mais qui très souvent s'appuient sur des réglementations existantes dans d'autres pays, et les pays avec réglementation.

Les cinq principales législations qui régissent l'activité de diagnostic *in vitro* sont les suivantes :

- directive 98/79/CE pour l'Union européenne,
- réglementation FDA pour les Etats-Unis (21 Code of Federal Regulation),
- "Pharmaceutical Affairs Law" pour le Japon,
- règlement sur les instruments médicaux pour le Canada,
- réglementation SFDA en Chine.

Toutes classent les dispositifs selon leur finalité et leur niveau de risque, et évoluent vers une complexité croissante. Sont distingués :

- les produits dits à faible risque (produits destinés au dosage de la glycémie, du cholestérol et aux analyses bactériologiques, ...),
- les produits dits à risque, concernant les analyses chez la femme enceinte (diagnostic de toxoplasmose, rubéole, cytomégalovirus) et quelques cas spécifiques selon les législations, comme le dosage de l'antigène prostatique (PSA),
- les produits considérés à haut risque (détection des marqueurs de l'infection VIH et des hépatites, réactifs pour la détermination des groupes sanguins).

Les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits diffèrent en fonction de la classification du risque produit.

Au sein de l'Union européenne, l'environnement réglementaire résulte de la directive 98/79/CE du 27 octobre 1998 qui s'applique à l'ensemble des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*. Cette directive a été transposée en droit français par l'ordonnance du 1^{er} mars 2001 complétée par le décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004, insérant les articles L. 5221-1 et suivants dans le Code de la santé publique et les arrêtés du 9 novembre 2004 du 25 février et du 1^{er} juillet 2005. La nouvelle réglementation européenne harmonise le marché du diagnostic *in vitro* en Europe, en standardisant les procédures de mise sur le marché par les fabricants de produits de diagnostic *in vitro*.

En fonction des classes de risques et des options proposées par la réglementation, le fabricant choisit la procédure appropriée. A ce jour, 95 % des produits du Groupe sont commercialisés sous la seule responsabilité du fabricant qui en évalue et en déclare la conformité (marquage CE). Il n'y a donc pas de délai administratif postérieurement à cette déclaration.

Pour les 5 % restants, à risque plus élevé, il est nécessaire d'obtenir des attestations de conformité préalablement à la mise sur le marché de ces produits. La Société a obtenu et renouvelé l'ensemble des attestations de marquage CE pour tous ses produits de diagnostic *in vitro* commercialisés actuellement dans l'Union européenne.

Pour les produits à risque moyen et élevé, le niveau d'intervention des autorités réglementaires est proportionnel au risque. Cette intervention peut aller de la certification du système qualité à l'examen du dossier produit (dossier de conception) jusqu'à la vérification de chacun des lots avant commercialisation. Généralement, le délai d'obtention des attestations réglementaires est inférieur à six mois.

Dans le cadre de cette procédure, la direction des affaires réglementaires constitue un dossier avant le lancement de tout nouveau produit. Ce dossier rassemble les éléments permettant de vérifier que le produit répond aux exigences imposées par la réglementation. Ce dossier est ensuite soumis à l'un des responsables Affaires Réglementaires du Groupe pour approbation. Le Comité de commercialisation vérifie que le dossier approuvé est disponible.

Aux Etats-Unis, le niveau d'intervention de la FDA est, de la même façon, proportionnel au risque. Certains produits de la gamme microbiologie (réactifs d'identification principalement) sont exemptés d'enregistrement et relèvent de la responsabilité du fabricant.

Les produits à risque moyen font l'objet d'un enregistrement 510(k) nécessitant un délai pouvant être supérieur à six mois. Les produits à haut risque, soit un nombre limité de produits, font l'objet d'une procédure PMA (Pre-market Approval) dont le délai d'enregistrement peut être, dans ce cas, de l'ordre de deux ans.

Au Japon, les produits nécessitent une procédure d'enregistrement dans des conditions comparables à celles des Etats-Unis.

Au Canada, à l'exception des produits considérés comme présentant le niveau de risque le plus faible, les produits doivent faire l'objet d'une licence délivrée par les autorités de santé (« Santé Canada »). L'obtention d'une licence est délivrée suite à l'approbation d'un dossier dont le contenu est fonction de la classe de risque à laquelle appartient le produit. Ces licences font l'objet d'un renouvellement annuel ; le délai d'obtention de ces licences peut varier de 2 à 12 mois en fonction de la classe du produit.

En Chine, les produits nécessitent une procédure d'enregistrement auprès de la SFDA. Ce processus peut s'avérer long et complexe. Il comprend les phases suivantes :

- Réalisation de tests de contrôle qualité sur 3 lots de réactifs par le « National Institute for the Control of Pharmaceutical and Biological Products ».
- Réalisation d'une étude des performances sur le territoire chinois.
- Revue administrative du dossier.
- Revue technique du dossier incluant des éléments relatifs à la production, la performance du produit, les tests de contrôle qualité, et le rapport de l'étude des performances réalisées sur le territoire chinois.

En 2010, la Société a obtenu l'enregistrement de 7 paramètres VIDAS® supplémentaires par la SFDA.

6.1.4.4 Vigilance

Les législations, avec parfois des modalités spécifiques à certains pays, imposent par ailleurs un système de vigilance qui oblige le fabricant et les utilisateurs à indiquer aux organismes de tutelle tout incident et risque d'incident pouvant entraîner des effets néfastes pour la santé des personnes.

Ce système prévoit une procédure de rappel des produits, dont la mise en œuvre repose sur la complète traçabilité des lots des produits concernés et de leur destination, ainsi que la mise en place d'actions correctives.

6.1.4.5 Audits

Il est procédé à des audits et à des inspections sur les sites de la Société par les autorités réglementaires (FDA, AFSSAPS), par des organismes agissant pour le compte de ces autorités réglementaires, ou par des organismes certificateurs utilisés par la Société dans le cadre de la démarche volontaire décrite ci-dessus, visant à certifier sa conformité aux normes ISO 9001 et ISO 13485. D'autres audits ou inspections sont conduits essentiellement par des clients, notamment dans le domaine des applications industrielles, qui veulent s'assurer de la conformité des produits et des procédés du Groupe aux normes en vigueur et à leurs propres exigences, et qui souhaitent obtenir des garanties de qualité de service.

La maîtrise des procédés de fabrication est assurée par la validation des méthodes de production et les contrôles en cours de production. Par ailleurs, chaque lot de produits finis n'est libéré qu'après contrôle de sa conformité aux spécifications définies pour le produit considéré.

Les inspections réglementaires conduites depuis 2007 sur les sites de production du Groupe, dans ses différents pays d'implantation, n'ont relevé aucun manquement significatif au respect des réglementations en vigueur, ou ont fait l'objet de plans d'actions qui ont permis de clore ces inspections.

Des inspections FDA ont eu lieu sur le site de Saint-Louis en décembre 2009 et sur les sites de Marcy l'Etoile et Craponne en novembre 2010. Elles n'ont pas donné lieu à des observations particulières.

6.1.4.6 Contrôle microbiologique dans l'industrie

Le système qualité de la Société s'applique aussi bien aux produits de diagnostic clinique qu'au contrôle microbiologique industriel.

Dans le domaine industriel, les réglementations applicables aux fabricants de produits de contrôle microbiologique industriel restent limitées aux aspects sécurité. Cependant, afin de répondre aux besoins de ses clients, la Société respecte les normes qui sont applicables aux clients (normes en fonction de l'utilisation des produits : pharmacopées, normes type AFNOR, ISO, ...). Les crises qui ont affecté le domaine agroalimentaire (*Listeria*, *Escherichia coli* O157, salmonelles, ...) ces dernières années pourraient conduire à l'adoption d'une réglementation plus sévère. Par ailleurs, aux Etats-Unis par exemple, les autorités peuvent être amenées à imposer des mesures supplémentaires de sécurité dans le cadre de la lutte contre le bioterrorisme.

6.1.4.7 Gestion et suivi des réclamations clients

Rôle et missions du Customer Complaint Management Center (CCMC)

La Société dispose d'un service en charge de la gestion et du suivi des réclamations clients. Le rôle du CCMC est de gérer l'aspect réglementation et conformité des réclamations clients, d'alimenter le flux interne d'informations sur celles-ci et dans certains cas, après évaluation, de gérer les actions de terrain correctives et de prévention pouvant inclure le cas échéant une communication aux autorités réglementaires.

Le CCMC a une vision précise de son activité par le biais de différents indicateurs (statistiques mensuelles sur le nombre de réclamations par produit, par pays, par type de problème identifié, sur le temps de résolution des réclamations, ...). Ces indicateurs sont communiqués mensuellement à la Direction Générale. Par ailleurs, des réunions (System Performance Review) sont tenues périodiquement avec le Marketing et les responsables Qualités des sites de production concernés.

Le CCMC est ainsi en mesure, via une analyse des risques, d'anticiper certains problèmes potentiels liés aux produits de la Société, et ainsi, de réduire le niveau des réclamations des clients.

Processus de traitement des réclamations

Il existe trois niveaux de traitement des réclamations.

La majorité des réclamations clients est traitée localement, dans les filiales et chez les distributeurs (premier niveau).

Environ 10 % de ces réclamations sont transférées au CCMC (second niveau), où elles sont prises en charge par une équipe spécialisée. Celle-ci mène l'enquête et consolide les résultats de ses investigations.

Enfin, il existe un troisième niveau, réservé à un nombre limité de réclamations : ce niveau nécessite une investigation profonde, remontant aux unités de production, parfois même aux équipes de R&D.

Communication

Le CCMC assure la transmission des informations concernant les réclamations techniques aux équipes des filiales et distributeurs, qui se chargent de contacter les clients concernés.

La collecte de ces informations, qui permet d'identifier l'origine des réclamations et d'améliorer la qualité des produits, est tout aussi importante que la résolution individuelle de chaque réclamation.

« Post Market Surveillance »

Le CCMC est également en charge de la procédure de Post Market Surveillance telle que décrite en Annexe 1 dans le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le Contrôle Interne.

6.2 PRINCIPAUX MARCHES

6.2.1 PRESENTATION DU MARCHE

Le marché du diagnostic *in vitro* s'intègre dans le secteur de la santé. C'est un marché distinct du marché pharmaceutique qui représente le domaine le plus important du secteur de la santé. Son environnement réglementaire, bien que devenant plus contraignant, reste plus souple que celui applicable aux produits pharmaceutiques, et sa base de clientèle est plus stable en raison notamment de l'importance des coûts d'acquisition engagés par les clients (dépenses d'investissements, de formation du personnel et de connexion des plateformes au système central de gestion des données du laboratoire). Le marché du diagnostic *in vitro* connaît également une évolution plus régulière de son chiffre d'affaires attribuable principalement à :

- la part prépondérante des ventes de réactifs dans le chiffre d'affaires des acteurs du diagnostic *in vitro* en raison du caractère "fermé" de la plupart des systèmes qui ne fonctionnent qu'avec les réactifs développés par les fabricants de ces systèmes (marché captif),
- la nécessité de proposer aux clients un menu étendu de réactifs par machine, ce qui conduit à une répartition de l'activité des sociétés de diagnostic *in vitro* sur un grand nombre de produits, à l'inverse des groupes pharmaceutiques souvent dépendants de « blockbusters »,
- l'évolution relativement régulière de la demande du marché du diagnostic, contrastant avec les ventes de médicaments, qui peuvent connaître de fortes variations, en raison, notamment, des modifications du contexte réglementaire et de la concurrence des génériques.

Depuis environ vingt ans, la plupart des techniques de diagnostic clinique sont également utilisées afin de contrôler la qualité microbiologique et la composition des produits alimentaires et biopharmaceutiques.

La ventilation du chiffre d'affaires de la Société par zone géographique et par technologie est présentée au § 9.1.

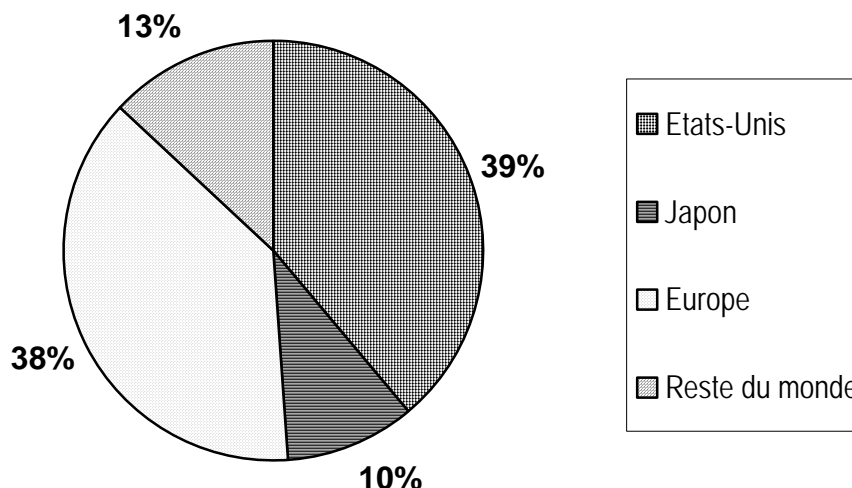
6.2.1.1 Taille du marché du diagnostic *in vitro* et son évolution récente

Le diagnostic *in vitro* est un marché mondial estimé en 2010 à environ 33 milliards d'euros (44 milliards de dollars US) pour les applications cliniques et environ 1,4 milliard d'euros (1,8 milliard de dollars US) pour le domaine industriel. Le marché mondial du diagnostic *in vitro* des applications cliniques et industrielles est concentré pour 85 % environ dans les pays développés (Amérique du Nord, Europe et Japon).

Le domaine clinique

Depuis la fin des années 90, le marché du diagnostic clinique *in vitro* connaît une période de croissance en raison d'une reconnaissance accrue du rôle du diagnostic dans le choix et le suivi des traitements, ainsi que dans la réduction des dépenses de santé, de l'émergence de nouveaux pathogènes, d'avancées technologiques importantes qui ouvrent de nouveaux champs d'application et de l'expansion géographique du marché. Ainsi, le marché du diagnostic clinique *in vitro*, qui représentait 6 milliards d'euros en 1980, a quintuplé depuis cette date.

Le graphique ci-dessous représente une estimation pour 2010 de la répartition géographique du marché du diagnostic *in vitro* clinique :



Source : Estimations internes, Clinica 2009

Le tableau ci-dessous présente une estimation pour 2010 de la répartition du marché du diagnostic *in vitro* clinique selon les pathologies, sur lesquels la Société a décidé d'axer son développement :

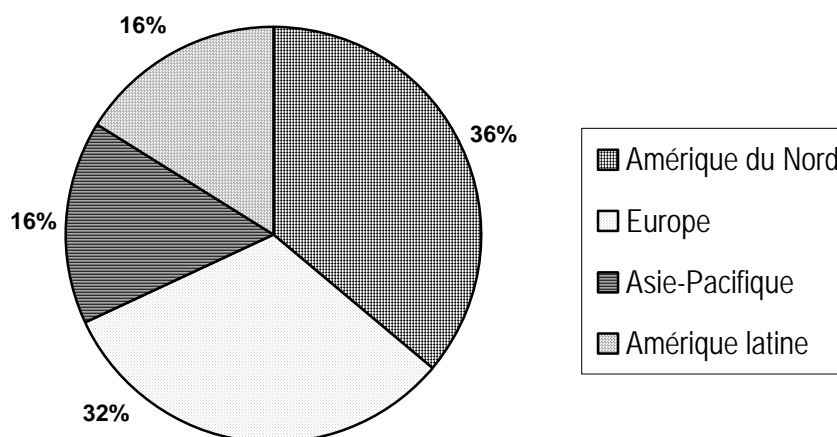
	2010 (en milliards d'euros)
Maladies infectieuses.....	8,4
Cancers.....	4,9
Pathologies cardio-vasculaires.....	2,8
Autres.....	17,3
TOTAL	33,4

Sources : Estimations bioMérieux basées sur la recherche financière, des analyses internes et des analyses de consultants indépendants

Le domaine industriel

Le marché industriel est un marché plus récent et plus fragmenté que le domaine clinique. Ses applications sont principalement destinées au contrôle de la qualité microbiologique des produits alimentaires, pharmaceutiques ou cosmétiques.

Le graphique ci-dessous représente la répartition géographique du marché des applications industrielles :



Estimations bioMérieux

6.2.1.2 Tendances du marché et perspectives de croissance

Plusieurs facteurs structurels expliquent la croissance du marché du diagnostic *in vitro* :

L'organisation des laboratoires

- La pénurie grandissante de main-d'œuvre qualifiée et le souci de standardiser les analyses conduisent à une automatisation croissante des laboratoires et à des besoins accrus en services (formation, maintenance, assistance à l'accréditation, optimisation de la productivité des laboratoires, ...).
- Le développement de la biologie moléculaire permet de nouveaux diagnostics (cf. § 6.1.3.2) et sa maîtrise conduit au développement de plateformes intégrées plus simples d'utilisation.
- La demande croissante, en milieu hospitalier, notamment dans les services d'urgence ou de soins intensifs, de solutions de diagnostic permettant de choisir plus rapidement le traitement des patients, se traduit par le développement des tests « au chevet du patient » (Point of Care, ou POC).

Les modes de vie

- Le vieillissement des populations entraîne une augmentation du nombre de maladies chroniques et de maladies liées à l'âge, telles que les maladies cardio-vasculaires, les maladies neurodégénératives ou les cancers, et, en conséquence, accroît le besoin de diagnostiquer ces maladies le plus rapidement possible afin de pouvoir les traiter plus efficacement.
- Les pathologies liées aux modes de vie et aux habitudes alimentaires (telles que l'obésité et les allergies alimentaires) sont de plus en plus nombreuses.

De nouveaux marchés

- La demande des pays émergents augmente considérablement (population grandissante, organisation des systèmes de santé, nouvelles infrastructures, élévation du niveau de vie, ...).
- La réforme de la santé aux Etats-Unis devrait conduire à donner une couverture médicale à 32 millions de personnes, qui ne bénéficiaient jusqu'à présent d'aucune assurance médicale.

L'émergence de nouveaux micro-organismes

- De nouveaux pathogènes apparaissent pour lesquels il faudra développer de nouveaux tests de diagnostic.
- Le développement des micro-organismes résistants aux antibiotiques (par exemple, la bactérie NDM-1) et aux antiviraux qui rend nécessaire une meilleure gestion de l'arsenal thérapeutique.
- La multiplication des infections liées aux soins, conduit à la nécessité de détecter les porteurs de bactéries multirésistantes avant qu'ils ne s'auto-contaminent ou qu'ils ne contaminent les autres patients.

La nécessité de réduire les dépenses de santé

- Le diagnostic, qui ne représente que 2 % environ des dépenses de santé, intervient dans la majorité des décisions thérapeutiques où il permet une meilleure prise en charge des patients et une optimisation des dépenses de santé.
- Les modes de remboursement des actes médicaux s'effectuent de plus en plus par pathologie et non plus par examen. Dans ce contexte, les hôpitaux supportent la charge du traitement et du suivi du patient, ce qui les incite à réaliser des tests de diagnostic pour choisir les traitements les plus adaptés et éviter, dans la mesure du possible, l'hospitalisation.

L'importance médicale du diagnostic *in vitro*

- Les progrès du savoir-faire médical permettent la découverte de nouveaux biomarqueurs innovants qui peuvent donner lieu au développement de tests IVD améliorant ainsi la prise en charge du patient.
- Le « théranostic » qui émerge, permet d'associer un choix thérapeutique individualisé à un test de diagnostic particulier.
- Les développements technologiques, notamment ceux portant sur les techniques d'analyse des protéines et des séquences génétiques, permettent d'étendre le champ d'application du diagnostic *in vitro* aux maladies cardiaques, aux cancers et aux maladies auto-immunes et neurodégénératives.

La demande croissante dans le domaine des applications industrielles

- Les obligations de contrôle de la qualité dans les industries agroalimentaires et bi-pharmaceutiques sont en augmentation.
- Les entreprises agroalimentaires et biopharmaceutiques souhaitent protéger leur marque et leur réputation.
- Les pays émergents souhaitent protéger leurs propres consommateurs et exporter leur propre production agroalimentaire.

A l'inverse, certains facteurs structurels peuvent affecter la croissance du marché :

- Le déficit chronique et le surendettement des systèmes de santé dans les pays développés entraînent la mise en place de mesures d'austérité (baisse des remboursements, réduction des investissements, optimisation de la gestion des stocks de réactifs, ...) et limitent la capacité des utilisateurs à développer leur consommation.
- Les difficultés économiques aux Etats-Unis se traduisent par la réduction du nombre de visites chez les médecins, en raison notamment du chômage persistant.

La Société estime néanmoins que le marché du diagnostic *in vitro* continuera de se développer à moyen terme.

Ces tendances sont présentées à titre purement indicatif et sont susceptibles de connaître de fortes variations. La croissance pourrait être beaucoup moins importante pour des raisons diverses, notamment celles mentionnées au § 4.1.

6.2.2 LES PRINCIPAUX ACTEURS

L'accroissement des coûts de R&D liés à l'innovation, le mouvement de consolidation des clients, le besoin de lignes de produits plus larges et la recherche de la taille critique ont conduit les acteurs du diagnostic *in vitro* à opérer une forte consolidation. En outre, l'attractivité du secteur s'est traduite par l'arrivée de plusieurs nouveaux entrants.

Ainsi, la société Siemens, déjà acteur majeur du marché du diagnostic *in vivo* (imagerie médicale) a pris la seconde place du marché du diagnostic *in vitro* suite à l'acquisition successive des sociétés DPC (2006), Bayer (2006) et Dade Behring (2007). De même, les sociétés Alere (anciennement Inverness) et Qiagen sont devenues d'importants acteurs de ce marché avec les acquisitions respectives de Biosite et de Digene en 2007.

Ce mouvement s'est poursuivi depuis. En 2010, le secteur a vu une dizaine de petites opérations de rapprochement, pour un total supérieur à 2 milliards de dollars. En 2011, la société Danaher a annoncé l'acquisition de la société Beckman Coulter pour un montant de 6,8 milliards de dollars.

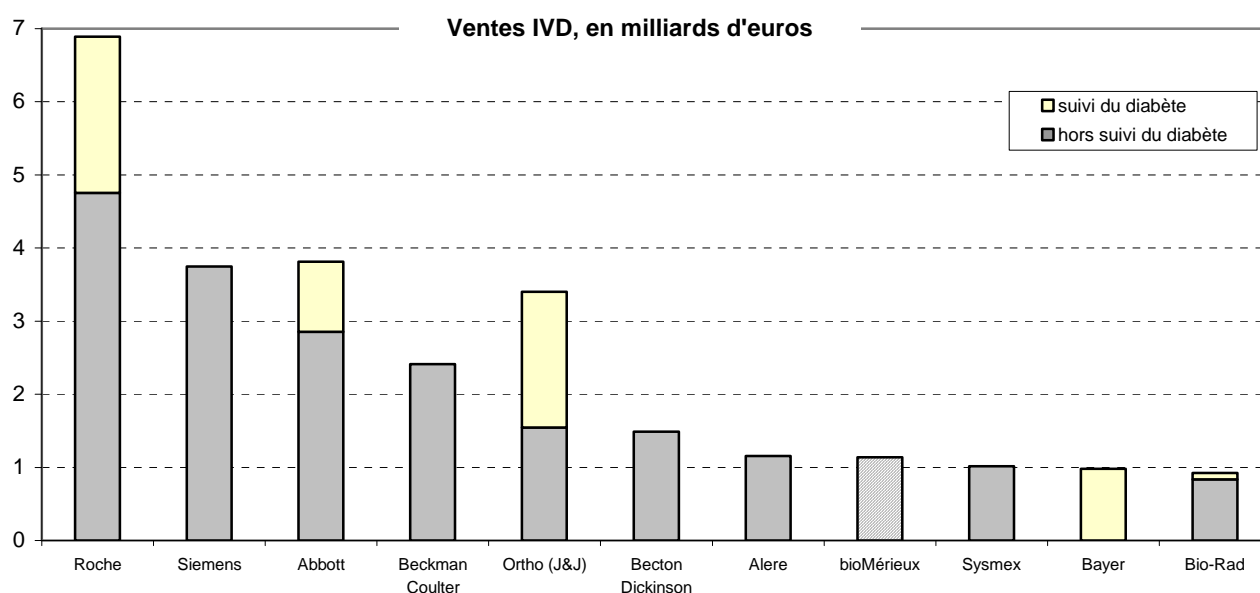
Cette évolution a entraîné un renforcement de l'intensité concurrentielle du secteur.

La Société estime que les dix premiers acteurs du marché du diagnostic *in vitro* réalisent aujourd'hui près de 80 % du marché mondial. Il s'agit soit de grands groupes pharmaceutiques ou diversifiés (Roche, Siemens, Abbott, Johnson & Johnson, Danaher⁽⁶⁾ et Becton-Dickinson), soit de sociétés spécialisées (bioMérieux, Alere (anciennement Inverness), Bio-Rad et Sysmex).

En outre, des sociétés comme Qiagen, issues des « Sciences de la vie » (Life Sciences), Thermo-Fisher (distributeur d'instruments et de fournitures pour laboratoires), et Alere (anciennement Inverness) (acteur majeur dans le domaine des tests rapides) progressent rapidement. La concurrence s'est aussi intensifiée, sur le marché de la microbiologie avec l'entrée de la société Bruker, spécialiste de la spectrométrie de masse.

Sur la base de son chiffre d'affaires de 2010, bioMérieux estime occuper la huitième position du marché du diagnostic *in vitro*. Cette position reflète le caractère relativement spécialisé de l'activité de la Société, qui n'est pas présente dans le domaine du diabète et très peu dans celui de la chimie clinique.

Dans le domaine clinique, le tableau ci-dessous a été réalisé sur la base des chiffres d'affaires 2010 des sociétés, en ne prenant en compte que les ventes réalisées dans le secteur du diagnostic *in vitro* incluant la cytométrie de flux (Becton Dickinson), et à l'exclusion de celles réalisées dans d'autres secteurs, notamment les « sciences de la vie » (Roche, Beckman Coulter et Bio-Rad), le pré-analytique (Becton Dickinson), le « Health Management » (Alere) et « new business » (Sysmex).



Source : comptes annuels des sociétés, recalés sur l'année civile 2010 le cas échéant

6.2.3 CLIENTS DU GROUPE

Dans le domaine clinique, l'organisation du secteur du diagnostic *in vitro* varie considérablement d'un pays à l'autre, en fonction de l'organisation du système de santé lui-même. Elle peut être essentiellement publique, essentiellement privée ou bien une combinaison des deux. Le Groupe commercialise ses produits principalement auprès des laboratoires d'analyses commerciaux et hospitaliers. La Société estime que ces deux types de clients représentent environ les deux tiers du marché du diagnostic *in vitro*, les laboratoires hospitaliers représentant à eux seuls environ la moitié du marché. Dans une moindre mesure, les clients du Groupe incluent les distributeurs, les centres de transfusion sanguine, le Point of Care (salles d'urgence des hôpitaux notamment) et les médecins (marché dénommé « Physician Office Laboratories » ou « POL »). Le Groupe ne vend pas de produits destinés aux patients eux-mêmes, cette base de clientèle nécessitant un réseau commercial trop important.

⁽⁶⁾ Sous réserve de la finalisation de l'acquisition de Beckman Coulter

La France, où le Groupe a réalisé 13 % de ses ventes en 2010, présente une organisation de santé mixte, associant des laboratoires privés et publics. Les laboratoires privés, qui ont représenté 54 % des ventes en 2010, procèdent généralement à des commandes, alors que les hôpitaux publics, qui ont totalisé 27 % des ventes de la Société, ont le plus souvent recours à des appels d'offres. Les clients industriels (15 % des ventes en 2010) passent également des commandes.

Aux Etats-Unis, premier marché du Groupe, les hôpitaux publics ou privés ont représenté 57 % des ventes en 2010 et les laboratoires commerciaux 15 %. Par ailleurs, 8 % des ventes ont été réalisées avec d'autres clients du domaine clinique, dont les POL. Les clients industriels ont représenté, quant à eux, 20 % des ventes.

Le marché se caractérise depuis plusieurs années par une tendance à la concentration des laboratoires d'analyses, aussi bien hospitaliers que commerciaux.

Le mouvement de consolidation évolue à des rythmes différents selon les pays. Ainsi, la consolidation des laboratoires d'analyses est déjà très avancée en Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, en Europe. En France, l'ordonnance Bachelot, publiée le 15 janvier 2010 et rendant notamment obligatoire l'accréditation des laboratoires d'analyses médicales, encourage leur regroupement et la constitution de plateaux techniques.

Cette consolidation, qui renforce le pouvoir de négociation des clients, accélère le développement de l'automatisation des laboratoires, en accroissant leur besoin de systèmes de plus grande cadence et leur capacité d'investissement. Alors qu'en microbiologie, l'offre de la Société inclut des systèmes de toute capacité, VIDAS[®], plateforme de petite cadence, n'est pas adapté aux tests de routine dans les grands laboratoires.

Dans le même temps, le besoin de tests décentralisés se développe de manière très importante. Ces tests, pour lesquels les résultats doivent être rapidement rendus, sont réalisés au chevet du patient, dans des situations d'urgence ou dans les unités de soins intensifs par exemple.

Dans le domaine industriel, les clients du Groupe sont, soit les laboratoires de contrôle des grands groupes industriels de l'agroalimentaire, de la pharmacie et de la cosmétique, soit les laboratoires indépendants auxquels certains de ces groupes sous-traitent leur contrôle qualité. Par ailleurs, avec le développement de la lutte contre les maladies nosocomiales, la Société commence à s'adresser aussi aux hôpitaux en tant que clients industriels dans le cadre de la mise en place de systèmes de désinfection et de contrôle. De la même façon, les centres de transfusion sanguine sont devenus des clients industriels dans le cadre du développement du contrôle de stérilité bactériologique des plaquettes sanguines.

Les dix premiers clients ont représenté moins de 10 % du chiffre d'affaires de la Société en 2010. Le premier client a représenté un peu plus de 2 % du chiffre d'affaires.

6.2.4 RESEAU COMMERCIAL

La Société commercialise ses produits dans environ 170 pays à travers un réseau de filiales internationales et de distributeurs. La Société a mis en place une direction commerciale Monde, afin d'optimiser l'efficacité de son réseau commercial et de favoriser les synergies entre ses équipes de ventes et marketing.

6.2.4.1 Un large réseau de filiales de distribution

La distribution des produits s'appuie principalement sur un réseau de 39 filiales de commercialisation qui consacrent leurs efforts à la vente, la promotion et la maintenance des produits du Groupe.

Les forces de vente et le marketing sont spécialisés par application : clinique et contrôle microbiologique industriel. Sur les marchés les plus développés et les plus matures tels que les Etats-Unis, la majorité des marchés européens et le Japon, les forces de vente du domaine clinique sont spécialisées par gamme de produits. De même, les forces de vente Industrie sont de plus en plus souvent spécialisées entre le secteur pharmaceutique et le secteur agro-alimentaire. A l'inverse, dans les marchés de taille inférieure, les forces de vente ne sont pas spécialisées. A fin décembre 2010, les équipes de vente, de marketing et de service clients étaient composées de 1 898 personnes équivalent temps plein (FTE) : 981 en Europe Moyen-Orient Afrique, 447 en Amérique du Nord, 297 en Asie-Pacifique, 173 en Amérique latine.

Chaque filiale définit ses objectifs en termes de part de marché et de rentabilité à court et moyen terme en fonction des orientations stratégiques déterminées au niveau du Groupe. Certaines filiales de commercialisation peuvent avoir recours, si les particularités de leur marché le justifient, à des sous-distributeurs locaux.

6.2.4.2 De nombreux distributeurs indépendants

Outre ses filiales, la Société dispose d'une présence forte sur tous les continents par le biais de distributeurs indépendants. Ces distributeurs sont notamment choisis en fonction de leur capacité à maintenir une forte notoriété commerciale des produits du Groupe, et à respecter les contraintes légales en matière de traçabilité et de service après-vente (personnel technique, formation, disponibilité des pièces détachées). Ils sont généralement des acteurs majeurs du domaine de la santé dans leur pays et sont le plus souvent exclusifs dans le domaine du diagnostic. La Société sélectionne en outre ses distributeurs en fonction de leur connaissance des acteurs locaux du marché de la santé et de leurs moyens matériels et humains. Elle s'assure également que ses distributeurs disposent d'une surface financière suffisante leur permettant de financer les instruments placés auprès des clients finaux. Au 31 décembre 2010, le réseau de distribution externe était composé d'environ 100 partenaires.

6.2.5 CONCURRENCE

6.2.5.1 Marché clinique

Sur le segment des maladies infectieuses, qui compte pour environ 25 % du marché du diagnostic *in vitro* et qui représente 85 % des ventes cliniques du Groupe, la Société est l'un des rares acteurs à disposer de toutes les technologies utilisées (microbiologie, immunoessais et biologie moléculaire). Elle se trouve donc en face de concurrents différents selon la technologie appliquée. Elle considère que la maîtrise de ces technologies complémentaires lui offre un avantage concurrentiel important.

- Dans le domaine de la microbiologie clinique, selon les estimations internes et celles d'un consultant majeur indépendant, spécialiste du diagnostic *in vitro*, la part de marché de la Société est d'environ 41 %, lui conférant la première place. Ce marché est estimé à 1,8 milliard d'euros, en croissance de 3 à 4 % par an. Les autres acteurs significatifs de ce marché sont Becton Dickinson, Thermo Fisher et Siemens.
- Dans les immunoessais, marché où les 10 premiers acteurs, à l'exception de Becton Dickinson, sont présents, les grands groupes pharmaceutiques et diversifiés (Abbott, Siemens, Roche, Johnson & Johnson) sont dominants. Des acteurs spécialisés comme Alere (anciennement Inverness), Beckman-Coulter (en cours d'acquisition par Danaher), Bio-Rad et DiaSorin s'inscrivent aussi parmi les compétiteurs les plus importants. Selon ses estimations internes, la Société arrive en neuvième position sur ce marché, avec environ 4 % du marché, et y occupe des niches à forte valeur ajoutée, notamment dans les laboratoires de taille petite et moyenne en Europe, sur certains tests à forte valeur médicale, et dans les pays émergents.
- En biologie moléculaire, le leader du marché est Roche. Les autres acteurs significatifs y sont Gen-Probe, Qiagen, Becton Dickinson, Novartis, Cepheid, Abbott et Siemens. bioMérieux détient environ 2 % de ce marché.

6.2.5.2 Marché industriel

Sur le marché industriel, la Société occupe une position de leader, suivie par 3M-Biotrace, et Merck-Millipore. Sa part du marché s'élève à 16 % environ en 2010. Ce marché en développement est, pour l'instant, très éclaté, malgré quelques rapprochements stratégiques ou technologiques (ex. : Merck et Millipore) et avec beaucoup de sociétés spécialisées sur des segments spécifiques. En mars 2011, Merck-Millipore a annoncé vouloir acquérir BioTest. Outre 3M-Biotrace et Merck-Millipore, les principaux concurrents sont les sociétés Thermo-Fisher, Becton-Dickinson, Neogen, AES-Chemunex, BioControl, BioTest, Celsis et Dupont (Qualicon).

6.3 DEGRE DE DEPENDANCE

Dépendance à l'égard de brevets et licences

Les licences dont la Société bénéficie et dont la perte pourrait avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires de la Société, sont listées ci-après :

- Licence PCT, concédée par B.R.A.H.M.S. AG et accompagnée de la fourniture de matières premières, pour développer et vendre des tests VIDAS[®] de détection de la procalcitonine en tant que marqueur d'infections bactériennes sévères (date d'échéance : 2013/2014).
- Licence NT-proBNP, concédée par Roche Diagnostics pour développer et vendre notamment des tests VIDAS[®] de détection de NT-proBNP, un marqueur de l'insuffisance cardiaque congestive et du syndrome coronarien aigu (brevets de base expirant entre 2013 et 2015).
- Licence HIV-O, concédée par Roche Diagnostics pour développer et vendre divers tests, dont des tests VIDAS[®], dans le domaine du SIDA (brevets expirant au plus tard en 2015 hors des Etats-Unis).
- Licence concédée par Spectral pour développer et commercialiser notamment le test VIDAS[®] Troponine I Ultra (brevets expirant en 2018).
- Licence des balises moléculaires accordée par PHRI Properties, Inc. pour développer et vendre les produits de la gamme NucliSENS EasyQ[®] (brevets expirant au plus tard en 2024).

Par ailleurs, la Société perçoit des produits de son portefeuille de brevets mentionné dans le § 11.5.3.

Autres dépendances

La Société est dépendante vis-à-vis de certains partenaires (cf. § 4.1.1.8), de certains cadres (cf. § 4.1.1.9), et de certains fournisseurs (cf. § 4.1.1.10).

6.4 SOURCES

Les sources ayant permis d'estimer le marché (sa taille, sa croissance et sa segmentation), ainsi que le positionnement concurrentiel de la Société, ont été mentionnées aux paragraphes correspondants.

Il n'existe pas de statistiques officielles sur le marché du diagnostic *in vitro*. La Société réalise donc des analyses en interne sur la base de rapports élaborés par des acteurs financiers, d'études effectuées par des consultants indépendants spécialisés et d'informations publiées par d'autres sociétés du secteur, ainsi que sur la base de la connaissance du marché par ses experts internes.

7 ORGANIGRAMME

7.1	GROUPE DONT FAIT PARTIE L'EMETTEUR	63
7.2	FILIALES DE L'EMETTEUR	65
7.2.1	Organigramme juridique du Groupe bioMérieux au 31 décembre 2010	65
7.2.2	Renseignements divers concernant les filiales et les prises de participation	66

7.1 GROUPE DONT FAIT PARTIE L'ÉMETTEUR

Historique de l'évolution du capital de la Société

A sa création en 1963, B-D Mérieux (ancienne dénomination de la Société) était détenue à hauteur de 49,95 % par l'Institut Mérieux, de 49,96 % par Becton-Dickinson France et de 0,09 % par d'autres actionnaires.

En 1968, Monsieur Alain Mérieux a acquis les actions détenues par l'Institut Mérieux dans B-D Mérieux, faisant passer sa participation dans B-D Mérieux à 49,96 %, rendant ainsi B-D Mérieux indépendante de l'Institut Mérieux.

En 1974, Monsieur Alain Mérieux a acquis auprès de Becton-Dickinson France 200 actions de la Société et, ainsi, la majorité du capital de B-D Mérieux. La même année, la Société a pris la dénomination de « bioMérieux SA ».

Le 31 mars 1987, bioMérieux a fusionné dans API SA, suite à l'acquisition de cette société. A l'issue de cette opération, API SA a repris la dénomination de bioMérieux SA.

Lors de l'Assemblée générale mixte du 28 décembre 1988, WENDEL Investissement (à cette date dénommée CGIP) s'est associée à la famille Mérieux dans bio-Participations, société holding indirecte de bioMérieux. WENDEL Investissement détenait près de 33 % du capital de bio-Participations et Mérieux Alliance (holding de la famille Mérieux) près de 67 %.

En 1994, Becton-Dickinson a cédé la totalité de sa participation dans le Groupe bioMérieux à bio-Participations.

En décembre 2000, le groupe bio-Participations, devenu bioMérieux Alliance le 25 février 1995 et le groupe Pierre Fabre ont fusionné. Mais cette fusion n'ayant pas répondu à leurs attentes, les deux groupes ont décidé de procéder à une "défusion" et ainsi de défaire les opérations de regroupement réalisées en 2000 et 2001.

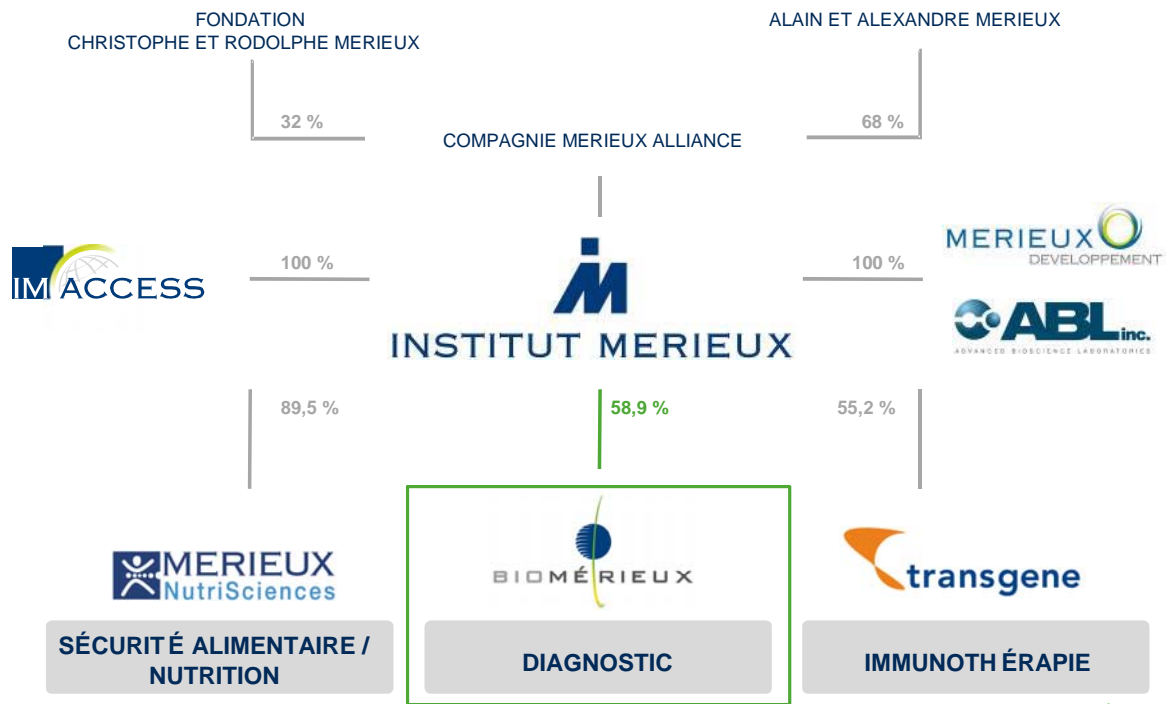
En 2003, la structure du Groupe détenu par Mérieux Alliance a été réorganisée afin de séparer les activités de diagnostic, propres à bioMérieux, et les activités d'immunothérapie, propres à Transgene.

En janvier 2004, le capital de la Société était principalement détenu par Mérieux Alliance à hauteur de 59,7 %, par WENDEL Investissement à hauteur de 34,5 % et par Groupe Industriel Marcel Dassault à hauteur de 5,1 %.

L'introduction en Bourse de la Société par admission de ses actions sur l'Eurolist d'Euronext Paris, intervenue le 6 juillet 2004, s'est effectuée par la mise sur le marché de la très grande majorité de la participation détenue par WENDEL Investissement dans la Société.

Institut Mérieux (nouveau nom de Mérieux Alliance depuis le 7 décembre 2009) détient par ailleurs :

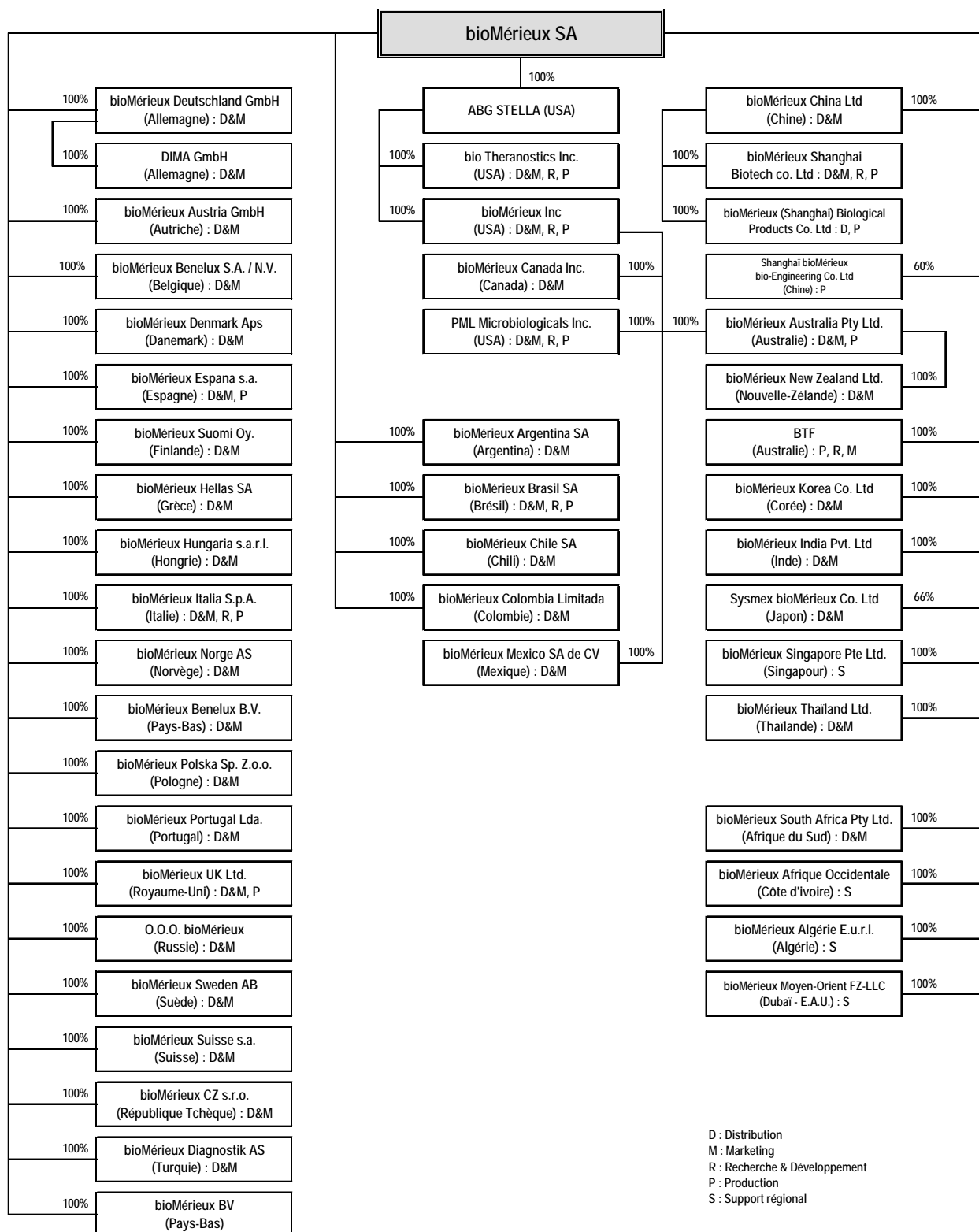
- 100 % du capital de SGH, société holding de Mérieux NutriSciences, société américaine dont l'activité est centrée sur l'analyse et le conseil dans le domaine de la sécurité et de la qualité agroalimentaires,
- 100 % du capital de TSGH, holding de contrôle de Transgene SA, société cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris, spécialisée dans l'immunothérapie et de Advanced Bioscience Laboratories Inc. (ABL), laboratoire de recherche américain travaillant à façon pour des instituts de recherche ou des sociétés commerciales
- 100 % du capital de Mérieux Développement, qui a pour objet la prise de participations dans des sociétés.
- 100 % du capital d'IMACCESS, SAS créée en octobre 2010 qui a pour objet la mise au point et la commercialisation de tests de diagnostic au profit notamment de pays en voie de développement.



7.2 FILIALES DE L'ÉMETTEUR

7.2.1 ORGANIGRAMME JURIDIQUE DU GROUPE BIOMERIEUX AU 31 DECEMBRE 2010

Le schéma ci-après représente l'organigramme des principales sociétés détenues par la Société (en pourcentage de capital).



bioMérieux SA fait partie du groupe Institut Mérieux, présenté au § 7.1 ci-dessus. Les relations contractuelles entre ces entités sont exposées au § 19. La grande majorité des filiales mentionnées ci-dessus a une activité de distribution et/ou de marketing (cf. § 6.2.4.1) ; certaines d'entre elles ont également une activité de recherche et développement (cf. § 11) et/ou de production (cf. § 8.1.2.1).

7.2.2 RENSEIGNEMENTS DIVERS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PRISES DE PARTICIPATION

Cessions de participations / dilution au cours de l'exercice écoulé

La Société n'a cédé aucune de ses participations au cours de l'exercice 2010.

Prises de participations au cours de l'exercice écoulé

Sociétés consolidées

- Deux sociétés ont été acquises en Chine : Meikang Biotech⁽⁷⁾, un fabricant de tests rapides basé à Shanghai qui renforce la position de bioMérieux sur les marchés du diagnostic au chevet du patient (POC - Point-of-Care) et Shanghai Zenka Biotechnology, qui dispose des autorisations nécessaires à la commercialisation des principaux milieux de culture microbiologique en Chine. bioMérieux Allemagne a acquis Dima Gesellschaft für Diagnostika, société sœur de Meikang Biotech, distribuant les produits de Meikang Biotech principalement en Allemagne
- La Société a racheté, à la société Litha, 26 % du capital de sa filiale en Afrique du sud. Elle en détient désormais 100 % du capital.

Autres participations

- bioMérieux est entré au capital de la société Biocartis à hauteur de 8,7 % pour un montant de 9 millions d'euros conjointement à la signature, début novembre 2010, d'un accord stratégique pour le co-développement de tests dédiés au système de biologie moléculaire entièrement intégré de Biocartis.
- bioMérieux est entré au capital de la société Knome à hauteur de 7,8 % pour un montant de 5 millions de dollars conjointement à la conclusion d'un accord de collaboration stratégique pour le développement d'une nouvelle génération de solutions de diagnostic *in vitro*, utilisant le séquençage.

La Société n'a créé aucune filiale au cours de l'exercice.

La liste des filiales et participations figure en note 5.1 des annexes aux comptes sociaux 2010 figurant au § 20.1.2, et en note 32 des annexes aux comptes consolidés 2010 se trouvant au § 20.1.1.

⁽⁷⁾ Renommée bioMérieux Shanghai Biotech

8

PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1	IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES	68
8.1.1	Propriété foncière	68
8.1.2	Activités des principaux établissements	68
8.1.2.1	Production	68
8.1.2.2	Logistique	71
8.1.2.3	Politique d'achats	71
8.2	QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SANTE ET SECURITE	72
8.2.1	Politique Globale Santé, Sécurité et Environnement	72
8.2.2	Politique Santé et Sécurité	73
8.2.2.1	Evaluation et prévention des risques professionnels	73
8.2.2.2	Sécurité	73
8.2.2.3	Promotion de la santé dans l'entreprise	73
8.2.2.4	Pilotage de la politique Santé & Sécurité	74
8.2.3	Politique environnementale	74
8.2.4	Les cinq domaines clés	74
8.2.5	Autres mesures	78
8.2.6	Référentiel	79

8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES

8.1.1 PROPRIETE FONCIERE

Historiquement installée en France, dans la région lyonnaise, la Société a étendu au fil des années ses implantations géographiques par le biais d'acquisitions de sociétés étrangères, notamment aux Etats-Unis, et par la création de filiales propres.

La Société détient en pleine propriété ses sites de production, de logistique et de recherche & développement les plus importants (dont notamment Marcy l'Etoile, Craponne, La Balme, Grenoble, Saint Louis, Durham, Madrid, Florence, Shanghai/Pudong).

8.1.2 ACTIVITES DES PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS

8.1.2.1 Production

Les procédés de production jouent un rôle essentiel dans l'industrie du diagnostic *in vitro* en raison des contraintes résultant de la nature des produits. Le Groupe disposait fin 2010 de 19 unités de production organisées par ligne de produits.

Trois sites ont été fermés au cours de l'année 2010 dans une optique de rationalisation de l'outil de production (Toronto, Boxtel et Solna), les gammes de produits fabriquées sur ces sites ayant été transférées sur d'autres unités du Groupe.

Par ailleurs, la Société a acquis en 2010 deux sites de production dans la région de Shanghai, l'un spécialisé dans la fabrication de tests rapides (auparavant Meikang Biotech), l'autre dans la fabrication de boîtes de Petri (auparavant Zenka).

Le Groupe a organisé sa production sur le principe "une gamme de produits, un site" en raison, d'une part, de la technicité des produits qui exige un savoir-faire très particulier, des équipes spécialisées et la proximité des équipes de recherche et développement et, d'autre part, des gains de productivité résultant des économies d'échelle qui peuvent être réalisées. Seule exception, les boîtes de Petri qui, en raison de leur péremption rapide et des difficultés rencontrées pour importer des produits d'origine animale dans certains pays, doivent être fabriquées à proximité du client, sur les sites de Brisbane (Australie), Rio de Janeiro (Brésil), Lombard (Illinois, Etats-Unis), Basingstoke (Royaume-Uni) et Madrid (Espagne), en complément du site principal de fabrication à Craponne (France).

La Société a développé une politique industrielle principalement axée sur les éléments suivants :

- un effort continu de rationalisation des sites de production, illustré par :
 - la fermeture de trois sites de production au cours de l'année 2010,
 - la fermeture planifiée au cours du second semestre 2011 du site de production de milieux de culture de Portland aux Etats-Unis.
- la mise en place d'un plan d'amélioration des pratiques industrielles (2BP : bioMerieux Best Practices), destiné à réaliser des gains de productivité et à réduire les temps de cycle en optimisant l'utilisation des capacités et des actifs industriels,
- une adaptation des moyens de production, afin de répondre rapidement à l'évolution des techniques et des besoins des clients, et de permettre d'accueillir la fabrication de nouveaux produits,
- un contrôle rigoureux de la qualité de la production ; à cet égard, la Société a obtenu la certification de conformité aux normes ISO 13485 et ISO 9001 pour ses sites de production et de recherche et développement (cf. § 6.1.4.1).

Les principaux sites de production et de logistique sont les suivants :

France

- ♦ **Site de Marcy l'Etoile**
Localisé près de Lyon, le site de Marcy l'Etoile abrite le siège mondial du Groupe depuis l'origine. Les terrains, acquis en pleine propriété, totalisent une superficie de 115 000 m² (abritant 42 000 m² de surfaces développées de bâtiments) sur lesquels sont notamment installées des unités de production de réactifs (réactifs VIDAS[®] immunoessais, biochimie clinique) et des équipes de recherche et développement. Environ 1 220 salariés se répartissent entre Direction générale, fonctions globales et fonctions de support, centre de formation, services de production et R&D.
- ♦ **Site de Craponne**
Localisé près de Lyon, le site de Craponne (propriété de la Société) s'étend sur une superficie totale de 73 000 m² (abritant 24 000 m² de surfaces développées de bâtiments) et regroupe aujourd'hui des unités de production de milieux de culture (boîtes de Petri, tubes et flacons, milieux déshydratés), l'administration des ventes, la direction commerciale France, certaines fonctions support et globales et une équipe de recherche et développement. Près de 850 personnes travaillent sur le site.
- ♦ **Site de La Balme - Les Grottes**
Situé entre Grenoble et Lyon, le site de La Balme-les-Grottes est historiquement celui d'API SA, acquise en 1987. Il s'étend sur une superficie de 103 000 m² sur lesquels la Société dispose, en pleine propriété, de 18 000 m² de surfaces développées de bâtiments. Le site emploie 338 personnes qui se partagent entre la recherche et le développement en microbiologie, l'instrumentation et les logiciels, et la fabrication de gammes de réactifs API[®], ATB[™], TEMPO[®], et Etest[®] récemment transférée du site de Solna en Suède.
- ♦ **Site de Saint-Vulbas**
Le site de Saint-Vulbas, dit "IDC" (International Distribution Center), emploie 58 personnes. Ce site, centre de distribution international des produits bioMérieux, est situé sur un terrain de 71 000 m² sur lequel sont installés des locaux de grande hauteur d'une surface totale de 9 500 m². A fin 2010, la Société a acquis les locaux en pleine propriété.
- ♦ **Site de Grenoble**
Ce site détenu en pleine propriété, regroupe les activités de recherche et de fabrication du Groupe en biologie moléculaire, à l'exception de l'instrumentation. Les bâtiments, édifiés sur un terrain de plus de 30 000 m² situé dans le polygone scientifique de Grenoble face aux locaux du CEA, représentent aujourd'hui 9 300 m² de surfaces développées. Le site produit les tests des gammes NucliSENS[®] et il emploie aujourd'hui 184 personnes.

Europe

- ♦ **Site de Florence (Italie)**
Ce site regroupe toutes les activités de bioMérieux en Italie. bioMérieux Italie emploie 214 personnes dont les missions sont, d'une part, la commercialisation des produits bioMérieux sur le territoire italien et d'autre part, la fabrication et/ou le développement d'instruments d'immunoessais (gamme VIDAS[®]), de biologie moléculaire (gamme NucliSENS[®] easyMAG[®]) et d'instruments pour l'industrie (gamme TEMPO[®]) pour toutes les filiales bioMérieux. Cette activité fait du site de Florence le deuxième pôle d'instrumentation du Groupe. Ce site s'étend sur 9 500 m², incluant 8 000 m² de surfaces développées de bâtiments sur plusieurs niveaux.
- ♦ **Site de Madrid (Espagne)**
Ce site, détenu en pleine propriété, emploie environ 60 personnes. Il est destiné à la production de produits pour la microbiologie (milieux de culture).
- ♦ **Site de Basingstoke (Angleterre)**
Ce site de production pour la microbiologie (milieux de culture) et de logistique, comprenant un bâtiment développant une surface de 4 500 m² sur un terrain de 5 000 m² environ, est en location.

Amérique du Nord

♦ Site de Durham

Le site de Durham (Caroline du Nord), représente 417 000 m² de terrains en pleine propriété dont 23 000 m² de surfaces développées de bâtiments. Le Groupe loue aussi à proximité des locaux d'une surface totale de près de 10 000 m². Aujourd'hui siège social de bioMérieux Inc, le site emploie environ 590 personnes dans des activités de recherche, de production de réactifs de microbiologie (BacT/ALERT[®]), et de services à la clientèle.

♦ Site de Saint Louis

Le site de Saint Louis représente une superficie de 70 000 m², détenus en pleine propriété, incluant 35 000 m² de surfaces développées de bâtiments. De plus, 12 000 m² de locaux à usage de bureaux, d'entrepôts, de production et de recherche et développement sont aussi loués à proximité. L'activité du site est aujourd'hui centrée autour de la recherche et développement et de la fabrication d'instruments de microbiologie (gamme VITEK[®], BacT/ALERT[®] et PREVI[™] Isola) et de réactifs (cartes VITEK[®]). Près de 590 personnes y travaillent aujourd'hui.

♦ Autres sites

- Le site de Lombard, près de Chicago (Illinois), regroupe les activités de production et des ventes de milieux de culture pour l'industrie aux États-Unis ; le Groupe y loue 4 300 m² et y emploie près de 80 personnes.
- Le site de Portland (Oregon) de la société PML Microbiologicals acquise en décembre 2008, emploie environ 85 personnes et regroupe les activités de production des milieux de culture pour les contrôles de la stérilité et d'environnement ainsi que des souches de contrôle commercialisés par cette société. Le site de Portland, d'une superficie de 4 000 m² environ, est loué. La fermeture de ce site a été annoncée pour le second semestre 2011.
- Le site de San Diego, siège de la société bioTheragnostics Inc. acquise en septembre 2008, emploie environ 35 personnes. Outre des activités principales de recherche et développement, il abrite un laboratoire certifié CLIA (Clinical Laboratory Improvement Amendments) pour réaliser des tests de diagnostic complexes. Ce site, d'une superficie d'un peu plus de 700 m², est loué.

Chine

♦ Site de Shanghai bioMérieux Kehua Bio-engineering

La coentreprise Shanghai bioMérieux Kehua Bio-engineering Co. Ltd., constituée au début de l'année 2008, a obtenu de la société Kehua Bio-engineering Co. Ltd. le droit d'exploiter un bâtiment de production d'une superficie de près de 1 800 m², situé à Shanghai, pour toute la durée de la coentreprise. Ce site est dédié à la production de microplaques.

♦ Site de Pudong

Le site de Pudong (Shanghai) acquis en janvier 2010 de la société Meikang Biotech est spécialisé dans la fabrication de tests rapides. Il s'étend sur 2 hectares, comprend 9 000 m² de bâtiments de production et compte actuellement 80 personnes. Ce site accueille d'autres fonctions de l'entreprise (commerciales, R&D...), ainsi que le siège de l'entité chinoise.

♦ Site de Zenka

Le site acquis en février 2010 à la société Shanghai Zenka Biotechnology, emploie une dizaine de personnes pour la production des milieux de culture.

Autres pays

♦ Site de Jacarepagua au Brésil

Ce site acquis par le Groupe depuis 1974 représente une superficie de 42 000 m² (incluant 5 400 m² de surfaces développées de bâtiments). Il est détenu en pleine propriété et emploie près de 150 personnes. Il abrite des activités de production de réactifs pour l'immunologie et de milieux prêts à l'emploi pour la microbiologie, de ventes, de distribution ainsi que de recherche et développement.

♦ Sites en Australie

- Le site de Brisbane représente une superficie de 2 300 m² de locaux en location et emploie environ 80 personnes pour la production et la vente de milieux de culture.
- Le site de BTF à Sydney, qui emploie environ 25 personnes et qui est en location, accueille des activités de production et de vente des réactifs de contrôle microbiologique (BioBall[®], EasyStain[™], ColorSeed[™], EasySeed[™]).

8.1.2.2 Logistique

Compte tenu de la dispersion et de la spécialisation des sites de production, du nombre important de références et de la spécificité des produits (réactifs, instruments et pièces détachées), la logistique/supply chain joue un rôle essentiel au sein du Groupe.

La logistique/supply chain emploie environ 230 personnes réparties dans les fonctions suivantes :

- gestion des prévisions et planification de la demande,
- approvisionnement et stockage des matières et composants nécessaires à la production,
- stockage, transport et distribution des produits finis,

afin d'optimiser les conditions d'approvisionnement des clients et la gestion des stocks.

La distribution des produits est organisée autour de :

- 4 plateformes mondiales principales (2 en Europe et 2 aux Etats-Unis) qui stockent les produits finis et procèdent aux expéditions vers les filiales et les distributeurs,
- des centres locaux dans les filiales qui traitent les commandes et les expéditions vers les clients.

Parmi les plateformes mondiales, le site logistique « IDC », localisé à Saint-Vulbas en France, est le plus important. Il couvre l'ensemble des réactifs fabriqués en Europe ainsi que la redistribution vers les distributeurs et certaines filiales des réactifs produits aux Etats-Unis.

Durant les différentes étapes du circuit de distribution, la logistique gère la chaîne du froid et assure la traçabilité des produits (en particulier par l'utilisation de codes à barre apposés sur les emballages des réactifs).

Dans la plupart des pays, les réactifs sont livrés aux clients dès le lendemain de la réception de leur commande. Chaque filiale est responsable de son niveau de stocks de réactifs et d'instruments dans le cadre d'une politique établie au niveau du Groupe qui optimise la coordination des flux et l'équilibre entre le service client et le niveau des stocks.

8.1.2.3 Politique d'achats

Afin d'adapter sa politique d'achats de matières premières et de composants divers utilisés pour répondre aux nombreuses spécificités de chaque gamme d'instruments et de réactifs, le Groupe a mis en place une organisation globale favorisant :

- une implication précoce des achats dans les nouveaux projets,
- une globalisation des actions et des volumes,
- une meilleure réactivité.

Aussi, bioMérieux maintient une diversification des fournisseurs favorisant à la fois la sécurisation et la mise en concurrence, un développement de la production en interne de certaines matières premières et des partenariats avec certains fournisseurs permettant d'avoir des impacts positifs sur les aspects tant techniques qu'économiques.

Face à la complexité des produits qui ne permettent pas toujours une grande flexibilité d'approvisionnement, la Société s'efforce de mettre en place une sécurisation de la majorité de ses approvisionnements.

Cette sécurisation peut prendre la forme de contrats de fourniture, d'une diversification des sources d'approvisionnement, de stocks de sécurité, du développement de productions internes, ou de la prise en charge par la Société, sur le plan réglementaire, de la production chez un fournisseur de certains composants spécifiques.

bioMérieux, dont l'activité industrielle est importante, pourrait être impactée par la défaillance de certains fournisseurs ou une mésentente avec eux (cf. § 4.1.1.10), ainsi que par les variations du prix d'achat des matières premières qu'elle utilise directement ou indirectement (cf. § 4.1.4.3).

bioMérieux souhaite impliquer ses fournisseurs dans une stratégie de croissance durable. Elle a adopté une démarche d'achats responsable en proposant à ses fournisseurs d'adhérer à une « Charte Ethique et Développement Durable » (cf. § 8.2.5).

8.2 QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SANTE ET SECURITE

8.2.1 POLITIQUE GLOBALE SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de sa politique Santé, Sécurité et Environnement, la Société s'efforce de conduire ses activités de manière à préserver la santé et à garantir la sécurité de ses salariés et des personnes présentes sur ses sites (entreprises extérieures, intérimaires, stagiaires, visiteurs), à maîtriser l'effet de ses activités sur l'environnement et à protéger ses actifs.

La Société inscrit sa politique Santé, Sécurité et Environnement dans une démarche de développement durable : la Société est signataire du Pacte Mondial (Global Compact) de l'Organisation des Nations Unies depuis 2003.

La Société a créé en 2009 un pôle Santé, Sécurité et Environnement opérant à l'échelle du Groupe, afin de développer une approche pro-active et harmonisée de prévention des atteintes aux personnes, aux biens et à l'environnement. Ce pôle Santé, Sécurité et Environnement a été renforcé en 2010 par la nomination d'un Directeur Hygiène, Sécurité et Environnement, rattaché au Directeur Qualité, Affaires Réglementaires et HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement), membre du Comité de Direction de la Société.

D'autre part, tous les principaux sites de production de la Société sont dotés de services HSE directement rattachés au Directeur de l'établissement. Le pôle Santé, Sécurité et Environnement apporte le conseil et le support nécessaires aux différents sites, en particulier à ceux qui ne disposent pas de ressources internes spécialisées.

Des procédures spécifiques (règles, consignes, instructions, ...) sont développées et appliquées pour la réalisation des tâches analysées comme critiques. Des formations sont régulièrement conduites auprès des salariés afin de minimiser les risques d'atteinte aux personnes, aux biens et à l'environnement.

La Société dispense une formation d'accueil en matière HSE destinée aux nouveaux salariés de ses principaux sites européens et nord-américains.

La Société analyse les dangers et évalue les risques avant de choisir d'utiliser des produits dangereux, d'acquérir ou d'exploiter des biens immobiliers ou des installations et de développer de nouveaux procédés ou produits. La Société n'exploite pas d'installations classées Seveso.

Les critères de respect de la réglementation hygiène, sécurité, environnement, sont pris en compte lors de la sélection des fournisseurs de biens et de services.

8.2.2 POLITIQUE SANTE ET SECURITE

8.2.2.1 Evaluation et prévention des risques professionnels

Sur ses implantations européennes et nord-américaines, la Société évalue les risques professionnels liés à son activité et encourus par ses salariés ; elle met en place des actions correctives et préventives afin d'éliminer ou, *a minima*, de réduire ces risques.

Certains risques professionnels sont particulièrement suivis :

- Risque biologique : la Société met en place un programme de prévention des risques biologiques basé sur des règles communes et réalise des audits.
- Risque chimique : la Société met en place sur les sites de production et les laboratoires un programme de prévention des risques chimiques, limite l'utilisation de produits cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction ; évalue la dangerosité des produits finis ; évalue l'exposition des salariés aux produits dangereux et met en place les équipements appropriés de protection collective et individuelle.
- Risque ergonomique : afin de prévenir le risque de troubles musculo-squelettiques, la Société met en place sur la plupart de ses sites une évaluation ergonomique des postes de travail et améliore de façon continue les postes à risque. Ces initiatives d'aménagement physique et temporel (rotation) des postes les plus à risque se doublent de la formation du personnel aux bons gestes et postures à adopter à ces stations de travail.

La Société porte une attention particulière aux risques psycho-sociaux de ses collaborateurs et bénéficie déjà de nombreuses expériences et actions dans leur prévention et leur analyse. En France, un accord de méthode, portant notamment sur l'analyse des risques, la formation des salariés et l'établissement d'un processus de consultation au sein de l'entreprise, a été signé avec les représentations syndicales le 26 février 2010.

8.2.2.2 Sécurité

bioMérieux attache une attention particulière à la sécurité au travail. Une politique sécurité a été définie. Elle prévoit différentes mesures, recouvrant notamment la prévention des accidents et des maladies professionnelles avec le suivi d'indicateurs spécifiques. Les accidents du travail sont analysés par le Comité de Direction et des actions correctives sont mises en place.

Afin de développer une culture de prévention, chaque salarié doit déclarer les événements dont il est acteur ou témoin et qui auraient pu être à l'origine d'un accident. Il doit proposer des actions correctives. Un programme spécifique centré sur la détection des « presque accidents » a été mis en place à cet effet en 2010 pour favoriser la prévention des accidents.

8.2.2.3 Promotion de la santé dans l'entreprise

Au-delà de la prévention des risques liés à l'activité professionnelle, la Société améliore la santé de ses employés en promouvant la santé sur le lieu de travail.

Tous les employés du Groupe sont couverts par une assurance santé (nationale, privée, ou les deux).

Sur ses sites nord-américains, la Société déploie depuis trois ans un programme pilote d'accès aux soins et d'éducation à la santé. Déployées sous la forme de journées, ces initiatives visent à proposer aux salariés qui le souhaitent des bilans de santé, des dépistages précoces du cancer, ainsi que des conseils médicaux ou nutritionnels dispensés par des professionnels.

La confidentialité des données médicales est scrupuleusement respectée et la Société n'a pas accès aux données individuelles.

D'autre part, sur la plupart des sites, la Société propose annuellement à ses salariés une prise en charge de la vaccination anti-grippale saisonnière.

8.2.2.4 Pilotage de la politique Santé et Sécurité

Un reporting des accidents du travail et des premiers soins à l'infirmierie des principaux sites et filiales est réalisé mensuellement, analysé en Comité de Direction, et diffusé dans l'entreprise.

Indicateurs sécurité ^(a)	2010	2009
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	48	40
Nombre de jours perdus	844	1 658
Taux de fréquence ^(b)	5,2	4,1
Taux de gravité ^(c)	0,09	0,17

(a) périmètre Monde, y compris intérimaires

(b) nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées

(c) nombre de jours d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées

8.2.3 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La Société conçoit, utilise et entretient ses installations de façon à maîtriser au mieux ses impacts sur l'environnement (sol, eau, air, bruit, odeurs, énergie, déchets, ...). La Société fait régulièrement auditer ses installations sur l'application des réglementations et des autres obligations qui lui sont applicables.

Depuis 2008, une démarche environnementale « bioMérieux Goes Green » (« bioMérieux passe au vert ») est en cours. Elle comprend cinq domaines clefs : l'énergie, l'eau, le papier, les déchets et les émissions. La formation d'intégration dispensée aux nouveaux managers de la Société en France et aux Etats-Unis comprend un module spécifique sur cette démarche.

Il existe un Comité du développement durable présidé par le Directeur Qualité, Affaires Réglementaires et HSE, et animé par le Responsable Environnement, auquel participent dix représentants de l'ensemble des fonctions de l'entreprise. En parallèle, les initiatives environnementales s'appuient sur un réseau de plus de 40 « Green Champions » ou « correspondants environnement » dans chaque site, filiale et fonction support de la Société.

L'objectif du comité développement durable est de procéder à l'établissement d'un « plan d'actions pour l'environnement » permettant de définir une série d'objectifs et d'indicateurs annuels jusqu'en 2012 et de définir les principes applicables à l'ensemble des sociétés du Groupe en matière de maîtrise des impacts environnementaux.

Sur ses principaux sites de production, la Société a mis en place des démarches d'amélioration continue de type « Kaizen » ou « 5S ». Ces démarches participent à la prise en compte des impacts de l'activité de la Société sur l'environnement.

8.2.4 LES CINQ DOMAINES CLEFS

L'eau

- La consommation des ressources en eau

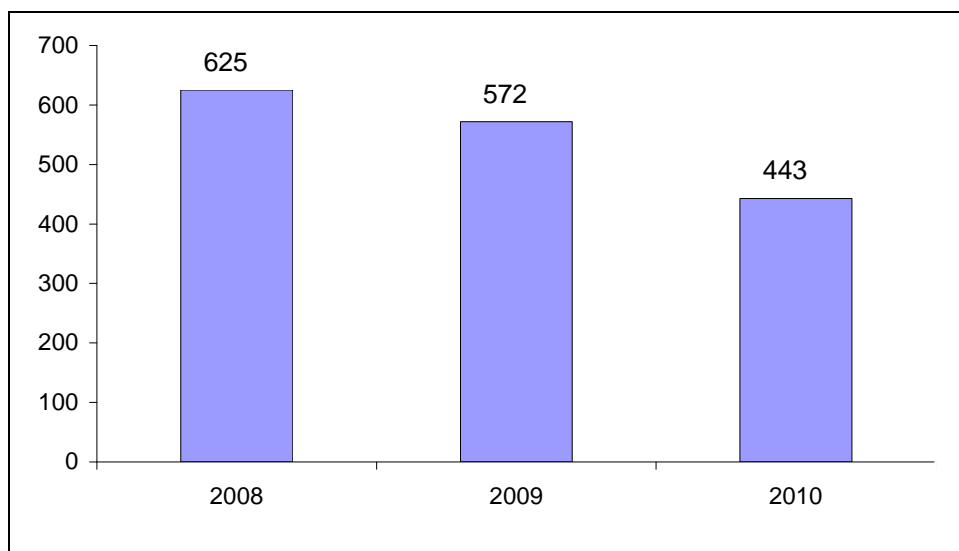
L'eau est principalement utilisée par la Société dans la formulation de ses produits. L'eau est également utilisée dans les installations de réfrigération comme les chambres froides de stockage, dans les zones à atmosphère contrôlée ou pour le refroidissement des processus de fabrication. Pour ce dernier type d'utilisation, la Société privilégie les systèmes fonctionnant en circuit fermé et mène une politique active de remplacement des installations fonctionnant à eau perdue.

Les consommations d'eau sont régulièrement suivies sur les sites principaux et des mesures de réduction de la consommation sont entreprises.

Consommation d'eau (en m ³)	
2008	694 834
2009	699 539
2010	601 814

Le ratio des consommations d'eau rapportées aux ventes de la Société est en diminution de 29 % depuis 2008 (voir référentiel au § 8.2.6 pour le périmètre et le calcul de l'indicateur) ;

Consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires (m³ par million d'euros)



La Société poursuit activement ses démarches de construction de bâtiments éco-efficients. Un bâtiment neuf livré en 2009 sur le site de Saint Louis (Etats Unis) a obtenu officiellement le label LEED⁽⁸⁾ Gold début 2010 en reconnaissance des choix faits pour optimiser ses performances environnementales. Par exemple, concernant la consommation d'eau, les abords de ce nouveau bâtiment ont été conçus de manière à ne pas nécessiter d'irrigation. Une même recherche s'est appliquée à un nouveau bâtiment livré sur le site de Marcy l'Etoile (France) où l'eau de pluie est récupérée à des fins d'irrigation.

– Eaux usées

Les eaux contaminées biologiquement et chimiquement sont canalisées et analysées. Sur les sites de production les plus importants, des analyses sont régulièrement effectuées en fonction de plusieurs paramètres : débit, pH, température, matières en suspension, matières organiques, azote, hydrocarbures et métaux lourds.

L'énergie

La Société privilégie l'utilisation du gaz naturel en tant que source d'énergie peu polluante. Les installations de combustion de la Société sont suivies sur le plan de l'efficacité énergétique et des émissions de polluants. Les installations ne répondant pas aux dernières normes dans ce domaine sont systématiquement mises en conformité.

⁽⁸⁾ LEED : Leadership in Energy and Environmental design : standard nord-américain pour les bâtiments prenant en compte les performances environnementales du bâtiment pendant les phases de construction et d'utilisation.

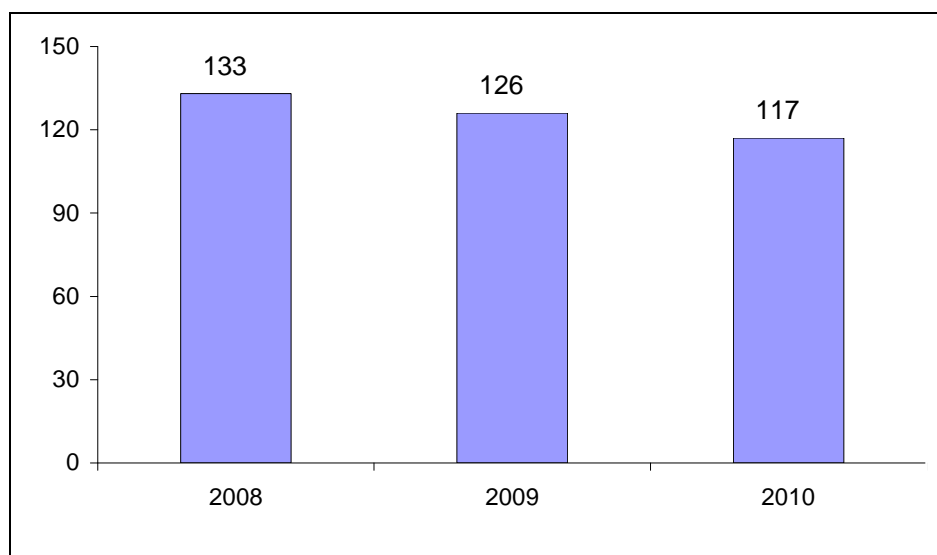
En termes d'efficacité énergétique, la Société met en place une politique et un programme d'optimisation et de réduction de la consommation. La création et la rénovation des bâtiments font l'objet de simulations préalables en termes d'efficacité énergétique pour l'éclairage, le chauffage, la ventilation et le confort d'été. Les solutions permettant d'atteindre des performances de basse ou de très basse consommation d'énergie sont recherchées, favorisées et progressivement généralisées. Ainsi le site de Marcy en France s'est équipé en 2010 de nouveaux compresseurs d'air avec moteurs à vitesse variable ; la chaleur dégagée par ces compresseurs est récupérée pour chauffer le bâtiment qui les abrite.

bioMérieux est l'une des premières entreprises françaises à avoir volontairement engagé les démarches nécessaires en vue de l'obtention de certificats d'économie d'énergie. Ces certificats lui ont été attribués par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), au mois de juin 2007 pour l'installation d'un système de récupération de chaleur sur son site de Craponne qui doit permettre de réaliser une économie d'énergie totale de l'ordre de 2 millions de kWh sur la durée de vie de l'équipement.

Consommation d'énergie (en MWh)	
2008	147 519
2009	154 143
2010	159 177

L'ensemble des mesures mises en place depuis 2008 a permis une réduction de 12 % de la consommation d'énergie rapportée aux ventes de la Société.

Consommation d'énergie rapportée au chiffre d'affaires (MWh par million d'euros)



Le papier

Des initiatives sont mises en œuvre à travers tous les sites et filiales de la Société pour réduire la consommation de papier, notamment à travers l'incitation à des pratiques d'impression raisonnée. Les sites de Durham et Saint Louis (Etats-Unis) en particulier ont rationalisé leur parc d'imprimantes et une mise aux enchères des imprimantes obsolètes dont les bénéfices ont été reversés à des associations caritatives locales. Une nouvelle solution d'impression permettant une utilisation plus économe du papier a été déployée fin 2010 sur tous les sites français de la Société. Cette solution sera progressivement généralisée à l'ensemble de la Société. En Amérique du nord, la consommation de papier a été réduite de 21 % depuis 2008, et de 11 % en France. En parallèle, l'utilisation de papier recyclé est généralisée.

Plus largement, la Société s'attache à modifier ses process pour substituer les supports électroniques aux supports papier : un système de Gestion Electronique des Documents avec circuit de revue et d'approbation électronique a ainsi vu le jour en 2010 dans le cadre du Système de Management de la Qualité. Cette solution permet à tout collaborateur, où qu'il soit, d'accéder aux documents originaux par l'intermédiaire d'une interface Web. Elle permet ainsi de réduire significativement l'utilisation, la circulation et la conservation de supports papier.

Un autre exemple significatif est la suppression des notices papier d'instructions d'utilisation des réactifs au profit de fiches électroniques téléchargeables directement sur la bibliothèque technique de la Société. Une phase pilote a été menée pour TEMPO® en 2009, qui génère une économie annuelle d'une tonne de papier. Depuis 2010, cette démarche s'applique également aux bouteilles BacT/ALERT® pour l'industrie ainsi qu'à la gamme de produits de contrôle LyfoCults® Plus. Elle sera progressivement étendue à l'ensemble des autres gammes de produits.

Les déchets

Depuis de longues années, la Société s'attache à optimiser la gestion de ses déchets et pratique le tri sélectif à la source. Ses efforts portent notamment sur le développement de filières permettant de réduire les quantités de déchets produits. La Société privilégie le développement du recyclage, de la réutilisation et du tri pour les déchets non dangereux. Pour les déchets dangereux (produits chimiques de laboratoire rebutés, solvants organiques, acides, bases, ...), la Société a toujours choisi de mener une politique rigoureuse de récupération à la source et d'élimination par des prestataires agréés pour le traitement en filières adaptées. Tous les sites de la Société sont équipés de plateformes de stockage et de conditionnement de déchets.

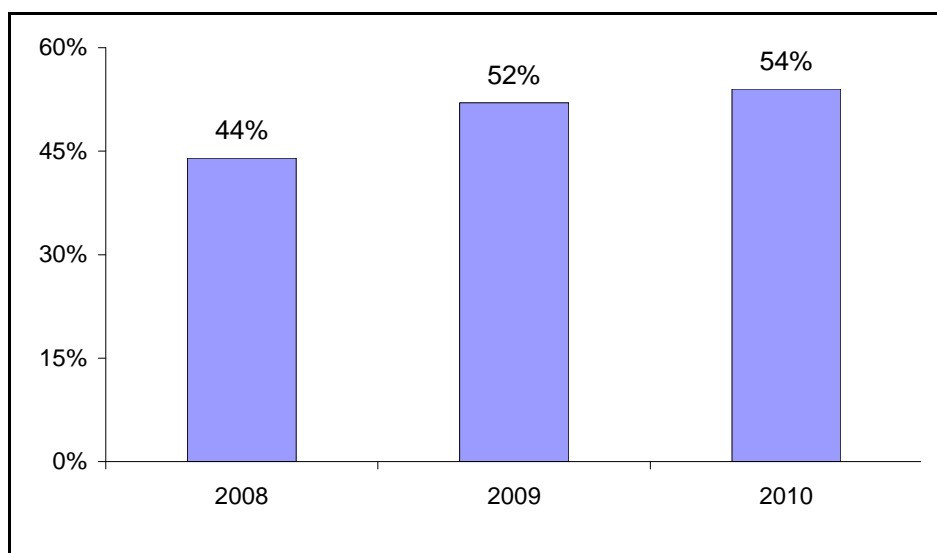
La Société s'attache à optimiser les emballages du point de vue de leur quantité de matière. Le site de Durham (Etats-Unis) a ainsi éliminé en 2009 un élément cartonné du packaging des bouteilles BacT/ALERT®, ce qui a permis une diminution des ressources nécessaires pour la fabrication du packaging, une optimisation du transport grâce à la réduction de volume obtenue, ainsi qu'une réduction de 110 tonnes de déchets à traiter par les clients de la Société.

En 2009, ce site a également mis en place une filière de valorisation énergétique pour ses rejets de fabrication de bouteilles BacT/ALERT®. Cette initiative permet de quasiment tripler la proportion de déchets valorisés pour ce site.

Outre la réduction des déchets en valeur absolue, la Société s'est fixé comme objectif d'augmenter la part des déchets recyclés ou incinérés avec une valorisation énergétique. Cette proportion dépasse 50 % en 2010.

Des initiatives de compostage des déchets de cafétéria ont notamment été mises en place sur les principaux sites américains.

Pourcentage de déchets recyclés ou incinérés avec récupération d'énergie



L'air

La Société s'attache à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Quatre des cinq sites français de la Société ont entrepris une démarche de bilan carbone.

La Société s'est engagée dans une politique volontariste de réduction des déplacements ; elle a ainsi accru en 2010 la couverture géographique de ses infrastructures de télécommunication performantes (téléprésence). En ce qui concerne le transport des produits, la Société s'emploie à mettre en place des alternatives au transport aérien par le biais d'un plan d'actions mis en place depuis quelques années.

La Société a par ailleurs décidé d'intégrer des critères environnementaux à sa politique de véhicules de société, et privilégie la location longue durée de véhicules rejetant moins de 140 grammes de CO₂ par kilomètre (ou standard local équivalent). Cette politique a été formalisée et diffusée en 2010 à l'ensemble des entités de la Société.

8.2.5 AUTRES MESURES

Les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales protégées

Les sites de la Société sont implantés dans des zones industrielles ou urbanisées et ne se situent donc pas dans le périmètre de zones de protection des milieux naturels, de la faune et de la flore. En outre, la Société apporte un soin tout particulier à la mise en valeur et à l'intégration paysagère et architecturale de ses sites. Dans le même esprit, l'utilisation de produits phytosanitaires a été supprimée sur plusieurs sites.

Comme la plupart des autres sociétés du diagnostic *in vitro*, la Société utilise dans certains de ses réactifs, des matières premières qui sont des protéines recombinantes. Les protéines recombinantes sont considérées comme des organismes génétiquement modifiés. Elles sont plus spécifiques et plus reproductibles que les autres protéines et concourent donc à l'amélioration de la qualité des tests de diagnostic. Ces protéines sont non virulentes et non pathogènes. Néanmoins, elles ne sont utilisées que par du personnel qualifié, dans un environnement contrôlé respectant les normes de qualité internationale.

Lors de certains travaux de recherche, la Société peut être amenée à utiliser des animaux pour produire des anticorps monoclonaux ou polyclonaux. Ces anticorps sont utilisés comme matière première dans des tests d'immunoessais. bioMérieux a environ 200 souris dans un site dédié. Des procédures sont en place pour traiter correctement ces souris, les immuniser et prélever des échantillons sanguins, en accord avec la réglementation européenne. L'immunisation des autres animaux est exécutée par un tiers qualifié. Une fois développés, ces anticorps monoclonaux sont fabriqués avec des techniques *in vitro* qui ne requièrent plus d'animaux.

La démarche d'éco-conception

La Société a mis en place un groupe de travail chargé de définir des recommandations pour formaliser l'intégration des aspects environnementaux du cycle de vie des produits dans le processus de développement de ces derniers.

La Société applique d'ores et déjà une démarche d'éco-conception aux développements de produits en cours. A titre d'exemple, elle s'est donnée les objectifs suivants pour la conception de la prochaine version du VIDAS® :

- choix de composants à basse consommation d'énergie,
- définition de process de contrôle réduisant les besoins énergétiques,
- choix de matériaux plus respectueux de l'environnement pour la carrosserie de l'instrument et le packaging,
- réduction des éditions papier grâce à des formats d'impression condensés et une optimisation des données d'impression ainsi qu'une ergonomie logicielle facilitant l'accès aux informations et les consultations écran.

Les démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement

La Société développe le nombre de filiales certifiées ISO 14001 en s'appuyant sur le succès de bioMérieux Suisse dont la certification ISO 14001 a été renouvelée en 2009.

L'engagement des fournisseurs

Suite à la publication en 2009 de la Charte Achat Ethique et Développement Durable, la Société a lancé en 2010 une initiative d'achat responsable au travers de son réseau mondial d'acheteurs. Dans un premier temps, cette initiative se concentre sur des projets visant à réduire les emballages et à en améliorer les caractéristiques environnementales.

Conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Tous les sites français de la Société sont en conformité avec la réglementation applicable en matière d'installations classées. Aucun de ces sites n'est soumis aux réglementations applicables aux risques technologiques majeurs.

Les nuisances olfactives et sonores

La Société veille, pour ses installations génératrices de bruit, à respecter les niveaux d'émergence sonores qui lui sont prescrits selon l'implantation de ses sites. Dans ce cadre, elle réalise, sur ses sites français, des campagnes de mesure triennales, conformément aux arrêtés d'autorisation d'exploiter en vigueur.

Les activités de la Société n'engendrent pas actuellement de nuisances olfactives.

8.2.6 REFERENTIEL

Collecte et consolidation des données

Sécurité

Les données sécurité sont collectées mensuellement auprès des responsables HSE ou correspondants sécurité des entités de la Société. Elles sont consolidées par l'équipe HSE Corporate. La grande majorité des sites de production et de R&D où sont concentrés les risques en matière d'accidents sont intégrés dans le reporting.

Environnement

Les données environnementales locales sont collectées deux fois par an auprès des « Green Champions » des sites et filiales du Groupe et consolidées par l'équipe HSE Corporate. Les indicateurs couvrent environ 90 % des filiales du Groupe.

Définition et mode de calcul des indicateurs

Sécurité

Nombre d'accidents du travail avec arrêt : nombre d'accidents survenus sur le lieu de travail ayant occasionné un arrêt de travail de plus de 1 jour (le jour de la survenance de l'accident n'est pas compté comme un jour d'arrêt). Sont recensés les accidents survenus à des employés de la Société comme ceux survenus à des employés avec un contrat de travail en intérim.

Nombre de jours perdus : nombre de jours perdus suite à un accident de travail ayant causé un arrêt de travail. Le jour de la survenance de l'accident n'est pas comptabilisé dans le nombre de jours perdus.

Taux de fréquence : nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées.

Taux de gravité : nombre de jours d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées.

Sécurité – référentiel utilisé pour les indicateurs : définitions de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie française, correspondant également à la résolution adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail concernant la présentation des statistiques des lésions professionnelles.

Environnement

Consommation d'eau : l'indicateur suivi est la consommation d'eau totale des différentes entités de la Société en m³ rapportée aux ventes de cette dernière (millions d'euros).

Consommation d'énergie : l'indicateur suivi est la consommation d'énergie totale (toutes sources d'énergies confondues) des différentes entités de la Société en MWh rapportée aux ventes de cette dernière (millions d'euros).

Consommation de papier : correspond à la quantité de papier achetée.

Déchets : l'indicateur suivi est le ratio, exprimé en pourcentage, entre le poids total de déchets recyclés ou incinérés avec récupération d'énergie rapporté au poids total de déchets.

9

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1	CHIFFRE D’AFFAIRES	82
9.2	SITUATION FINANCIERE	85
9.2.1	Compte de résultat	85
9.2.2	Nouvelle présentation du compte de résultat	86
9.2.3	Cash flow	86
9.2.4	Evénements marquants	87

9.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2010 s'est établi à 1 357 millions d'euros contre 1 223 millions d'euros en 2009, soit une hausse de 10,9 % en euros. A devises et périmètre constants, la croissance organique s'est élevée à 4,9 %. Elle a été impactée de 150 points de base par l'effet de comparaison lié à l'activité enregistrée en 2009 du fait de la pandémie H1N1. Net de cet impact, la croissance organique se serait élevée à 6,4 % en 2010.

En 2010, la croissance des ventes s'est élevée à 4,9 %, à devises et périmètre constants. Elle a atteint 5,8 %, après prise en compte de l'acquisition de la société chinoise Meikang Biotech et de Dima GmbH, société distribuant les produits de Meikang Biotech principalement en Allemagne. Favorisé par un effet de change très significatif dû au renforcement de l'euro contre la plupart des autres devises, le chiffre d'affaires est en hausse de 10,9 % en euros :

Evolution du chiffre d'affaires			
<i>En millions d'euros</i>			
Chiffre d'affaires - 31 décembre 2009	1 223		
Effets de change	+63		
Croissance organique, à devises et périmètre constants	+60	+4,9 %	} +5,8 %
Acquisition des sociétés Meikang Biotech et Dima	+11	+0,9 %	
Chiffre d'affaires - 31 décembre 2010	1 357		

L'année 2010 a été marquée par une conjoncture du secteur de la santé très contrastée. En Europe de l'Ouest, des mesures de restrictions budgétaires ont été mises en place dès le 2^{ème} trimestre et ont ralenti la progression de l'activité. En Amérique du Nord, le contexte économique s'est tendu et les incertitudes dans le domaine de la santé ont freiné les ventes. A l'inverse, les pays émergents ont affiché un essor rapide, tiré à la fois par d'ambitieuses mesures gouvernementales et par la forte demande des consommateurs finaux. Les pays émergents ont ainsi représenté 26 % de l'activité du Groupe. Les « Emerging 7 » ont notamment affiché une progression organique de 27 %, hors impact H1N1.

La croissance organique a atteint 6,8 % au 4^{ème} trimestre, malgré une base de comparaison élevée en 2009. Cette performance s'explique notamment par de fortes ventes d'instruments dans les pays émergents dont les besoins en équipement sont très importants. En outre, elle traduit un léger rattrapage de l'activité qui avait été ralentie au 3^{ème} trimestre, particulièrement en Amérique du Nord. Enfin, la mise en service début janvier 2011 du « Global ERP » en France a conduit certains clients à anticiper des livraisons à hauteur d'environ 1 million d'euros.

En 2010, l'évolution de l'activité par zone géographique s'explique notamment par les éléments suivants (chiffres à devises et périmètre constants) :

Chiffre d'affaires par zone géographique	2010	2009	Variation	Variation
<i>En millions d'euros</i>			A données publiées	A devises et périmètre constants
Europe ^(*)	727	694	+4,7 %	+1,8 %
Amérique du Nord	318	289	+10,2 %	+3,5 %
Asie Pacifique	201	151	+32,5 %	+18,9 %
Amérique latine	111	89	+24,7 %	+10,2 %
TOTAL	1 357	1 223	+10,9 %	+4,9 %

^(*) y compris le Moyen-Orient et l'Afrique

- En Europe - Moyen-Orient - Afrique (54 % du CA total), la croissance du chiffre d'affaires s'est élevée à 1,8 %.
- En Europe de l'Ouest (45 % du CA total), dans un environnement économique qui s'est dégradé au fil de l'année, les ventes ont connu une situation contrastée :
 - La croissance de l'activité a été satisfaisante en Italie (+ 6 %), en Allemagne et en Pologne.
 - Les ventes en Espagne, au Royaume-Uni, en Belgique, au Portugal et en Grèce ont reculé, reflétant les difficultés rencontrées au long de l'exercice, suite notamment aux mesures d'austérité budgétaire mises en place dans le secteur de la santé.
 - En France (13 % du CA total), l'activité est en décroissance de 1,6 %. Les ventes de routine sur VIDAS[®] sont pénalisées par la consolidation des laboratoires, dynamisée par la mise en application du rapport Ballereau et par l'autorisation de diagnostiquer l'infection à VIH par un seul réactif de 4^{ème} génération. A l'inverse, les ventes de tests VIDAS[®] à forte valeur médicale ont été soutenues et, en microbiologie clinique, les gammes automatisées ont progressé.
- En Turquie, en Russie, au Moyen-Orient et en Afrique, l'activité a continué sa progression rapide : elle affiche une croissance de 16 %, malgré un recul de 7 % des ventes en Afrique du Sud, suite à la fin du contrat avec le « National Health Laboratory Services » pour la fourniture des réactifs VIH quantitatifs.
- En Amérique du Nord (23 % du CA total), la croissance du chiffre d'affaires s'est élevée à 3,5 %, dans un contexte économique fragile marqué, dans le secteur de la santé, par les incertitudes sur la réforme en cours.

Dans le domaine clinique, la gamme VITEK[®]2 a continué son développement, bénéficiant des importantes ventes d'instruments réalisées au cours du 1^{er} semestre, de la poursuite de la conversion des instruments de première génération et du gain de nouveaux clients. VIDAS[®] a enregistré un développement rapide, grâce au succès de certains paramètres à forte valeur médicale (VIDAS[®] B.R.A.H.M.S PCT et VIDAS[®] NT-proBNP) et à son positionnement dans les « physician office labs » (laboratoires de cabinets médicaux). En revanche, la biologie moléculaire a enregistré une forte décroissance, du fait de l'arrêt de la pandémie H1N1. En outre, les milieux de culture de routine ont été pénalisés par une concurrence très intense conduisant bioMérieux à décider de se concentrer, à l'avenir, sur les milieux de culture chromogéniques chromID[™] à plus forte valeur médicale. Enfin, dans un contexte économique peu porteur, le démarrage de l'offre FMLA[™] (automatisation complète du laboratoire de microbiologie) a été plus lent qu'escompté.

Dans le domaine des applications industrielles, les ventes d'instruments ont été pénalisées par un effet de comparaison, lié aux fonds gouvernementaux alloués en 2009 dans le cadre de la loi américaine sur la sécurité intérieure⁽⁹⁾.

- La zone Asie Pacifique (15 % du CA total) a augmenté de près de 19 % (soit 22 % hors impact H1N1). L'activité s'est fortement développée en Chine : avec une progression supérieure à 30 %, la filiale chinoise est désormais la 5^{ème} du Groupe. Grâce à sa présence depuis près de 20 ans, renforcée par des investissements récents, elle réussit à saisir de solides opportunités de croissance, notamment en microbiologie, en immunoessais VIDAS[®] et dans les applications industrielles. L'activité a également été particulièrement dynamique en Inde (+ 29 %), en Corée et en Indonésie.

Les ventes d'instruments ont tiré la croissance, la plupart des pays de cette zone étant des marchés d'équipement. Dans le domaine clinique, les gammes de microbiologie et d'immunoessais VIDAS[®] ont fortement progressé, alors que la pression concurrentielle est restée vive dans les microplaques et que les tests rapides ont affiché une nette décroissance liée à l'arrêt de la pandémie H1N1. Les applications industrielles ont poursuivi leur développement rapide avec une hausse de près de 20 %.

- En Amérique latine (8 % du CA total), l'activité est en hausse de plus de 10 %. Ce taux reflète l'effet de base dû à la pandémie H1N1 qui avait particulièrement favorisé les ventes du Mexique en 2009. Hors cet impact, l'activité est en croissance de 20 %, l'ensemble des pays de la zone enregistrant une solide progression. En particulier, au Brésil, premier marché de la région, les ventes ont poursuivi leur essor rapide (+ 17 %).

⁽⁹⁾ Loi américaine sur la sécurité intérieure : U.S. Homeland Security Act

Dans le domaine clinique, les gammes de microbiologie, d'immunoessais VIDAS® et de biologie moléculaire ont soutenu la croissance, alors que les ventes de tests rapides, impactées par l'arrêt de la pandémie H1N1, se sont inscrites en très fort recul. Soutenues par le développement économique de la zone, les applications industrielles ont enregistré une progression de 33 %.

En 2010, l'évolution de l'activité par technologie, à devises et périmètre constants, est la suivante :

Chiffre d'affaires par technologie <i>En millions d'euros</i>	2010	2009	Variation A données publiées	Variation A devises et périmètre constants
Applications Cliniques	1 142	1 034	+10,4 %	+4,3 %
Microbiologie	694	613	+13,2 %	+7,6 %
Immunoessais ^(*)	361	326	+10,9 %	+3,2 %
Biologie Moléculaire	70	76	-8,2 %	-13,1 %
Autres gammes	17	19	-10,9 %	-13,6 %
Applications Industrielles	215	189	+13,5 %	+8,1 %
TOTAL	1 357	1 223	+10,9 %	+4,9 %

(*) dont VIDAS® : +9,2%

- Dans le domaine clinique, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,3 %.
 - La microbiologie, qui représente 51 % du chiffre d'affaires du Groupe, est en croissance de 7,6 %, tirée par les gammes automatisées VITEK® et BacT/ALERT®. Sur la zone EMOA⁽¹⁰⁾, les ventes de cartes VITEK® ont progressé de 7,6 %. Le 4^{ème} trimestre y a également vu le lancement de la distribution d'un spectromètre de masse, dans l'attente de la commercialisation à partir de 2011 d'une version marquée CE, intégrée à la gamme VITEK® 2. A l'inverse, les milieux de culture, dont les gammes de routine doivent faire face à une forte pression concurrentielle, ne s'inscrivent qu'en légère progression. Enfin, l'offre d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie (FMLA™) connaît un démarrage plus lent qu'escompté du fait des limitations budgétaires dans le domaine de la santé et des importantes implications sur l'organisation des laboratoires.
 - Les immunoessais ont affiché une croissance de 3,2 %, très contrastée par ligne de produits :
 - La gamme VIDAS® a enregistré une progression dynamique de 9,2 %, grâce au succès des paramètres à forte valeur médicale et à la demande vigoureuse des pays émergents. En Chine, en particulier, la croissance de VIDAS® a atteint 69 %.
 - Les microplaques ont réalisé une progression satisfaisante, notamment en Europe - Moyen-Orient - Afrique, dans un environnement concurrentiel intense.
 - A l'inverse, les ventes de tests rapides ont affiché un repli de 52 %, en raison de la fin de la pandémie H1N1.
 - La biologie moléculaire, en baisse de 13 %, est aussi pénalisée par l'arrêt de la pandémie H1N1 qui avait favorisé les ventes de systèmes easyMAG® en 2009 et par la fin du contrat de tests VIH quantitatifs en Afrique du Sud (10 millions d'euros contre 14 millions d'euros en 2009).
- Les applications industrielles ont enregistré une progression de 8,1 %, soutenue par le dynamisme des ventes dans le domaine agro-alimentaire. Outre les pays émergents, certains pays d'Europe comme l'Italie, l'Allemagne ou la Pologne ont tiré la croissance de l'activité.
- Les ventes de réactifs et de services ont représenté 88,2 % du chiffre d'affaires. Elles ont augmenté de 4,6 %, hors impact H1N1. Les prix des réactifs sont restés stables, malgré la pression accrue des pouvoirs publics sur les acteurs du système de santé dans les pays développés.

⁽¹⁰⁾ Europe – Moyen-Orient – Afrique

- Les ventes d'instruments ont affiché une progression de près de 20 %, grâce notamment à la demande vigoureuse des pays émergents. Elles ont représenté 11,8 % du chiffre d'affaires, une part voisine de celle enregistrée avant la crise économique.

9.2 SITUATION FINANCIERE

9.2.1 COMPTE DE RESULTAT

A compter de l'exercice 2010, les crédits d'impôt en faveur de la recherche font l'objet d'une reclassification (cf. § 9.2.2 « Nouvelle présentation du compte de résultat »). Afin de faciliter la comparaison avec les chiffres publiés jusqu'à présent, les commentaires ci-après relatifs à l'évolution du compte de résultat s'entendent avant impact de cette reclassification.

Le résultat opérationnel courant⁽¹¹⁾, avant reclassement des crédits d'impôt en faveur de la recherche en « autres produits de l'activité », a progressé de 13 %. Il atteint 241 millions d'euros, soit 17,8 % du chiffre d'affaires contre 17,4 % en 2009.

La marge brute a augmenté de 62 millions d'euros, pour atteindre 722 millions d'euros. Cette progression résulte de la croissance de l'activité, de l'évolution des devises, de la réduction du prix de revient des principaux produits du Groupe, et d'un effet de mix favorable dû à la forte baisse des ventes de produits de distribution. En outre, les coûts liés à l'entretien et à l'amortissement de la base installée ont été mieux absorbés. Du fait de l'impact du change sur le chiffre d'affaires, le taux de marge brute passe de 53,9 % à 53,2 %.

Les frais commerciaux et généraux s'élèvent à 342 millions d'euros. Ils sont pénalisés par les coûts du projet « Global ERP » et par l'évolution des taux de change. Leur poids passe néanmoins de 25,8 % à 25,2 % du chiffre d'affaires, grâce à la maîtrise des effectifs et à la fermeture du site de Boxtel.

Les frais de recherche et développement atteignent 149 millions d'euros, soit 11 % du chiffre d'affaires. Leur progression à devises constantes ressort à près de 3 %.

Les produits du portefeuille de brevets s'élèvent à 10 millions d'euros, en diminution de 2,4 millions d'euros. Les redevances enregistrées sur les technologies d'hémoculture, BOOM[®] et NASBA[™], qui sont venues à échéance au cours de l'exercice, atteignent environ 5 millions d'euros.

Le résultat opérationnel s'établit à 231 millions d'euros, contre 204 millions d'euros au 31 décembre 2009, soit une progression de 13,6 %.

Les autres éléments opérationnels non courants représentent, comme en 2009, une charge nette de près de 10 millions d'euros. Ils enregistrent une dépréciation des créances publiques grecques (4,4 millions d'euros) et les coûts liés à la fermeture des unités de production de Boxtel et Portland (5,7 millions d'euros). En 2009, ils intégraient des charges et provisions non récurrentes liées à la fermeture des sites de Boxtel, Solna et Toronto.

Le résultat net a progressé de 8 %, pour atteindre 160 millions d'euros contre 148 millions d'euros en 2009. Il représente 11,8 % du chiffre d'affaires. Le résultat net par action s'élève à 4,03 euros, contre 3,75 euros en 2009.

La charge financière nette s'élève à 2,6 millions d'euros.

La charge d'impôt sur les résultats s'établit à 69 millions d'euros. Elle représente 30 % du résultat avant impôt et enregistre une augmentation marquée des impôts de distribution, liée aux fortes distributions internes réalisées sur l'exercice. Elle est également pénalisée par un effet de comparaison, la suppression de la retenue à la source sur les dividendes entre la France et les Etats-Unis ayant permis de reprendre une provision de 2 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2009.

⁽¹¹⁾ Résultat opérationnel courant, avant les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », classés en « autres produits et charges opérationnels non courants »

9.2.2 NOUVELLE PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de l'exercice font l'objet d'une importante reclassification : en accord avec les pratiques recommandées par l'AMF, les crédits d'impôt en faveur de la recherche (près de 13 millions d'euros en 2010, comme en 2009), qui étaient comptabilisés jusqu'à présent en déduction de la charge d'impôt, sont désormais classés en résultat opérationnel courant. Ils sont enregistrés en « autres produits de l'activité ». Afin de faciliter les comparaisons, les données 2009 présentées ci-après sont des données *pro forma*, établies selon la même règle.

Résultat opérationnel courant <i>En millions d'euros</i>	2010	2009	Variation A données publiées
Ancienne présentation <i>En % des ventes</i>	241 17,8 %	213 17,4 %	+13,0 %
Crédits d'impôt recherche	13	13	
Nouvelle présentation <i>En % des ventes</i>	254 18,7 %	226 18,5 %	+12,2 %

Selon cette nouvelle présentation, le taux moyen d'imposition de 2010 ressort à 33,7 %.

9.2.3 CASH-FLOW

Le cash-flow libre de 80 millions d'euros dégagé en 2010 a permis de financer les opérations de business development (principalement les acquisitions de Meikang Biotech, Dima et Zenka et les prises de participation dans Knome et Biocartis) à hauteur de 25 millions d'euros, le versement en juin 2010 d'un dividende de 36 millions d'euros (0,92 euro par action), et de dégager un cash-flow net de 19 millions d'euros.

L'EBITDA⁽¹²⁾ est en progression de 35 millions d'euros. Il atteint 334 millions d'euros, y compris crédits d'impôt en faveur de la recherche.

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation, y compris crédits d'impôt en faveur de la recherche, est plus importante qu'en 2009 (42 millions d'euros contre 25 millions d'euros). Cette évolution s'explique par l'allongement des délais de règlement en Europe du Sud qui entraîne une augmentation de 7 jours (à devises et périmètre constants) de la durée moyenne d'encaissement des créances clients du Groupe. En outre, des stocks de sécurité ont été reconstitués notamment pour répondre à l'augmentation de la demande des pays émergents. Dans ce contexte, avant crédits d'impôt recherche, le besoin en fonds de roulement d'exploitation s'établit à 22,4 % du chiffre d'affaires à la clôture de l'exercice.

Les investissements nets sont stables, à 123 millions d'euros. Les placements d'instruments s'élèvent à 36 millions d'euros contre 38 millions d'euros en 2009. Les investissements industriels, d'un montant de 87 millions d'euros, ont principalement porté sur le développement du « Global ERP », l'extension des capacités de production, leur préparation en vue des lancements de nouveaux produits ou leur aménagement dans le cadre des restructurations en cours. Le total des investissements de l'exercice a représenté 9 % du chiffre d'affaires, la mise en œuvre du plan d'investissement annoncé en 2008 s'étalant sur une période plus longue qu'initialement prévue. Dans ce contexte, les investissements industriels devraient être supérieurs en 2011 d'environ 15 millions d'euros à leur niveau habituel (8,5 % du chiffre d'affaires).

La trésorerie nette s'élève à 24 millions d'euros au 31 décembre 2010. La Société continue de disposer jusqu'en janvier 2013 d'un crédit syndiqué de 260 millions d'euros qu'elle n'utilise pas actuellement.

⁽¹²⁾ Somme du résultat opérationnel courant et des amortissements d'exploitation

9.2.4 EVENEMENTS MARQUANTS

Partenariats et accords stratégiques

6 accords de partenariat stratégique ont été signés pendant l'exercice :

- En spectrométrie de masse pour l'identification bactérienne dans les laboratoires de microbiologie, avec Shimadzu et AnagnosTec.
- Dans le Point-of-Care hospitalier, avec Royal Philips Electronics.
- En biologie moléculaire avec Biocartis et avec Idaho Technology.
- Dans le séquençage de l'ADN appliqué au diagnostic *in vitro*, avec Knome.

2 accords de licence de biomarqueur de maladies cardio-vasculaires ont été conclus :

- Avec BG Medicine, pour l'utilisation dans les systèmes bioMérieux (notamment VIDAS[®]), de galectin-3, un nouveau marqueur du développement et de la progression de l'insuffisance cardiaque.
- Avec Siemens Healthcare Diagnostics, pour le développement d'un test VIDAS[®] pour le dosage hypersensible de la protéine C-réactive (hsCRP) ; la détermination hypersensible de la CRP permet d'identifier, de stratifier et de prévenir le risque cardiovasculaire.

Enfin un nouvel accord a été signé dans le domaine du théranostic avec GlaxoSmithKline, pour développer un test moléculaire. Ce test permettra d'aider les oncologues à choisir le traitement approprié dans le cas de mélanomes métastatiques (cancers de la peau).

Nouveaux Produits

17 nouveaux produits ont été commercialisés au cours de l'exercice. Le progiciel Myla[™] a été lancé en version β . Ce logiciel, qui est un élément essentiel proposé par bioMérieux pour l'automatisation complète du laboratoire de microbiologie (FMLA[™]), est un middleware permettant d'améliorer la connectivité des instruments, les flux du laboratoire et la gestion des informations

Opérations Industrielles

Le Groupe a poursuivi son ambitieux programme industriel. 2 nouvelles unités de production ont été intégrées en Chine. Les sites de Toronto (Canada), Solna (Suède) et Boxtel (Pays-Bas) ont été fermés et la fermeture du site de Portland (Oregon, Etats-Unis) a été annoncée en fin d'exercice. En outre, des projets visant à optimiser les processus internes ont été mis en œuvre, comme le déploiement du « Global ERP⁽¹³⁾ » sur 5 pays, le recrutement d'un Responsable Mondial Six Sigma⁽¹⁴⁾ et la signature d'un accord mondial avec la société HCL, qui gère les serveurs de bioMérieux, son parc de PC et son infrastructure informatique mondiale depuis le 3 janvier 2011.

⁽¹³⁾ Progiciel de gestion intégré

⁽¹⁴⁾ Six Sigma est une marque appartenant à Motorola

10 TRÉSORERIE ET CAPITAUX

La Société dispose d'une trésorerie nette de 24 millions d'euros au 31 décembre 2010 ainsi que, jusqu'en janvier 2013, d'un crédit syndiqué de 260 millions d'euros qu'elle n'utilise pas actuellement. Les détails et caractéristiques de ce crédit figurent en note 15 des annexes aux comptes consolidés 2010 se trouvant au § 20.1.1.

Les commentaires concernant le cash flow figurent au § 9.2.3.

Le tableau de flux de trésorerie consolidé figure au § 20.1.1.

11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11.1	STRATEGIE ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	90
11.2	PROJETS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	90
11.2.1	Domaine clinique	90
11.2.2	Domaine industriel	91
11.2.3	Theranostic	91
11.3	ORGANISATION DU POLE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	91
11.4	PRINCIPAUX ACCORDS DE PARTENARIATS	92
11.5	PROPRIETE INTELLECTUELLE	94
11.5.1	Brevets propriétaires	94
11.5.2	Licences concédées par des tiers	95
11.5.3	Licences concédées par la Société	95
11.5.4	Marques	96

11.1 STRATEGIE ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les investissements en recherche et développement de la Société, qui ont représenté 149 millions d'euros en 2010, soit 11 % de son chiffre d'affaires, reposent sur des technologies développées soit en interne, soit en partenariat avec d'autres sociétés ou instituts de recherche académique, soit par prises de licences.

L'affectation des investissements en matière de recherche et développement porte essentiellement sur le développement de plateformes et sur l'expansion des menus dans le domaine des maladies infectieuses, de certains cancers et de certaines pathologies cardio-vasculaires.

11.2 PROJETS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les principales orientations stratégiques de recherche et développement, dans le domaine clinique, le domaine industriel et le théranostic sont présentées ci-après.

11.2.1 DOMAINE CLINIQUE

En microbiologie :

- Mise au point de nouveaux milieux de culture chromogéniques pour l'identification directe de bactéries (ChromID™), axe de développement renforcé par l'acquisition de la société AB BIODISK, devenue AB bioMérieux (Suède - juin 2008), spécialisée dans l'antibiogramme.
- Développement d'un nouvel automate d'hémoculture, et d'un incubateur.
- Développement de nouveaux flacons d'hémoculture permettant une meilleure neutralisation des antibiotiques dans les échantillons et une coloration de Gram plus lisible.
- Développement de nouvelles cartes pour améliorer le menu VITEK® 2.
- Développement de solutions instrumentales et logicielles pour l'automatisation complète du laboratoire de microbiologie (FMLA™ cf. § 6.1.3.2), avec notamment le lancement de MYLA™ en 2010.
- Mise à jour constante des logiciels experts.
- Développement d'une solution IVD d'identification microbienne rapide par la technologie de spectrométrie de masse MALDI-TOF.
- Méthodes de détection et d'identification rapides basées sur les nouvelles techniques de spectrométrie de masse ou d'imagerie, en collaboration avec le CEA.

En immunoessais :

- Développement d'une nouvelle génération de l'automate VIDAS® et de nouveaux tests VIDAS®, notamment à forte valeur médicale.
- Elargissement de la gamme des tests rapides, renforcé par l'acquisition de la société Meikang.
- Co-développement avec Philips d'un nouveau système de diagnostic au chevet du patient (POC – Point Of Care) en milieu hospitalier, dans les services d'urgence, de cardiologie et de soins intensifs. Le système ainsi développé utilisera la plateforme brevetée à biocapteurs Magnotech de Philips susceptible d'obtenir des performances analytiques équivalentes à celles des plateformes de laboratoire en termes de spécificité et de sensibilité. Ce nouveau système sera notamment dédié aux marqueurs des maladies cardio-vasculaires.

En biologie moléculaire :

- Développement de tests dédiés aux infections nosocomiales, au sepsis, au théranostic et à l'oncologie, notamment sur la nouvelle plateforme Biocartis (cf § 11.4).
- Optimisation de la gamme d'extraction.
- Développement de nouvelles plateformes intégrées de biologie moléculaire (notamment dans le cadre du programme ADNA).

11.2.2 DOMAINE INDUSTRIEL

- Enrichissement du menu d'identification des pathogènes dans les produits agroalimentaires.
- Développement du système TEMPO®.
- Exploration de nouvelles techniques plus rapides destinées aux clients biopharmaceutiques et à l'industrie agro-alimentaire. A ce titre, la Société poursuit sa collaboration avec la société Hyglos (anciennement Profos AG) en vue du développement de solutions pour la détection de pathogènes d'origine alimentaire, sur la base de la technologie « phage ligand » de Hyglos.
- Développement avec la société américaine Idaho Technology d'une plateforme de biologie moléculaire.

11.2.3 THERANOSTIC

- Poursuite des développements dans le domaine des maladies infectieuses et de l'oncologie, notamment dans le cadre des accords conclus avec des groupes pharmaceutiques (décrits dans le § 11.4).
- Poursuite du développement de tests portant sur des tissus dans le domaine du cancer, suite à l'acquisition de la société AviraDx, devenue bioTheranostics.

11.3 ORGANISATION DU POLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les activités de recherche et de développement du Groupe représentent environ neuf cents personnes, réparties dans dix centres : Etats-Unis (Durham, Saint Louis, San Diego), France (quatre centres situés en région Rhône-Alpes), Italie (Florence), Brésil (Rio de Janeiro), et Chine (Shanghai).

Le pôle recherche se répartit entre biomarqueurs et exploration de technologies innovantes.

Le pôle développement comprend plusieurs unités : microbiologie, immunoessais, biologie moléculaire, applications industrielles et théranostic, chacune d'entre elles définissant et contrôlant sur son périmètre le développement des réactifs, des consommables, des instruments et des logiciels associés.

La validation et le suivi des projets majeurs est assuré par un Comité d'approbation, le « Project Approval Committee ». Ce Comité se réunit régulièrement pour approuver les délais, les ressources humaines, les coûts et les risques lors du démarrage et à chaque franchissement d'une étape clé de développement.

La politique du Groupe est de localiser autant que possible les activités de recherche et développement par gamme en fonction du site où elle est (ou sera) fabriquée. Le tableau ci-dessous décrit la spécialisation des activités de recherche et développement par site géographique :

Site	Réactifs	Systèmes	Informatique
Durham (Caroline du Nord - Etats-Unis)	Microbiologie (hémoculture) BacT/ALERT®		
Saint Louis (Missouri - Etats-Unis)	Microbiologie automatisée (VITEK®)	Microbiologie (VITEK® BacT/ALERT®, VITEK® MS)	Bio-informatique Microbiologie
Marcy, Craponne, La Balme (France)	Immunoessais (VIDAS®) Microbiologie (milieux de culture, Etest®, TEMPO®) Immunoessais en tests rapides (matières premières) Biomarqueurs	Nouvelles technologies	Bio-informatique Microbiologie
Grenoble (France)	Biologie moléculaire	Biologie moléculaire Microsystèmes	Bio-informatique
Florence (Italie)		Immunoessais (VIDAS®) Microbiologie industrielle (TEMPO®) Biologie moléculaire (NucliSENS easyMAG®)	
Rio de Janeiro (Brésil)	Tests rapides d'immunoessais Tests immunologiques pour les maladies tropicales		
Shanghai (Chine)	Immunoessais (Tests rapides) Biologie moléculaire (tests pour la détection précoce de cancers)		
San Diego (Etats-Unis) Société bioTheragnostics, Inc.	Biologie moléculaire pour les applications théranostiques (cancer)		

La Société porte une attention particulière à l'innovation et un comité de sélection des biomarqueurs (« Biomarker Triage Council ») a été créé à cet effet. Il est en charge de la validation des projets et de l'allocation des ressources. En outre, un prix (« Patent Awards ») est organisé pour récompenser des inventeurs de la Société ayant déposé des brevets prometteurs.

11.4 PRINCIPAUX ACCORDS DE PARTENARIATS

La Société fonde une partie de sa recherche et de son activité, en particulier pour la mise au point de technologies nouvelles, sur des partenariats avec les principaux instituts de recherche publique (CNRS, INSERM, CEA, Institut Pasteur), des universités, des centres hospitaliers, des laboratoires et des sociétés de biotechnologie.

Les contrats de partenariat conclus par la Société prévoient la répartition des droits de propriété intellectuelle, ainsi que le paiement de redevances lors de la commercialisation des produits objets de la coopération.

Les nouveaux accords de collaboration conclus par la Société en 2010 sont décrits ci-dessous :

- Avec la société Royal Philips Electronics, dans le domaine des immunoessais

La Société a signé début 2010 un accord avec la société Royal Philips Electronics pour développer des solutions de diagnostic portables « au chevet du patient » entièrement automatisées, destinées à être commercialisées par bioMérieux en milieu hospitalier. Le premier jalon technique, portant sur le test Troponine, a été franchi avec succès au cours du 4^{ème} trimestre.

- Avec la société Knome, dans le domaine de la biologie moléculaire

La Société a signé en avril 2010 un accord de collaboration stratégique avec la société Knome (Etats-Unis) pour le développement d'une nouvelle génération de solutions informatiques de diagnostic *in vitro* utilisant le séquençage. Selon cet accord, bioMérieux sera le licencié exclusif de Knome pour l'utilisation de sa plateforme propriétaire d'analyse du génome, sur le marché du diagnostic *in vitro*.

- Avec la société BG Medicine, dans le domaine des immunoessais

La Société a conclu un accord de licence avec la société BG Medicine pour le développement d'un test dans les systèmes bioMérieux, et notamment VIDAS[®], à forte valeur médicale utilisant galectin-3, nouveau marqueur du développement et de la progression de l'insuffisance cardiaque.

- Avec la société Siemens Healthcare Diagnostics, dans le domaine des immunoessais

La société Siemens Healthcare Diagnostics a accordé à bioMérieux une licence pour le développement d'un test VIDAS[®] à forte valeur médicale pour le dosage hypersensible de la protéine C-réactive (hsCRP). La détermination hypersensible de la CRP permet d'identifier, de stratifier et de prévenir le risque cardio-vasculaire.

- Avec la société Biocartis, dans le domaine de la biologie moléculaire

La Société a conclu en novembre 2010 un partenariat avec la société Biocartis pour le co-développement de tests dédiés au système de biologie moléculaire entièrement intégré de Biocartis dans le domaine des infections nosocomiales et le sepsis. Cette plateforme intègre toutes les étapes du diagnostic moléculaire, depuis la préparation des échantillons jusqu'au rendu des résultats, dans une cartouche scellée à usage unique, évitant ainsi les risques de contamination. Fournissant des résultats rapides, cette plateforme peut réaliser des tests multiplex complexes sur une grande diversité d'échantillons, y compris les analyses oncologiques sur tissu. bioMérieux prévoit également de développer sur cette plateforme des tests d'oncologie et de théranostic.

- Avec la société Idaho, dans le domaine industriel

La Société a signé fin 2010 un accord avec la société américaine Idaho Technology pour développer une plateforme de biologie moléculaire dans le domaine des applications industrielles.

Dans le domaine du théranostic, la Société a signé les accords suivants :

- Avec la société Ipsen, en vue de la mise au point d'un test de diagnostic moléculaire qui permettra d'identifier les patientes atteintes d'un cancer du sein, susceptibles de bénéficier d'un traitement à partir d'une molécule d'Ipsen (BN 83 495). bioMérieux a développé et délivré le test pour aider Ipsen dans le développement clinique de ce médicament. Ipsen est en train d'évaluer le rôle commercial potentiel de ce test. En outre, Ipsen et bioMérieux ont signé récemment un accord cadre pour identifier des programmes qui pourraient bénéficier du développement conjoint d'une solution thérapeutique et d'un test de diagnostic compagnon, portant notamment sur les cancers hormono-dépendants.
- Avec la société Merck & Co. Inc., pour l'élaboration d'un test d'immunoessais destiné à être utilisé par Merck dans le cadre de ses recherches sur les maladies infectieuses. Le test a été développé et délivré par bioMérieux conformément aux termes de l'accord.
- Et avec la société GlaxoSmithKline (Grande Bretagne), pour le développement d'un test prédictif qui aidera les médecins à choisir le traitement le plus adapté aux différentes populations de patientes souffrant d'un cancer du sein, et pour le développement d'un autre test pour aider les oncologues à choisir le traitement approprié dans le cas de mélanomes métastatiques (cancers de la peau).

La Société est par ailleurs associée au sein de laboratoires communs de recherche à des partenaires académiques, français ou étrangers :

- Deux laboratoires avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA Saclay et Leti Grenoble) : un partenariat stratégique à long terme a été annoncé en décembre 2009 en vue du développement de nouvelles technologies pour améliorer la prise en charge des maladies infectieuses.

Grâce à ce partenariat, bioMérieux bénéficie des compétences uniques du CEA en matière de nouvelles technologies d'imagerie, de traitement et d'analyse des données, de nanotechnologies et de méthodes de détection ultrasensible de molécules. Les projets de recherche porteront essentiellement sur les méthodes de détection et d'identification bactériennes rapides basées sur les nouvelles techniques de spectrométrie de masse ou d'imagerie.

- Deux laboratoires avec les Hospices Civils de Lyon dans le domaine de la cancérologie et des maladies infectieuses, ainsi qu'un laboratoire en Chine spécialisé dans la recherche de biomarqueurs dans le domaine de la cancérologie.

Par ailleurs, au travers de son appartenance au groupe Institut Mérieux, la Société contribue à un partenariat de recherche à long terme initié avec l'Institut Pasteur en 2009 dans le domaine des maladies infectieuses. Les premiers travaux de recherche ont débuté en 2010.

En outre, bioMérieux participe au programme ADNA « Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques », coordonné par l'Institut Mérieux. Ce programme repose sur l'identification et le développement de biomarqueurs et entend participer au développement d'une médecine plus personnalisée, dans le domaine des maladies infectieuses, des cancers et des maladies génétiques rares, en mettant des produits et services novateurs à la disposition des acteurs de santé. Ce programme associe quatre partenaires :

- dans le domaine du diagnostic : bioMérieux et GenoSafe,
- dans le domaine thérapeutique : Généthon et Transgene.

Il fait aussi appel aux compétences du Commissariat à l'Energie Atomique, du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), du CHU de Lyon, des Hospices Civils de Lyon, de STMicroelectronics et de l'Université Claude Bernard de Lyon.

Ce programme est soutenu par OSEO (cf. note 28 des annexes aux comptes consolidés 2010 figurant au § 20.1.1) et la Commission Européenne en a approuvé les modalités.

11.5 PROPRIETE INTELLECTUELLE

La Société protège les brevets, droits d'auteur et marques relatifs à ses produits ainsi qu'à ses procédés et défend activement ses droits de propriété intellectuelle dans le monde entier.

11.5.1 BREVETS PROPRIETAIRES

Les systèmes de diagnostic, qui allient instrumentation, informatique et biologie, offrent un très large champ d'application à la propriété industrielle, conduisant les acteurs du secteur à chercher à obtenir des positions fortes en matière de brevets.

Cependant, le savoir-faire de fabrication, le parc installé d'instruments et le nombre des paramètres du menu développés pendant la période de la protection permettent en général aux sociétés de ce secteur d'être moins exposées aux risques liés à l'expiration d'un brevet que les sociétés pharmaceutiques lorsqu'elles doivent faire face à l'arrivée de médicaments génériques.

Toutefois, l'émergence de nouvelles technologies, et l'évolution de la biologie vers des tests à forte valeur médicale, notamment dans les domaines de l'identification de nouveaux marqueurs, les rendent plus sensibles à la fin de cette protection.

La Société continue de mettre en œuvre sa politique de propriété intellectuelle. Elle protège activement les résultats de sa recherche par voie de brevets (environ 40 nouveaux brevets déposés chaque année) et surveille ses concurrents pour pouvoir défendre activement les atteintes à ses brevets. Elle envisage d'étendre cette politique de protection aux « Emerging 7 ». Ainsi, au 31 décembre 2010, le Groupe est titulaire de 458 familles de brevets dont plus de 97 % sont étendus en Europe et aux Etats-Unis et plus de 76 % au Japon. Au 31 décembre 2010, le Groupe comptait 319 brevets délivrés aux Etats-Unis et 194 brevets délivrés en Europe.

La politique générale de la Société en matière de brevets consiste à effectuer un dépôt prioritaire (en général en France ou aux Etats-Unis) et à réaliser dans un délai d'un an une extension sur la base du Traité de Coopération en Matière de Brevet (Patent Cooperation Treaty - PCT), qui institue une procédure unique de dépôt de brevet pour les 142 Etats contractants (au 31 décembre 2010). Le choix définitif des pays d'extension intervient à l'issue de la procédure PCT, soit environ 30 mois après la première date de dépôt. En règle générale, les brevets sont étendus dans des pays où le marché est le plus important, notamment les Etats-Unis, l'Europe (surtout la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne), le Japon, la Chine et l'Inde.

Dans les pays où la Société cherche une protection juridique par voie de brevets, la durée de protection juridique d'un produit est généralement de 20 ans à partir de la date du dépôt. La protection conférée, qui peut varier d'un pays à un autre, dépend des revendications acceptées dont l'interprétation (notamment en cas de conflit) est décidée par les législations nationales.

La Société possède un certain nombre de brevets qui sont importants pour le succès de ses activités.

11.5.2 LICENCES CONCEDEES PAR DES TIERS

Dans le cadre normal de son activité, la Société bénéficie de licences concédées par des tiers pour développer ou commercialiser des réactifs ou des technologies dont certaines sont décrites dans le § 6.3.

En outre, en 2010, la Société a conclu de nouveaux accords de licence :

- avec la société BG Medicine, pour l'utilisation, dans les systèmes bioMérieux (notamment VIDAS[®]), de galectin-3 ;
- avec Siemens Healthcare Diagnostics, pour le développement d'un test VIDAS[®] pour le dosage hypersensible de la protéine C-réactive (hsCRP) ;
- avec la société Knome, pour le développement de nouvelles générations de solutions informatiques de diagnostic *in vitro* basées sur le séquençage.

11.5.3 LICENCES CONCEDEES PAR LA SOCIETE

La Société a accordé les licences suivantes à des tiers :

- Brevets MRSA couvrant des séquences ou procédés de détection des staphylocoques dorés résistants à la méthicilline (« MRSA »), source majeure d'infections nosocomiales ; bioMérieux est licencié exclusif de ces brevets pour des applications en biologie moléculaire. Ces brevets expireront en 2017.
- Brevets couvrant les mutations d'acides nucléiques (Facteur II et Facteur V) déterminantes pour identifier le risque de thrombose. Le brevet pour le Facteur II expirera en 2017 aux Etats-Unis ; les brevets pour le Facteur V expireront en 2020 aux Etats-Unis et en 2015 hors Etats-Unis.
- Brevets couvrant des séquences ou procédés de détection pour certains virus comme l'EBV⁽¹⁵⁾ dont les brevets de base expireront entre 2013 et 2016.
- Procédé RT PCR couvrant un procédé d'amplification PCR pour les ARN en une étape dont les brevets expirent en 2013-2014.
- Brevets couvrant des marqueurs pour le diagnostic de la polyarthrite rhumatoïde (Filaggrine et Fibrine), dont les brevets de base expireront en 2016-2017.

Pour toutes les technologies contrôlées par bioMérieux sous la forme d'une licence exclusive concédée par un tiers avec droit de sous-licencier, une partie des revenus des sous licences est reversée au titulaire du brevet.

⁽¹⁵⁾ Epstein-Barr Virus, responsable notamment de la mononucléose

11.5.4 MARQUES

La Société est propriétaire de la marque institutionnelle “bioMérieux” qui est protégée dans la plupart des pays à la fois en tant que marque dénomminative et en tant que marque semi-figurative. Il convient de noter que l'utilisation de la dénomination « Mérieux » est gérée par l'Institut Mérieux, au sein du périmètre des sociétés qu'il contrôle. La Société a ainsi obtenu de l'Institut Mérieux la reconnaissance de ses droits sur la dénomination bioMérieux, dans la limite de ses activités.

La Société est par ailleurs titulaire des marques relatives aux produits (instruments et/ou réactifs) et aux services qu'elle commercialise.

Les nouveaux dépôts de marques sont effectués en France ou aux Etats-Unis, puis sont le plus souvent étendus:

- par un dépôt communautaire, à l'ensemble des pays de l'Union européenne,
- par un dépôt international (via l'OMPI), à certains pays membres de l'Union de Madrid (Arrangement et/ou Protocole de Madrid),
- par des dépôts nationaux, à certains autres pays.

Actuellement la Société est titulaire d'environ 200 familles de marques protégées dans la plupart des pays dans le monde.

12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1	EVOLUTION RECENTE	98
12.2	OBJECTIFS	102
12.2.1	Objectifs 2011	102
12.2.2	Objectifs 2015	102

12.1 EVOLUTION RECENTE

A fin mars 2011, le chiffre d'affaires s'est établi à 328 millions d'euros contre 307 millions d'euros au 31 mars 2010, soit une hausse de 6,8 % en euros. A devises et périmètre constants, la croissance organique s'est élevée à 3,5 %.

Activité

A fin mars 2011, la croissance du chiffre d'affaires, à devises et périmètre constants, s'est élevée à 3,5 %. Elle a atteint 4,2 %, après intégration des ventes de la société Dima GmbH, qui n'était pas encore consolidée au 31 mars 2010.

Evolution du chiffre d'affaires			
<i>En millions d'euros</i>			
Chiffre d'affaires - 31 mars 2010	307		
Effets de change	+8		
Croissance organique, à devises et périmètre constants ⁽¹⁾	+11	+3,5 %	} +4,2 %
Intégration de la société Dima ⁽²⁾	+2	+0,7 %	
Chiffre d'affaires - 31 mars 2011	328		

(1) l'impact de l'activité milieux de culture cliniques de routine en Amérique du Nord qui est en cours d'arrêt n'est pas significatif sur le trimestre

(2) au 31 mars 2010, la société Dima GmbH n'était pas consolidée

Le trimestre est marqué par l'amélioration de la situation dans certains marchés traditionnels : l'Amérique du Nord a accéléré son redressement, et l'Allemagne et le Royaume-Uni ont enregistré une progression dynamique. Cette évolution encourageante est néanmoins masquée par la croissance temporairement modérée de certains pays émergents, notamment en Chine, où d'importants contrats de distribution ont été renégociés et certains marchés publics sont en attente, et en Inde, où des appels d'offres ont été décalés.

Au cours du 1^{er} trimestre 2011, l'évolution de l'activité par zone géographique s'explique notamment par les éléments suivants (chiffres à devises et périmètre constants)

Chiffre d'affaires par zone géographique	2011	2010	Variation	Variation
<i>En millions d'euros</i>	3 mois	3 mois	A données publiées	A devises et périmètre constants
Europe ^(*)	176,9	173,3	+2,0 %	-0,5 %
Amérique du Nord	76,0	69,7	+9,1 %	+6,7 %
Asie Pacifique	46,6	40,8	+14,2 %	+8,2 %
Amérique latine	28,1	22,8	+23,4 %	+16,3 %
TOTAL	327,6	306,6	+6,8 %	+3,5 %

(*) y compris le Moyen-Orient et l'Afrique

- En Europe - Moyen-Orient - Afrique (54 % du CA total), le chiffre d'affaires est quasi-stable.
- En Europe de l'Ouest (47 % du CA total), les difficultés budgétaires ont pesé sur l'activité, notamment en Grèce, en Espagne et au Portugal, où l'endettement public reste critique.

La France a connu un recul de ses ventes de 3 %, pénalisée par le décalage temporaire des livraisons enregistrées en décembre 2010 dans le cadre du déploiement du « Global ERP ». Les ventes de microbiologie et de tests VIDAS® à forte valeur médicale ont poursuivi leur développement, alors que les tests VIDAS® de routine se sont inscrits en recul. Au cours du trimestre, l'ordonnance Ballereau, destinée à renforcer la médicalisation de la profession et à rendre obligatoire l'accréditation des laboratoires, a fait l'objet de nouvelles discussions au Parlement. Cependant, aucune modification significative de cette ordonnance ne devrait être adoptée.

En Allemagne, au Royaume-Uni et dans les pays nordiques, les ventes se sont développées à un rythme rapide. En Italie, la croissance est restée dynamique.

- En Turquie, en Russie, au Moyen-Orient et en Afrique, l'activité, qui avait enregistré une forte progression au cours du 4^{ème} trimestre 2010, a connu un début d'année 2011 difficile, marqué cependant par une reprise en mars. En outre, les ventes en Afrique du Sud s'inscrivent en forte décroissance, les bonnes performances enregistrées sur les gammes VIDAS® et de microbiologie n'ayant pas permis de compenser l'arrêt du contrat de la charge virale VIH dont l'impact s'est élevé à près de 4 millions d'euros sur le trimestre. Les ventes ont également été ralenties par les mouvements de contestation dans le monde arabe.
- En Amérique du Nord (23 % du CA total), les ventes ont progressé de 6,7 %, après un 4^{ème} trimestre 2010 en croissance de 4,3 %.

Aux Etats-Unis, les réactifs de microbiologie clinique ont affiché une progression rapide. Les ventes d'instruments BacT/ALERT® se sont inscrites en forte croissance, suite au gain de plusieurs nouveaux clients sur le trimestre. *A contrario*, les ventes d'instruments VITEK® sont pénalisées par un effet de comparaison, lié aux nombreuses installations qui avaient eu lieu au 1^{er} trimestre 2010, notamment dans le cadre du renouvellement du parc installé d'instruments de première génération. VIDAS® a continué de bénéficier du succès du paramètre VIDAS® B.R.A.H.M.S PCT sur le marché des soins intensifs. Dans le domaine des applications industrielles, les ventes sont impactées négativement par la consolidation des sites de certains clients.

Au Canada, dans les applications cliniques, les ventes de réactifs ont enregistré une croissance rapide, tirée notamment par la grippe saisonnière. En outre, dans le domaine industriel, elles ont bénéficié d'installations d'instruments qui avaient eu lieu au cours du second semestre 2010.

- En Asie Pacifique (14 % du CA total), l'activité a affiché une progression de 8,2 %. Le redressement de l'Australie et l'expansion de la Corée sont atténués par la croissance modérée des ventes en Chine et en Inde (+3 % respectivement). Dans ces pays, l'activité devrait s'accélérer sur le reste de l'année, des appels d'offres étant en cours de définition ou d'attribution. Après un 4^{ème} trimestre 2010 particulièrement dynamique, la Chine a été impactée par la renégociation, au cours du 1^{er} trimestre 2011, de plusieurs accords de distribution, dans les domaines clinique et industriel. Au Japon, après le séisme et le tsunami du 11 mars, la Société a activement participé aux efforts sanitaires et a livré en urgence des réactifs et des instruments.

La progression de l'ensemble des gammes de microbiologie et la poursuite du développement de VIDAS® ont soutenu l'activité dans les applications cliniques.

- En Amérique latine (9 % du CA total), l'activité est en augmentation de 16,3 %. A l'exception du Chili, l'ensemble des pays de la zone ont enregistré une croissance rapide, comme le Brésil (+25 %), le Mexique (+21 %) et l'Argentine (+18 %).

Dans le domaine clinique, la progression des ventes en microbiologie et en immunoessais VIDAS® a été limitée par la baisse observée sur les microplaques. Les applications industrielles, qui avaient enregistré une progression de plus de 50 % au cours du 1^{er} trimestre 2010, sont en croissance de près de 9 %.

Au cours du 1^{er} trimestre 2011, l'évolution de l'activité par application, à devises et périmètre constants, est la suivante :

Chiffre d'affaires par application <i>En millions d'euros</i>	2011 3 mois	2010 3 mois	Variation A données publiées	Variation A devises et périmètre constants
Applications Cliniques	277,7	259,1	+7,2 %	+3,8 %
Applications Industrielles	49,9	47,5	+5,0 %	+2,1 %
TOTAL	327,6	306,6	+6,8 %	+3,5 %

- Dans le domaine clinique, l'activité est contrastée selon les technologies. La croissance de la microbiologie s'est élevée à 9,2 %, renforçant encore le leadership de bioMérieux. Les gammes VITEK[®] et BacT/ALERT[®] ont enregistré de bonnes performances. Après un 4^{ème} trimestre 2010 vigoureux, les ventes en immunoessais VIDAS[®], pénalisées par le recul des instruments, ont affiché une hausse modérée. Les ventes de tests de routine ont continué de se rétracter en Europe. *A contrario*, les tests à forte valeur médicale ont enregistré une progression de 23 %, dynamisée notamment par le succès de VIDAS[®] B.R.A.H.M.S PCT. Du fait de l'arrêt du contrat de tests VIH quantitatifs en Afrique du Sud, la biologie moléculaire affiche un retrait de 14 %. Hors cet impact, elle serait en croissance de 12 %.
- Dans le domaine industriel, l'activité a été temporairement freinée par le décalage de plusieurs contrats importants de ventes d'instruments. Les réactifs ont affiché une croissance de 4 %, impactée notamment par l'arrêt de la fabrication de flacons d'hémoculture pour Millipore, suite à l'acquisition de cette société par Merck KGaA.
- Les ventes de réactifs et de services sont en croissance de 5 % environ, hors impact de l'arrêt du contrat de fourniture exclusive des réactifs VIH quantitatifs en Afrique du Sud. Elles sont dynamisées par la microbiologie clinique et les tests VIDAS[®] à forte valeur médicale. Les ventes d'instruments ont progressé de 2 %. Ce taux reflète notamment l'effet de base relatif à la forte progression des ventes d'instruments au cours du 1^{er} trimestre 2010 (près de 25 %).

Autres éléments financiers du trimestre

- Au 31 mars 2011, l'effectif global du Groupe s'élève à 6 378 collaborateurs (salariés en équivalent temps plein). Ce chiffre tient compte du renforcement du réseau commercial international, notamment en Amérique du Nord et en Chine. L'effectif s'élevait à 6 306 collaborateurs au 31 décembre 2010.
- La trésorerie nette au 31 mars 2011 ressort à 33 millions d'euros. Elle s'élevait à 24 millions d'euros au 31 décembre 2010.
- Après le séisme et le tsunami du 11 mars au Japon, le Groupe n'a subi aucune interruption de production de réactifs ou d'instruments. Une revue de la chaîne d'approvisionnement incluant les fournisseurs de rang 3 a été entreprise et un nombre limité de produits dépendant de composants japonais à risque a été identifié. La Société qui dispose de stocks de sécurité a entrepris le déploiement d'un plan de sécurisation des approvisionnements, identifiant des fournisseurs alternatifs. A ce jour, le risque global est considéré comme faible.

Principaux événements du trimestre

- Offre commerciale

La Société a lancé la version marquée CE de sa solution de spectrométrie de masse, VITEK[®] MS, pour l'identification bactérienne dans les laboratoires de microbiologie. Cette nouvelle solution d'identification sera totalement intégrée à la plateforme VITEK[®] de bioMérieux, instrument leader mondial de l'identification et de l'antibiogramme automatisés, via le middleware Myla[™]. Un dossier d'approbation 510(k) sera déposé auprès de la Food and Drug Administration (FDA) américaine au cours du 2^{ème} semestre.

bioMérieux a procédé au marquage CE des premiers tests rapides de la gamme bioNexia[®], fabriquée en Chine sur le site de Shanghai. D'autres tests devraient être marqués CE au cours du 2^{ème} trimestre.

La Société a également lancé chromID[™] C. difficile, le premier milieu chromogène pour l'isolement et l'identification de *Clostridium difficile* en seulement 24 heures. *C. difficile* est une bactérie responsable d'épidémies nosocomiales, dont certaines sont gravissimes et associées à une mortalité élevée.

En outre, le développement de Myla[™] s'est poursuivi et une nouvelle version est en cours de lancement. La commercialisation de Myla[™] devrait être étendue prochainement à de nouveaux territoires (Etats-Unis, Royaume-Uni et Pays-Bas).

Par ailleurs, à la fin du 1^{er} trimestre 2011, la Société a informé la FDA, les autres instances réglementaires et ses clients que les résultats de l'antibiogramme Piperacillin /Tazobactam (TZP) sur VITEK[®] 2 n'étaient plus conformes aux standards fixés. En conséquence, les résultats de ce test ont été désactivés des cartes correspondantes. La Société est néanmoins en mesure de proposer la méthode alternative manuelle Etest[®]. Elle a, en outre, mis en place un plan d'actions offensif basé sur le redéveloppement d'une nouvelle version de ce test et d'étroites collaborations avec les instances réglementaires. La Société estime que ce plan d'actions devrait lui permettre de limiter tout risque pour les patients ainsi que l'impact financier de ce retrait de produits.

– Portefeuille de systèmes en développement

Au cours du trimestre, la Société a poursuivi la préparation active des nombreux lancements prévus pour 2012 et 2013.

- En biologie moléculaire, les équipes de bioMérieux et de Biocartis ont mis en place leur collaboration, des plateformes Biocartis ont été installées sur le site de Grenoble et le développement de 3 tests a débuté ;
- VIDAS[®] New est entré dans une phase importante de son développement avec la création des premiers prototypes qui seront utilisés pour les phases de validation de l'instrument. Cette étape marque la fin des choix de design et ouvre une nouvelle phase avec la réalisation des premiers essais biologiques ;
- En microbiologie, un prototype du nouvel automate d'hémoculture a été développé. Cette étape permettra de tester les performances biologiques de ce nouvel automate ;
- Des partenariats ont été définis avec des fournisseurs-clés pour le développement du « Smart Incubator » ;
- Les équipes de bioMérieux et de Philips ont poursuivi leurs travaux de développement de solutions de diagnostic au chevet du patient (Point-Of-Care) en vue du prochain jalon technique de 2011.

– Accords de collaboration

- Collaboration avec Ipsen dans le domaine du théranostic

bioMérieux et Ipsen ont annoncé, en février 2011, la signature d'un accord cadre en vue de faciliter le développement conjoint de traitements thérapeutiques et de tests de diagnostic compagnons, notamment dans le domaine des cancers hormono-dépendants.

- Collaboration avec SIBS dans le domaine des applications industrielles

bioMérieux et les Instituts des Sciences Biologiques de Shanghai (SIBS) ont annoncé, fin mars 2011, la mise en place d'un partenariat stratégique à long terme pour développer des tests de contrôle de la qualité microbiologique des produits alimentaires, notamment ceux fabriqués en Chine.

– Direction de l'Unité Microbiologie

Suite au départ à la retraite du Docteur Peter Kaspar le 31 mars 2011, Alexandre Mérieux, Directeur Général Délégué, a été nommé Directeur de l'Unité Microbiologie. Le périmètre de l'Unité Microbiologie a été élargi et il inclut désormais l'Unité de Biologie Moléculaire.

12.2 OBJECTIFS

Le Groupe s'est fixé des objectifs pour l'exercice 2011, ainsi que pour la période 2010-2015. Un certain nombre de facteurs de risques (cf. § 4) peuvent impliquer que les résultats diffèrent significativement des objectifs listés ci-après.

12.2.1 OBJECTIFS 2011

Chiffre d'affaires

bioMérieux prévoit de réaliser, en 2011, une croissance de son chiffre d'affaires comprise entre 5 et 6 %, à devises constantes et périmètre d'activité comparable. Cet objectif exclut l'impact de l'arrêt de l'activité milieux de culture cliniques de routine en Amérique du Nord. Il tient compte de l'environnement dégradé des principaux marchés de la Société (Europe de l'Ouest et Amérique du Nord), de la fin du contrat de tests VIH quantitatifs en Afrique du Sud et de l'importance des ventes d'instruments en 2010.

Résultat opérationnel courant avant éléments non récurrents

En 2011, la Société prévoit d'investir pour assurer son développement et sa rentabilité à moyen terme. Elle lancera une nouvelle activité « Services », préparera les lancements de 2012 et de 2013, et intensifiera son effort de R&D. Dans ce contexte, elle cible un résultat opérationnel courant compris entre 255 et 270 millions d'euros, après prise en compte de crédits d'impôt recherche estimés à 12 millions d'euros. Cet objectif tient compte également de la diminution programmée des redevances reçues ainsi que des dépenses liées au déploiement et à l'amortissement du « Global ERP ».

12.2.2 OBJECTIFS 2015

Chiffre d'affaires

Pour la période 2010-2015, la Société vise une croissance annuelle moyenne comprise entre 7 % et 9 %, à taux de change constants, y compris accords de business development. Dépassant la croissance prévue du marché du diagnostic *in vitro*, bioMérieux entend bénéficier des nouveaux leviers de croissance suivants : croissance intensifiée sur les pays émergents, développement de tests réalisés au chevet du patient et positionnement renforcé sur les tests à forte valeur médicale.

Rentabilité opérationnelle courante avant éléments non récurrents

bioMérieux vise une marge opérationnelle courante, à l'horizon 2015, comprise entre 18 % et 20 %, à taux de change 2009. Cet objectif intègre la poursuite de sa stratégie d'innovation avec des investissements en R&D représentant environ 12 % du chiffre d'affaires. Il inclut également la fin des redevances sur les technologies BOOM[®] et NASBA[™] dont la majorité des brevets vient à échéance en 2010. Il s'appuie sur les économies d'échelle résultant de la croissance des ventes, le développement de solutions de diagnostic innovantes, et l'optimisation continue des performances opérationnelles.

Cet objectif s'entend avant impact du reclassement des crédits d'impôt recherche en résultat opérationnel courant (cf. § 9.2.2)

13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Au-delà des objectifs indiqués au § 12.2, le Groupe ne communique pas de prévisions sur son activité.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE

14.1	PRESENTATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	105
------	---	-----

14.2	CONFLITS D'INTERET	109
------	--------------------	-----

14.1 PRESENTATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de trois membres au moins et du maximum fixé par la loi.
Au 31 décembre 2010, il comptait neuf membres.

Administrateurs	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société	Autres références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années
<p><u>Alain Mérieux</u> 72 ans Né le 10/07/1938 Père de Monsieur Alexandre Mérieux (Administrateur et Directeur Général Délégué)</p> <p>Première nomination : 10/07/1986 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 290</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Président-Directeur Général (jusqu'au 31/12/2010)</p>	<p>Président de Compagnie Mérieux Alliance S.A.S.</p> <p>Président du Conseil d'administration de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Institut Mérieux* - la Fondation Mérieux - l'Ecole Vétérinaire de Lyon <p>Administrateur et Président d'honneur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux</p> <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Compagnie Plastic Omnium - Transgene* - bioMérieux Italia SpA (Italie) - Silliker Group Corp. (Etats-Unis)* - la Fondation Pierre Fabre - la Fondation Pierre Vérots - Synergie Lyon Cancer (Cancéropôle) - la Fondation Centaure 	<p><u>Expérience et expertise en matière de gestion :</u></p> <p>Diplômé de la Harvard Business School (1968) PDG de la Société depuis 1965 Directeur général d'entreprise depuis plus de 30 ans</p> <p><u>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices (2006 à 2009) :</u></p> <p>Membre du Conseil de Surveillance de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eurazeo (fin : 2007) - Akzo Nobel (Pays-Bas) (fin : 2007) <p>Administrateur de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Shantha Biotechnics Ltd. (Inde) (fin : 2009)
<p><u>Jean-Luc Bélingard</u> 62 ans Né le 28/10/1948</p> <p>Première nomination : 15/09/2006 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 50</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Néant (jusqu'au 31/12/2010, date de prise de ses fonctions de Président Directeur Général)</p> <p>Administrateur indépendant (jusqu'au 31/12/2010)**</p>	<p><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société :</u></p> <p>Président Directeur Général de la société IPSEN (fin : novembre 2010)</p> <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LabCorp Of America (Etats-Unis) - NicOx (France) - Celera Corporation (Etats-Unis) - l'Agence Nationale de la Recherche 	<p><u>Expérience et expertise en matière de gestion :</u></p> <p>H.E.C. Paris M.B.A. Cornell University (Etats-Unis) Directeur Général de Roche Diagnostic et Membre du Comité Exécutif du Groupe Roche (1990 à 1999) Membre du Directoire et Directeur Général de bioMérieux Pierre-Fabre de 1999 à 2001 Président Directeur Général de la société IPSEN (2001 à 2010)</p> <p><u>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices (2006 à 2009) :</u></p> <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Applera Corp. (Etats-Unis) (fin : 2008) - ExonHit Therapeutics (France) (fin : 2006)

* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

** Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

Alexandre Mérieux

37 ans
Né le 15/01/1974
Fils de Monsieur Alain Mérieux
Adresse professionnelle : Chemin de l'Orme - 69280 Marcy l'Etoile

Première nomination : 16/04/2004
Echéance du mandat : 2014

Nombre d'actions de la Société : 20

Fonction principale exercée dans la Société : Directeur Général Délégué et Directeur Microbiologie Industrielle

Administrateur de :

- l'Institut Mérieux*
- la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux
- la Fondation Mérieux
- Silliker Group Corp. (Etats-Unis)*
- bioMérieux Inc. (Etats-Unis)*
- BTF (Australie)*
- bioMérieux Canada*
- bioMérieux China Ltd. (Chine)*
- bioMérieux India Private Ltd. (Inde)*
- bioMérieux Polska sp. z.o.o. (Pologne)*
- bioMérieux UK Ltd. (Royaume-Uni)*
- bioMérieux Singapore Pte Ltd. (Singapour)*

Vice Président de :

- Institut Mérieux

Président de SAS* :

- Mérieux Développement*
- SGH

Gérant SCI ACCRA

Expérience et expertise en matière de gestion :

HEC Montréal
Directeur Marketing de Silliker en 2003 et 2004*

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices (2006 à 2009) :

Représentant permanent de Silliker Group Corp, Président de :
- Silliker France SAS* (fin 2007)
- Adriant SAS (fin 2008)

Administrateur de Ecosilk (Etats-Unis) (fin 2007)

Michele Palladino

70 ans
Né le 13/06/1940

Première nomination : 06/07/2004
Echéance du mandat : 2014

Nombre d'actions de la Société :
2000

Fonction principale exercée dans la Société : Néant

Administrateur indépendant**

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société :

Président et associé commanditaire de Michele Palladino & C SAS

Expérience et expertise en matière de gestion :

Directeur Général de bioMérieux SA jusqu'en 1993

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices (2006 à 2009) :

Néant

* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

** Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

<p>Michel Angé</p> <p>71 ans Né le 27/11/1939</p> <p>Première nomination : 30/09/2004 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 160</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Président du Comité d'Audit</p> <p>Administrateur indépendant**</p>	<p><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société</u> :</p> <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lyonnaise de Banque SA*** - Tessi - Apicil Prévoyance <p>Administrateur et Vice-Président du Conseil de surveillance de la Banque de Vizille SA***</p>	<p><u>Expérience et expertise en matière de gestion</u> :</p> <p>Diplôme d'études supérieures de l'Institut Technique de Banque Directeur Général de la Lyonnaise de Banque pendant 13 années</p> <p><u>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices (2006 à 2009)</u> :</p> <p>Président et Vice-Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apicil Prévoyance (fin : 2007) - Apicil Assurance SA (fin : 2007) <p>Président d'Apicil Preci SA (fin :2007)</p> <p>Administrateur du Centre Technique des Institutions de Prévoyance (fin : 2007)</p> <p>Vice-Président et Administrateur du Fonds de Garantie des Institutions de Prévoyance (fin : 2008)</p> <p>Président du GIE Santelog (fin : 2007)</p>
<p>Georges Hibon</p> <p>73 ans Né le 03/11/1937</p> <p>Première nomination : 06/07/2004 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 10</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Président du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations</p>	<p><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société</u> :</p> <p>Administrateur de l'organisation non gouvernementale Care France</p> <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transgene SA* - ABL 	<p><u>Expérience et expertise en matière de gestion</u> :</p> <p>H.E.C. Paris Président France de MSD Chibret Vice-Président Merck International Chairman et Chief Executive Officer de Pasteur Mérieux Connaught</p> <p><u>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</u> :</p> <p>Administrateur de Cerep SA (fin : 2007) Administrateur de BioAlliance Pharma (fin : 2009) Président du Conseil de Shantha Biotechnics Limited (Inde)* (fin : 2010)</p>

* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

** Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

*** Société contrôlée par Lyonnaise de banque au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

<u>Groupe Industriel Marcel Dassault</u>	<u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société par Monsieur Benoît Habert :</u>	<u>Expérience et expertise en matière de gestion de Monsieur Benoît Habert :</u>
Représenté par <u>Benoît Habert</u>		
46 ans Né le 12/07/1964	Président Directeur Général de Dassault Développement SA***	Président Directeur Général de Dassault Développement
Première nomination :16/04/2004 Echéance du mandat : 2014	Directeur Général Adjoint et administrateur de Groupe Industriel Marcel Dassault SAS***;	Directeur Général Adjoint de Groupe Industriel Marcel Dassault
Nombre d'actions de la Société : 2 013 470	Président de Habert Dassault Finance SAS***	<u>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices (2006 à 2009) de Monsieur Benoît Habert :</u>
Fonction principale exercée dans la société : membre du Comité d'Audit	Administrateur de : - Transgene SA* - Socpresse SA*** - société du Figaro A*** - SITC SAS - Sport 24 SA*** - Dupuis (Belgique) et Dargaud (France) - Intigold (Pérou)	Administrateur de : - Chapitre.com (fin 2009) - LSF (Etats-unis) (fin 2009) - TM4 (Canada) (fin 2009) - Livres invest (fin 2009) - Shan (fin 2009)
Administrateur indépendant**	Membre du Conseil de Surveillance de AdenClassifieds SA***	Représentant permanent de Dassault Développement, administrateur de Unimédecine (fin 2007)
	Représentant de GIMD, administrateur de Silliker* (depuis 8/06/2010)	

<u>Philippe Archinard</u>	<u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société :</u>	<u>Expérience et expertise en matière de gestion :</u>
51 ans Né le 21/11/1959	Président - Directeur Général et Administrateur de Transgene *	Diplômé de la Harvard Business School
Première nomination :10/06/2010 Echéance du mandat : 2014	Président de l'Association LyonBioPôle	Directeur général de Innogenetics (Belgique) de 2000 à 2003
Nombre d'actions de la Société : 10	Administrateur d'Erytech Pharma	Président - Directeur Général de Transgene*
Fonction principale exercée dans la Société : Directeur du Pôle d'immunothérapie de l'Institut Mérieux	Représentant permanent de TSGH* administrateur de ABL Inc.	<u>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices (2006 à 2009):</u>
	Représentant de Lyonbiopôle au Conseil d'administration de : - l'association « FINOVI » - la fondation « Synergie Lyon Cancer »	Néant

* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

** Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

*** Société contrôlée par la société Groupe Industriel Marcel Dassault au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

Christian Bréchet

58 ans

Né le 23/07/1952

Première nomination : 12/06/2008

Echéance du mandat : 2012

Nombre d'actions de la Société : 10

Fonction principale exercée dans la Société : Vice Président en charge des Affaires Médicales et Scientifiques de l'Institut Mérieux

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société :

Vice Président en charge des Affaires Médicales et Scientifiques de Institut Mérieux*

Administrateur de :

- InabioSanté à Toulouse
- RITC - Fondation et Innovation Thérapeutique en Cancérologie à Toulouse
- IGR&D à Paris
- Fondation Ophtalmologique Adolphe de Rothschild à Paris
- Transgene*

Expérience et expertise en matière de gestion :

Directeur de l'unité INSERM U370/ Université Paris V « Carcinogénèse hépatique et virologie moléculaire » de 1993 à 2001

Chef du service Hépatologie de l'Hôpital Necker-Enfants Malades de 1997 à 2001

Directeur du Centre national de Référence de l'Institut Pasteur de Paris sur l'épidémiologie moléculaire des hépatites virales de 1998 à 2001

Directeur Général de l'INSERM de 2001 à 2007

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices (2006 à 2009) :

Directeur Général de l'INSERM (fin : 2007)

La composition et l'organisation du Conseil d'administration est décrite dans le rapport du Président figurant en Annexe 1 du présent document de référence.

Les membres du Conseil d'administration peuvent être contactés au siège de la Société à Marcy l'Etoile (Rhône).

14.2 CONFLITS D'INTERET

A la connaissance de la Société :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration ou de l'un des Directeurs généraux délégués ;
- aucun des membres du Conseil d'administration et aucun des Directeurs généraux délégués n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que Directeur général ;
- aucune condamnation n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration ou de l'un des Directeurs généraux délégués emportant une interdiction d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration de la Société ou de l'un des Directeurs généraux délégués par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés).

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un des membres du Conseil d'administration de la Société ou d'un Directeur général délégué et leurs intérêts privés et/ou d'autres intérêts. Les conventions impliquant certains administrateurs font l'objet de la procédure des conventions réglementées et sont présentées au § 19.

En outre, un dispositif de gouvernement d'entreprise a été mis en place par la Société (cf. Annexe 1).

* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

Intérêts des mandataires sociaux dans le capital de la Société et des sociétés du Groupe

Monsieur Alain Mérieux et son fils Monsieur Alexandre Mérieux sont les principaux actionnaires de la société Compagnie Mérieux Alliance, holding d'Institut Mérieux, actionnaire majoritaire de la Société, dont ils détiennent ensemble la majorité du capital et des droits de vote (cf. § 18.1 et 18.2).

15 REMUNERATION ET AVANTAGES

15.1	REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE	112
15.1.1	Rémunération des membres du Conseil d'Administration	112
15.2	RETRAITES ET AUTRES ENGAGEMENTS	116

15.1 REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE

15.1.1 REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau récapitulatif des jetons de présence

Le montant maximum des jetons de présence alloués à l'ensemble des administrateurs s'élève à 300 000 euros par an, ainsi qu'il résulte de la cinquième résolution de l'Assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 juin 2008.

Les règles de répartition des jetons de présence prévoient que chaque administrateur perçoit un montant fixe de 4 000 euros pour chaque participation à une réunion du Conseil d'administration ou de l'un des ses Comités.

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2010 en €	Jetons de présence versés en 2009 en €
Alain Mérieux	20 000	20 000
Alexandre Mérieux	20 000	24 000
Christian Bréchet	20 000	20 000
Michele Palladino	28 000	28 000
TSGH	8 000	16 000
Philippe Archinard	12 000	
GIMD / Benoit Habert	52 000	28 000
Michel Angé	52 000	28 000
Georges Hibon	48 000	28 000
Jean-Luc Bélingard	28 000	24 000
Harold Boël	12 000	
TOTAL	300 000	216 000

Ces administrateurs n'ont reçu aucun jeton de présence au titre de leurs mandats au sein des filiales du Groupe.

Rémunérations des mandataires sociaux et administrateurs

♦ Monsieur Alain Mérieux

Le Président-Directeur Général perçoit une rémunération fixe, déterminée par l'Institut Mérieux, actionnaire majoritaire de la Société. Au 31 décembre 2010, seul Monsieur Alain Mérieux bénéficie d'un régime surcomplémentaire de retraite à prestations définies. Ce régime, qui concernait les cadres dirigeants de la Société, a été fermé et aucune somme n'y a été versée en 2010.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Alain Mérieux – Président-Directeur Général		
	2010	2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	359 500	352 500
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	359 500	352 500

Alain Mérieux	Montants au titre de l'exercice 2010 en €		Montants au titre de l'exercice 2009 en €	
	Dus	Versés	Dus	Versés
- rémunération fixe ^(*)	339 500	339 500	332 500	332 500
- rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
- jetons de présence	20 000	20 000	20 000	20 000
- avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	359 500	359 500	352 500	352 500
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	

(*) Rémunération versée par la société Institut Mérieux.

♦ **Monsieur Alexandre Mérieux**

Monsieur Alexandre Mérieux est rémunéré par l'Institut Mérieux, par un contrat de travail qui le lie à cette société. La fixation de la rémunération brute variable de Monsieur Alexandre Mérieux, versée l'année suivante, est basée sur deux éléments : la performance financière de la Société (notamment la progression du chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant), et sa performance individuelle appréciée en fonction d'objectifs fixés en début d'exercice. Cette rémunération fait l'objet d'un examen annuel par le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, qui rend compte de ses conclusions au Conseil d'administration.

Monsieur Alexandre Mérieux bénéficie du contrat de retraite collectif (à cotisations définies) ouvert aux cadres dirigeants du Groupe.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Alexandre Mérieux - Directeur Général Délégué		
	2010	2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	381 289	350 936
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	381 289	350 936

Alexandre Mérieux	Montants au titre de l'exercice 2010 en €		Montants au titre de l'exercice 2009 en €	
	Dus	Versés	Dus	Versés
- rémunération fixe ^(*)	221 429	221 429	184 643	184 643
- rémunération variable ^(*)	135 240	140 000	136 800	90 596
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
- jetons de présence	20 000	20 000	24 000	24 000
- avantages en nature ^(**)	4 620	4 620	5 493	5 493
TOTAL	381 289	386 049	350 936	304 732
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	

(*) Rémunération versée par la société Institut Mérieux

(**) Voiture de fonction fournie par la société Institut Mérieux

♦ **Monsieur Christian Bréchet**

Monsieur Christian Bréchet est rémunéré par l'Institut Mérieux, par un contrat de travail qui le lie à cette société. La fixation de la rémunération brute variable de Monsieur Christian Bréchet, versée l'année suivante, est basée sur sa performance individuelle appréciée en fonction d'objectifs fixés en début d'exercice.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Christian Bréchet		
	2010	2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	374 029	353 143
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	374 029	353 143

Christian Bréchet	Montants au titre de l'exercice 2010 en €		Montants au titre de l'exercice 2009 en €	
	Dus	Versés	Dus	Versés
- rémunération fixe ^(*)	267 321	267 321	255 893	255 893
- rémunération variable ^(*)	81 000	90 000	77 250	75 000
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
- jetons de présence	20 000	20 000	20 000	20 000
- avantages en nature ^(**)	5 708	5 708	Néant	Néant
TOTAL	374 029	383 029	353 143	350 893
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	

(*) Rémunération versée par la société Institut Mérieux

(**) Voiture de fonction fournie par la société Institut Mérieux

Engagements pris au bénéfice des mandataires sociaux

En 2010, la Société n'a pris aucun engagement, de quelque nature que ce soit, au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, à l'exception d'un engagement au bénéfice de Jean-Luc Bélingard décrit ci-dessous et au chapitre 19.

Aucune action de préférence n'a été attribuée aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2010.

Mr Jean-Luc Bélingard, nommé Président Directeur Général à compter du 1^{er} janvier 2011, n'a perçu au cours de l'exercice 2010 aucune autre rémunération que ses jetons de présence. Pour l'exercice 2011, le Conseil d'administration a arrêté une rémunération fixe d'un montant de 680 000 euros bruts par an, une rémunération variable d'un montant maximum de 125 % de la rémunération fixe, fondée sur une appréciation qualitative et quantitative de l'atteinte d'objectifs, et une indemnité de départ représentant 24 mois de salaire qui ne sera versée qu'en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie.

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des mandataires sociaux

Néant.

15.2 RETRAITES ET AUTRES ENGAGEMENTS

L'engagement de la Société, en matière de régime de retraite à prestations définies, s'élève à 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2010.

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1	CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MANDATS	118
16.2	CONTRATS DE SERVICES ENTRE CES PERSONNES	118
16.3	COMITE D'AUDIT ET COMITE DES RESSOURCES HUMAINES, NOMINATIONS ET REMUNERATIONS	118
16.4	CONFORMITE AU REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	119

16.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MANDATS

Attributions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Par ailleurs, le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit qu'il doit spécifiquement et obligatoirement se prononcer sur (i) l'approbation du plan stratégique de la Société et de ses filiales, (ii) l'approbation du budget annuel et, trimestriellement, de sa mise en œuvre et (iii) l'autorisation de procéder à toute opération stratégique (acquisition, échange, transaction, constitution de sûretés, financement quelles qu'en soient ses modalités, ...) non prévue dans le plan stratégique ou dans le budget et qui excède 30 millions d'euros.

Enfin, le règlement intérieur prévoit également que le Conseil d'administration est tenu informé de tout événement important concernant la marche de la Société et plus particulièrement de la situation financière, de la situation de la trésorerie, ainsi que des engagements de la Société.

Les travaux du Conseil d'administration

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée générale.

Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure d'accomplir leur mission.

Les attributions et les travaux du Conseil d'administration sont détaillés dans le Rapport du Président en Annexe 1 du présent document de référence.

Mandats des administrateurs

La liste des mandats ainsi que leurs dates de prise d'effet et d'expiration sont détaillés au § 14 du présent document de référence.

16.2 CONTRATS DE SERVICE ENTRE CES PERSONNES

Il n'existe pas de convention de prestations de services conclue entre les membres du Conseil d'administration, de la Direction et des organes de surveillance et la Société ou l'une de ses filiales, et prévoyant l'octroi d'avantages.

16.3 COMITE D'AUDIT ET COMITE DES RESSOURCES HUMAINES, NOMINATIONS ET REMUNERATIONS

Les Comités du Conseil d'administration

Le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit que le Conseil d'administration peut décider de constituer un ou plusieurs Comités permanents ou temporaires, destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil d'administration et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions.

Les Comités sont chargés d'étudier les questions que le Conseil d'administration ou son Président soumettent à leur examen, de préparer les travaux du Conseil d'administration relativement à ces questions et de rapporter leurs conclusions au Conseil d'administration sous forme de comptes-rendus, de propositions, d'informations ou de recommandations.

Le rôle des Comités est strictement consultatif. Le Conseil d'administration apprécie souverainement les suites qu'il entend donner aux conclusions présentées par les Comités. Chaque administrateur reste libre de voter comme il l'entend sans être tenu par ces études, investigations ou rapports et n'est pas tenu par les éventuelles recommandations émises par les Comités.

A la date du dépôt du présent document de référence, le Conseil d'administration de la Société a constitué deux Comités : le Comité d'audit et le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations dont la composition et le fonctionnement sont décrits dans le rapport du Président figurant en Annexe 1 du présent document de référence.

16.4 CONFORMITE AU REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Cadre légal du gouvernement d'entreprise

La Société se conforme en matière de gouvernement d'entreprise aux obligations légales et a également choisi de se référer au Code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP/MEDEF qui synthétise les principes de gouvernement d'entreprise en vigueur. Ce code est consultable en ligne sur le site internet du MEDEF (<http://www.code-afep-medef.com>). Les dispositions de ce code qui ont été écartées, ainsi que les motifs, sont exposés ci-après :

Concernant les mandats des dirigeants

Le renouvellement par tranche ou par bloc des mandats : compte tenu notamment de l'historique de la Société (7 administrateurs sur 9 ont été nommés au cours de l'année 2004 et renouvelés à la fin de leur mandat), le système de non renouvellement par tranche ou bloc, n'est pas applicable.

Concernant la composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration ne comporte pas d'administrateur femme. Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations présentera au Conseil d'administration une proposition de nouveaux membres féminins, dans les délais et conditions requis par les dispositions légales.

Concernant le Comité d'audit et sa mission

Les risques et engagements hors bilan sont listés dans les annexes et leur étendue n'est pas telle qu'un rapport spécial du Directeur Financier soit justifié.

Concernant l'évaluation du Conseil d'administration

L'évaluation des performances de la Direction Générale est appréciée par les membres du Conseil d'administration de manière indépendante et collégiale.

17 SALARIES

17.1	NOMBRE DE SALARIES	121
17.1.1	Effectifs du Groupe	121
17.1.2	Politique sociale	122
17.1.3	Relations sociales	124
17.2	RAPPORT SPECIAL SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS	125
17.2.1	Durée de la période d'acquisition	125
17.2.2	Critères et conditions d'attribution	125
17.2.3	Livraison des titres	125
17.2.4	Durée de la période de conservation	126
17.2.5	Droits des bénéficiaires	126
17.3	PARTICIPATION ET STOCK OPTIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION	126
17.4	ACCORD DE PARTICIPATION DES SALARIES	126

17.1 NOMBRE DE SALARIES

bioMérieux fonde en grande partie sa réussite sur la qualité et la motivation de ses collaborateurs, leur capacité à travailler en équipes pluridisciplinaires et leur énergie à mettre leur créativité et leur professionnalisme au service de ses clients.

Un effort particulier est apporté à la communication interne afin que l'ensemble des collaborateurs de bioMérieux dans le monde puisse, grâce aux différents outils de communication, mieux connaître les informations sur la Société, comprendre ses enjeux et priorités et partager son expérience.

17.1.1 EFFECTIFS DU GROUPE

bioMérieux est un groupe mondial de 6 306 collaborateurs (salariés en équivalent temps plein) au 31 décembre 2010, 58 % des salariés travaillent hors de France.

Répartition des effectifs (en équivalent temps plein) du Groupe au 31 décembre 2010 :

Région	Production et logistique	Ventes, marketing, service client	R&D	Services administratifs et généraux	Total	%
Europe, Moyen-Orient, Afrique	1 556	981	678	478	3 693	58,6
<i>Dont France</i>	1 222	417	650	368	2 657	42,1
Amérique du Nord	845	447	214	146	1 652	26,2
Asie Pacifique	254	297	8	74	633	10,0
Amérique latine	101	173	3	51	328	5,2
Total	2 756	1 898	903	749	6 306	100,0
%	43,7	30,1	14,3	11,9	100,0	–

Evolution globale du nombre de salariés (en équivalent temps plein) au sein du Groupe depuis 2008 :

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
France	2 657	2 687	2 513
Autre pays Europe, Moyen-Orient, Afrique	1 036	1 098	1 244
Amérique du Nord	1 652	1 711	1 678
Amérique latine	328	315	300
Asie Pacifique	633	489	405
TOTAL	6 306	6 300	6 140

En 2010, l'évolution des effectifs est impactée par les évènements suivants :

- Fermeture définitive du site de Boxtel aux Pays-Bas.
- Fermeture du site de Solna en Suède avec un transfert complet des activités sur le site de La Balme en France.
- Fermeture du site de Toronto au Canada.
- Poursuite du renforcement des structures commerciales dans les « Emerging 7⁽¹⁶⁾ » avec notamment l'intégration des sociétés Meikang Biotech, Dima GmbH (société distribuant les produits de Meikang Biotech) et Zenka.

⁽¹⁶⁾ Emerging 7 : Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Russie, Turquie

17.1.2 POLITIQUE SOCIALE

Le Groupe mène en faveur de ses collaborateurs une politique sociale active centrée autour de plusieurs axes : le pilotage de la performance, le développement des compétences et de la mobilité, la politique de rémunération, l'amélioration des conditions de travail et la promotion de l'égalité professionnelle hommes-femmes.

Pilotage de la performance

Le pilotage de la performance au travers des entretiens annuels d'appréciation et de leur suivi permet d'assurer l'alignement des objectifs individuels avec les priorités de la Société, d'évaluer les performances individuelles et de définir des actions de développement des compétences. C'est aussi l'occasion de clarifier les contributions attendues et de mesurer le respect des valeurs de la Société.

Développement des compétences et de la mobilité

Face aux mutations toujours plus rapides d'un marché exigeant et concurrentiel, le développement des collaborateurs et des managers demeure plus que jamais un objectif essentiel pour bioMérieux.

En France, dans le cadre de l'accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) signé en 2009, un travail continu a été initié en liaison avec les managers afin d'anticiper l'évolution des métiers et des compétences associées. Par ailleurs, bioMérieux University regroupe toutes les formations techniques et managériales, pour tous les salariés et pour tous les pays, qu'elles soient dispensées en interne ou par des prestataires extérieurs. bioMérieux University incarne les valeurs, les objectifs et les enjeux stratégiques de l'entreprise. L'ambition de cette organisation est également de fédérer tous les collaborateurs autour d'une même vision.

Dans ce cadre, bioMérieux University propose deux parcours à destination de l'ensemble des collaborateurs :

- bioMérieux Manager Essentials (bME) : ce programme est obligatoire pour tous les collaborateurs qui assument une responsabilité d'encadrement. Il se déroule en vingt-cinq jours de formation répartis sur quatre ans.
- bioMérieux Essentials (bE) : dédié à l'ensemble des collaborateurs, à hauteur de un ou deux jours de formation par an.

Ces parcours ont pour ambition de partager la culture, les fondamentaux et les processus de l'entreprise.

Déployés en France et aux Etats-Unis depuis 2007, ils ont été étendus à la Chine, l'Amérique Latine et à la totalité de l'Europe en 2010 pour les managers.

Ces programmes transversaux s'accompagnent, bien entendu, de programmes spécifiques à chaque fonction. Parmi les programmes développés en 2009-2010, se trouvent les fonctions suivantes : Marketing Excellence pour la fonction Marketing, Project Manager Essentials, Manufacturing Essentials basé sur les bonnes pratiques de production 2BP (bioMérieux Best Practices).

A titre d'exemple, en France, en moyenne, chaque collaborateur bénéficie de trente huit heures de formation par an⁽¹⁷⁾.

En outre, en France, bioMérieux University offre la possibilité aux collaborateurs non diplômés de suivre des formations diplômantes via la « Validation des Acquis de l'Expérience » ou encore la formation d'Assistant de laboratoire du Lycée Jean-Baptiste de La Salle (Lyon). En 2010, 8 collaborateurs ont profité du dispositif de la VAE et 65 autres ont suivi l'enseignement du lycée Jean-Baptiste de La Salle depuis son lancement.

Pour renforcer le leadership de ses managers, bioMérieux University a initié une démarche dite de « 360 degrés » permettant à chacun de mieux connaître ses points forts et opportunités de développement.

⁽¹⁷⁾ Cet engagement correspond à 113 493 heures budgétées au plan de formation 2010 rapportées à l'effectif au 31/12/2009 (2 954 personnes).

En parallèle, la formation sur les produits, qui est clé pour assurer la bonne performance du Groupe, est dispensée par les formateurs de cinq « Knowledge Centers » basés aux Etats-Unis et en France.

En 2010, 372 sessions de formation produits ont été organisées.

2 300 personnes, collaborateurs et distributeurs ont été formés aux produits du Groupe dans plus de 90 pays différents, ce qui représente au total 57 600 heures de formation.

Ces modules sont par ailleurs complétés par de la formation à distance (modules de e-learning notamment).

Ces formations internes s'adressent aux fonctions commerciales (Ventes, Marketing, service client), mais bioMérieux University contribue également à la formation scientifique de ses clients (techniciens de laboratoire, biologistes, etc.) avec l'organisation de sessions animées par des formateurs internes ou des experts.

bioMérieux privilégie par ailleurs la mobilité interne pour tous ses collaborateurs : des évolutions de carrières sont possibles au sein de chaque filière ou en changeant de métier. La présence mondiale de bioMérieux dans près de 170 pays offre également aux collaborateurs des opportunités de développement à l'international. Le site intranet bioMérieux Career Opportunities permet à chaque collaborateur d'avoir connaissance et de postuler aux postes ouverts en France, aux Etats-Unis et dans l'ensemble des filiales.

L'accord GPEC met également un accent tout particulier sur l'accès au marché du travail pour les jeunes et le maintien dans l'emploi des seniors.

En matière de recrutement, la Société porte une attention particulière au potentiel d'évolution des candidats et s'attache à favoriser l'égalité professionnelle. Les relations avec les écoles et les universités sont au cœur de la politique de recrutement et d'intégration des jeunes diplômés, à qui la diversité des métiers de la Société est régulièrement présentée.

En 2010, 3,6 %⁽¹⁸⁾ des effectifs français ont été embauchés en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation en alternance. bioMérieux a ainsi employé 105 jeunes en alternance et 16 en VIE (Volontariat International en Entreprise) dans le monde au cours de l'année écoulée.

La politique de rémunération

Les rémunérations (parts fixes et variables) sont fixées au niveau de chaque pays en fonction du contexte local, de la performance économique de la Société et des performances individuelles. La classification mondiale des fonctions pour les cadres permet de comparer les niveaux de responsabilités et de positionner les rémunérations en fonction des marchés de rémunérations locales.

Pour renforcer la cohésion des équipes autour des valeurs et priorités stratégiques de bioMérieux, certains cadres du Groupe bénéficient d'un système de rémunération global qui repose sur des indicateurs communs, dont une partie est liée aux performances économiques de l'entreprise.

Des mesures favorisant l'épargne salariale ont été instituées en France dès 1987, avec la mise en place d'un Plan Epargne Entreprise. La Société, au-delà de la participation légale aux résultats, fait également bénéficier ses salariés français d'un accord d'intéressement. Depuis 2006, tous les salariés français ont la possibilité de placer leur rémunération variable collective dans un Plan d'Epargne Retraite Collectif (PERCO), abondé par la Société.

Depuis 2009, un plan d'actionnariat Monde est venu compléter le dispositif. Le plan OPUS permet aux salariés qui le souhaitent, d'acquérir des actions de bioMérieux à des conditions préférentielles (abondement sous forme d'actions gratuites hors de France, abondement dans le cadre du PEE pour la France). 35 pays ont participé à ce plan en 2010 et près d'un salarié sur 3 est désormais actionnaire de bioMérieux.

Au 31 décembre 2010, environ 1 % du capital total de bioMérieux est détenu par les salariés, directement ou via des fonds communs de placement.

⁽¹⁸⁾ Soit 105 alternants embauchés en 2010 sur un effectif moyen de 2 911 personnes en 2010.

Amélioration des conditions de travail

Le Groupe mène une politique active de prévention des risques en matière d'hygiène et de sécurité, notamment par la formation des nouveaux arrivants et le suivi médical des salariés soumis à des risques spécifiques (cf. § 8.2).

Promotion de l'égalité professionnelle hommes-femmes

La moitié des collaborateurs de bioMérieux sont des femmes⁽¹⁹⁾. La Société reste très attachée à ce qu'il ne soit pas fait de discrimination dans les conditions d'embauche et d'emploi de ses collaborateurs hommes et femmes. A ce titre, un accord a été signé pour la France en 2007 qui vise principalement à réduire l'écart de salaire entre les hommes et les femmes.

17.1.3 RELATIONS SOCIALES

La Société considère avoir de bonnes relations sociales avec ses salariés et il existe une tradition de dialogue social très développée avec les instances représentatives du personnel.

En 2010, 15 accords d'entreprise ont été signés en France.

On peut notamment citer :

- l'accord portant modification des régimes de prévoyance signé en janvier 2010. Celui-ci a permis d'uniformiser les garanties pour l'ensemble des catégories socio-professionnelles tout en améliorant le régime frais de santé ;
- l'accord de méthode sur la prévention des risques psychosociaux en vue de préparer, avec une vision globale de « Santé au travail », la négociation en 2011 d'un accord d'entreprise ;
- le protocole d'accord relatif à la négociation annuelle 2011 sur les salaires, les conditions de travail et l'égalité professionnelle.

Un accord triennal d'entreprise relatif à l'emploi des travailleurs handicapés a été également signé fin 2010 pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Ces quatre importants accords ont été signés à l'unanimité par l'ensemble des syndicats représentatifs dans l'entreprise.

bioMérieux a réuni seize fois son Comité Central d'Entreprise, en 2010, pour des réunions d'information et/ou de consultation. En fonction des sujets traités, le Directeur Général ou des membres du Comité de Direction ont participé à ces réunions.

Ces réunions ont notamment permis de présenter et d'échanger sur :

- la situation de l'entreprise, son environnement, ses résultats financiers (CA trimestriels, résultats semestriels, annuels, perspectives) ;
- le plan stratégique global, la politique Recherche & Développement, le schéma directeur industriel, la stratégie dans les différentes unités (immunoessais, biologie moléculaire, microbiologie et industrie) ;
- les évolutions nécessaires à la réalisation des objectifs (évolution des organisations, ...) ;
- le bilan social, l'évolutions des métiers (application de l'accord GPEC), la politique formation, les rémunérations, et les accords d'entreprise.

Tous ces sujets ont été déclinés dans les Comités d'Etablissement selon les spécificités propres à chaque établissement.

⁽¹⁹⁾ 51,5 % au 31/12/2010 d'après les informations disponibles dans le Système d'Information Ressources Humaines à cette date (périmètre : France, Etats-Unis, Canada, Allemagne, Angleterre, Suisse, Belgique, Pays-Bas)

Par ailleurs, depuis 2008, la Société coordonne également une instance de dialogue européenne avec la participation de 4 pays européens : France, Allemagne, Italie, Espagne. Deux réunions sont organisées chaque année afin de présenter les perspectives de la Société et consulter les membres de cette instance sur les projets de réorganisation globale.

17.2 RAPPORT SPECIAL SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société n'est en vigueur. Ni la Société ni une société du Groupe n'a consenti d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à un mandataire ou à un salarié au cours de l'exercice 2010. A la date du présent rapport, il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions de la Société susceptible d'être exercée.

Faisant utilisation de la délégation accordée par l'Assemblée générale mixte du 12 juin 2008 et l'Assemblée générale mixte du 10 juin 2010 dans le cadre de plans d'attributions gratuites d'actions fixés par le Conseil d'administration, le Conseil d'Administration a attribué, après consultation du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, 252 851 actions, durant l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les actions attribuées gratuitement à des bénéficiaires non mandataires sociaux non encore définitivement acquises à la clôture de l'exercice 2010 se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Cours de l'action (euros)
05 mars 2010	46 000	80,20
10 juin 2010	206 851	84,26

17.2.1 DUREE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

Les bénéficiaires pourront devenir propriétaires des actions à l'issue d'une période de deux ans ou quatre ans à compter de la décision d'attribution.

17.2.2 CRITERES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a décidé, sur recommandation du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, d'attribuer gratuitement des actions qui seront définitivement acquises, si les conditions de performance suivantes sont respectées :

- Présence dans la Société à la date d'attribution.
- Objectif d'augmentation du chiffre d'affaires.
- Objectif de rentabilité opérationnelle courante.

En revanche, le Plan monde OPUS ouvert à tous les salariés du Groupe ayant préalablement acquis des actions de la Société, n'impose qu'un critère de présence à la date d'attribution.

17.2.3 LIVRAISON DES TITRES

A l'issue de la période d'acquisition, la Société, sous réserve du respect des conditions et critères d'acquisition fixés par le Conseil d'administration, transfère au bénéficiaire le nombre d'actions déterminé par le Conseil d'administration. Le bénéficiaire est actionnaire, mais il a l'obligation de conserver ses actions pendant la période de conservation fixée dans le plan.

17.2.4 DUREE DE LA PERIODE DE CONSERVATION

Selon la loi française, les bénéficiaires s'engagent à conserver les actions ainsi acquises pendant une période de conservation fixée à deux ans à compter de l'expiration de la période d'acquisition, telle que mentionnée ci-dessus.

Pour les attributions accordées à partir du 1^{er} janvier 2007 à des mandataires sociaux, les actions ne sont cessibles qu'à hauteur de 40 % de leur nombre à l'issue de la période de conservation ci-dessus (deux ans), 70 % après trois ans, et 90 % après quatre ans. En tout état de cause, un minimum de 10 % des attributions en cause doit être conservé jusqu'à l'expiration du mandat social.

17.2.5 DROITS DES BENEFICIAIRES

Malgré l'incessibilité de ses actions, comme tout actionnaire, le bénéficiaire d'une attribution définitive peut exercer pendant la période de conservation les droits attachés aux actions attribuées :

- droit préférentiel de souscription ;
- droit de communication ;
- droit de participer aux Assemblées ;
- droit de vote ;
- droit aux dividendes et éventuellement réserves distribuées.

Au cours de l'exercice 2010, les attributions consenties en 2008 aux salariés de la Société sont devenues définitives à l'issue de leur période d'attribution. Les actions correspondantes ont été transférées aux bénéficiaires suivants : le 17 mars 2010 Richard Ding (dix mille actions), Peter Kaspar (cinq mille actions), le 25 juin 2010 Mojgan Lefebvre (dix mille actions).

17.3 PARTICIPATION ET STOCK OPTIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Aucune action n'a été attribuée gratuitement, ni aucune option donnée aux mandataires sociaux de la Société.

17.4 ACCORD DE PARTICIPATION DES SALARIES

Contrats d'intéressement et de participation

Un accord d'intéressement a été conclu pour les exercices 2010 - 2011- 2012 au bénéfice des salariés de la Société bioMérieux SA. La masse distribuable d'intéressement est déterminée en fonction du résultat opérationnel consolidé et de la croissance du chiffre d'affaires.

Un accord de participation est également en vigueur chez bioMérieux SA, la réserve de participation étant basée sur la formule légale.

Le montant comptabilisé au titre de l'intéressement et de la participation s'élève à 13,7 millions d'euros (cf. note 17 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1)

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1	ACTIONNAIRES PRINCIPAUX	128
------	-------------------------	-----

18.2	CONTROLE DE L'EMETTEUR	129
------	------------------------	-----

18.3	CHANGEMENT DE CONTROLE	129
------	------------------------	-----

18.1 ACTIONNAIRES PRINCIPAUX

Modifications dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital de la Société aux dates indiquées.

Actionnariat ^(a)	Situation au 31/12/2010				Situation au 31/12/2009				Situation au 31/12/2008			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Institut Mérieux ^(b)	23 240 090	58,90	46 480 180	70,87	23 240 090	58,90	46 480 180	70,79	23 240 090	58,90	46 480 100	72,15
GIMD ^(c)	2 013 470	5,10	4 026 940	6,14	2 013 470	5,10	4 026 940	6,13	2 013 470	5,10	3 993 940	6,20
Salariés ^(d)	464 232	1,18	471 254	0,72	391 246	1	530 544	0,81	544 761	1,38	390 818	0,61
Auto-détention ^(e)	31 200	0,1	0	0,00	44 900	0,1	0	0,00	191 431	0,49	0	0,00
Public	13 704 748	34,74	14 607 811	22,27	13 764 034	34,9	14 622 015	22,27	13 463 988	34,13	13 558 098	21,04
TOTAL	39 453 740	100	65 586 185	100	39 453 740	100	65 659 679	100	39 453 740	100	64 422 956	100

(a) Seuls les actionnaires représentant plus de 5 % du capital sont mentionnés nominativement dans ce tableau. Les autres actionnaires sont intégrés dans le Public.

(b) Institut Mérieux est la société holding de la famille Mérieux, par l'intermédiaire de Compagnie Mérieux Alliance.

(c) Groupe Industriel Marcel Dassault.

(d) Cette ligne comprend l'actionnariat salarié au travers du FCPE, les actions détenues par les salariés dans le cadre des plans OPUS et les salariés inscrits au nominatif pur. Pour les années 2009 et 2008 cette ligne comprenait l'actionnariat salarié au travers du FCPE, les actions détenues par les salariés dans le cadre des plans OPUS et les actions attribuées à titre gratuit aux salariés de la Société.

(e) Les actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité avec la société Crédit Agricole Cheuvreux et des mandats conclus avec les sociétés Crédit Agricole Cheuvreux et Natixis.

La variation des droits de vote est liée à l'existence d'un droit de vote double défini au § 21.2.3 du présent document de référence.

Franchissements de seuils déclarés à la Société

- le 3 août 2010, le seuil statutaire de 1 % à la hausse par la société AXA Investment Managers ;
- le 1^{er} septembre 2010, le seuil statutaire de 1 % à la baisse par la société AXA Investment Managers ;
- le 16 novembre 2010, le seuil statutaire de 2 % à la hausse par la Société Sofina ;

Actionnariat salarié

Au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2010, les salariés détiennent 464 232 actions, soit 1,18 % du capital social de la Société, réparti comme suit :

- dans le cadre du fonds communs de placement nommé FCPE OPUS Classic : 208 400 actions,
- salariés inscrits au nominatif pur : 228 397 actions,
- suite à l'acquisition d'actions dans le cadre des plans OPUS : 27 435 actions.

Ni la Société, ni une société du Groupe n'ont consenti d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à un mandataire ou à un salarié au cours de l'exercice 2010. Au 31 décembre 2010, il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions de la Société susceptible d'être exercée.

En 2010, la Société a procédé à des attributions gratuites d'actions, présentée dans le rapport spécial établi à cet effet (cf. § 17.2).

18.2 CONTROLE DE L'ÉMETTEUR

Institut Mérieux, société holding appartenant à la famille Mérieux, par l'intermédiaire de Compagnie Mérieux Alliance, détient au 31 décembre 2010, 58,90 % du capital et 70,87 % des droits de vote de la Société. Par conséquent, Institut Mérieux peut adopter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires en Assemblée générale.

La Société est contrôlée comme décrit ci-dessus ; toutefois, la Société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

18.3 CHANGEMENT DE CONTROLE

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires et/ou d'action de concert, ni d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.

19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Le Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice 2009 et la description des transactions avec des parties liées figurent respectivement au § 5.7 et 5.3.29 du document de référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2010.

Pour l'exercice 2010, les transactions avec les parties liées sont décrites dans le présent document de référence au § 20.1.1. (note 29 de l'annexe aux comptes consolidés 2010) et au § 20.1.2 (note 20.7 de l'annexe aux comptes sociaux 2010). Le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice 2010 est présenté ci-après.

Toutes les conventions et engagements autorisés par le Conseil d'administration de la Société et soumis au vote des actionnaires ont été approuvés conformément aux dispositions des articles L.235-38 du code de commerce.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Avec Monsieur Jean-Luc BELINGARD, Président-Directeur Général nommé à compter du 1^{er} janvier 2011**Indemnité de départ**

Lors de sa réunion du 17 décembre 2010, le conseil d'administration de la société, conformément aux dispositions de l'article L.225-42-1 du Code de commerce, a autorisé le versement d'une indemnité de départ au profit de Monsieur Jean-Luc BELINGARD, Président Directeur Général de la société à compter du 1^{er} janvier 2011.

Cette indemnité de départ représentera 24 mois de salaire (fixe et variable).

Cette indemnité de départ ne sera versée qu'en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie. En outre, elle ne sera versée que si la croissance du chiffre d'affaires et la marge opérationnelle courante atteignent les objectifs annoncés au marché l'année précédant l'année au cours de laquelle le départ de Monsieur Jean-Luc BELINGARD interviendra.

Cette indemnité de départ ne sera versée qu'après constatation par le conseil d'administration du respect des conditions énumérées ci-dessus.

Elle ne sera pas versée en cas de démission, de départ à la retraite ou de changement de fonction à l'intérieur du groupe.

Avec la société bioMérieux BV**Abandon de créances**

Nature et objet : Votre société a consenti, le 23 décembre 2010, un abandon de créances à hauteur de 7 500 000 euros à sa filiale bioMérieux BV.

Administrateurs indirectement intéressés : Messieurs Alain MERIEUX et Alexandre MERIEUX.

Avec la société THERA CONSEIL

Nature et objet : Votre société a signé, le 3 mars 2011, une convention d'occupation précaire d'un immeuble situé à Tassin (sans propriété commerciale), 45 avenue du 11 novembre 1918 à compter du 15 mars 2010.

Modalités : Indemnité annuelle de 36 000 € HT, hors charges, payable par trimestre à terme échu jusqu'au 15 mars 2011, 37 000 € ensuite.

Montant facturé sur l'exercice : 36 000 €

Administrateur intéressé : Monsieur Philippe ARCHINARD.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs****a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L.225-42 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société Transgene**Collaboration dans le cadre du programme Adna pour développer un test compagnon du virus HPV**

Nature et objet : Contrat de prestations de service entre les sociétés bioMérieux et Transgene, aux termes duquel bioMérieux est chargé du développement d'un test compagnon du virus HPV pour le compte de Transgene.

Modalités : Les contributions des deux parties dans ce programme sont les suivantes :

Mise en commun des ressources et connaissances.

Financement du développement par Transgene avec le versement de 782 000 euros à bioMérieux selon l'avancement et les résultats du développement.

La propriété industrielle des résultats reste acquise à Transgene, sauf développements issus des technologies apportées par bioMérieux.

La cession à Transgene des kits développés par bioMérieux s'effectuera au coût de revient majoré d'une marge de 15 %.

Montant constaté en produits en 2010 par bioMérieux : 238 000 €

Avec les sociétés Institut Mérieux et Transgène**Accord de consortium dans le cadre du projet ADNA (« Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques »)**

Nature et objet : Accord ayant pour but de fixer les règles de gouvernance et le statut de la propriété industrielle et de l'exploitation des résultats issus des travaux du consortium.

Cet accord de consortium implique Institut Mérieux, bioMérieux SA et diverses autres sociétés dont Transgène SA, en vue de la réalisation d'un programme de recherche et développement dénommé « ADNA » (Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques) qui entend contribuer au développement de la médecine personnalisée dans le domaine des maladies infectieuses, des cancers et des maladies génétiques rares.

Modalités : Cet accord est entré en vigueur en octobre 2008, après l'accord de la Commission européenne sur les conditions de son financement par l'OSEO-ANVAR (anciennement Agence pour l'Innovation Industrielle).

Avec la société Institut Mérieux**Contrat de prestations de services dans le cadre du projet ADNA**

Nature et objet : Institut Mérieux s'engage, en qualité de chef de file du programme ADNA, à effectuer des prestations de services de coordination.

Modalités : bioMérieux est facturé d'une quote-part de tous les coûts directs et indirects supportés par Institut Mérieux pour l'exécution de ses obligations, égale à la part de bioMérieux dans le budget éligible aux subventions et avances remboursables.

Au titre de 2010, le montant des charges facturées à bioMérieux s'élève à : 226 998 €

Contrat de prestations de services

Nature et objet : Votre société a signé une convention de prestations de services avec la société Institut Mérieux à compter du 1er janvier 2002 (modifiée par deux avenants en 2007).

Modalités :

- Selon avenant 1, la rémunération est fonction des services rendus par la société Institut Mérieux (coûts et charges de personnel majorés de 8 %) et est répartie entre les sociétés du groupe Institut Mérieux selon trois clés de répartition fondées sur les poids respectifs des immobilisations, du chiffre d'affaires et de la masse salariale.
- L'avenant 2 traite des modalités de répartition du coût des attributions d'actions gratuites lorsque le salarié bénéficiaire a été muté à l'intérieur du groupe Institut Mérieux pendant la période d'acquisition. La société du groupe Institut Mérieux qui attribue les actions gratuites, refacture sans marge bénéficiaire, les coûts liés aux attributions gratuites d'actions au prorata du temps passé par le salarié concerné dans chacune des sociétés au cours de la période d'acquisition.

En 2010 :

- concernant l'avenant 1, la société Institut Mérieux a facturé à votre société 3 311 583 €,
- concernant l'avenant 2, votre société a facturé à la société Institut Mérieux 0 €.

Avec la Fondation MérieuxConvention spécifique de partenariat et de mécénat.

Nature et objet : La Fondation Mérieux souhaitant se doter de moyens de recherches propres pour développer des solutions de santé adaptées aux contraintes des pays en voie de développement, bioMérieux a décidé de soutenir financièrement ce projet en s'engageant sur un contrat de mécénat et a mis à disposition une équipe de laboratoire et les moyens associés. Cette convention, d'une durée de trois ans, représente une aide financière de 1,5 million d'euros en 2008, 1 million d'euros en 2009 et 0,5 million d'euros en 2010.

La Fondation Mérieux a la possibilité d'accéder à d'autres expertises existantes chez bioMérieux et sera propriétaire de l'intégralité des résultats issus des recherches du laboratoire.

Modalités : Les divers moyens mis à la disposition de la Fondation Mérieux par votre société en 2010 représentent une valeur de 500 000 €.

Avec la société IPSENAccord de collaboration dans le domaine du theranostic

Nature et objet : Collaboration des sociétés bioMérieux et IPSEN pour le développement d'un test de diagnostic « compagnon » portant sur une nouvelle molécule en cours d'essai clinique de phase I par IPSEN, et destinée au traitement du cancer du sein.

Modalités : IPSEN fournit les échantillons nécessaires à la recherche et au développement par bioMérieux de ce test compagnon. bioMérieux doit concevoir un test permettant d'identifier les patientes susceptibles de répondre positivement à ce nouveau traitement, la moitié du coût de ses travaux de développement étant pris en charge par IPSEN. Ce test contribuera au développement clinique de la molécule d'IPSEN, ainsi qu'à celui d'un test diagnostique qui pourrait être commercialisé par bioMérieux.

Avec la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux**Mécénat humanitaire**

Nature et objet : Votre société a conclu avec la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux une convention de mécénat humanitaire. Le montant de la dotation annuelle à la Fondation est soumis chaque année au Conseil d'administration.

Modalités : Au titre de l'exercice 2010, votre société a enregistré une charge de 1 325 000 €.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société Institut Mérieux**Usage du nom "Mérieux"**

Nature et objet : La société Institut Mérieux a la possibilité d'utiliser le nom patronymique "Mérieux" pour des activités identifiées et distinctes de celle de votre société sous réserve que cette utilisation ne soit pas préjudiciable aux intérêts de votre société. La société Institut Mérieux pourrait également se voir attribuer l'utilisation exclusive du nom patronymique "Mérieux" dans l'hypothèse où votre société viendrait à être contrôlée par un tiers ne souhaitant pas conserver sa dénomination sociale.

Modalités : Cette convention n'a pas eu d'effet au cours de l'exercice.

Régime de retraite

Nature et objet : Votre société a institué un régime commun de retraite à prestations définies au bénéfice des cadres dont la classification professionnelle s'établit au coefficient 800 au sens de la convention collective nationale de l'industrie pharmaceutique. A la suite de restructurations intervenues dans le Groupe, les bénéficiaires de ce régime peuvent être salariés par la société Institut Mérieux. Cette convention a donc pour objet de faire adhérer la société Institut Mérieux.

Modalités : Alain Mérieux est le seul bénéficiaire de ce régime. Ce contrat a été clos et aucune somme n'a été versée en 2010.

Avec les sociétés Institut Mérieux, Mérieux NutriSciences Corp. et Transgène**Accord de répartition des frais de rupture de contrat liés au départ d'un salarié du groupe**

Nature et objet : Répartition des conséquences financières d'une éventuelle rupture du contrat de travail des salariés ayant collaboré dans plusieurs sociétés du groupe Institut Mérieux.

Modalités : La société effectuant le licenciement procède au paiement de l'intégralité des "frais de rupture de contrat" au profit du salarié concerné, puis répartit ces "frais" entre les autres sociétés au prorata de la rémunération versée par chaque société depuis le début de la carrière du salarié au sein du groupe.

Aucune refacturation n'a été effectuée sur l'exercice à ce titre.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 8 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

COMMISSARIAT CONTROLE AUDIT - C.C.A.

Danielle PISSARD

DELOITTE & ASSOCIES

Olivier ROSIER

20 INFORMATIONS FINANCIERES

20.1	INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES	136
20.1.1	Comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010	136
20.1.2	Comptes sociaux de bioMérieux SA pour les exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010	194
20.2	INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA	222
20.3	ETATS FINANCIERS	222
20.4	VERIFICATIONS DES INFORMATIONS FINANCIERES	222
20.4.1	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	222
20.4.2	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	224
20.5	DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES	225
20.6	INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES	225
20.6.1	Informations financières trimestrielles	225
20.6.2	Autres informations financières intermédiaires	225
20.7	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	225
20.7.1	Politique de distribution	225
20.7.2	Historique du dividende par action	226
20.8	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	226
20.9	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE	226

20.1 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

Les comptes consolidés du Groupe relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 sont respectivement présentés au § 5.3 du document de référence déposé le 26 avril 2010 sous le numéro D.10-0322, et au § 5.3 du document de référence déposé le 10 juin 2009 sous le numéro D.09-0495, auprès de l'AMF.

20.1.1 COMPTES CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2009 ET 2010

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

La présentation du compte de résultat consolidé a été modifiée par rapport à la présentation précédemment adoptée (cf. note 1 relative aux Principes Comptables du Groupe).

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Chiffre d'affaires (note 1.16.1)	1 357,0	1 223,4
Coût des ventes	-634,9	-563,8
Marge brute	722,1	659,6
Autres produits de l'activité (note 19)	22,7	25,2
Charges commerciales	-238,8	-217,1
Frais généraux	-103,2	-98,7
Recherche & développement	-149,2	-143,0
Total frais opérationnels	-491,2	-458,8
Résultat opérationnel courant	253,6	226,0
Autres produits et charges opérationnels non courants (note 23)	-9,6	-9,6
Résultat opérationnel	244,0	216,4
Coût de l'endettement financier net (note 22.1)	-3,2	-2,5
Autres produits et charges financiers (note 22.2)	0,6	1,4
Impôts sur les résultats (note 24)	-81,4	-67,1
Entreprises associées	0,0	0,0
Résultat de l'ensemble consolidé	160,0	148,2
Dont part des minoritaires	1,3	0,4
Dont part du Groupe	158,7	147,8
Résultat net de base par action	4,03€	3,75€
Résultat net dilué par action (note 18.2)	4,03€	3,75€

RESULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Résultat de l'ensemble consolidé	160,0	148,2
Variation de la juste valeur des instruments financiers (a)	-2,2	-12,7
Effet d'impôt	0,8	4,4
Variation de la réserve de conversion	44,9	1,5
Total des Autres éléments du résultat global (b)	43,5	-6,8
Résultat global	203,5	141,4
Part affectée aux intérêts minoritaires	1,4	0,9
Part du Groupe	202,1	140,5

- (a) Variation de la partie efficace des instruments financiers de couverture de flux
Les variations de justes valeurs constatées en résultat opérationnel courant suite au dénouement des opérations couvertes sont données en note 27.1.3
- (b) Il n'y a pas de variation de juste valeur inscrite directement en capitaux propres sur les titres disponibles à la vente sur les exercices présentés (cf. note 27.6)

BILAN CONSOLIDE

Actif <i>En millions d'euros</i>	Net 31/12/2010	Net 31/12/2009
Actifs non courants		
. Immobilisations incorporelles (note 3)	122,7	93,0
. Ecart d'acquisition (note 4)	188,7	166,9
. Immobilisations corporelles (note 5.1)	340,1	312,8
. Immobilisations financières (note 6)	26,6	10,5
. Autres actifs non courants (note 5.4)	28,0	27,0
. Impôt différé actif (note 14)	24,9	26,1
Total	731,2	636,3
Actifs courants		
. Stocks et en-cours (note 7)	179,5	158,6
. Clients et comptes rattachés (note 8)	403,0	346,6
. Autres créances d'exploitation (note 9)	48,0	45,9
. Créance d'impôt exigible (note 9)	2,9	10,6
. Créances hors exploitation (note 9)	0,8	2,4
. Disponibilités et équivalents de trésorerie (note 10)	71,4	47,0
Total	705,5	611,1
. Actifs destinés à être cédés (note 5.2)	12,0	13,4
Total actif	1 448,7	1 260,8
Passif	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres		
. Capital (note 11)	12,0	12,0
. Primes et Réserves	800,9	642,0
. Résultat de l'exercice	158,8	147,8
Total part du Groupe	971,7	801,8
Intérêts minoritaires	4,4	4,6
Total des capitaux propres	976,1	806,4
Passifs non courants		
. Emprunts & dettes financières long terme (note 15.2)	7,5	8,4
. Impôt différé passif (note 14)	24,8	21,0
. Provisions (note 13)	31,6	35,7
Total	63,9	65,1
Passifs courants		
. Emprunts & dettes financières court terme (note 15.2)	39,6	40,7
. Provisions (note 13)	14,4	16,0
. Fournisseurs et comptes rattachés (note 16)	128,9	116,6
. Autres dettes d'exploitation (note 16)	185,2	166,6
. Dette d'impôt exigible (note 16)	15,6	20,5
. Dettes hors exploitation (note 16)	25,1	28,9
Total	408,8	389,3
Total passif	1 448,7	1 260,8

La présentation du bilan consolidé a été modifiée par rapport à la présentation précédemment adoptée (cf. note 1 relative aux Principes Comptables du Groupe)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Résultat de l'ensemble consolidé	160,0	148,2
Dotations nettes aux amortissements - provisions et autres	88,3	58,9
Ecarts latents sur la variation de la juste valeur des instruments financiers	1,2	0,1
Résultat net sur opérations en capital	-0,4	-3,0
Capacité d'autofinancement	249,1	204,2
Coût de l'endettement financier net	3,2	2,5
Charge d'impôt exigible	76,3	67,0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	328,6	273,7
Augmentation des stocks	-13,1	-0,2
Augmentation des créances clients	-37,5	-28,4
Variation des dettes fournisseurs et autres BFRE	8,7	3,3
Augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-41,9	-25,3
Versement d'impôt	-74,5	-70,3
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	-14,4	12,0
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers	1,2	-1,5
Augmentation totale du besoin en fonds de roulement	-129,6	-85,1
Flux liés à l'activité	199,0	188,6
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-123,3	-119,6
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	10,0	10,2
Décaissements / encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-14,0	8,3
Incidence des variations de périmètre	-12,3	0,1
Autres flux liés aux opérations d'investissements	-1,6	-2,5
Flux liés aux activités d'investissement	-141,2	-103,5
Rachats et reventes d'actions propres	-0,8	4,7
Distributions de dividendes aux actionnaires	-36,4	-31,9
Augmentation de capital souscrite par les intérêts minoritaires	1,3	
Coût de l'endettement financier net	-3,2	-2,5
Variation des dettes financières confirmées	-6,7	-66,1
Flux liés aux opérations de financement	-45,8	-95,8
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	12,0	-10,7
Analyse de la variation nette de trésorerie		
Trésorerie nette à l'ouverture	14,2	31,5
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie	7,8	-6,6
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	12,0	-10,7
Trésorerie nette à la clôture (note 15.2)	34,0	14,2

La présentation du tableau des flux de trésorerie consolidés a été modifiée par rapport à la présentation précédemment adoptée (cf. note 1 relative aux Principes Comptables du Groupe)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En millions d'euros	Part du Groupe									Part des minoritaires
	Capital	Primes et Réserves consolidées (a)	Réserves de conversion	Variation de la juste valeur (b)	Actions propres	Rémunération en actions	Total Primes et Réserves	Résultat net	Total	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2008	12,0	589,7	-45,6	7,1	-12,5	4,1	542,8	129,9	684,7	3,7
Résultat global de l'exercice			1,0	-8,3			-7,3	147,8	140,5	0,9
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		129,9					129,9	-129,9	0,0	
Distribution de dividendes (c)		-31,9					-31,9		-31,9	
Actions propres		-4,1			9,7		5,6		5,6 (h)	
Rémunération en actions (d)		4,5 (e)				-1,6	2,9		2,9	
Variation de périmètre		-1,0	1,0				0,0		0,0	
Capitaux propres au 31 décembre 2009	12,0	687,1	-43,6	-1,2	-2,8	2,5	642,0	147,8	801,8	4,6
Résultat global de l'exercice			44,7	-1,4			43,3	158,8	202,1	1,4
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		147,8					147,8	-147,8	0,0	
Distribution de dividendes (c)		-36,3					-36,3		-36,3	-0,2
Actions propres		-1,9			0,9		-1,0		-1,0 (h)	
Rémunération en actions (d)		1,8 (e)				2,7	4,5		4,5	
Augmentation de capital							0,0		0,0	1,3 (i)
Variation de périmètre		0,1	0,5				0,6		0,6	-2,7 (j)
Capitaux propres au 31 décembre 2010	12,0	798,6 (f)	1,6 (g)	-2,6	-1,9	5,2	800,9	158,8	971,7	4,4

(a) Dont Primes : 63,7 millions d'euros

(b) Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture de flux

(c) Dividendes par action : 0,81 euro en 2009 et 0,92 euro en 2010

(d) La valeur de l'avantage lié à l'attribution gratuite d'actions est étalée sur la période d'acquisition des droits

(e) Actions définitivement remises aux bénéficiaires

(f) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA : 536 millions d'euros. L'Assemblée générale du 15 juin 2011 prévoit de distribuer un dividende de 1 euro par action

(g) Cf. note 12

(h) Montant avant impôt : 5,6 millions d'euros en 2009 et -0,8 million d'euros en 2010

(i) Souscription à hauteur de 40% du capital de Shanghai bioMérieux bio-engineering par Kehua

(j) Rachat des intérêts minoritaires de bioMérieux Mexique (-0,4 million d'euros) et de bioMérieux Afrique du Sud (-2,3 millions d'euros)

PREAMBULE

bioMérieux est un des leaders mondiaux du domaine du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels). Il est présent dans plus de 150 pays au travers de 39 filiales et d'un large réseau de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 8 mars 2011.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 15 juin 2011.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros.

1. Principes comptables**Référentiel**

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2010. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

L'impact des normes et interprétations d'application obligatoire en 2010 est présenté ci-après.

- Les normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » sont rentrées en vigueur sur l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2010. Elles sont d'application prospective et génèrent des différences importantes sur le traitement des variations de périmètre par rapport aux règles applicables antérieurement. Ainsi, notamment, les frais d'acquisition sont désormais constatés en charges, et les rachats et cessions de minoritaires postérieurs à une prise de contrôle sont imputés directement en réserves. La révision de ces normes a eu un impact sur les regroupements d'entreprises effectués sur l'exercice 2010. Les regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2010 restent comptabilisés selon les principes comptables retenus lors de la première adoption aux standards et normes IFRS. Le Groupe a opté pour le maintien des traitements antérieurs pour les compléments de prix liés à des filiales dont la prise de contrôle est antérieure au 1^{er} janvier 2010.
- Les autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2010, et notamment la norme « Améliorations 2009 », ne concernent pas bioMérieux, ou présentent un impact non significatif.

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne ne sont pas appliquées par anticipation lorsqu'elles entrent en vigueur postérieurement à la date de clôture. Ces normes et interprétations, compte tenu de l'analyse en cours, ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les capitaux propres consolidés.

Aucun principe comptable contraire aux normes IFRS d'application obligatoire en 2010 et non encore adoptées au niveau européen, n'a été appliqué. Les normes et interprétations, publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers des prochains exercices.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Changement de règles de présentation

Les crédits d'impôt recherche ont été requalifiés en subvention d'exploitation, en accord avec les pratiques recommandées par l'AMF.

Ainsi, ils sont désormais présentés :

- en autres produits d'exploitation au compte de résultat (ils étaient présentés en impôts les années précédentes) ;
- en autres créances d'exploitation au bilan (ils étaient présentés en créances d'impôts précédemment) ;
- dans les variations des flux de BFR d'exploitation.

Conformément à la norme IAS 1 révisée, les exercices comparatifs ont été retraités selon ces principes.

L'impact du reclassement sur le résultat opérationnel courant et sur l'impôt est donné dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Résultat opérationnel courant nouvelle présentation	253,6	226,0
Crédits d'impôt Recherche	12,6	12,7
Résultat opérationnel courant ancienne publication	241,0	213,3
Impôts sur les résultats (note 24) nouvelle présentation	-81,4	-67,1
Crédits d'impôt Recherche	12,6	12,7
Impôts sur les résultats (note 24) ancienne présentation	-68,8	-54,4

Ce reclassement est par ailleurs sans impact sur le résultat net.

Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant »/« non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en « non courant » et la part à moins d'un an en « courant ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03 du 2 juillet 2009.

La Société applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03.

1.1 Estimations et jugements

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui impactent la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, dont l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation et la dépréciation des immobilisations financières, les provisions, l'évaluation des engagements de retraite, les impôts différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au vu de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

1.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux exerce un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de bénéficier des avantages de ses activités. Il est généralement présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure au § 32.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminées.

1.3 Date de clôture des exercices

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception de la filiale indienne, pour laquelle une situation est établie et auditée à date de clôture du Groupe.

1.4 Méthodes de conversion

L'euro est la monnaie fonctionnelle de bioMérieux et les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

1.4.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers établis en devises étrangères est effectuée selon les principes suivants :

Cas général : la conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.

- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé au prorata du pourcentage cédé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion/parts du Groupe ;

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

Cours moyens				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2010	1,33	117	0,86	2,34
2009	1,39	130	0,89	2,77
2008	1,47	152	0,80	2,67

Cours de clôture				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2010	1,34	109	0,86	2,23
2009	1,44	133	0,89	2,51
2008	1,39	126	0,95	3,25

Cas particulier : la conversion en monnaie de fonctionnement des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie locale n'est pas leur monnaie de fonctionnement est effectuée de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique.
- Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture, ceux du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

Si cette monnaie de fonctionnement est différente de l'euro, la conversion en euro des états ainsi obtenus est alors effectuée comme indiqué au paragraphe « cas général ».

1.4.2 Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la société qui les effectue sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2010, l'écart de conversion qui en résulte est passé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 1.17 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

Lors du passage aux normes IAS-IFRS, l'option pour le transfert en réserves consolidées des écarts de conversion cumulés constatés au 1^{er} janvier 2004 avait été choisie.

1.5 Immobilisations incorporelles

1.5.1 Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.5.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences et des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont comptabilisées initialement :

- En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition.
- En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée à partir de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie.
- En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses génèreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée de 5 à 20 ans pour les brevets et les licences, de 10 ans pour les logiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP », et de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques. Les logiciels sont mis en service lors du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts, l'endettement du Groupe étant non significatif.

1.6 Ecarts d'acquisition

En accord avec les options offertes par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », la valeur nette comptable des écarts d'acquisition avait été figée au 1^{er} janvier 2004, et le cumul des amortissements antérieurs à cette date avait été imputé sur la valeur brute.

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise a été appliquée de manière prospective, pour les prises de contrôle postérieures au 1^{er} janvier 2010.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Les compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultats, ...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont ré-estimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Le Groupe évalue les intérêts minoritaires lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Ecart d'acquisition », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 1.8). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 1.8 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Elles ne sont pas réversibles sauf en cas de cession.

Transactions en cours à la date de 1^{ère} application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées : les compléments de prix liés aux prises de contrôle antérieures à la date d'acquisition sont constatées à titre dérogatoire selon les anciennes dispositions (variations des compléments de prix constatées en goodwill).

1.7 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts, l'endettement du Groupe étant non significatif.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Désignation	Durée amortissement
Matériels et outillages	3 à 10 ans
Instruments *	3 à 5 ans

* instruments mis à disposition ou utilisés en interne

Pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque composant :

Désignation	Durée amortissement
Gros œuvre	30 à 40 ans
Second œuvre et installations	10 à 20 ans

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 1.8) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 1.16.3).

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des instruments) entre sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination. Toutefois, l'impact de l'élimination n'est pas présenté en diminution des immobilisations, mais en « Produits constatés d'avance » (8,1 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs immobiliers des sites de Boxel et Toronto ont été reclassés dans une rubrique spécifique des actifs courants en 2009. Ils ont en effet fait l'objet d'un mandat de vente dans le contexte de la fermeture en cours de ces sites, et le site de Toronto a été cédé au cours de l'exercice 2010.

Ces actifs ne sont plus amortis à compter du 31 décembre 2009, date de leur affectation dans cette rubrique. Ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession.

Les discussions pour la vente du site de Boxel sont toujours en cours.

Contrats de location-financement

En tant que preneur : Un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;

- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures ;

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

En tant que bailleur : Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

1.8 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les fonds de commerce et les écarts d'acquisition, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie (non applicable sur les exercices présentés) font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

La définition des unités génératrices de trésorerie (UGT) a été revue pour tenir compte de l'évolution du Groupe, suite notamment aux opérations de croissance externe significatives réalisées en 2008, et dans le cadre de la mise en œuvre d'IFRS 8. Les UGT correspondent soit à des entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels : principalement des sites de production, et incorporels : essentiellement des technologies, qui génèrent les flux d'une ligne ou d'un ensemble de lignes de produits).

Pour information, il n'existe plus de goodwill suivis au niveau global.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice ou d'un regroupement d'UGT est essentiellement déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en matière de croissance pour les 5 premières années sont conformes aux données disponibles du marché et des hypothèses prudentes ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 2 %, et d'un maximum de 3 %. Les hypothèses retenues sont inchangées par rapport à celles de 2009.

Les flux de trésorerie ne comprennent pas les investissements de croissance et les restructurations non engagées.

Le taux d'actualisation utilisé pour ces calculs correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) après impôt qui s'élevait entre 9 % et 15,4 % en 2010 et entre 9 % et 17,6 % en 2009. La prise en compte d'un CMPC avant impôt conduirait à un résultat identique. Le coût moyen du capital est calculé en prenant en compte un taux sans risques (taux des OAT), la prime de risques du marché actions, et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Le coût moyen pondéré du capital est rapproché de celui calculé par les analystes qui suivent la valeur.

La durée de projection peut être allongée en fonction de la maturité des activités analysées et les taux d'actualisation ajustés pour tenir compte de risques spécifiques. L'horizon explicite de projection du business plan concernant la société bioTheragnostics est de 15 ans pour tenir compte des spécificités d'une société opérant sur un marché en création.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation (fourchette +/- 1 %), et le taux de croissance à l'infini (fourchette +/- 0,5 %). La mise en œuvre des tests de sensibilité ne conduirait pas à constater de dépréciations significatives.

Dans le cas où ces unités ne généreraient pas une trésorerie prévisionnelle suffisante, les actifs correspondants feraient l'objet d'une provision, sauf en cas de juste valeur identifiable d'un montant supérieur.

Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement au compte de résultat dans les autres charges opérationnelles non courantes si elles répondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Dans le cas des écarts d'acquisition, elles ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

1.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières incluent les titres non consolidés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Elles sont comptabilisées et évaluées selon les règles présentées en note 1.17. Les plus et moins-values sur cession de titres sont constatées selon la méthode du FIFO.

1.10 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût standard de production, corrigé des écarts constatés au cours de la période de fabrication des produits en stocks. Le coût standard de production est calculé sur la base d'un niveau normal d'activité ; il incorpore les charges directes et indirectes de production.

La mise en œuvre d'IAS 23 « Coûts d'emprunt » n'a pas conduit à intégrer les coûts d'emprunt dans la valeur des stocks.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc correspondant d'instruments.

1.11 Disponibilités et équivalents de trésorerie

Ils comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements de trésorerie à court terme libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur et de contrepartie (ex : SICAV monétaires euro).

Les placements répondant à cette définition sont évalués à la clôture à leur valeur liquidative, les variations de juste valeur sont constatées en résultat (cf. note 1.17).

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions.

1.12 Avantages du personnel

1.12.1 Les avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

En l'absence de surcoût significatif identifié pour le Groupe, les engagements liés au Droit Individuel de Formation (DIF) sont considérés comme des éléments hors bilan.

1.12.2 Les avantages postérieurs à l'emploi

Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite, à titre principal ou complémentaire (principalement Etats-Unis, Allemagne et France) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France, Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	bioMérieux SA	bioMérieux Inc
Augmentation des salaires		
2010	3,50%	4,00%
2009	3,50%	4,20%
Taux d'actualisation		
2010	4,40%	5,30%
2009	4,80%	5,70%
Taux de rendement attendu		
2010	4,00%	8,00%
2009	4,75%	8,00%

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19, une moyenne retraitée entre les indices au 31 décembre 2010 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (Euro, Dollar et Livre Sterling) a été retenue.

Le taux de rendement attendu est déterminé par les actuaires à partir des anticipations et de l'historique de rendement pour des placements de même nature.

Les écarts actuariels sont différés. Ils sont amortis selon la méthode dite du « corridor », en fonction de la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits du personnel bénéficiant du régime.

Les coûts des services passés, liés à des modifications de régime, sont étalés sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles.

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

1.12.3 Les autres avantages à long terme

Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque l'impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

1.13 Provisions – actifs et passifs éventuels

En application de la norme IAS 37 « Provisions - actifs et passifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Les actifs éventuels figurent en annexe lorsque leur réalisation est probable.

1.14 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...) ;
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...) ;
- des retenues à la source non récupérables au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires, des retraitements de consolidation ou des reports fiscaux déficitaires ne sont constatés que si leur utilisation est suffisamment probable dans un avenir proche (deux ans au plus).

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés respectivement en « actifs non courants » et « passifs non courants ». Ils sont présentés au bilan pour un montant net s'ils sont prélevés par une même autorité fiscale au titre d'une même entité (ou groupe d'entités) imposable, et à condition que celle-ci ait le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôt exigible.

Dans l'attente d'une position de l'ANC sur le sujet, le Groupe a maintenu la position décrite dans l'annexe aux comptes consolidés 2009 : conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, la C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises), qui ont remplacé la taxe professionnelle à compter du 1^{er} janvier 2010, ont été présentées en charges opérationnelles, sans changement par rapport au traitement précédent de la taxe professionnelle. Dès lors que la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que le résultat imposable de ces mêmes activités, la qualification donnée à la CET par le Groupe est celle d'une charge opérationnelle plutôt que d'un impôt sur le résultat. En conséquence, la CET due à partir de 2010 sera classée en résultat opérationnel tout comme la taxe professionnelle l'était jusqu'en 2009.

1.15 Autres créances et dettes hors exploitation

Les autres créances et dettes hors exploitation sont des créances et dettes non liées au besoin d'exploitation. Elles comprennent notamment les créances liées à des cessions d'actifs non courants et les dettes sur immobilisations.

1.16 Présentation du compte de résultat

1.16.1 Constatation des produits courants

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur ;
- le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Pour les produits, ces critères sont remplis à la livraison des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de service (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IAS 17 « Contrats de location » (cf. note 1.7).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

Autres produits de l'activité

Les facturations de produits annexes, constituées essentiellement du produit net des redevances reçues, sont présentées sous la rubrique « Autres produits de l'activité » ; ces autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure de leur acquisition.

Comme indiqué en note 1, les crédits d'impôts recherche sont désormais présentés en autres produits de l'activité, en accord avec les pratiques recommandées par l'AMF.

1.16.2 Classification des charges courantes

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production.
- Les redevances payées liées à des produits commercialisés.
- Les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port des produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux.
- La charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients.

- Les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Finance, Informatique, Achats) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services. Les primes d'assurances sont aussi incluses sous cette rubrique.

Les frais de Recherche et Développement (hors frais de conception de logiciels) incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la Recherche et Développement. Les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche sont déduites des charges enregistrées sous cette rubrique.

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Les écarts de change sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, chiffre d'affaires, coût des ventes et frais financiers).

1.16.3 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent essentiellement les produits nets de cession d'actif immobilisé (hors instruments), les coûts de restructuration et certaines dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 1.8).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

1.16.4 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers sont présentés sur 2 lignes distinctes :

- Le « Coût de l'endettement financier net » inclut d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilités et équivalents de trésorerie.
- Les « Autres produits et charges financiers » comprennent notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, les charges et produits d'actualisation, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales.

1.16.5 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt (hors crédits d'impôt recherche), sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

1.17 Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers sont présentés dans plusieurs rubriques du bilan : immobilisations financières, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

En application de la norme IAS 39 révisée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan. Le classement détermine les règles de comptabilisation à l'origine et d'évaluation à chaque clôture. Les catégories et les règles y afférentes sont présentées ci-après :

1.17.1 « Actifs détenus jusqu'à l'échéance »

Il s'agit exclusivement de titres à revenus fixes acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Le Groupe ne détient à ce jour aucun instrument financier qui réponde à cette définition.

1.17.2 « Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat »

Cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme.

Les actifs concernés sont :

- les titres de participation de sociétés cotées sur un marché actif (constatés au bilan en « immobilisations financières »), à l'exception de ceux qui ont été classés en « actifs disponibles à la vente » (cf. 1.17.4) ;
- les « disponibilités et équivalents de trésorerie », y compris les valeurs mobilières de placement (présentées au bilan sous cet intitulé).

Le Groupe ne détient actuellement pas de passifs financiers affectés à cette catégorie.

La comptabilisation à l'origine et l'évaluation à chaque clôture de ces éléments ainsi désignés sont réalisées à la juste valeur (hors coûts de transaction) qui correspond au cours de clôture pour les titres cotés et aux valeurs liquidatives pour les Valeurs Mobilières de Placement. Les variations de juste valeur sont constatées par le résultat.

1.17.3 « Prêts, créances et dettes »

Les actifs et passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés et évalués, selon le cas, « au coût » ou « au coût amorti ».

Les « actifs et passifs au coût » concernent principalement les dépôts versés, les créances clients et les fournisseurs. Ils sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, qui correspond dans le Groupe, à leur valeur nominale. Ces actifs et passifs sont évalués à la clôture à leur valeur comptable initiale, après constatation éventuelle de dépréciations en cas de pertes de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les « actifs et passifs au coût amorti » désignent principalement les dettes financières courantes et non courantes, les prêts, et les créances de location-financement présentées au bilan en « autres actifs non courants » ou en « clients ». Ces actifs et passifs sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui est, dans le Groupe, proche de la valeur nominale contractuelle. La valeur nette comptable à la clôture d'un exercice correspond au coût initial minoré des amortissements en capital, ajusté le cas échéant d'une provision pour dépréciation en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes sont désignés en tant « qu'actifs disponibles à la vente ». Les éléments affectés à cette catégorie concernent essentiellement les titres de sociétés non consolidées non cotées, cotées sur un marché non actif, ou cotées sur un marché actif mais que le Groupe a l'intention de conserver durablement. Ces titres sont présentés au bilan en immobilisations financières.

1.17.4 « Actifs disponibles à la vente »

Les « actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, proche en pratique de leur coût d'acquisition. Les évaluations ultérieures sont comptabilisées comme suit :

- Lorsque la juste valeur à la clôture peut être déterminée de manière fiable, ses variations sont constatées directement en autres éléments du résultat global. Si ces variations conduisent à reconnaître une moins-value considérée comme durable, celle-ci passe en résultat pour la partie excédant les variations positives précédemment enregistrées en contrepartie des capitaux propres.
- Dans le cas contraire, les « actifs financiers disponibles à la vente » sont maintenus à leur coût d'acquisition sous réserve de la réalisation de tests de dépréciation. Une provision est constatée dès lors que leur valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société est inférieure à ce coût d'acquisition. Ces provisions pour dépréciation sont constatées en résultat ; elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

1.17.5 « Instruments dérivés » de taux ou de change

Il s'agit, par exemple, de swaps, d'opérations à terme, d'options, etc. Les dérivés sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur a été déterminée sur la base d'information communiquée par les établissements financiers à la date de clôture. La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- Les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (ex : couverture de transactions commerciales futures en devises et couverture des investissements nets à l'étranger) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.

Ces règles sont appliquées sous réserve que la relation de couverture soit clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture et que son efficacité soit démontrée.

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs financiers en 2010 et 2009 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, les instruments financiers sont présentés en 3 catégories (cf. note 27.6), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée à partir de cours/prix cotés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables tels que des prix d'actifs ou de passifs similaires ou des paramètres cotés sur un marché actif ;

- Niveau 3 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des données non observables telles que des prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés.

1.18 Transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés

Les transactions rémunérées en actions concernent :

- les plans d'attribution gratuite d'actions de bioMérieux SA décidés par les Assemblées générales mixtes du 12 juin 2008 et du 10 juin 2010 ;
- et le plan d'attribution d'options de souscription d'actions de bioTheranostics décidé par l'Assemblée générale de cette société, du 24 septembre 2008.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Elle est basée sur la valeur des actions ou des options à leur date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires sont désignés par l'organe de direction. Elle est révisée à chaque clôture en fonction du nombre d'actions qui seront acquises.

A l'échéance de la période d'attribution, le montant total de l'avantage ainsi comptabilisé est maintenu en capitaux propres, que les actions soient effectivement attribuées ou non.

En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », l'économie d'impôt correspondante constatée dans les comptes sociaux est rattachée dans les comptes consolidés à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée.

1.19 Résultat par action

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions d'autocontrôle, détenues à des fins de régularisation du cours de bourse).

En l'absence d'instrument dilutif émis par bioMérieux SA, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

1.20 Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau de flux de trésorerie est présenté pour l'essentiel selon la recommandation du Conseil National de la Comptabilité 2009.R.03 du 2 juillet 2009.

Il distingue :

- les flux liés à l'activité,
- les flux liés aux activités d'investissement,
- les flux liés aux opérations de financement.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant de la trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre de consolidation, et tiennent compte des dettes sur immobilisations/créances sur cessions d'immobilisations.

La « capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts » correspond à la somme du résultat des sociétés intégrées, des dotations nettes aux amortissements et aux provisions (hors actif circulant), de la charge liée au paiement en actions, des écarts latents sur la variation de la juste valeur des instruments financiers, du résultat net sur opérations en capital, du coût de l'endettement financier net, de la charge d'impôt courant et différé et des éventuelles pertes de valeur.

La trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices.

1.21 Information sectorielle

Comme indiqué ci-dessus, et en application de la norme IFRS 8 « Segments opérationnels », le Groupe a retenu un seul secteur opérationnel : le segment du diagnostic *in vitro* comme secteur d'activité et un seul secteur géographique.

Conformément à la norme IFRS 8, une information sur le chiffre d'affaires et les actifs non courants par zone géographique est communiquée en note 25 en suivant des principes comptables identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

1.22 Actions propres

La Société a conclu un accord de liquidité avec un prestataire d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Dans ce contexte, elle est amenée à détenir de faibles quantités de ses propres actions. En outre, elle procède à des achats d'actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution d'actions mentionnés en note 18.

Les actions propres détenues afin de réguler le cours de bourse ou pour être attribuées au titre des plans d'attribution d'actions sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

2. Faits marquants et évolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

Meikang Biotech et Dima

Le 14 janvier 2010, bioMérieux Chine et bioMérieux Allemagne ont acquis respectivement 100 % de Meikang Biotech, société spécialisée dans les tests rapides, ainsi que Dima Gesellschaft für Diagnostika, société sœur, distribuant les produits de Meikang Biotech principalement en Allemagne, pour un prix global de 15,1 millions d'euros.

Meikang Biotech et Dima Gesellschaft für Diagnostika emploient 264 personnes et ont réalisé un chiffre d'affaires global de 10,6 millions d'euros en 2009.

Les chiffres d'affaires réalisés par Meikang et Dima depuis l'acquisition s'élèvent respectivement à 4,7 millions d'euros (dont 3,1 millions d'euros réalisés avec Dima) et 9,1 millions d'euros (dont 0,5 million d'euros réalisé avec bioMérieux Allemagne), pour des résultats opérationnels de -0,2 million d'euros et 3,5 millions d'euros.

La juste valeur des actifs et passifs acquis s'élève à 10,1 millions d'euros. Dans ce contexte, l'écart d'acquisition résiduel à la date d'acquisition s'élève à 5 millions d'euros.

Zenka Biotechnology Co. Ltd

Le 25 février 2010, bioMérieux Chine a acquis 100 % de Zenka Biotechnology Co. Ltd, société de production de PPM basée à Shanghai, pour un montant de 10,9 MCNY (1,2 million d'euros). Zenka a réalisé un chiffre d'affaires de 0,3 million d'euros en 2009. Depuis l'acquisition, son chiffre d'affaires s'élève à 0,2 million d'euros.

L'écart d'acquisition résiduel à la date d'acquisition s'élève à 1,1 million d'euros.

Créances publiques grecques

L'Etat grec a proposé, au travers d'une loi votée en août 2010, le règlement des créances publiques datant de 2007, 2008 et 2009 par la remise d'obligations d'état à taux zéro avec des échéances respectives de 1, 2 et 3 ans. bioMérieux a accepté cette proposition pour un ensemble de créances totalisant 9 millions d'euros. Elle poursuit le recouvrement des autres créances échues par la voie contentieuse.

Dans ce contexte, un complément de provision de 4,4 millions d'euros a été comptabilisé en autres charges et produits opérationnels pour traduire la dégradation exceptionnelle de la solvabilité de l'Etat grec à l'origine de la loi votée en août 2010.

Fermeture du site de Boxtel

Conformément au planning prévu, toutes les activités du site ont été arrêtées le 31 décembre 2009, à l'exception d'une équipe de production qui a été conservée pendant les 9 premiers mois de 2010 pour couvrir les délais d'enregistrement des réactifs d'immunoessais en microplaques dans certains pays.

Les coûts supportés au titre de la fermeture du site de Boxtel se sont élevés à 1,8 million d'euros en 2010 et à 8,2 millions d'euros en 2009.

Partenariat avec Biocartis

bioMérieux et Biocartis ont conclu, début novembre 2010, la signature d'un accord stratégique pour le co-développement de tests dédiés au système de biologie moléculaire entièrement intégré de Biocartis. Les deux sociétés distribueront conjointement cette nouvelle plateforme de diagnostic à partir de 2012. L'accord confère à bioMérieux l'exclusivité mondiale du développement et de la commercialisation de tests microbiologiques sur cette plateforme. En outre, bioMérieux aura également accès à cette plateforme pour certains tests d'oncologie et de théranostic.

bioMérieux a versé un upfront de 5 millions d'euros au titre de l'accès à la technologie, et des milestones complémentaires, pouvant atteindre jusqu'à 15 millions d'euros, sont prévus. Par ailleurs, la Société bénéficie d'une option portant sur le transfert de la production des réactifs moyennant un paiement de 1,5 million d'euros.

Enfin, bioMérieux est concomitamment entré au capital de Biocartis à hauteur de 8,65 % pour un montant de 9 millions d'euros et s'est engagé à participer à hauteur de 6 millions d'euros à son éventuelle introduction en bourse.

Partenariat avec Knome

bioMérieux et Knome ont conclu un accord de collaboration stratégique pour le développement d'une nouvelle génération de solutions de diagnostic *in vitro*, utilisant le séquençage. Selon les termes de cet accord, bioMérieux sera le licencié exclusif de Knome pour l'utilisation de sa plateforme propriétaire d'analyse du génome, sur le marché du diagnostic *in vitro*. En outre, Knome aura accès à la propriété intellectuelle de bioMérieux dans l'extraction de l'ADN et la préparation des échantillons.

bioMérieux a pris une participation, d'un montant de 5 millions de dollars, dans le capital de Knome, représentant 7,76 % du capital.

3. Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
Total au 31 décembre 2008	98,8	36,9	10,6	146,3
Ecart de conversion		-0,1		-0,1
Acquisitions/Augmentations	1,8	0,7	27,1	29,6
Variation de périmètre	1,4			1,4
Cessions/Diminutions		-0,3	-8,8	-9,1
Reclassements	-1,3	0,4	0,6	-0,3
Total au 31 décembre 2009	100,7	37,6	29,5	167,8
Ecart de conversion	7,4	1,3	1,0	9,7
Acquisitions/Augmentations	11,1	4,8	14,8	30,7
Variation de périmètre	0,2	0,0	2,9	3,1
Cessions/Diminutions	-0,3	-1,5	0,1	-1,7
Reclassements	-0,7	16,2	-15,0	0,5
Total au 31 décembre 2010	118,4	58,4	33,3	210,1

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En million d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
Total au 31 décembre 2008	34,4	31,0	2,8	68,2
Ecart de conversion	-0,3	-0,1		-0,4
Dotations	4,9	3,3	0,1	8,3
Reprises / Cessions		-0,3		-0,3
Reclassements	-0,6	-0,1	-0,3	-1,0
Total au 31 décembre 2009 (a)	38,4	33,8	2,6	74,8
Ecart de conversion	1,8	0,9	0,0	2,7
Dotations	6,4	4,7	0,1	11,2
Reprises / Cessions	-0,3	-0,5	0,1	-0,7
Reclassements	-0,7	0,0	0,1	-0,6
Total au 31 décembre 2010 (b)	45,6	38,9	2,9	87,4

VALEURS NETTES <i>En million d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
Total au 31 décembre 2008	64,4	5,9	7,8	78,1
Total au 31 décembre 2009	62,3	3,8	26,9	93,0
Total au 31 décembre 2010	72,8 (c)	19,5	30,4	122,7

(a) Dont perte de valeur : 2,9 millions d'euros

(b) Dont perte de valeur : 4,1 millions d'euros

(c) Dont bioTheragnostics (35 millions d'euros), BTF (10,2 millions d'euros) et Bacterial Barcodes Inc (6,6 millions d'euros)

4. Ecarts d'acquisition

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute 31/12/2010	Valeur brute 31/12/2009	Niveau de test
AB bioMérieux (Suède)	68,9	60,2	Regroupement de gammes
Organon Teknika	50,6	48,8	Regroupement de gammes
bioTheranostics (Etats-Unis)	16,4	15,3	Entité
PML (Etats-Unis)	12,2	11,3	Regroupement de gammes
Bacterial Barcodes (Etats-Unis)	8,3	7,7	Regroupement de gammes
BTF (Australie)	6,7	5,5	Regroupement de gammes
Biotrol	4,8	4,8	Regroupement de gammes
Dima	3,5		Regroupement de gammes
bioMérieux Inc (Vitek)	2,6	2,4	Regroupement de gammes
bioMérieux Afrique du Sud	2,2	1,9	Entité
MDI (Etats-Unis)	1,9	1,8	Regroupement de gammes
Micro Diagnostics (Australie)	1,9	1,6	Entité
bioMérieux Pologne	1,8	1,7	Entité
bioMérieux Espagne	1,8	1,7	Regroupement de gammes
bioMérieux Grèce	1,7	1,7	Entité
Meikang	1,6		Regroupement de gammes
Zenka	1,3		Regroupement de gammes
bioMérieux Brésil	0,5	0,5	Entité
Total (a)	188,7	166,9	

(a) Les tests de dépréciation n'ont conduit à aucune perte de valeur sur les exercices présentés

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute
31 décembre 2008 (a)	168,0
Ecarts de conversion	3,4
Variation de périmètre (b)	-4,5
31 décembre 2009 (a)	166,9
Ecarts de conversion	15,7
Variation de périmètre (c)	6,1
31 décembre 2010 (a)	188,7

(a) Les tests de dépréciation n'ont conduit à aucune provision sur les exercices présentés

(b) Ajustement de la juste valeur des actifs et passifs acquis de PML Microbiologicals (-1,7 million d'euros) et bioTheranostics (-4,5 millions d'euros), et paiement d'un complément de prix pour BTF (1,7 million d'euros)

(c) Ecarts d'acquisition respectifs sur les sociétés Dima (3,5 millions d'euros), Meikang (1,5 million d'euros) et Zenka (1,1 million d'euros)

La mise en œuvre des tests de sensibilité décrits en note 1.8 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » n'a pas conduit à identifier de scénarii probables, susceptibles de conduire à une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable des UGT.

Les acquisitions réalisées en 2010 ont porté sur 100 % du capital des sociétés acquises.

5. Immobilisations corporelles et autres créances de location-financement

5.1 Immobilisations corporelles – Détail

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total
Total au 31 décembre 2008	25,4	242,4	191,1	285,8	67,7	17,4	4,4	834,2
Ecarts de conversion	-0,1		-1,0	5,6	0,6	-0,6		4,5
Acquisitions / Augmentations	0,8	18,5	14,1	38,2	4,7	20,0	3,6	99,9
Cessions / Diminutions	-1,6	-3,2	-4,7	-21,6	-1,4			-32,5
Reclassements	-4,3	-22,2	8,6	0,3	0,9	-13,2	-3,4	-33,3
Total au 31 décembre 2009	20,2	235,5	208,1	308,3	72,5	23,6	4,6	872,8
Ecarts de conversion	0,5	4,7	4,9	15,9	3,3	1,7		31,0
Variations de périmètre (a)		2,7	1,0		0,1			3,8
Acquisitions / Augmentations	0,2	7,0	10,7	36,0	3,9	27,4	5,9	91,1
Cessions / Diminutions		-8,3	-12,1	-33,4	-5,3			-59,1
Reclassements	0,7	14,5	2,0	12,3 (b)	3,4	-19,6	-2,3	11,0
Total au 31 décembre 2010	21,6	256,1	214,6	339,1	77,9	33,1	8,2	950,6

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total
Total au 31 décembre 2008	0,2	125,2	138,6	220,4	49,6			534,0
Ecarts de conversion		-0,4	-0,6	3,2	0,3			2,5
Dotations (c)	0,1	12,6	15,3	31,9	5,6			65,5
Cessions / Diminutions		-2,0	-4,8	-14,9	-1,2			-22,9
Reclassements	0,1	-19,1			-0,1			-19,1
Total au 31 décembre 2009	0,4	116,3	148,5	240,6	54,2			560,0
Ecarts de conversion		2,1	3,2	11,7	2,3			19,3
Dotations (c)	0,1	13,9	17,1	33,1	6,3			70,5
Cessions / Diminutions		-8,6	-11,2	-27,1	-4,9			-51,8
Reclassements	0,2	1,5	-2,4	12,4	0,8			12,5
Total au 31 décembre 2010	0,7	125,2	155,2	270,7	58,7			610,5

VALEURS NETTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total (f)
Total au 31 décembre 2008	25,2	117,2	52,5	65,4	18,1	17,4	4,4	300,2
Total au 31 décembre 2009	19,8	119,2	59,6	67,7	18,3	23,6	4,6	312,8
Total au 31 décembre 2010	20,9	130,9 (d)	59,4	68,4 (e)	19,2	33,1	8,2	340,1

(a) Acquisition des sociétés Meikang (3,2 millions d'euros), Zenka (0,4 million d'euros) et Dima (0,1 million d'euros)

(b) Dont reclassement de présentation du bilan d'ouverture sans incidence sur la VNC (11,8 millions d'euros)

(c) Le total des pertes de valeurs cumulées s'élève à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2009 et 1,1 million d'euros au 31 décembre 2010

(d) Dont bioMérieux SA (82 millions d'euros), bioMérieux Inc (25,5 millions d'euros), bioMérieux Italie (7,7 millions d'euros) et bioMérieux Espagne (3,1 millions d'euros)

(e) Les instruments sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers

(f) Le détail des immobilisations corporelles acquises en location-financement est donné dans la note 5.3

5.2 Actifs destinés à être cédés

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Site de Boxtel	Site de Toronto	Total
Total au 31 décembre 2009	31,3	1,2	32,5
Ecart de conversion		0,1	0,1
Cessions		-1,3	-1,3
Total au 31 décembre 2010	31,3	0,0	31,3

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En millions d'euros</i>	Site de Boxtel	Site de Toronto	Total
Total au 31 décembre 2009	18,9	0,1	19,0
Ecart de conversion		0,0	0,0
Cessions		-0,1	-0,1
Dotations (a)	0,4		0,4
Total au 31 décembre 2010	19,3	0,0	19,3

VALEURS NETTES <i>En millions d'euros</i>	Site de Boxtel	Site de Toronto	Total
Total au 31 décembre 2009	12,4	1,1	13,5
Total au 31 décembre 2010	12,0	0,0	12,0

(a) Perte de valeur

Aucune dépréciation n'a été constatée ni en 2009, ni en 2010 sur ces actifs.

Les discussions en vue de la cession du site de Boxtel sont toujours en cours.

5.3 Immobilisations corporelles acquises en location-financement

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de location-financement présentant les caractéristiques d'une acquisition, le bien est immobilisé selon les principes définis dans la note 1.7 « Immobilisations corporelles ».

Au cours de l'exercice 2010, bioMérieux SA a levé l'option de rachat du centre international de distribution (CID) dont la valeur nette s'établit à 4,1 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La dotation aux amortissements de ces actifs s'est élevée à 0,8 million d'euros en 2010 et 0,7 million d'euros en 2009.

La dette financière correspondante, comprise dans les dettes financières au passif du bilan, s'élève à 3,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 10,3 millions d'euros au 31 décembre 2009 (cf. note 15.5).

BIENS PRIS EN LOCATION-FINANCEMENT COMPTABILISES DANS LES IMMOBILISATIONS						
<i>En millions d'euros</i>		Terrains	Constructions	Matériels & Outillages	Autres	Total
31/12/2009	Valeurs brutes	0,8	15,6	1,0	1,7	19,1
	Amortissements	0,0	-7,7	-1,0	-1,4	-10,1
	Valeurs nettes	0,8	7,9	0,0	0,3	9,0
31/12/2010	Valeurs brutes	0,0	4,7	1,0	1,7	7,4
	Amortissements	0,0	-0,2	-1,0	-1,7	-2,9
	Valeurs nettes	0,0	4,5	0,0	0,0	4,5

5.4 Créances de location-financement

Certaines ventes d'instruments sont réalisées par des contrats de location-financement (cf. note 1.7). La durée habituelle des contrats est de 5 ans et les taux d'intérêt appliqués sont voisins de 10 %.

Les créances de location-financement totalisent 41,3 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Composition <i>En millions d'euros</i>	A moins d'un an (a)	Entre un an et 5 ans (b)	A plus de 5 ans (b)	Total
Valeur brute des créances de location-financement	17,4	32,3	0,1	49,8
Intérêts à recevoir	-3,9	-4,5		-8,4
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	13,5	27,8	0,1	41,4
Provision pour dépréciation	-0,1			-0,1
Valeur nette actualisée des paiements minimaux à recevoir	13,4	27,8	0,1	41,3

(a) Classés en créances clients (cf. note 8)

(b) Classés en autres actifs non courants

Le montant des créances échues non provisionnées n'est pas significatif.

6. Immobilisations financières

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Prêts et créances	8,7 (a)	5,4
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"	17,7	4,9
Titres comptabilisés selon "l'option à la juste valeur par le résultat"	0,2	0,2
TOTAL	26,6	10,5

(a) Dont placement destiné à couvrir les engagements de retraite en Allemagne : 3 millions d'euros
Créances grecques reclassées en obligations d'Etat : 1,4 million d'euros

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions et variations de la juste valeur	Valeur nette
31 décembre 2008	25,6	9,0	16,6
Ecart de conversion	0,0	-0,1	0,0
Acquisitions / Augmentations	0,4	3,5 (a)	-3,1
Cessions / Diminutions	-5,7	-0,9 (a)	-4,8
Reclassements	1,8 (b)	0,0	1,8
31 décembre 2009	22,1	11,5	10,5
Ecart de conversion	0,5	0,1	0,4
Acquisitions / Augmentations	15,4 (c)	0,1	15,3
Cessions / Diminutions	-2,1	-0,9	-1,2
Reclassements	1,6 (d)		1,6
31 décembre 2010	37,5	10,8	26,6

(a) Les variations de juste valeur (-2,6 millions d'euros) ont été constatées en totalité en résultat

(b) Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans les entreprises associées », la valeur consolidée de la participation mise en équivalence dans Relia a été reclassée en actifs disponibles à la vente, suite à la perte de l'influence notable du Groupe du fait d'une dilution de la participation sans cession

(c) Dont prises de participation minoritaires dans Biocartis (9 millions d'euros) et Knome (3,7 millions d'euros) par bioMérieux SA

(d) Dont reclassement des créances publiques grecques en obligations d'Etat (1,4 million d'euros)

<i>En millions d'euros</i>	% de détention	Valeur nette comptable	Capitaux propres	
			Hors résultat	Résultat
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"				
Biocartis	8,7%	9,0	5,1 (a)	-2,6 (a)
Knome	7,8%	3,7	4,0 (b)	-1,0 (b)
Advandx	5,0%	2,2	0,7 (c)	-2,6 (c)
Avesthagen	3,6%	1,4	13,5 (d)	-0,6 (d)
Labtech	9,8%	1,3	9,1 (e)	1,0 (e)
InoDiag	1,1%		-0,4 (a)	-0,7 (a)
Europroteome	8,8%		En liquidation	
ReLia	13,5%		1,4 (a)	-2,0 (a)
Autres		0,2		
		17,7		
Titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat				
Dynavax Technologies	0,1%	0,2	25,7 (a)	-22,0 (a)
Oscient Pharma	0,2%		En Chapitre 11	
		0,2		

(a) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 décembre 2009

(b) Dernière information disponible : comptes publiés au 30 septembre 2009

(c) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 décembre 2010

(d) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 mars 2010

(e) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 30 juin 2010

7. Stocks et en-cours

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Matières premières	63,5	53,4
En-cours de production	36,9	43,9
Produits finis et marchandises	103,4	83,2
Total valeur brute	203,8 (a)	180,5
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	-8,8	-8,5
En-cours de production	-3,1	-2,2
Produits finis et marchandises	-12,5	-11,2
Total provisions	-24,3	-21,9
Matières premières	54,8	44,9
En-cours de production	33,8	41,7
Produits finis et marchandises	90,9	72,0
Valeur nette	179,5 (b)	158,6

(a) Dont valeur brute des stocks liés à l'instrumentation : 33 %

(b) Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2010

8. Clients et comptes rattachés

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Créances clients (a)	420,4	358,8
Provisions pour dépréciation (b)	-17,4	-12,2
Valeur nette (c)	403,0	346,6

(a) 40 % des créances clients du Groupe concernent des factures dues par des administrations publiques et dont la date de règlement peut excéder l'échéance théorique.

(b) Les dépréciations sont constatées au cas par cas en fonction de différents critères : litiges, retards de règlements, etc.

Les créances nettes échues relatives à des sociétés privées représentent 18 % de l'encours clients en 2009 et 2010. Les dates d'échéances sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois.

(c) Y compris la part court terme des créances de location-financement (cf. note 5.4)

Les comptes clients incluent des créances vis-à-vis des organismes publics grecs, dont les retards de paiement sont significatifs. Les créances du Groupe sur les hôpitaux grecs totalisent 27,1 millions d'euros. Elles sont provisionnées à hauteur de 6,8 millions d'euros, après dotation d'une provision exceptionnelle de 4,4 millions d'euros suite à la loi votée par le parlement grec le 27 juillet 2010, qui prévoit le règlement des arriérés par obligation d'Etat à 1, 2 et 3 ans sans intérêts.

9. Autres créances

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Avances et acomptes	2,8	2,8
Charges constatées d'avance	6,2	8,5
Autres créances d'exploitation	39,1	34,6
Provisions pour dépréciation	-0,1	
Valeur nette créances d'exploitation	48,0 (a)	45,9
Créance d'impôt exigible	2,9	10,6
Créances hors exploitation	0,8 (b)	2,4
Provisions pour dépréciation		
Valeur nette créances hors exploitation	0,8	2,4

(a) Les créances d'exploitation sont essentiellement à moins d'un an

(b) Juste valeur des instruments dérivés : aucune en 2010 contre 0,1 million d'euros en 2009

Les autres créances d'exploitation comprennent les crédits d'impôt recherche dont la présentation a été modifiée, telle qu'indiquée à la note 1 relative aux principes comptables.

Les autres créances échues et non dépréciées ne sont pas significatives.

10. Disponibilités et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible et les placements à court terme ci-dessous, répondant à la définition donnée à la note 1.11 :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Disponibilités	35,6	32,8
Placements de trésorerie (a)	35,8	14,2
DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	71,4	47,0

Les principaux placements de trésorerie sont les suivants :

	2010	2009
Libellé	SICAV CA AM 3 mois	SICAV CA AM 3 mois
Montant	0,8 million d'euros	1,6 million d'euros
Classification	Monétaire Euro	Monétaire Euro
Code Isin	FR0000296881	FR0000296881
Libellé	SICAV AM TRESO Eonia	SICAV CA AM Eonia
Montant	17,0 millions d'euros	12,6 millions d'euros
Classification	Monétaire Euro	Monétaire Euro
Code Isin	FR0007435920	FR0007435920

Une analyse de la composition du portefeuille de chaque SICAV « Monétaire euro » et de leur performance historique est réalisée régulièrement, afin de s'assurer que leur classement en « trésorerie et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

La valeur comptable des placements de trésorerie est identique à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur à la date de clôture ne sont pas significatives, les plus values ayant été extériorisées au 31 décembre 2010.

11. Capital social

Au 31 décembre 2010, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, dont 26 132 445 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2010.

Il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2010, la société mère détient 12 200 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe (cf. note 1.22), et 19 000 actions d'autocontrôle destinées à l'attribution gratuite d'actions autorisée par les Assemblées générales du 12 juin 2008 et du 10 juin 2010 (cf. note 18). Au cours de l'exercice, elle a acheté 44 482 actions propres, en a cédé 33 182 dans le cadre de son contrat d'animation de cours et en a définitivement attribué 25 000.

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

12. Mouvements de la réserve de conversion

<i>En millions d'euros</i>	Dollar (a)	Amérique latine	Europe (b)	Autres	TOTAL
Réserve de conversion au 31 décembre 2008	-23,6	-3,0	-15,8	-3,8	-46,2
Impact de la conversion					
- des situations nettes d'ouverture et des distributions de dividendes aux cours de clôture	-9,8	4,0	5,7	4,5	4,4
- des comptes de résultat aux cours moyens	-3,1	-0,1	-0,1	0,3	-3,0
Variation de périmètre	1,0				1,0
Total des mouvements de conversion	-11,9	3,9	5,6	4,8	2,4
Réserve de conversion au 31 décembre 2009	-35,5	0,9	-10,2	1,0	-43,8
Impact de la conversion					
- des situations nettes d'ouverture et des distributions de dividendes aux cours de clôture	22,5	3,8	10,0	6,4	42,7
- des comptes de résultat aux cours moyens	-0,5		2,2	0,5	2,2
Variation de périmètre		0,1			0,1
Total des mouvements de conversion	22,0	3,8	12,2	6,9	44,9
Réserve de conversion au 31 décembre 2010	-13,5	4,7	2,0	7,9	1,1 (c)

(a) Dollar et monnaies associées : comprend Etats-Unis et Chine

(b) Y compris Moyen-Orient et Afrique

(c) Dont réserve de conversion – part du Groupe 1,6 million d'euros

13. Provisions – Actifs et passifs éventuels

13.1 Tableau récapitulatif des provisions courantes et non courantes

<i>En millions d'euros</i>	Indemnités de retraite et autres avantages	Garanties données (a)	Restructurations	Autres R&C	Total
31 décembre 2008	30,1	3,6	28,8 (f)	10,3 (b)	72,8 (c)
Dotations	11,7	3,6	3,4	7,0	25,7
Reprises avec objet	-9,8	-4,0	-28,7	-3,2	-45,7
Reprises sans objet			-1,0		-1,0
Dotations nettes	1,9	-0,4	-26,3	3,8	-21,0 (d)
Ecart de conversion	-0,1				-0,1
31 décembre 2009	31,9	3,2	2,5 (f)	14,1 (b)	51,7 (c)
Dotations	11,5	3,8	3,1	3,5	21,9
Reprises avec objet	-10,9	-3,7	-2,5	-5,2	-22,3
Reprises sans objet				-3,7	-3,7
Dotations nettes	0,6	0,1	0,6	-5,4	-4,1 (e)
Variations de périmètre				0,1	0,1
Reclassements	-3,4 (g)			-0,6	-4,0
Ecart de conversion	1,1	0,2	0,1	0,9	2,3
31 décembre 2010	30,2	3,5	3,2 (f)	9,1 (b)	46,0 (c)

(a) Estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement

(b) Dont provisions pour litiges : 5 millions d'euros au 31 décembre 2010, 6,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; par souci de confidentialité, la répartition par litige n'est pas communiquée

(c) Dont provisions courantes : 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2010, 16 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 38,4 millions d'euros au 31 décembre 2008

(d) Dont dotation nette affectant le résultat opérationnel courant (5,3 millions d'euros), dotation nette en résultat financier (1,1 million d'euros) et reprise nette en autres produits et charges opérationnels non courants (-27,4 millions d'euros)

(e) Dont reprise nette affectant le résultat opérationnel courant (-2,5 millions d'euros) et reprise nette en autres produits et charges opérationnels non courants (-1,6 million d'euros)

(f) Dont provision liée à la fermeture du site de Boxtel : 0,1 million d'euros au 31 décembre 2010, 0,5 million d'euros au 31 décembre 2009 et 27,3 millions d'euros au 31 décembre 2008
Dont provision liée à la fermeture du site de Portland : 3,1 millions d'euros en 2010

(g) Reclassement en dettes des versements programmés chez bioMérieux Inc

13.2 Engagement de retraite et autres avantages à long terme

13.2.1 Engagement de retraite : régimes à prestations définies

13.2.1.1 Réconciliation de l'engagement net avec la provision inscrite au bilan

PROVISION POUR RETRAITE		Au 31 décembre 2010			Provision
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Ecarts actuariels non constatés (b)	
Société	Nature de l'engagement				
France	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	18,7	11,5	1,3	5,9
USA	Engagements de retraite	96,5	62,5	28,1	5,9
Pays-Bas	Engagements de retraite et de pré-retraite				0,0
Allemagne	Engagements de retraite	6,4	1,7	1,4	3,3 (c)
Japon	Indemnité de départ	0,6			0,6
		<u>122,2</u>	<u>75,7</u>	<u>30,8</u>	<u>15,7</u>

PROVISION POUR RETRAITE		Au 31 décembre 2009			Provision
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Ecarts actuariels non constatés (b)	
Société	Nature de l'engagement				
France	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	16,7	10,9	0,8	5,0
USA	Engagements de retraite	72,5	45,8	19,4	7,3
Pays-Bas	Engagements de retraite et de pré-retraite	1,5			1,5
Allemagne	Engagements de retraite	6,0	1,6	1,2	3,2 (c)
Japon	Indemnité de départ	0,5			0,5
		<u>97,2</u>	<u>58,3</u>	<u>21,4</u>	<u>17,5</u>

(a) Fonds ou versement programmé

(b) Il n'existe pas de coûts de services passés non constatés

(c) Ce montant est couvert par des placements financiers non définitivement affectés figurant en immobilisations financières (cf. note 6)

13.2.1.2 Evolution de l'engagement net sur l'exercice

Les principaux engagements de retraite connaissent l'évolution suivante en 2010 :

<i>En millions d'euros</i>	Etats-Unis	France	Allemagne	Japon	Total
Valeur actuelle des prestations pour services rendus					
A l'ouverture de l'exercice	72,5	16,7	6,0	0,5	95,7
Droits supplémentaires acquis	5,8	0,9	0,1	0,1	6,9
Coût financier	4,7	0,7	0,2		5,6
Prestations servies sur l'exercice	-1,1	-0,1	-0,3	-0,1	-1,6
Coût des services passés					
Ecarts de conversion	5,5			0,1	5,6
Ecarts actuariels	9,1	0,5	0,4		10,0
Valeur à la clôture de l'exercice	96,5	18,7	6,4	0,6	122,2
Couverture des engagements					
A l'ouverture de l'exercice	45,8	10,9	1,6	0,0	58,3
Dotations employeurs	10,5				10,5
Rendement attendu des fonds	3,8	0,6	0,1		4,5
Prestations servies sur l'exercice	-1,1		-0,1		-1,2
Ecarts de conversion	3,3				3,3
Ecarts actuariels	0,2		0,1		0,3
Valeur à la clôture de l'exercice	62,5	11,5	1,7	0,0	75,7
Dont versements programmés sur 2010	6,7				6,7
Eléments différés					
A l'ouverture de l'exercice	19,4	0,8	1,2		21,4
Passage en charges en 2010	-1,7				-1,7
Nouveaux éléments différés en 2010	8,9	0,5	0,3		9,7 (a)
Ecarts de conversion	1,5				1,5
Valeur à la clôture de l'exercice	28,1	1,3	1,5	0,0	30,9

(a) Dont écart actuariel d'expérience 3,8 millions d'euros

Au 31 décembre 2010, une hausse de 1 % du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 15,1 % sur les engagements (soit 18 millions d'euros). Ces modifications de taux seraient différées en tant qu'écarts actuariels, et n'affecteraient pas immédiatement le résultat.

13.2.1.3 Charge nette sur l'exercice

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Droits acquis par les salariés pendant l'exercice	6,8	6,6
Coût financier	5,6	4,8
Rendement attendu des fonds	-4,5	-3,3
Fermeture et modifications de régime	0,0	0,2
Autres	1,7	1,3
Total	9,6	9,6

13.2.1.4 Information sur les actifs financiers

L'allocation des fonds a été la suivante :

<i>En M€</i>	31/12/2010			
	Actions	Obligations	Autres	TOTAL
France	1,0	9,5	1,0	11,5
USA	33,5	22,3	6,7 (a)	62,5
Allemagne			1,7	1,7
<i>En M€</i>	31/12/2009			
	Actions	Obligations	Autres	TOTAL
France	0,9	9,1	0,9	10,9
USA	26,0	16,7	3,1 (a)	45,8
Allemagne			1,6	1,6

(a) versement programmé

Les rendements réels des fonds ont été de :

	Rendement 2010	Rendement 2009
France	5,2 %	4,0 %
Etats-Unis	8,3 %	22,1 %
Allemagne	11,6 %	2,9 %

13.2.1.5 Autres informations

Le tableau ci-dessous présente l'analyse comparative sur cinq ans de certaines données :

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	2008	2007	2006
Valeur actuelle des engagements	122,1	97,2	81,9	76,1	116,8
Juste valeur des actifs gérés par les fonds	75,7	58,3	47,3	52,2	85,1
Poids des écarts actuariels de la période liés aux engagements (en %)	8,2%	10,4%	-1,5%	-1,2%	-6,8%
Poids des écarts actuariels de la période liés aux actifs (en %)	0,4%	8,1%	-28,5%	-5,9%	0,4%

13.2.2 Autres avantages à long terme

AUTRES AVANTAGES A LONG TERME		Au 31 décembre 2010			
		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Ecarts actuariels non constatés (b)	Provision
<i>En millions d'euros</i>					
Société	Nature de l'engagement				
France	Primes médailles du travail	7,2			7,2
Autres					
France	Autres engagements	0,1			0,1
USA	Couverture des frais médicaux des salariés retraités	1,8		-0,4	2,2
		1,9			2,3
Autres pays					
Autres	Engagements de retraite et autres avantages				5,1
TOTAL DE LA PROVISION POUR AUTRES AVANTAGES					14,6

La variation de +1 % du taux d'évolution des coûts médicaux sur la valeur des engagements du plan de couverture maladie aux Etats-Unis et des éléments de compte de résultat correspondants n'est pas significative au 31 décembre 2010.

AUTRES AVANTAGES A LONG TERME		Au 31 décembre 2009			
		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds	Ecarts actuariels non constatés	Provision
<i>En millions d'euros</i>					
Société	Nature de l'engagement				
France	Primes médailles du travail	7,1			7,1
Pays Bas	Primes médailles du travail	0,1			0,1
					7,2
Autres					
France	Autres engagements	0,6		-0,4	1,0
USA	Couverture des frais médicaux des salariés retraités	1,8		-0,2	2,0
					3,0
Autres pays					
Autres	Engagements de retraite et autres avantages				4,2
TOTAL DE LA PROVISION POUR AUTRES AVANTAGES					14,4

13.3 Autres provisions

13.3.1 Provisions pour litiges

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont le plus important est résumé ci-après. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels la Société est impliquée, s'élève à 5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Litige D.B.V.

Ce litige oppose le Groupe aux sociétés DBV et International Microbio au sujet d'un brevet de DBV portant sur le diagnostic des mycoplasmes.

Dans la continuité des décisions favorables rendues en 2007, la Cour de Cassation a rejeté, le 3 juin 2008, la recevabilité du pourvoi engagé par les sociétés demanderesse contre l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 14 juin 2007 favorable à bioMérieux. Cette décision a clos définitivement la partie française de ce litige au bénéfice de bioMérieux.

Au cours du 2^{ème} trimestre 2010, la société DBV a retiré son recours devant la Cour Suprême espagnole. Ainsi, le litige opposant bioMérieux aux sociétés DBV et International Microbio ne se poursuit plus qu'en Italie.

13.3.2 Provisions pour restructurations

13.3.2.1 Mouvement des provisions pour restructurations

Dans le cadre de la restructuration de l'activité de milieux de culture aux États-Unis et au Canada, le site de Portland (Oregon, États-Unis) sera fermé au cours du second semestre 2011. Le compte de résultat de l'exercice 2010 enregistre une dotation de 3,1 millions d'euros relative à fermeture de ce site et à la restructuration de cette activité, incluant notamment des indemnités de licenciement et des indemnités commerciales. De la même manière, une provision pour dépréciation des équipements et agencements non transférables a été constatée pour un montant de 0,8 million d'euros.

13.3.2.2 Solde des provisions pour restructuration

Au 31 décembre 2010, les provisions pour restructuration s'élèvent à 3,2 millions d'euros et concernent principalement le site de Portland (3,1 millions d'euros).

13.4 Actifs et passifs éventuels

Actif éventuel

Aucun actif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2010.

Passif éventuel

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en Italie à l'issue duquel les prix de transfert et la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale ont été remis en cause.

La Société estime, comme ses conseils, que la demande est infondée et entend contester vigoureusement les conclusions de l'administration. Elle utilisera l'ensemble des recours possibles pour faire valoir le bien-fondé de sa position. La durée et le résultat de ce litige ne peuvent pas être anticipés à ce stade de la procédure. Une procédure de résolution amiable du contentieux fiscal est en cours auprès des autorités compétentes des États français et italien.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2010.

14. Impôt différé

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Impôt différé actif	Impôt différé passif
31 décembre 2008	21,7	25,6
Ecart de conversion	-0,2	0,2
Variations de périmètre	0,0	-4,7 (a)
Variation par le résultat	0,2	0,3
Inscription en réserves	4,2	-0,1
Autres mouvements	0,2	-0,3
31 décembre 2009	26,1	21,0
Ecart de conversion	2,0	1,3
Variations de périmètre	0,0	0,6 (b)
Variation par le résultat	-2,1	2,9
Inscription en réserves	0,5	0,0
Autres mouvements	-1,6	-1,0
31 décembre 2010	24,9	24,8

(a) Dont ajustements de l'impôt différé relatif aux pertes fiscales utilisables et à la juste valeur des éléments acquis de bioTheragnostics et PML pour respectivement -4,5 millions d'euros et -0,2 million d'euros. Ces ajustements ont été imputés sur l'écart d'acquisition constaté sur ces filiales.

(b) Dont imposition différée liée aux acquisitions de Meikang Biotech et Dima et calculée sur la base de la juste valeur des éléments acquis s'établissant respectivement à 0,5 million d'euros et 0,1 million d'euros.

Les actifs d'impôts différés sont principalement localisés aux Etats-Unis, où ils résultent de différences temporaires d'imposition dues notamment à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks.

Ventilation de l'impôt différé actif <i>En millions d'euros</i>	Provisions pour retraites	Marges en stocks et immobilisations	Autres	Total
31 décembre 2008	4,7	10,4	6,6	21,7
Mouvements de l'exercice	-0,2	4,6	0,2	4,6
Ecart de conversion	-0,1	-0,1	0,0	-0,2
31 décembre 2009	4,4	14,9	6,8	26,1
Mouvements de l'exercice	0,1	-1,0	-2,3	-3,2
Ecart de conversion	0,2	0,8	1,0	2,0
31 décembre 2010	4,6	14,8	5,5	24,9

L'impôt différé relatif aux écritures de capitaux propres (correspondant aux écritures de juste valeur des instruments financiers et aux impôts différés rattachés aux actions propres) s'élève à 1,4 million d'euros.

L'impôt différé sur pertes reportables s'élève à 0,6 million d'euros au 31 décembre 2010.

Les déficits reportables non retenus pour le calcul des impôts différés, s'élèvent à 7,9 millions d'euros, qui représentent une économie potentielle d'impôt de 2,7 millions d'euros. En outre, les retraitements pratiqués en consolidation sur les sociétés concernées ne donnent pas lieu à la constatation d'une imposition différée active ; ces retraitements s'élèvent à 2 millions d'euros (soit une économie potentielle d'impôt de 0,6 million d'euros).

Les passifs d'impôts différés proviennent essentiellement de la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés de bioTheragnostics (8,3 millions d'euros), de l'Espagne (fusionnée avec Biomedics : 2,9 millions d'euros), de BTF (2,7 millions d'euros), et de Bacterial Barcodes (2,1 millions d'euros), dans le cadre de l'acquisition de ces sociétés. En outre, les passifs d'impôts différés incluent des provisions d'impôt sur réserves distribuables pour 2 millions d'euros.

15. Endettement net / (Trésorerie nette)

15.1 Refinancement de la dette

Au 31 décembre 2010, après la distribution de 36,4 millions d'euros de dividendes aux actionnaires de bioMérieux SA, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 24,4 millions d'euros.

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 260 millions d'euros, d'une durée initiale de 7 ans (maturité janvier 2013), remboursable in fine pour 100 % du montant. Il est soumis à des clauses d'exigibilité anticipée (cf. note 15.3).

Au 31 décembre 2010, cette ligne ne faisait l'objet d'aucun tirage.

15.2 Echancier de la dette financière nette

L'échéancier est présenté par rapport aux montants comptabilisés au bilan. En effet, les emprunts ne sont pas actualisés, et les intérêts non courus ne sont pas intégrés, car les emprunts sont essentiellement à taux variable.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2009	Augmen- tations Diminu- tions	Change- ment de périmètre	Variation au tableau des flux de trésorerie	Autres variations (a)	31/12/2010
Disponibilités	32,8	1,5	2,4	3,9	-1,0	35,7 (d)
Placements de trésorerie	14,2	21,6		21,6		35,8
Disponibilités et équivalents de trésorerie	47,0	23,1	2,4	25,5	-1,0	71,5
Concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées	-32,8	-12,5	-1,0	-13,5	8,8	-37,5
Trésorerie nette (A)	14,2	10,6	1,4	12,0	7,8	34,0
Dettes financières confirmées (B)	16,3	-6,7		-6,7	0,0	9,6
<i>dont part à plus de cinq ans</i>	1,4					1,2
<i>entre 1 an et cinq ans</i>	7,0					6,3 (b)
<i>à moins d'un an</i>	7,9					2,1 (c)
Endettement net (B) - (A)	2,1	-17,3	-1,4	-18,7	-7,8	-24,4

(a) Incidence des fluctuations de change et autres mouvements

(b) Dont compte-courant de participation des salariés (2,8 millions d'euros)

Dont endettement relatif au contrat de location-financement de bâtiments administratifs en Italie (3,8 millions d'euros)

(c) Dont endettement relatif aux contrats de location-financement 2,1 millions d'euros, dont 0,5 million d'euros relatif aux sites italiens

(d) Dont compte-courant de participation des salariés (1 million d'euros)

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

Aucun emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2010, n'a été signé avant le 31 décembre 2010.

15.3 Exigibilité anticipée des dettes financières

Le prêt syndiqué est assujéti à un seul ratio : « endettement net/résultat opérationnel courant avant amortissements et frais liés aux acquisitions », qui ne doit pas excéder 3. Ce ratio, testé bi-annuellement, est respecté au 31 décembre 2010.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2010 sont essentiellement constituées par la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés en Italie et par le compte courant de participation des salariés ; aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

15.4 Taux d'intérêt

Au 31 décembre 2010, la dette financière brute du Groupe est principalement constituée de découverts bancaires soumis à taux variables (hors compte courant bloqué dans le cadre de la participation des salariés).

15.5 Emprunts correspondant à des biens loués immobilisés

15.5.1 Emprunt (part en capital)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
A moins d'un an	0,4	6,4
Entre un et cinq ans	2,6	1,9
A plus de cinq ans	0,9	2,0
Total	3,9	10,3

15.5.2 Loyers futurs (capital et intérêt)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Paiements minimaux futurs	4,5	11,6
à moins d'un an	0,6	6,7
entre un et cinq ans	3,0	2,7
à plus de cinq ans	0,9	2,2
Déduction des frais financiers	-0,6	-1,3
Valeur actualisée des loyers futurs	3,9	10,3

15.6 Décomposition de l'endettement net / (trésorerie nette) par devise

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Zone Euro	-20,1	132,3
Autres		
Dollars US	-15,2	-122,5
Couronnes suédoises	-7,4	-16,9
Rands africains	-1,7	-3,1
Livres anglaises	1,7	-1,0
Zloty polonais	-1,7	-1,7
Réals brésiliens	7,5	8,3
Yens japonais	10,9	10,9
Autres devises	1,7	-4,2
Total	-24,4	2,1

15.7 Garantie des emprunts

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes, bioMérieux SA peut être amenée à émettre une garantie à première demande au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

16. Fournisseurs et autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Fournisseurs et comptes rattachés	128,9	116,6
Avances et acomptes	2,4	1,8
Dettes fiscales et sociales	132,5	121,9
Produits constatés d'avance	32,3	28,6
Autres dettes	18,0	14,3
Autres dettes d'exploitation	185,2 (a)	166,6
Dettes d'impôt exigible	15,6	20,5
Dettes sur immobilisations	12,5	15,5
Autres	12,6 (b)	13,4
Dettes hors exploitation	25,1 (c)	28,9

(a) Les dates d'échéance des dettes d'exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance relatifs aux contrats de maintenance

(b) Juste valeur des instruments dérivés : 5 millions d'euros en 2010 contre 2 millions d'euros en 2009

(c) Les dettes hors exploitation ont une échéance essentiellement inférieure à un an

17. Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2010 12 mois	2009 12 mois
Salaires	313,0 (a)	323,6
Charges sociales	114,8	116,1
Intéressement et participation (b)	13,7	11,0
Total	441,5 (c) (d)	450,8
Effectif moyen	6 365	6 298
Effectif en fin d'exercice	6 306	6 300

(a) Dont 4,5 millions d'euros correspondant à la quote-part de la juste valeur des rémunérations en actions (cf. note 18.1)

(b) bioMérieux SA

(c) Dont 3 millions d'euros correspondant à des frais de restructuration classés en « Autres produits et charges opérationnels non courants »

(d) Dont 18,5 millions d'euros de cotisations à des plans de retraite à cotisations définies (hors Espagne et Portugal, non disponibles)

18. Paiements en actions

18.1 Plans d'attribution gratuite d'actions

	Plans d'attribution gratuite d'actions		
Société	bioMérieux SA	bioMérieux SA	bioMérieux SA
Date de l'AG mixte (délégation donnée au conseil)	9 juin 2005	12 juin 2008	10 juin 2010
Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées	1% du capital (394 537)	200 000	0,95% du capital (374 810)
Bénéficiaires	Mandataires sociaux / Salariés		
Conditions d'acquisition des droits	Période d'acquisition de 2 ou 4 ans		
Période d'incessibilité	Conservation pendant 2 ans à partir de l'acquisition		
Nombre d'actions attribuées en 2010	0	52 251	200 600
Nombre cumulé d'actions attribuées au 31/12/2010	286 000	114 507	200 600
Nombre d'actions effectivement remises en 2010	15 000	10 000	0
Nombre cumulé d'actions effectivement remises au 31/12/2010	286 000	10 000	0
Nombre d'attributions d'actions annulées en 2010	0	771	0
Nombre d'actions restant à remettre au 31/12/2010	0	103 736	200 600
Nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2010	0	0	174 210

Une charge de 4,5 millions d'euros a été constatée à ce titre en frais de personnel en 2010 (cf. note 17).

Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

Compte tenu des 19 000 actions déjà acquises au 31 décembre 2010 par bioMérieux SA en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 285 336 actions supplémentaires. Cet engagement représente un montant de 21,1 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2010.

18.2 Plan d'options de souscription d'actions

	Plan d'options de souscription d'actions
Société	bioTheranostics
Date de l'AG (délégation donnée au conseil)	24 septembre 2008
Nombre d'options susceptibles d'être attribuées	2 000 000
Bénéficiaires	Mandataires sociaux / Salariés / Conseils
Conditions d'acquisition des droits	Présence
Période d'acquisition des droits	4 ans à compter de la date d'attribution - 25% à la fin de chaque année
Date d'expiration des options	10 ans à compter de la date d'attribution
Prix de souscription par action	\$3,00
Nombre d'options attribuées en 2010	461 100
Nombre d'options attribuées cumulé au 31/12/2010	1 577 100
Nombre d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2010	195 375
Nombre d'options exercées au 31/12/2010	0
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	0
Nombre d'options annulées en 2010	190 750
Nombre d'options annulées cumulé au 31/12/2010	221 750
Nombre d'options restant à attribuer au 31/12/2010	644 650

Sur l'exercice 2010, la société bioTheragnostics a diminué la valeur nominale des actions et augmenté le nombre d'actions de la société. Ainsi, le nombre d'options susceptibles d'être attribuées par le plan d'options de souscription d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 24 septembre 2008 est passé de 1 million à 2 millions.

La charge constatée à ce titre en frais de personnel en 2010 est non significative.

Ce plan d'options de souscription relatif à des actions de la société bioTheragnostics, n'a pas d'incidence significative sur le calcul du résultat net dilué par action.

19. Autres produits de l'activité

<i>En millions d'euros</i>	2010 12 mois	2009 12 mois
Redevances nettes reçues	9,9	11,8
Crédits d'impôt recherche	12,6	12,7
Autres	0,2	0,7
Total	22,7	25,2

Les crédits d'impôt recherche ont été requalifiés en subvention d'exploitation, en accord avec les pratiques recommandées par l'AMF (ils étaient présentés en impôts les années précédentes).

20. Charges de locations simples

<i>En millions d'euros</i>	2010 12 mois	2009 12 mois
Charges de location simple	22,0	21,2

21. Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Amortissements des immobilisations	82,1	73,4
Provisions	-3,4	-21,0
Dépréciation des actifs courants	7,2	0,7
Dépréciation des immobilisations financières	-0,8	2,6
Total	85,1	55,7

22. Charge financière nette

22.1 Coût de l'endettement financier net

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2010	2009
Frais financiers	0,1 (a)	2,9	-2,8	-2,3
Ecart de change		0,4	-0,4	-0,2
TOTAL	0,1	3,3	-3,2	-2,5

(a) produits financiers sur opérations de trésorerie

22.2 Autres produits et charges financiers

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2010	2009
Produits sur créances de location financement	4,6		4,6	4,2
Dépréciation / Cession de titres non consolidés	0,1		0,1	0,3 (a)
Autres	1,1	5,2	-4,1 (b)	-3,1 (b)
Total	5,8	5,2	0,6	1,4

(a) Dont (en millions d'euros) :

Cession de titres	3,3
Dépréciation de titres	-3,4

(b) Dont (en millions d'euros) :

Couvertures de change commerciales (valeur temps)	-5,2	-3,6
Charge d'actualisation de la provision pour restructuration de Boxtel		-1,1
Intérêts de retard facturés aux clients	1,1	1,8

22.3 Ecarts de change

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement, soit le cours de couverture (hors valeur temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Ventes	-10,3	3,7
Achats	-15,5	10,2
Financier	-0,2	-0,2
Total	-26,0	13,7

23. Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2010	2009
Dépréciation des créances publiques grecques		4,4	-4,4 (a)	
Restructurations	3,2	8,9	-5,7	-10,1
Cession d'immobilisations	10,0	9,3	0,7	0,3
Autres	1,8	2,0	-0,2	0,2
Total	15,0	24,6	-9,6	-9,6

(a) Cf. note 8

24. Impôts sur les résultats

24.1 Analyse de la charge d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	2010 12 mois		2009 12 mois	
	Impôt	Taux	Impôt	Taux
Impôt théorique au taux de droit commun français (a)	83,1	34,4%	74,1	34,4%
- Incidence des produits taxés à taux réduits et des taux d'imposition étrangers	-1,8	-0,7%	-1,7	-0,8%
- Impôts de distribution	3,3	1,3%	-0,5	-0,2%
- Incidence des différences permanentes	-2,5	-1,0%	-3,9	-1,8%
- Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées	1,6	0,7%	0,5	0,2%
- Utilisation d'actifs d'impôt antérieurement non constatés	-1,4	-0,6%	0,0	0,0%
- Crédits d'impôt (autres que crédits d'impôt recherche)	-1,0	-0,4%	-1,4	-0,6%
Charge effective d'impôt	81,4	33,7%	67,2	31,2%

(a) Application du taux de droit commun français au résultat net avant impôt des sociétés intégrées.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %. La loi sur le financement de la sécurité sociale n°99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition, majorant le taux légal d'imposition de 1,1 %.

24.2 Ventilation de la charge d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	2010 12 mois	2009 12 mois
Impôt sur le résultat opérationnel courant	84,2	55,6
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels	-1,0	-2,5
Impôt sur le résultat financier	-1,8	1,3
Total	81,4	54,4
Charge nette d'impôt		
dont Charge d'impôt courant	76,3	54,3
dont Charge nette d'impôt différé	5,1	0,1

25. Information par zone géographique

L'information par zone géographique présentée dans le tableaux ci-dessous est établie en suivant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

31 DECEMBRE 2010 <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra-Groupe	Total consolidé
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)	727,4	318,4	200,5	110,7		1357,0
Ventes externes au départ de la zone	744,0	328,0	98,2	186,8		1357,0
Ventes inter-secteurs	160,2	210,6	9,7	2,2	-382,7	0,0
Chiffre d'affaires au départ de la zone	904,2	538,6	108,0	188,9	-382,7	1357,0
Actifs non courants						
Actifs alloués	365,6	235,7	52,3	26,0		679,6
Actifs non alloués						51,6
Actifs consolidés	365,6	235,7	52,3	26,0		731,2

31 DECEMBRE 2009 <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra-Groupe	Total consolidé
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)	694,5	288,9	151,2	88,8		1223,4
Ventes externes au départ de la zone	707,2	294,7	142,5	79,0		1223,4
Ventes inter-secteurs	124,4	217,6	2,6	1,7	-346,2	0,0
Chiffre d'affaires au départ de la zone	831,6	512,3	145,1	80,6	-346,2	1223,4
Actifs non courants						
Actifs alloués	337,7	204,5	35,3	22,2		599,8
Actifs non alloués						36,5
Actifs consolidés	337,7	204,5	35,3	22,2		636,3

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le tableau ci après présente la décomposition du chiffre d'affaires par technologie :

Chiffre d'affaires par technologie <i>En millions d'euros</i>	2010	2009	Variation A données publiées	Variation A devises et périmètre constants
Applications Cliniques	1 142	1 034	+10,4%	+4,3%
Microbiologie	694	613	+13,2%	+7,6%
Immunoessais	361	326	+10,9%	+3,2%
Biologie moléculaire	70	76	-8,2%	-13,1%
Autres gammes	17	19	-10,9%	-13,6%
Applications Industrielles	215	189	+13,5%	+8,1%
TOTAL	1 357	1 223	+10,9%	+4,9%

26. Honoraires des commissaires aux comptes

en milliers d'euros	2010							2009						
	Deloitte & Associés		CCA		Autres		Total	Deloitte & Associés		CCA		Autres		Total
Certification des comptes	803	99%	130	100%	445	96%	1378	682	97%	126	100%	364	97%	1172
- bioMérieux SA	160	20%	130	100%	0%	290	161	23%	126	100%	0%	0%	287	
- filiales intégrées globalement	643	79%			445	96%	1088	521	74%			364	97%	886
Missions accessoires					17	4%	17	8	0%			13	3%	20
AUDIT	803	99%	130	100%	462	100%	1395	690	98%	126	100%	377	100%	1192
Juridique, fiscal, social	6	0%					6	13	0%					13
Autres							0							0
AUTRES PRESTATIONS	6	0%	0	0%	0	0%	6	13	0%	0	0%	0	0%	13
TOTAL	809	100%	130	100%	462	100%	1401	703	100%	126	100%	377	100%	1206

27. Gestion des risques

27.1 Risque de change

27.1.1 Politique du Groupe

Plus de la moitié de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être significativement affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le chiffre d'affaires subit, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 28 % du chiffre d'affaires en 2010) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, certaines dépenses d'exploitation étant réglées en dollars, en particulier celles exposées aux Etats-Unis, l'incidence de la variation du dollar sur le résultat d'exploitation est atténuée.

Les autres devises représentent 31 % du chiffre d'affaires de la Société. Cependant, les coûts libellés dans ces autres devises étant limités, la Société est donc exposée à la baisse de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 3 % environ du chiffre d'affaires du Groupe. Cette exposition devient donc significative si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe (qui pourrait être modifiée) est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, le Groupe a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement facturées dans leur devise par les producteurs (sauf impossibilité réglementaire), ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur les entités de production.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couverture lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant.

Outre l'impact sur les résultats de la Société, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, la Société ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2010). Le détail des couvertures est présenté en note 27.1.3.

27.1.2 Exposition au risque de change

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	2010		2009	
	12 mois	%	12 mois	%
Zone Euro	562	41%	547	45%
Autres				
Dollars (a)	375	28%	320	26%
Yen japonais	44	3%	36	3%
Livre anglaise	35	3%	35	3%
Real brésilien	43	3%	31	3%
Dollar canadien	38	3%	34	3%
Dollar australien	29	2%	23	2%
Zloty polonais	28	2%	25	2%
Autres devises	203	15%	172	14%
Sous-total	795	59%	677	55%
TOTAL	1 357	100%	1 223	100%
Sensibilité (b)	-8		-7	

(a) Dollar et monnaies associées : comprend Etats-Unis et Chine

(b) Impact sur le chiffre d'affaires d'une appréciation instantanée de 1 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises

Eléments de situation nette

Une appréciation instantanée de 1 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009
Résultat net	-1,9	-1,4
Capitaux propres (a)	-4,2	-4,1

(a) Conversion au taux de clôture

Exposition des créances et des dettes

La position en devises au 31 décembre 2010 des principales sociétés du Groupe (bioMérieux SA et bioMérieux Inc) exposées à un risque de change, est donnée dans le tableau suivant :

	USD	JPY	BRL	CAD	KRW
<i>(en millions de devises)</i>					
Actifs en devises	37,6	1 134	20,5	7,7	8 630
Passifs en devises	-3,2	-3	0,0	0,0	0
Position de change avant couverture	34,4	1 131	20,5	7,7	8 630
Couverture de juste valeur	2,8	1 137	10,8	6,4	5 310
Position de change après couverture	31,6	-6	9,7	1,3	3 320
<i>(en millions d'euros)</i>					
Position de change après couverture	23,7	0	4,4	1,0	2,2
Sensibilité (a)	-0,2	0	0	0	0

(a) Impact d'une hausse instantanée de 1 % du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2010, après prise en compte des couvertures de juste valeur

27.1.3 Instruments de couverture

bioMérieux procède à des opérations de couverture afin de réduire les risques de change susceptibles d'impacter son résultat net par rapport à son budget. Sa pratique générale est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des opérations de risques analogues. Les couvertures sont prises dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2010	Échéances 2010		Montants 2010 (a)	Valeur de marché 2010 (b)
	< 1 an	1 à 5 ans		
<i>En millions d'euros</i>				
Couvertures de transactions commerciales				
- change à terme	122,6		122,6	-1,7
- options	1,3		1,3	
Total	123,9		123,9	-1,7
Couvertures de transactions commerciales futures				
- change à terme	249,0	27,3	276,3	-5,3
- options	8,4		8,4	0,7
Total	257,4	27,3	284,7	-4,6
Couvertures des investissements nets à l'étranger				
- change à terme relatif à l'année N	17,6		17,6	-0,3
- change à terme relatif à l'année N+1	11,2		11,2	0,0
Total	28,8		28,8	-0,3

(a) L'ensemble des couvertures de change a une échéance inférieure à 18 mois

(b) Différence entre le cours de couverture au 31 décembre 2010 et le cours de marché au 31 décembre 2010 incluant les primes payées/reçues

La valeur de marché des couvertures de transactions commerciales futures constatée au bilan du 31 décembre 2010 (-4,6 millions d'euros) comprend les primes payées (0,5 million d'euros), la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global (-3,7 millions d'euros) et celle constatée en résultat (-1,4 million d'euros).

La valeur de marché des couvertures des investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2010 (-0,3 million d'euros) concerne la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2010 ont une échéance inférieure à 18 mois.

Le "recyclage" en résultat opérationnel courant de la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie précédemment imputés en autres éléments du résultat global s'élève à -1,9 million d'euros sur l'exercice 2010 et à 12,7 millions d'euros sur l'exercice 2009.

27.2 Risque de crédit

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances reflète la juste valeur des flux nets à recevoir. L'impact des dépréciations nettes sur les créances clients ainsi que l'exposition nette vis-à-vis des organismes publics grecs sont donnés en note 8.

27.3 Risque de liquidité

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, et l'impact de la saisonnalité étant non significatif, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 15.2.

27.4 Risque de taux d'intérêt

Compte tenu du niveau de trésorerie nette (24,4 millions d'euros au 31 décembre 2010), l'exposition au risque de taux n'est pas significative et n'a pas fait l'objet de couverture. Une variation de taux de 100 points de base en 2010 n'aurait pas eu d'incidence significative sur les frais financiers nets résultant des placements et des dettes financières.

27.5 Risque de contrepartie

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements, ...) sont effectuées avec des banques de premier rang et la Société veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

27.6 Instruments financiers : actifs et passifs financiers

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extra-comptables » (cf. note annexe 1.17), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

Rubrique au bilan	Note	Désignation des instruments financiers	Niveau Détermination de la juste valeur (**)	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
				Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs :							
Immobilisations financières :	6			26,6	26,6	10,5	10,5
- prêts et créances		C	n/a	8,7	8,7	5,4	5,4
- titres disponibles à la vente		A	3	17,7	17,7	4,9	4,9
- titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat		B	1	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres actifs non courants (part LT des créances de location financement)	5.3	C	n/a	28,0	28,0	27,0	27,0
Créances clients :	8			403,0	403,0	346,6	346,6
- créances clients		D	n/a	389,6	389,6	334,8	334,8
- part court terme des créances de location financement	5.3	C	n/a	13,4	13,4	11,8	11,8
Autres créances :							
- avances et acomptes	9	D	n/a	2,8	2,8	2,8	2,8
- instruments dérivés	9	(*)	2	0,0	0,0	0,1	0,1
- couverture de transactions commerciales futures	26.1.3			0,0	0,0	0,1	0,1
- couverture des investissements nets à l'étranger	26.1.3						
Disponibilités et équivalents de trésorerie	10	B	1	71,4	71,4	47,0	47,0
Passifs :							
Fournisseurs	16	D	n/a	128,9	128,9	116,6	116,6
Autres dettes :							
- avances et acomptes	16	D	n/a	2,4	2,4	1,9	1,9
- autres dettes d'exploitation		D	n/a	18,0	18,0	14,3	14,3
- dettes sur immobilisations		D	n/a	12,5	12,5	15,5	15,5
- instruments dérivés	17	(*)	2	-4,9	-4,9	2,0	2,0
- couverture de transactions commerciales futures	26.1.3			-4,6	-4,6	2,5	2,5
- couverture des investissements nets à l'étranger	26.1.3			-0,3	-0,3	-0,5	-0,5
Emprunts (courants & non courants)	15.2	C	n/a	47,1	47,1	49,1	49,1

A : actifs ou passifs disponibles à la vente

B : actifs ou passifs évalués à la juste valeur par le résultat

C : actifs ou passifs évalués au coût amorti

D : actifs ou passifs évalués au coût

(*) : comptabilisés au bilan à la juste valeur ; la contrepartie dépend de la qualification de la couverture (cf. note 1.17)

(**) Niveau 1 détermination juste valeur : prix coté

Niveau 2 détermination juste valeur : données observables

Niveau 3 détermination juste valeur : données inobservables

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2010, à l'exception des créances publiques grecques en obligations d'Etat (cf. note 6).

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 8) et les immobilisations financières (cf. note 6).

Les dépréciations et variations de juste valeur sur les actifs financiers ont été constatées uniquement en résultat.

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Au 31 décembre 2010, la variation des instruments financiers de niveau 3 à l'actif s'analyse comme suit :

Titres disponibles à la vente	VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>
31 décembre 2008	10,8
Gains et pertes enregistrés en résultat	-1,7
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	
Acquisitions	
Cessions	-4,1
Variations de périmètre, change et divers	-0,1
	<hr/>
31 décembre 2009	4,9
Gains et pertes enregistrés en résultat	
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	
Acquisitions	12,7
Cessions	
Variations de périmètre, change et divers	0,1
	<hr/>
31 décembre 2010	17,7

Sur l'exercice 2009, l'ensemble des variations de juste valeur concernant la catégorie des « titres disponibles à la vente » a été constaté en résultat, car la dépréciation des titres concernés a été considérée comme durable.

28. Engagements hors bilan

Les engagements reçus et donnés, en cours au 31 décembre 2010, sont les suivants :

28.1 Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé

- Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux SA a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014, et s'élevant à 3,5 % du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en œuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 million d'euros. Aucun produit n'incorporant cette technologie en 2010, bioMérieux n'est redevable d'aucun intéressement au titre de l'exercice.
- Suite à des opérations d'acquisition-cession, la Société est soumise à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.
- bioMérieux est entré au capital de Biocartis à hauteur de 8,65 % pour un montant de 9 millions d'euros et s'est engagé à participer, le cas échéant, à hauteur de 6 millions d'euros à son éventuelle introduction en bourse.

28.2 Engagements hors bilan liés au financement de la Société

Engagements liés aux dettes financières : cf. note 15.3

Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 27.1

28.2.1 Engagements donnés

Néant.

28.2.2 Engagements reçus

bioMérieux SA bénéficie d'un crédit syndiqué de 260 millions d'euros remboursable in fine en 2013 (cf. note 15.1).

28.3 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la Société

28.3.1 Engagements donnés

- Les garanties bancaires données par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 78,4 millions d'euros au 31 décembre 2010.
- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR. Dans ce cadre, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement à hauteur de 136,5 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 19,4 millions d'euros (dont 4,2 millions d'euros au titre des exercices 2006 à 2008) et 23,1 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables proportionnellement à son chiffre d'affaires (2 %) puis verser un intéressement jusqu'en 2027 ou 2029 selon les projets (1 % à 2 % du chiffre d'affaires selon les projets). La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008. Un avenant à cet accord est en cours de finalisation. Sous réserve de sa validation par OSEO et les autres partenaires, les engagements de réalisation de travaux de R&D seront portés à 89,6 millions d'euros et donneront droit à 16,1 millions d'euros de subventions et 13,8 millions d'euros d'aides remboursables.
- bioMérieux Inc et bioMérieux SA ont conclu différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (32,6 millions d'euros).
- Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 21 millions d'euros au 31 décembre 2010, dont 14,5 millions d'euros à échéance supérieure à un an.
- L'estimation au 31 décembre 2010 de l'engagement de bioMérieux SA envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 253 952 heures.
- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 2,8 millions d'euros.

28.3.2 Engagements reçus

- Les autres engagements reçus s'élèvent à 2,4 millions d'euros.

29. Transactions avec les parties liées

29.1 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2010 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de Direction) s'élève à 8,9 millions d'euros. Ce montant inclut notamment des rémunérations fixes (3,7 millions d'euros) et variables (1,7 million d'euros), des jetons de présence (0,3 million d'euros), des avantages retraites et prévoyance (0,4 million d'euros) et avantage véhicule (0,1 million d'euros), ainsi que des attributions d'actions non encore définitivement acquises (2,8 millions d'euros).

29.2 Autres transactions avec les sociétés liées non consolidées

L'Institut Mérieux, qui détient 58,9 % de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2010, a assuré des prestations de conseil et de services à bioMérieux SA et bioMérieux Inc, s'élevant à 6,5 millions d'euros sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,7 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie, bioMérieux et l'Institut Mérieux ont été amenés à mettre en place des flux de prêt et d'emprunt au cours de l'exercice. Le produit d'intérêts reçus par bioMérieux s'élève à 28 milliers d'euros.

Le Groupe a fourni aux sociétés du Groupe Mérieux NutriScience Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux, des réactifs et des instruments pour un montant de 3,8 millions d'euros en 2010. En outre bioMérieux Italie et bioMérieux SA ont refacturé des services pour un total de 0,1 million d'euros.

La société ABL, détenue à 100 % par la société TSGH, elle-même contrôlée à 100 % par l'Institut Mérieux, est sous-traitant de la société bioMérieux Inc ; le total des prestations facturées s'élève à 2,2 millions d'euros au 31 décembre 2010. Par ailleurs, bioMérieux Inc fournit à ABL des prestations de services s'élevant à 1,4 million d'euros sur l'exercice.

La société bioMérieux Afrique du Sud, détenue à hauteur de 26 % par la société Litha Healthcare Holdings (pty) jusqu'en juillet 2010, a versé 0,7 million d'euros au titre de prestations administratives à la société Omnimed, elle-même détenue à 26 % par Litha Healthcare Holdings (pty) Ltd jusqu'en avril 2010.

La société Thera Conseil, détenue à 98,24 % par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 0,8 million d'euros au titre de 2010.

bioMérieux SA a facturé au cours de l'exercice 2010 des prestations pour 0,2 million d'euros à la société IMAccess, détenue à 100 % par l'Institut Mérieux.

bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 1,3 million d'euros à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux, et 0,7 million d'euros à la Fondation Mérieux.

bioMérieux SA et Transgene (dont l'Institut Mérieux détient indirectement, par l'intermédiaire de TSGH, 55,2 % du capital) sont liées par différents accords relatifs à la recherche et développement, au titre desquels bioMérieux SA a perçu 0,3 million d'euros en 2010.

La société bioMérieux Japon, détenue à 34 % par la société Sysmex dans le cadre d'une joint venture commerciale, a versé à celle-ci 8,7 millions d'euros au titre des commissions sur les ventes réalisées en 2010. Par ailleurs, bioMérieux Japon a fourni à Sysmex des instruments et des réactifs au hauteur de 5,8 millions d'euros sur l'exercice.

30. Evénements postérieurs à la clôture

Accords de partenariat

bioMérieux a signé, le 25 février 2011, un partenariat avec la société Ipsen visant à créer une collaboration mondiale dans le domaine du théranostic, portant notamment sur les cancers hormono-dépendants. Les deux groupes ont signé un accord cadre qui associe leurs compétences et ressources pour développer une approche personnalisée en médecine s'appuyant sur le vaste portefeuille de molécules innovantes d'Ipsen et l'expertise en diagnostic de bioMérieux.

Ils identifieront ensemble des programmes qui pourraient bénéficier du développement conjoint d'une solution thérapeutique et d'un test de diagnostic compagnon, notamment pour la prévention et le traitement des cancers de la prostate et du sein, des tumeurs neuro-endocriniennes (TNE) et des tumeurs de l'hypophyse.

31. Consolidation

bioMérieux est consolidé, par intégration globale, dans la Compagnie Mérieux Alliance (17 rue Bourgelat, 69002 - Lyon).

32. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2010

		2010 (a)	2009 (a)
bioMérieux SA	69280 Marcy l'Etoile - France R.C.S. Lyon B 673 620 399		Société Mère
AB bioMérieux	Dalvägen 10 169 56 Solna, Stockholm - Suède	100%	100%
ABG STELLA	1409 Foulk Road, Suite 102, P.O.Box 7108 Wilmington, DE 19803-0108 - USA	100%	100%
Bacterial Barcodes Inc	425 River Road - Athens - GA 30602 - USA	100%	100%
bioMérieux Afrique du Sud	7 Malibongwe Dr, Cnr Aimee St. Fontainebleau, Randburg, PO BOX 2316 Randburg 2125	100%	74%
bioMérieux Algérie	36 rue Ahmed Ouaked - 16302 Dely Ibrahim Alger, Algérie	100%	100%
bioMérieux Allemagne	Weberstrasse 8 - D 72622 Nürtingen - Allemagne	100%	100%
bioMérieux Argentine	Av. Congreso 1745 - (C1428BUE) Capital federal - Buenos Aires - Argentine	100%	100%
bioMérieux Australie	Unit 25, Parkview Business Centre - 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 - Australie	100%	100%
bioMérieux Autriche	Eduard-Kittenberger-Gasse 97, A-1230 Wien - Autriche	100%	100%
bioMérieux Belgique	Media Square - 18-19 Place des Carabiniers - 1030 Bruxelles - Belgique	100%	100%
bioMérieux Benelux BV	Boseind 15 - PO Box 23 - 5281 RM Boxtel - Pays Bas	100%	100%
bioMérieux Brésil	Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá - CEP 22710 261 Rio de Janeiro - RJ - Brésil	100%	100%
bioMérieux BV	Boseind 15 - PO Box 84 - 5281 RM Boxtel - Pays Bas	100%	100%
bioMérieux Canada	7815 Henri Bourassa - West - H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) Canada	100%	100%
bioMérieux Chili	Seminario 131 - Providencia - Santiago - Chili	100%	100%
bioMérieux Chine	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%
bioMérieux Colombie	Carrera 7 N° 127-48 - Oficina 806 - Bogota DC - Colombie	100%	100%
bioMérieux Corée	7th floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku - Séoul - Corée	100%	100%
bioMérieux CZ	Hvezdova 1716/2b - Praha 4 - 140 78 Czech Republic	100%	100%
bioMérieux Danemark	Smedeholm 13C - 2730 Herlev - Danemark	100%	100%
bioMérieux Espagne	Manuel Tovar 45 - 47 - 28034 Madrid - Espagne	100%	100%
bioMérieux Finlande	Rajatorpantie 41C - 01640 Vantaa - Finlande	100%	100%
bioMérieux Grèce	Papanikoli 70 - 15232 Halandri - Athens - Grèce	100%	100%
bioMérieux Hong Kong Investment	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%

		2010 (a)	2009 (a)
bioMérieux Hongrie	Foti ut.56 - HU - 1047 Budapest - Hongrie	100%	100%
bioMérieux Inc	100 Rodolphe Street - Durham NC 27712 - USA	100%	100%
bioMérieux Inde	A-32, MohanCo-operative Ind. Estate - New Delhi 110 044 - Inde	100%	100%
bioMérieux International SAS (anciennement Stella SAS)	69280 Marcy l'Etoile - France	100%	100%
bioMérieux Italie	Via di Campigliano, 58 - 50126 Ponte a Ema - Firenze - Italia	100%	100%
bioMérieux Mexique	Chihuahua 88, col. Progreso - Mexico 01080, DF - Mexique	100%	93%
bioMérieux Moyen-Orient	DHCC - Building n° A/P 26 - Healthcare City - Dubaï United Arab Emirates	100%	100%
bioMérieux Norvège	Økernveien 145 - N-0580 Oslo - Norvège	100%	100%
bioMérieux Nouvelle-Zélande	22/10 Airbourne Road - North Harbour - Auckland - Nouvelle- Zélande	100%	100%
bioMérieux Pologne	ul. Zeromskiego 17 - Warszawa 01-882 - Pologne	100%	100%
bioMérieux Portugal	Av. 25 de Abril de 1974, N°23-3° - 2795-197 LINDA A VELHA Portugal	100%	100%
bioMérieux Royaume-Uni	Grafton Way, Basingstoke - Hampshire RG 22 6HY - Royaume- Uni	100%	100%
bioMérieux Russie	Derbenevskaya ul. 20, str. 11 - Moscow 115 114 - Russia	100%	100%
bioMérieux Singapour	11 - Biopolis Way - Helios blk - 11#10-03 Singapore 138667	100%	100%
bioMérieux Suède	Hantverksvagen 15 - 43633 Askim - Suède	100%	100%
bioMérieux Suisse	51 Avenue Blanc - Case Postale - 1211 Genève 2 - Suisse	100%	100%
bioMérieux Thaïlande	3195/9 Vibulthani Tower, 4th floor - Rama IV Road - Klongton - Klongtoey - Bangkok 10110	100%	100%
bioMérieux Turquie	Degirmen Sok. Nida Plaza Kat:6 - 34742 Kozyatagi - Istanbul - Turquie	100%	100%
BTF Pty Limited	Unit 1, 35-41 Waterloo Road - North Ryde NSW 2113 - Australie	100%	100%
bioTheranostics	11025 Roselle Street - Suite 200 - San Diego CA 92121 - USA	100%	100%
PML Microbiologicals	27120 SW 95ème avenue - Wilsonville OR 97070 - USA	100%	100%
Shanghaï bioMérieux Bio-engineering	Unit 02 to 05, 28/F, Hai Tong Securities Tower - 689 Guang Dong Road - Huangpu District - Shanghaï 200001 - PR China	60%	60%
Sysmex bioMérieux (anciennement bioMérieux Japon)	Central Tower 8th - 1 2 2 Osaki Shinagawa-ku - Tokyo 141-0032 - Japon	66%	66%
bioMérieux Shanghaï Biotech Co. Ltd (anciennement Meikang)	N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong District - Shanghaï - 201315 - PR China	100%	0%
Dima Gesellschaft für Diagnostika mbH	Robert-Bosch-Breite 23 37079 Goettingen - Germany	100%	0%
Shanghaï Zenka Biotechnology Company Ltd	4/F Block 1 n°74 - Qingchi Road - Changning District - Shanghaï - China	100%	0%

(a) Le pourcentage de contrôle est identique au pourcentage d'intérêts.

Deux sociétés ont été déconsolidées en 2009 :

		2010	2009
Bergerie Combe Au Loup	Bazourgues - Boisset St Priest - 42560 St Jean Soleymieux - France	(b)	(b)
Relia Diagnostic Systems LLC	One Market - Suite 1475 - Steuart Tower - San Francisco - USA	(c)	(c)

(b) Les titres de la Bergerie Combe Au Loup ont été cédés en septembre 2009.

(c) Les titres de la société ReLIA ont été déconsolidés en 2009 sans cession suite à la perte de l'influence notable (cf. notes 1.2 et 6)

20.1.2 COMPTES SOCIAUX DE BIOMERIEUX SA POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2008, 2009 ET 2010

Les comptes sociaux relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 sont respectivement présentés au § 5.5.II du document de référence déposé le 26 avril 2010 sous le numéro D.10-0322, et au § 5.5 du document de référence déposé le 10 juin 2009 sous le numéro D.09-0495, auprès de l'AMF.

COMPTE DE RESULTAT

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	2008
Ventes marchandises et produits finis	661,2	597,8	557,0
Produits activités annexes	68,5	47,8	42,2
Chiffre d'affaires (note 21)	729,7	645,6	599,2
Production stockée (encours + produits finis)	-5,5	15,7	5,0
Production immobilisée	4,5	5,4	4,4
Production activité	728,7	666,7	608,6
Achats	-263,7	-268,7	-225,3
Variations stocks M.P./instruments	-1,0	6,2	2,4
Services extérieurs	-154,9	-143,8	-137,8
Valeur ajoutée	309,1	260,4	247,9
Impôts, taxes et assimilés	-12,1	-12,0	-9,0
Salaires et charges (note 22)	-193,2	-190,3	-168,3
Excédent brut d'exploitation	103,8	58,1	70,6
Amortissements et provisions	-37,6	-34,5	-34,3
Autres produits et charges d'exploitation	-15,7	2,3	-5,0
Résultat d'exploitation	50,5	25,9	31,3
Charges et produits financiers (note 25)	-2,0	-1,0	-3,0
Produits et charges des participations	105,3	53,6	50,4
Résultat courant avant impôt	153,8	78,5	78,7
Résultat exceptionnel (note 27)	6,7	-4,4	0,3
Participation des salariés	-4,1	0,0	-2,6
Impôt sur les bénéfices (note 28)	-6,2	7,8	2,3
Bénéfice net	150,2	81,9	78,7
Résultat par action (a)	3,81	2,07	1,99

(a) En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action

BILAN

Actif <i>En millions d'euros</i>	Net 31/12/2010	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
Actif immobilisé			
. Immobilisations incorporelles (note 3)	25,8	30,4	31,8
. Immobilisations corporelles (note 4)	149,5	142,3	130,2
. Immobilisations financières (note 5)	232,4	274,0	289,1
Total	407,7	446,7	451,1
Actif circulant			
. Stocks et en-cours (note 6)	93,9	103,2	83,2
. Clients et comptes rattachés (note 7)	214,6	203,5	186,0
. Autres créances d'exploitation (note 8)	21,5	24,0	21,4
. Créances hors exploitation (note 8)	8,4	17,0	13,4
. Disponibilités (note 10)	102,3	80,2	26,0
Total	440,7	427,9	330,0
Ecart de conversion actif (note 12)	1,3	1,4	4,9
Total actif	849,7	876,0	786,0
Passif	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux propres (note 13.2)			
. Capital (note 13.1)	12,0	12,0	12,0
. Primes	63,5	63,5	63,5
. Réserves	323,2	277,7	230,9
. Provisions réglementées et subventions (note 14)	30,5	29,5	28,6
. Résultat de l'exercice	150,2	81,8	78,7
Total	579,4	464,5	413,7
Provisions (note 15)	22,4	29,7	32,5
Dettes			
. Emprunts et dettes financières (note 16.2)	40,6	154,3	139,0
. Fournisseurs et comptes rattachés (note 17)	108,1	131,7	113,9
. Autres dettes d'exploitation (note 17)	88,4	82,8	72,0
. Dettes hors exploitation (note 17)	9,6	10,7	12,6
Total	246,7	379,5	337,5
Ecart de conversion passif (note 18)	1,2	2,3	2,3
Total passif	849,7	876,0	786,0

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	2008
Résultat net	150,3	81,8	78,7
Dotation nette aux amortissements et aux provisions	55,0	34,1	32,1
Résultat sur opérations en capital	0,7	-2,9	0,7
Mali de fusion			0,2
Capacité d'autofinancement	206,0	113,0	111,7
Variation des stocks	6,4	-21,9	-7,4
Augmentation des créances clients	-11,9	-17,3	-21,1
Augmentation des dettes fournisseurs et autres BFRE	-16,8	29,3	8,6
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	-22,3	-9,9	-19,9
Variation de la dette nette d'impôt	9,4	-8,0	1,2
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	3,1	5,1	-2,9
Variation totale du besoin en fonds de roulement	-9,8	-12,8	-21,6
Flux liés à l'activité	196,2	100,2	90,1
Investissements industriels	-39,5	-48,7	-32,0
Cessions d'immobilisations industrielles	1,6	17,0	4,5
Diminution de la dette sur immobilisations	-1,0	-1,5	1,8
Titres de participations	-16,9 (1)	-2,9 (2)	-72,7 (3)
Augmentation nette des avances et prêts aux filiales			-3,7
Variation des autres immobilisations financières	31,4 (4)	-40,7 (5)	2,4
Flux liés aux activités d'investissement	-24,4	-76,8	-99,7
Distribution de dividendes	-36,3 (6)	-31,9	-29,8
Fonds propres	-36,3	-31,9	-29,8
Variation de l'endettement net (Hors incidence des fluctuations de change)	135,5	-8,5	-39,4
Analyse de la variation de l'endettement net			
Endettement net à l'ouverture	74,1	113,1	73,2
Reclassement des avances financières		-47,3	
Incidence des fluctuations de change	-0,1	-0,2	0,4
Variation de l'endettement net :	-135,7	8,5	39,4
- Endettement confirmé	-111,4	13,4	62,0
- Disponibilités et autres concours bancaires courants	-24,2	-4,9	-22,6
Endettement net à la clôture (note 16.2)	-61,7	74,1	113,0

(1) Dont acquisition titres Biocartis (9 millions d'euros) et titres Knome (3,7 millions d'euros)

(2) Dont augmentation capital bMx Russie et Earn-out BTF

(3) Dont acquisition titres AB bioMérieux (-68,7 millions d'euros), souscription augmentation de capital de HK Investment (-3,6 millions d'euros)

(4) Dont dividendes à recevoir ABG Stella (11 millions d'euros)

(5) Dont dividendes à recevoir ABG Stella (41 millions d'euros)

(6) Distribution de dividendes selon l'Assemblée générale du 10 juin 2010

1. Remarques préliminaires

1.1. Mouvements de titres de participation

En mars 2010, la Société a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale en Chine, bioMérieux HK Investment. Les titres acquis à cette occasion ont une valeur de 2,5 millions d'euros (27,6 millions de HKD).

Le 14 juillet 2010, bioMérieux SA a racheté à la société Litha, qui était minoritaire, 26 % du capital de sa filiale en Afrique du Sud pour un montant de 1,7 million d'euros (16,5 millions de ZAR). bioMérieux SA détient désormais 100 % des parts de sa filiale en Afrique du Sud.

En 2010, bioMérieux Chine a acquis la société chinoise Meikang Biotech, fabricant de tests rapides. Cette opération s'est traduite dans les comptes de bioMérieux SA, par une avance de trésorerie de 9 millions d'euros (12 millions d'USD) à bioMérieux Chine.

Le 21 avril 2010, la Société a pris une participation dans le capital de Knome (7,8 %). Les titres de cette société ont été acquis pour une valeur de 3,7 millions d'euros (5 millions d'USD). bioMérieux SA et Knome ont également conclu un accord de collaboration portant sur le développement d'une nouvelle génération de solutions de diagnostic *in vitro*, utilisant le séquençage.

Le 3 novembre 2010, la Société entre au capital de Biocartis à hauteur de 9 millions d'euros (8,7 %). bioMérieux SA et Biocartis ont également conclu un accord pour le co-développement de tests dédiés au système de biologie moléculaire. Les deux sociétés distribueront conjointement cette nouvelle plateforme de diagnostic à partir de 2012.

1.2. Accords de collaboration

Le 7 janvier 2010, la Société a signé un accord de collaboration avec Royal Philips Electronics pour développer et commercialiser de nouvelles solutions de diagnostic dans le cadre du « Point of Care ». Au 31 décembre 2010, la société a enregistré dans ses comptes 3,5 millions d'euros de frais d'études et recherches relatives à ce projet.

1.3. Transferts

Au second semestre 2009, les productions de plusieurs activités du Groupe ont été transférées des filiales vers les sites français : NucliSENS[®] de bioMérieux BV et DiversiLab[®] de bioMérieux Inc ainsi que Etest[®] d'AB bioMérieux (packaging et distribution uniquement). Dans ce cadre, la Société a continué de racheter des stocks NucliSENS[®] à bioMérieux BV jusqu'à fin septembre 2010.

1.4. Projet Magellan

Le projet Magellan emploie 42,1 FTE au 31 décembre 2010. Par ailleurs, la Société a enregistré, au 31 décembre 2010, 12,6 millions d'euros de prestations externes relatives au projet, dont 4,6 millions d'euros enregistrés en compte d'attente (quote-part relative aux filiales). La Société a également enregistré en compte d'attente 1 million d'euros de masse salariale dans le cadre des quotes-parts à refacturer aux filiales.

1.5. Plan d'actionnariat OPUS

En 2010, la Société a reconduit le plan d'actionnariat ouvert à tous ses collaborateurs à travers le monde. Pour bioMérieux SA, les salariés éligibles ont eu la possibilité d'investir leur intéressement 2009 sur le fonds Opus Classic, créé en 2004 lors de l'introduction en bourse de bioMérieux. La Société a abondé cette opération pour un montant de 1,1 million d'euros ; 58,3 % des salariés ont participé à ce plan.

1.6. Abandon de créance

En date du 17 décembre 2010, bioMérieux SA a consenti une aide à sa filiale bioMérieux BV pour un montant de 7,5 millions d'euros, destiné à couvrir la situation nette négative de la Société.

2. Notes et principes comptables

Les comptes sont établis conformément au règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999.

2.1. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont enregistrées dans les capitaux propres. L'entreprise a choisi d'échelonner sur plusieurs exercices une subvention finançant une immobilisation amortissable. La reprise de la subvention d'investissement s'effectue sur la même durée et au même rythme que la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des brevets et licences amortis principalement sur une durée de 5 ans, et des logiciels informatiques, amortis sur 3 à 6 ans selon leur durée probable d'utilisation.

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations incorporelles acquises moyennant le paiement de redevances indexées sont évaluées lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise en fonction d'une estimation des redevances qui seront versées pendant la période contractuelle. Cette estimation est ensuite ajustée en fonction des redevances effectivement versées.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de fabrication.

Conformément au nouveau règlement sur les actifs, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005, des composants sont comptabilisés et amortis distinctement dès lors qu'ils ont un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale.

Les seules immobilisations corporelles concernées par cette approche sont les constructions.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Matériels et outillages	3 à 10 ans
Instruments *	3 à 5 ans

*Instruments placés ou utilisés en interne

Pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque composant :

Gros œuvre	30 à 40 ans
Second œuvre et installations	10 à 20 ans

Lors de la première application du nouveau règlement sur les actifs, en 2005, les résultats du calcul rétrospectif ont conclu à une surévaluation globale des amortissements à l'ouverture de 4,4 millions d'euros, traitée comme suit :

Reprise nette des amortissements comptables	-4,4 millions d'euros
Dotation aux amortissements dérogatoires	7,7 millions d'euros
Report à nouveau	-3,3 millions d'euros

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les actifs à leur valeur de réalisation.

2.4. Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation est constatée dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur est estimée en tenant compte du chiffre d'affaires, des dettes financières et des éventuels actifs technologiques et immobiliers de la participation en cause.

Les autres titres immobilisés font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur coût d'acquisition. En particulier, la valeur de marché des titres cotés correspond au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Les autres immobilisations financières comprennent les actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité avec une société d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Les actions achetées sont évaluées au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice.

2.5. Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût standard de production, corrigés des écarts constatés en cours d'exercice.

2.6. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

2.7. Disponibilités

Les disponibilités comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements à court terme.

Parmi les placements à court terme figurent 19 000 actions propres achetées au cours de l'exercice 2008 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions mis en place à la suite des Assemblées générales mixtes des 9 juin 2005 et 12 juin 2008. Conformément à l'avis du CNC du 6 novembre 2008, les actions propres affectées aux plans en cours ne sont pas dépréciées en fonction du cours de bourse.

2.8. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont établies conformément au « règlement sur les passifs » (C.R.C. 2000-06).

2.9. Indemnités de départ en retraite

La Société n'a pas opté pour la comptabilisation de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite dont l'évaluation est cependant conforme aux principes actuariels et comptables de la norme IAS 19.

2.10. Ecarts de conversion

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération établie sur la base d'un cours moyen cumulé. Les différences de changes relatives aux opérations commerciales résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement des opérations et la date de leurs paiements sont comptabilisées dans les rubriques correspondantes du compte de résultat (comptes d'achat et de vente).

Les créances et dettes libellées en devises sont converties sur la base des taux de change à la clôture de l'exercice ou, si une couverture a été mise en place, sur la base des taux de couverture. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs sont provisionnés, la charge de la dotation étant comptabilisée dans les comptes d'achats ou de ventes lorsque la dette ou la créance concerne une opération commerciale.

Les gains et pertes de change latents sont compensés lorsqu'ils concernent une même devise, un même tiers et des échéances voisines.

2.11. Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur ;
- la Société n'est plus impliquée dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

Pour les produits, ces critères sont remplis à la livraison des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de services (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes, et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

2.12. Dividendes reçus

Les dividendes reçus sont enregistrés pour leur montant net des retenues à la source imposées par les pays d'origine.

2.13. Transferts de charges

Lorsque le caractère définitif d'une charge ne peut être connu lors de la comptabilisation, les comptes transferts de charges sont utilisés pour reclasser à posteriori cette charge selon sa bonne nature économique.

2.14. Recherche et Développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.15. Résultat par action

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

2.16. Instruments financiers

La Société n'utilise des instruments financiers qu'à des fins de couverture, pour réduire les risques résultant des fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt, qu'ils portent sur des actifs ou des passifs existant à la clôture de l'exercice ou sur des transactions futures.

2.17. Tableau de variation de l'endettement net

Le tableau de variation de l'endettement net explique les variations de l'endettement, c'est-à-dire de l'ensemble des emprunts et dettes financières, quelle que soit leur échéance, diminué des disponibilités et concours bancaires courants.

Il distingue :

- les flux liés aux opérations,
- les flux liés aux investissements,
- les flux relatifs aux fonds propres.

La capacité d'autofinancement de l'exercice correspond à la somme du résultat net, des dotations aux amortissements, des dotations nettes aux provisions (provisions pour dépréciation et provisions pour risques et charges), sous déduction des plus ou moins-values sur cession d'immobilisations.

2.18. Groupe de consolidation

La Société établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels des filiales sont intégrés globalement lorsque bioMérieux en détient le contrôle effectif, et par mise en équivalence lorsque la Société a une influence notable.

La Société entre dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. (17 rue Bourgelat, 69002 - Lyon).

2.19. Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la société bioMérieux S.A. est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué par elle-même et la société S.A.S. bioMérieux INTERNATIONAL.

3. Immobilisations incorporelles

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette 31/12/2010	Valeur nette 31/12/2009	Valeur nette 31/12/2008
Brevets, technologies	38,2	28,3	9,9	9,4	11,6
Logiciels	27,3	23,3	4,0	2,8	2,7
Fonds de commerce	11,3		11,3	11,3	11,3
Avances et acomptes	0,6		0,6	6,9	6,2
Autres					
Total	77,4	51,6	25,8	30,4	31,8

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
31 décembre 2008	71,0	39,2	31,8
Acquisitions / Augmentations	12,6	6,0	6,6
Cessions / Diminutions	-8,1	-0,1	-8,0
31 décembre 2009	75,5	45,1	30,4
Acquisitions / Augmentations	3,2	6,8	-3,6
Cessions / Diminutions	-1,3	-0,3	-1,0
31 décembre 2010	77,4	51,6	25,8

4. Immobilisations corporelles

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette 31/12/2010	Valeur nette 31/12/2009	Valeur nette 31/12/2008
Terrains	9,7	0,4	9,3	8,5	7,9
Constructions	162,2	78,6	83,6	80,4	67,5
Matériels et outillages	125,1	91,7	33,4	31,9	27,9
Instruments immobilisés	42,0	34,9	7,1 (a)	7,6 (a)	9,4 (a)
Autres immobilisations	22,5	16,7	5,8	5,8	5,7
Immobilisations en-cours	2,3	0,7	1,6	2,9	7,0
Avances et acomptes	8,7		8,7	5,2	4,8
Total	372,5	223,0	149,5	142,3	130,2

(a) Les instruments immobilisés sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
31 décembre 2008	338,0	207,8	130,2
Acquisitions / Augmentations	36,2	23,0	13,2
Cessions / Diminutions	-10,7	-9,6	-1,1
31 décembre 2009	363,5	221,2	142,3
Acquisitions / Augmentations	32,3	24,5	7,8
Cessions / Diminutions	-23,2	-22,6	-0,6
31 décembre 2010	372,6	223,1	149,5

5. Immobilisations financières

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions	Valeur nette 31/12/2010	Valeur nette 31/12/2009	Valeur nette 31/12/2008
Titres de participation	303,6	91,8	211,8	222,0	230,5
Autres titres immobilisés	7,9	6,3	1,6	1,5	1,5
Créances rattachées	17,0		17,0	48,5	54,8
Autres	2,0 (a)		2,0	2,0	2,3
Total	330,5	98,1	232,4	274,0	289,1

(a) Dont 12 200 actions propres, pour un montant de 866 914 euros et 35 Sicav Amundi Trésor Insti. pour un montant de 769 350 euros détenues au 31 décembre 2010 dans le cadre d'un mandat donné à la société Crédit Agricole Cheuvreux (cf. note 2.3).

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
31 décembre 2008	354,6	65,5	289,1
Acquisitions / Augmentations	43,9	9,8	34,1
Cessions / Diminutions	-5,3	-3,4	-1,9
Reclassements	-47,3 (a)		-47,3
31 décembre 2009	345,9	71,9	274,0
Acquisitions / Augmentations	28,0	30,0	-2,0
Cessions / Diminutions	-43,4 (b)	-3,8	-39,6
31 décembre 2010	330,5	98,1 (c)	232,4

(a) Reclassement des avances faites aux filiales au titre du cash pooling en disponibilités.

(b) Dont dividendes à recevoir ABG Stella -41 millions d'euros.

(c) Dont dépréciation des titres bioMérieux bv 53,3 millions d'euros et AB bioMérieux 30 millions d'euros.

5.1. Filiales et participations au 31 décembre 2010

Voir tableau ci-après.

	Capital		Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de détention en %	Valeur d'inventaire des titres détenus avant dépréciation	Valeur d'inventaire des titres détenus après dépréciation	Prêts et avances con- sentis par la société et non remboursés	Chiffres d'affaires total du dernier exercice	Bénéfices nets ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
	<i>(Devises en millions)</i>		<i>(Devises en millions)</i>		<i>(En millions d'euros)</i>	<i>(En millions d'euros)</i>	<i>(En millions d'euros)</i>	<i>(Devises en millions)</i>	<i>(Devises en millions)</i>	<i>(En millions d'euros)</i>	
A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par bioMérieux) :											
. AB bioMérieux	SEK	0,2	139,4	100,0 %	68,7	40,7		110,1	89,0	15,7	01/01/10 - 31/12/10
. ABG Stella	USD	0,0	506,6	100,0 %	55,5	55,5		0,0	175,0	140,1	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Afrique Occidentale	EUR	0,1	0,1	100,0 %	0,1	0,1		0,2	0,0		01/01/09 - 31/12/09
. bioMérieux Argentine	ARS	0,5	23,1	100,0 %	5,4	5,4		70,4	5,1		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Colombie	COP	0,5	-2,0	100,0 %	2,2	2,2		36,7	1,3		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Brésil	BRL	48,8	-10,6	100,0 %	24,0	24,0		108,9	0,2		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Allemagne	EUR	3,5	6,2	100,0 %	3,8	3,8	2,3	68,7	1,5		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Autriche	EUR	0,1	0,8	100,0 %	0,1	0,1	0,9	17,6	0,7	0,5	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Belgique	EUR	0,3	2,6	100,0 %	0,3	0,3	1,1	24,2	1,2	2,0	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Chili	CLP	1 686,6	1 768,8	100,0 %	3,1	3,1		7 881,2	559,7		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Corée	KRW	1 000,0	3 742,0	100,0 %	0,7	0,7		32 797,0	1 965,9	0,5	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Danemark	DKK	0,5	5,1	100,0 %	0,5	0,5		49,8	2,3	0,3	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Finlande	EUR	0,0	0,2	100,0 %	0,1	0,1		4,3	0,1	0,3	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Grèce	EUR	2,0	-1,5	100,0 %	4,1	4,1		15,2	-2,5		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Bénélux BV	EUR	0,0	3,2	100,0 %	0,1	0,1		34,9	0,5	2,0	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Chine	HKD	1,5	127,3	100,0 %	4,6	4,6	9,0	616,8	31,6		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Hongrie	HUF	3,0	21,7	100,0 %	0,0	0,0		15,7	2,2		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux HK Investment LTD	HKD	68,8	-10,5	100,0 %	6,1	6,1		0,0	-4,3		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Inde	INR	60,8	58,9	100,0 %	1,4	1,4		1 323,1	34,9		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Italie	EUR	9,0	30,0	100,0 %	12,8	12,8	16,0	112,4	7,5	1,0	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Japon	JPY	0,5	-1,1	66,0 %	3,9	3,9	2,0	5,1	0,2		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Espagne	EUR	0,2	20,6	100,0 %	0,3	0,3	11,7	64,1	2,6		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Moyen-Orient	AED	0,1	-0,3	100,0 %	0,0	0,0	1,4	0,0	0,3		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Norvège	NOK	2,8	2,4	100,0 %	0,3	0,3		45,2	2,2	0,4	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Pologne	PLN	0,4	37,3	100,0 %	1,5	1,5		113,4	8,2	1,6	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Portugal	EUR	1,6	8,0	100,0 %	2,0	2,0	6,3	20,2	0,5	1,1	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux République Tchèque	CZK	0,2	7,3	100,0 %	0,0	0,0	0,5	128,8	5,9		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Russie	RUB	0,3	-1,6	100,0 %	0,2	0,0		0,0	-0,1		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Russie OOO	RUB	55,7	-75,0	100,0 %	1,3	1,3		379,8	-40,3		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Suède	SEK	0,5	3,7	100,0 %	0,2	0,2		150,1	2,8	0,1	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Suisse	CHF	0,4	2,9	100,0 %	0,6	0,6		29,5	1,9	1,7	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Thaïlande	THB	35,0	63,5	100,0 %	0,9	0,9		230,7	10,9		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Turquie	EUR	3,3	27,8	100,0 %	2,7	2,7		51,9	5,2	1,5	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Angleterre	GBP	0,0	5,9	100,0 %	1,2	1,2	2,0	34,7	0,2		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux BV	EUR	22,7	-23,1	100,0 %	53,3	0,0	10,8	11,7	6,8		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Singapour	SGD	0,1	1,1	100,0 %	0,1	0,1		4,5	-0,1		01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux International SAS	EUR	0,0	0,7	100,0 %	0,0	0,0		9,8	0,2		01/01/10 - 31/12/10
. BTF	AUD	4,1	3,6	100,0 %	13,6	13,6		9,3	3,2	0,7	01/01/10 - 31/12/10
. South Africa	ZAR	50,0	45,7	100,0 %	5,4	5,4		232,0	8,6	0,6	01/01/10 - 31/12/10
. bioMérieux Algérie	DZD	58,0	-8,3	100,0 %	0,6	0,6		7,7	-1,5		01/01/10 - 31/12/10
TOTAL FILIALES					281,8	200,3					
B - PARTICIPATION (5 à 50 % du capital détenu par bioMérieux)											
. Théra conseil	EUR	0,3	-1,4	1,8 %	0,0	0,0		1,5	0,0		01/01/09 - 31/12/09
. Inodiag	EUR	0,8	-1,9	1,1 %	0,9	0,0		0,2	-0,7		01/01/09 - 31/12/09
. GeNeuro	CHF	0,4	9,2	9,8 %	0,1	0,1		0,2	1,5		01/01/09 - 31/12/09
. Relia diagnostic systems Inc	USD	12,0	-12,8	13,5 %	6,8	0,0		0,7	-2,8		01/01/09 - 31/12/09
. Labtech LTD	AUD	11,3	3,3	9,8 %	1,3	0,6		3,9	1,5		01/07/09 - 30/06/10
. Knome	USD	0,0	0,9	7,8 %	3,7	3,7		0,3	-0,7		01/01/09 - 31/12/09
. Biocartis		0,2	3,4	8,7 %	9,0	9,0		0,0	-3,9		01/01/09 - 31/12/09
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION					23,8	13,4					
C - AUTRES TITRES											
. Europroteome AG	EUR			8,8 %	2,0	0,0					En cours de liquidation
. Dynavax	USD	0,1	6,3	0,1 %	0,9	0,2		40,3	-30,6		01/01/09 - 31/12/09
. Oscient Pharma	USD	3,7	-84,8	0,2 %	3,5	0,0		86,8	-64,8		01/01/08 - 31/12/08
. Avesthagen	INR	45,6	733,0	3,6 %	1,4	1,4		347,2	-39,9		01/04/09 - 31/03/10
TOTAL AUTRES TITRES					5,9	1,6					
TOTAL GENERAL					311,5	215,3					

6. Stocks et en-cours

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières	30,3	29,9	23,1
En cours de production	31,7	35,2	23,0
Produits finis et marchandises	42,9	46,2	43,3
Total valeur brute	104,9 (a)	111,3	89,4
Dépréciation	-11,0	-8,1	-6,2
Total valeur nette	93,9	103,2	83,2

(a) Dont valeur brute des stocks liés à l'instrumentation : 16,7 %
Dont stocks contrôlés enregistrés conformément au nouveau règlement sur les actifs 1,9 million d'euros.

7. Clients et comptes rattachés

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients	216,0	204,2	186,9
Dépréciation	-1,4	-0,7	-0,9
Valeur nette	214,6	203,5	186,0

7.1. Créances relevant de plusieurs postes de l'actif

Créances représentées par des effets de commerce <i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients et comptes rattachés	0,2	0,3	0,6

8. Autres créances

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes	1,1	1,2	0,8
Charges constatées d'avance	2,5	5,3	3,7
Autres créances d'exploitation	17,9	17,5	17,4
Total valeur brute	21,5	24,0	21,9
Dépréciation			-0,5
Valeur nette créances d'exploitation	21,5	24,0	21,4
Valeur nette créances hors exploitation	8,4	17,0	13,4

8.1. Détail des charges comptabilisées d'avance

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Inscrites dans les achats		2,3	
Inscrites dans les services extérieurs et autres	2,1	2,7	3,2
Inscrites dans les charges de gestion	0,4	0,3	0,5
Total	2,5	5,3	3,7

9. Echéances des créances clients et autres créances

<i>Valeur nette en millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Clients	214,6	203,5	186,0
- Créances à moins d'un an	210,3	199,6	182,5
- Créances à plus d'un an	4,3	3,9	3,5
Autres créances d'exploitation	21,5	24,0	21,4
- Créances à moins d'un an	20,9	23,1	20,7
- Créances à plus d'un an	0,6	0,9	0,7
Créances hors exploitation	8,4	17,0	13,4
- Créances à moins d'un an	8,4	16,8	13,0
- Créances à plus d'un an	0,0	0,2	0,4

10. Disponibilités

Les disponibilités comprennent la trésorerie disponible et les placements à court terme.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Placements de trésorerie (a)	18,0	15,3	24,4
Cash pooling	82,6	62,7	
Disponibilités	1,7	2,2	1,6
Total	102,3	80,2	26,0

(a) Détail des placements de trésorerie

	2010	2009	2008
Libellé	19 000 actions propres	44 000 actions propres	172 500 actions propres
Montant net	1 million d'euros	2,8 millions d'euros	11,1 millions d'euros
Classification	Actions	Actions	Actions
Code Isin	FR0010096479	FR0010096479	FR0010096479
Libellé	SICAV AMUNDI TRESO EONIA	SICAV CAAM EONIA	SICAV CAAM COR
Montant	17 millions d'euros	12,5 millions d'euros	2 millions d'euros
Classification	Monétaire Euro	Monétaire Euro	Monétaire Euro
Code Isin	FR0007435920	FR0007435920	FR0010251660
Libellé			Certificats dépôt
Montant			11,3 millions d'euros
Classification			Monétaire Euro
Code Isin			N/A

10.1. Plan d'attribution gratuite d'actions

	Plan d'attribution gratuite d'actions		
Société	bioMérieux SA	bioMérieux SA	bioMérieux SA
Date de l'AG Mixte (délégation donnée au Conseil)	09 juin 2005	12 juin 2008	10 juin 2010
Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées	1% du capital (394 537)	200 000	0,95% du capital (374 810)
Bénéficiaires	Mandataires sociaux /Salariés		
Conditions d'acquisition des droits	Période d'acquisition de 2 ou 4 ans		
Période d'incessibilité	Conservation pendant 2 ans à partir de l'acquisition		
Nombre d'actions attribuées en 2010	0	52 251	200 600
Nombre cumulé d'actions attribuées au 31/12/2010	286 000	114 507	200 600
Nombre d'actions effectivement remises en 2010	15 000	10 000	0
Nombre cumulé d'actions effectivement remises au 31/12/2010	286 000	10 000	0
Nombre d'attributions d'actions annulées en 2010	0	771	0
Nombre d'actions restant à remettre au 31/12/2010	0	103 736	200 600
Nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2010	0	0	174 210

Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

Compte tenu des 19 000 actions déjà acquises au 31 décembre 2010 par bioMérieux SA en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 285 336 actions supplémentaires. Cet engagement représente un montant de 21,1 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2010.

11. Evaluation des éléments fongibles de l'actif circulant

Il n'existe pas de différence d'estimation significative entre l'évaluation au bilan et la valeur du marché de ces éléments.

12. Ecart de conversion actif

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Sur dettes d'exploitation	0,1	0,2	0,1
Sur dettes financières		0,1	
Sur créances commerciales	1,2	1,0	3,8
Sur créances hors exploitation		0,1	1,0
Total	1,3	1,4	4,9

13. Capitaux propres

13.1. Capital social

Au 31 décembre 2010, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, avec 65 586 185 de droits de votes dont 26 132 445 actions avec droits de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2010.

Au cours de l'exercice 2010, il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation.

Au 31 décembre 2010, la Société détient :

- 12 200 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe (cf. note 5). Au cours de l'exercice 2010, elle a acheté 44 482 actions propres et en a cédé 33 182.
- 19 000 actions d'autocontrôle destinées à l'attribution gratuite d'actions. Au cours de l'exercice 2010, la Société n'a acheté aucune action et en a remis 25 000.

13.2. Variation des capitaux propres

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves & report à nouveau	Provisions réglementées	Subventions	Total
31 décembre 2008	12,0	63,5	309,6	28,5	0,1	413,7
Résultat de l'exercice			81,8			81,8
Distribution de dividendes			-31,9			-31,9
Autres mouvements				0,9		0,9
31 décembre 2009	12,0	63,5	359,5	29,4	0,1	464,5
Résultat de l'exercice			150,2			150,2
Distribution de dividendes			-36,3			-36,3
Autres mouvements				1,0		1,0
31 décembre 2010	12,0	63,5	473,4	30,5	0,1	579,5

14. Provisions réglementées

<i>En millions d'euros</i>	Amortissements dérogatoires	Provisions pour hausse de prix	Total
31 décembre 2008	27,3	1,3	28,6
Dotations	5,6	0,2	5,8
Reprises	-5,0		-5,0
31 décembre 2009	27,9	1,5	29,4
Dotations	6,6	0,3	6,9
Reprises	-5,5	-0,3	-5,8
31 décembre 2010	29,0	1,5	30,5

15. Provisions

<i>En millions d'euros</i>	Autres avantages au personnel	Garanties données (a)	Autres provisions	Total
31 décembre 2008	6,7	1,0	24,8	32,5
Dotations	1,0	0,6	7,2	8,8
Reprises avec objet	-0,4	-1,0	-10,2	-11,6
Dotations nettes	0,6	-0,4	-3,0	-2,8
31 décembre 2009	7,3	0,6	21,8	29,7
Dotations	0,5	0,6	9,2	10,3
Reprises avec objet	-0,4	-0,6	-13,0	-14,0
Reprises sans objet			-3,6	-3,6
Dotations nettes	0,1	0,0	-7,4	-7,3
31 décembre 2010	7,4	0,6	14,4 (b)	22,4

(a) Estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

(b) Dont provisions pour litiges 2 millions d'euros. Par souci de confidentialité, la répartition par litige n'est pas communiquée.

15.1. Provisions pour retraite et avantages assimilés

Ces provisions supportent notamment une provision pour primes de médailles du travail qui s'élève à 7,2 millions d'euros et qui est calculée conformément à la norme IAS 19. Les hypothèses actuarielles retenues pour sa détermination tiennent compte de l'ancienneté du personnel, d'un taux de rotation et d'espérance de vie du personnel, d'un taux de progression des salaires de 3,5 % ainsi que d'un taux d'actualisation de 4,4 %.

15.2. Provisions pour litiges

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont le plus important est résumé ci-après. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels la Société est impliquée, s'élève à 2 millions d'euros au 31 décembre 2010.

15.3. Litige D.B.V

Ce litige opposait le Groupe aux sociétés DBV et International Microbio au sujet d'un brevet de DBV portant sur le diagnostic des mycoplasmes.

Dans la continuité des décisions favorables rendues en 2007, la Cour de Cassation a rejeté le 3 juin 2008, la recevabilité du pourvoi engagé par les sociétés demandresses contre l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 14 juin 2007 favorable à bioMérieux. Cette décision a clos définitivement la partie française de ce litige au bénéfice de bioMérieux.

Au cours du second trimestre 2010, la société DBV a retiré son recours devant la cour Suprême espagnole. Ainsi, le litige opposant bioMérieux aux sociétés DBV et International Microbio ne se poursuit plus qu'en Italie.

16. Endettement net

16.1. Refinancement de la dette

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 260 millions d'euros, d'une durée de 7 ans (janvier 2013), remboursable in fine pour 100 % du montant. Il est soumis à des clauses d'exigibilité anticipée.

Au 31 décembre 2010, cette ligne de crédit ne fait l'objet d'aucun tirage.

16.2. Echancier de la dette nette

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
A plus de cinq ans	0,3	0,1	
Entre un et cinq ans	3,3	4,4	69,4
Total des dettes à plus d'un an	3,6	4,5	69,4
A moins d'un an	37,0 (a)	149,8	69,6
Total des dettes financières	40,6	154,3	139,0
Placements de trésorerie (b)	-18,0	-15,6	-24,4
Disponibilités	-84,3 (c)	-64,6	-1,6
Endettement net	-61,7	74,1	113,0

(a) Dont cash pooling 34,1 millions d'euros

(b) La valeur comptable des placements de trésorerie est identique à leur valeur de marché hormis les actions propres qui sont valorisées au coût historique

(c) Dont cash pooling 82,6 millions d'euros

17. Fournisseurs et autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs	108,1	131,7	113,9
Dettes fiscales et sociales	75,5	71,3	61,0
Produits constatés d'avance	3,5	2,7	2,6
Autres dettes	9,4	8,8	8,4
Autres dettes d'exploitation	88,4	82,8	72,0
Dettes sur immobilisations	9,6	10,7	12,6
Dettes hors exploitation	9,6	10,7	12,6

17.1. Dettes relevant de plusieurs postes du bilan

Dettes représentées par des effets de commerce <i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4,4	3,4	10,0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1,3	4,9
Autres dettes	0,1	0,1	0,1
Total	4,5	4,8	15,0

17.2. Produits constatés d'avance

Il s'agit principalement de contrats de location et d'entretien de matériels facturés d'avance.

17.3. Echéances des dettes fournisseurs et autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs			
Dettes à moins d'un an	108,1	131,7	113,9
Total	108,1	131,7	113,9
Autres dettes d'exploitation			
Dettes à moins d'un an	88,4	82,7	70,9
Dettes à plus d'un an		0,1	1,1
Total	88,4	82,8	72,0
Dettes hors exploitation			
Dettes à moins d'un an	9,5	10,7	12,6
Total	9,5	10,7	12,6

17.4. Détail des charges à payer

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes financières diverses	0,0	0,0	0,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42,7	44,3	32,8
Dettes fiscales et sociales	60,6	53,4	44,1
Autres dettes d'exploitation	4,4	3,9	3,6
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1,0	2,1	0,7
Total	108,7	103,7	81,4

18. Ecart de conversion passif

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Sur dettes d'exploitation	0,1		1,2
Sur créances commerciales	1,0	2,3	0,9
Sur créances financières			0,1
Sur dettes financières	0,1		0,1
Total	1,2	2,3	2,3

19. Postes du bilan concernant des entreprises liées

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Total immobilisations financières	322,7	337,2	344,8
Créances d'exploitation	148,2	147,8	130,6
Créances hors exploitation			3,8
Total créances	148,2	147,8	134,4
Total disponibilités (a)	82,6	62,7	
Dettes d'exploitation	23,9	65,9	54,5
Dettes hors exploitation	0,3	0,4	0,5
Dettes financières (b)	34,1	144,8	65,1
Total dettes	58,3	211,1	120,1

(a) Avances faites aux filiales au titre du cash pooling

(b) Avances reçues des filiales au titre du cash pooling

20. Engagements financiers**20.1. Engagements donnés**

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Avals, cautions et garanties dont entreprises liées 64,2 millions d'euros	65,5	54,6	34,4
Crédit bail et loyers	0,3	6,5	7,5
Total	65,8	61,1	41,9

20.2. Engagements reçus

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Avals, cautions et garanties dont entreprises liées 0 million d'euros		0,1	0,4
Lignes de crédit ouvertes auprès d'un syndicat de banques et non utilisées au 31 décembre 2009	260,0	260,0	260,0
Total	260,0	260,1	260,4

20.3. Instruments de couverture

20.3.1. Risque de change

Les instruments de couverture utilisés sont affectés à des créances ou des dettes commerciales ou financières.

Les gains ou pertes de change potentiels sur ces instruments de couverture, évalués à partir des cours au 31 décembre 2010, sont portés au bilan quand ils concernent des instruments de couverture affectés à des créances ou des dettes.

Les couvertures en place au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

- Ventes à terme s'élevant à 57,9 millions d'euros destinées à la couverture des créances commerciales.
- Ventes à terme s'élevant à 23,7 millions d'euros destinées à la couverture des créances financières.
- Achats à terme en couverture de dettes financières pour 33,9 millions d'euros.

Par ailleurs, des opérations de couvertures de change ont été mises en place pour couvrir des positions budgétaires de l'exercice 2011. Le montant net de ces couvertures à terme s'élève à 219,9 millions d'euros.

La valeur de marché au 31 décembre 2010 de l'ensemble de ces couvertures budgétaires représente une perte latente de 4,1 millions d'euros.

Enfin, des opérations de couverture ont été mises en place pour couvrir le résultat des filiales étrangères. Le montant de ces couvertures s'élève à 28,8 millions d'euros et représente au 31 décembre 2010 une perte latente de 0,3 million d'euros.

A titre indicatif, le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

En millions d'euros	2010		2009		2008	
	M€	%	M€	%	M€	%
Zone Euro	451,1	62 %	423,3	66 %	386,0	64 %
Autres						
Dollars US	114,1	16 %	93,6	15 %	105,6	18 %
Livres anglaises	20,7	3 %	20,4	3 %	22,2	4 %
Zloty polonais	17,8	2 %	14,4	2 %	15,9	3 %
Francs suisses	14,2	2 %	11,9	2 %	10,3	2 %
Couronne suédoise	13,8	2 %	10,3	2 %	2,9	0 %
Réal brésilien	14,6	2 %	9,9	2 %	10,0	2 %
Livres turques	14,5	2 %	8,5	1 %	8,9	1 %
Autres devises	68,9	9 %	53,1	8 %	37,3	6 %
Total	729,8	100 %	645,6	100 %	599,2	100 %

20.3.2. Risque de taux

Au 31 décembre 2010, il n'y a pas de contrat de SWAP de taux en cours.

20.4. Information en matière de crédit bail

Suite à la levée d'option du leasing relatif au terrain et à la construction de l'IDC, il n'y a plus de valeur résiduelle au 31 décembre 2010.

20.5. Compléments de retraites, indemnités de départ et assimilées

Une évaluation actuarielle des engagements a été effectuée au 31 décembre 2010 tenant compte :

- des probabilités de départ du personnel salarié et de mortalité,
- d'une estimation d'évolution des salaires de 3,5 % l'an,
- d'une hypothèse de départ à la retraite entre 64 et 65 ans pour une durée complète d'activité professionnelle ouvrant droit à la retraite au taux plein,
- d'un taux d'actualisation de 4,4 %.

L'engagement ressort à 18,6 millions d'euros. Il est partiellement couvert par un fonds d'assurance capitalisant des primes annuelles. Le solde non couvert de 7,1 millions d'euros n'est pas provisionné dans les comptes annuels.

Au 31 décembre 2010, cet engagement est composé des éléments suivants :

Indemnités conventionnelles de fin de carrière	18,7 millions d'euros
Autres engagements	0,1 million d'euros

20.6. Engagements et opérations hors bilan significatives

20.6.1. Engagements

- Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux SA a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014, s'élevant à 3,5 % du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en œuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 million d'euros. Aucun produit n'incorporant cette technologie en 2010, bioMérieux n'est redevable d'aucun intéressement au titre de l'exercice.
- Dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions fixé par le Conseil d'administration, bioMérieux SA devra racheter 285 336 actions. Cet engagement représente un montant de 21,1 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2010.
- Suite à des opérations d'acquisition-cession, la Société est soumise à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.
- bioMérieux est entré au capital de Biocartis à hauteur de 8,65 % pour un montant de 9 millions d'euros et s'est engagé à participer, le cas échéant, à hauteur de 6 millions d'euros à son éventuelle introduction en bourse.

20.6.2. Autres opérations non inscrites au bilan

- Les engagements donnés relatifs à différents contrats de recherche s'élèvent à 31,1 millions d'euros au 31 décembre 2010.
- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR. Dans ce cadre, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement à hauteur de 136,5 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 19,4 millions d'euros (dont 4,2 millions d'euros au titre des exercices 2006 à 2008) et 23,1 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables proportionnellement à son chiffre d'affaires (2 %) puis verser un intéressement jusqu'en 2027 ou 2029 selon les projets (1 % à 2 % du chiffre d'affaires selon les projets). La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008.

Un avenant à cet accord est en cours de finalisation. Sous réserve de sa validation par OSEO et les autres partenaires, les engagements de réalisation de travaux de recherche et développement seront portés à 89,6 millions d'euros et donneront droit à 16,1 millions d'euros de subventions et 13,8 millions d'euros d'aides remboursables.

- L'estimation au 31 décembre 2010 de l'engagement de bioMérieux SA envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 253 952 heures.
- Les engagements de loyers immobiliers s'élèvent à 0,3 million d'euros dont 0,1 million d'euros à plus d'un an.

20.7. Transactions avec les parties liées

- L'institut Mérieux, qui détient 58,9 % de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2010, a assuré des prestations de conseil et de services à bioMérieux SA, s'élevant à 4,2 millions d'euros sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,7 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.

- Dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie, bioMérieux SA et l'Institut Mérieux ont été amenés à mettre en place des flux de prêt et d'emprunt au cours de l'exercice. Les produits d'intérêts reçus par bioMérieux SA s'élèvent à 28 milliers d'euros.
- Les sociétés du Groupe Mérieux NutriScience Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux ont été refacturées à hauteur de 0,9 million d'euros, au titre de prestations de services, d'achats de réactifs et d'instruments.
- La société Théra Conseil, détenue à 98,24 % par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 0,8 million d'euros au titre de 2010.
- bioMérieux SA a facturé au cours de l'exercice 2010 des prestations pour 0,2 million d'euros à la société IMAccess, détenue à 100 % par l'Institut Mérieux.
- bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 1,3 million d'euros à la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, et 0,7 million d'euros à la Fondation Mérieux.
- bioMérieux SA et Transgene (dont l'Institut Mérieux détient directement, par l'intermédiaire de TSGH, 55,2 % du capital) sont liées par différents accords relatifs à la recherche et développement, au titre desquels bioMérieux SA a perçu 0,3 million d'euros en 2010.

21. Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	France	Export	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
Ventes de marchandises	12,4	76,9	89,3	75,7	67,4
Production vendue de biens	144,6	414,6	559,2	509,7	477,8
Production vendue de services	17,2	64,0	81,2	60,2	54,0
Total	174,2	555,5	729,7	645,6	599,2

22. Chiffre d'affaires par zones géographiques

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
France	177,7	180,5
Europe	330,0	291,8
Amérique du Sud	38,5	33,6
Amérique du Nord	54,9	37,8
Asie Pacifique	71,5	50,1
Autres	57,1	51,8
Total	729,7	645,6

23. Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	2008
Salaires	120,2	119,6	107,7
Intéressement	8,5	10,4	8,2
Charges sociales	64,5	60,3	52,4
Total	193,2	190,3	168,3
Participation	4,1		2,6
Total	197,3	190,3	170,9
Effectif moyen	2 675	2 605	2 447
Effectif en fin d'exercice	2 655	2 687	2 510

23.1. Répartition de l'effectif

<i>En ETP</i>	2010	2009	2008
Effectif moyen			
Cadres	1 144	1 078	978
Agent de maîtrise	45	45	46
Employé	71	75	75
Technicien	982	944	898
Ouvrier	433	463	450
Total	2 675	2 605	2 447
Effectif en fin d'exercice			
Cadres	1 162	1 110	1 026
Agent de maîtrise	45	45	45
Employé	65	79	83
Technicien	966	984	914
Ouvrier	417	469	442
Total	2 655	2 687	2 510

24. Rémunérations allouées aux organes de direction

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2010 à raison de leurs fonctions, est constitué des jetons de présence versés aux administrateurs.

Il s'élève à 300 000 euros (216 000 euros en 2009).

25. Frais de recherche & développement

Les frais de recherche & développement enregistrés sur l'exercice 2010 s'élèvent à 94,6 millions d'euros.

26. Frais financiers nets

26.1. Détail des frais financiers nets

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	2008
Charges financières nettes	-0,3	-0,1	-1,0
Dépréciation titres de participation	-27,1 (a)	-6,8 (b)	-3,8 (c)
Mali de fusion			-0,2
Abandon de créance	-7,5		-1,5
Dividendes	139,9	60,7	55,4
Ecarts de change	-1,7	-1,3	-1,5
Total	103,3	52,5	47,4

(a) Dont dotation nette -27,2 millions d'euros sur les filiales et reprise nette 0,1 million d'euros autres que filiales

(b) Dont dotation nette -0,5 million d'euros sur les filiales et -6,3 millions d'euros autres que filiales

(c) Dont dotation nette -1,3 million d'euros sur les filiales et -2,5 millions d'euros autres que filiales

26.2. Ecarts de change

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change affectent le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	2008
Ventes	-9,6	4,7	-0,4
Achats	-1,5	0,9	-1,0
Financier	-1,7	-1,3	-1,5
Total	-12,8	4,3	-2,9

27. Entreprises liées : charges et produits financiers

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	2008
Charges financières (a)	-7,8	-1,5	-5,3
Dividendes perçus	139,9	60,7	55,4
Revenus des créances rattachées aux participations	0,8	1,4	2,5
Autres produits financiers	0,3		0,7
Total	133,2	60,6	53,3

(a) Dont abandon de créances financières -7,5 millions d'euros en 2010 et -1,5 million d'euros en 2008

28. Résultat exceptionnel

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	Net 2010	Net 2009	Net 2008
Cessions d'immobilisations	1,7	2,4	-0,7	2,9	-0,7
Provisions réglementées	5,8	6,8	-1,0	-0,9	-2,0
Autres produits et charges exceptionnels	10,6	2,2	8,4 (a)	-6,4 (b)	3,0
Total	18,1	11,4	6,7	-4,4	0,3

(a) Dont reprise provision pour restructuration bioMérieux BV 8,4 millions d'euros

(b) Dont transfert de l'activité NucliSENS® de bioMérieux BV -6,2 millions d'euros

29. Résultat et impôt

La Société a enregistré au 31 décembre 2010 différents crédits d'impôt pour un montant total de 12,7 millions d'euros, dont un crédit d'impôt recherche estimé à 11 millions d'euros. La charge nette d'IS s'élève à 4,2 millions d'euros en 2010 contre un crédit d'impôt net de 7,8 millions d'euros l'année précédente.

29.1. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

<i>En millions d'euros</i>	2010		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	153,8	-3,6	150,2
Résultat exceptionnel	6,7	-0,7	6,0
Participation des salariés	-4,1		-4,1
Contrôle fiscal et autres		-1,9	-1,9
Résultat comptable	156,4	-6,2	150,2

29.2. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	2008
Résultat net de l'exercice	150,3	81,8	78,7
Impôt sur les bénéfices	-6,1	7,8	2,3
Résultat avant impôt	156,4	74,0	76,4
Total des évaluations fiscales dérogatoires	-1,0	-0,9	-1,9
Résultat avant impôt hors incidence des évaluations dérogatoires	157,4	74,9	78,3
Impôt sur les bénéfices	-6,1	7,8	2,3
Impôt sur évaluations fiscales dérogatoires à 34,43 %	-0,3	-0,3	-0,7
Impôt total	-6,4	7,5	1,6
Résultat net de l'exercice hors évaluations fiscales dérogatoires	151,0	82,4	79,9

29.3. Evolution de la charge fiscale future

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	2008
	Taux 34,43 %	Taux 34,43 %	Taux 34,43 %
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	10,5	10,1	9,8
Total impôts différés à payer	10,5	10,1	9,8
Provisions et charges non déductibles	-1,6	-1,1	-2,0
Impact nouvelle réglementation actifs			-0,2
Ecart conversion passif	-0,4	-0,8	-0,8
Etalement frais acquisition participations	-0,1	-0,1	-0,1
Total impôts payés d'avance	-2,1	-2,0	-3,1
Total charges futures d'impôt	8,4	8,1	6,7

20.2 INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA

Néant

20.3 ÉTATS FINANCIERS

Voir § 20.1.1 et § 20.1.2.

20.4 VERIFICATIONS DES INFORMATIONS FINANCIERES

Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 sont respectivement présentés au § 5.4 du document de référence déposé le 26 avril 2010 sous le numéro D.10-0322, et au § 5.4 du document de référence déposé le 10 juin 2009 sous le numéro D.09-0495, auprès de l'AMF.

Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de la Société relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 sont respectivement présentés au § 5.6 du document de référence déposé le 26 avril 2010 sous le numéro D.10-0322, et au § 5.6 du document de référence déposé le 10 juin 2009 sous le numéro D.09-0495, auprès de l'AMF.

20.4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BIOMERIEUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe relative au changement de règles de présentation des crédits d'impôt recherche.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit aux notes 1.12 et 13.2 de l'annexe, les provisions destinées à couvrir les engagements du groupe en matière de retraite sont calculées sur la base d'estimations actuarielles par des experts désignés par les sociétés du groupe. Nos travaux ont notamment consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1.12 et 13.2 de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Comme décrit en note 1.8 de l'annexe, votre société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les données et hypothèses utilisées par votre société et nous avons vérifié que les notes 1.8 et 4 donnent une information appropriée.
- Enfin, le groupe constitue des provisions pour couvrir les litiges et les restructurations, tels que décrits dans les notes 1.13 et 13.3 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Villeurbanne, le 8 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

COMMISSARIAT CONTROLE AUDIT - C.C.A.

Danielle PISSARD

DELOITTE & ASSOCIES

Olivier ROSIER

20.4.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BIOMERIEUX, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit en note 2-4 de l'annexe, votre société déprécie les titres de participation, dont la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les hypothèses et données retenues par votre société pour l'évaluation de ces titres et à revoir les calculs effectués.
- Votre société constitue également des provisions pour litiges, tels que décrits dans les notes 2-8, 15-2 et 15-3 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Villeurbanne, le 8 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

COMMISSARIAT CONTROLE AUDIT - C.C.A.

Danielle PISSARD

DELOITTE & ASSOCIES

Olivier ROSIER

20.5 DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES

31 décembre 2010

20.6 INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

20.6.1 INFORMATIONS FINANCIERES TRIMESTRIELLES

Information financière au 31 mars 2011.

20.6.2 AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

Néant

20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

20.7.1 POLITIQUE DE DISTRIBUTION

La politique de distribution est établie en fonction de l'analyse pour chaque exercice, des bénéfices de la Société, de sa situation financière et de tout autre facteur jugé pertinent par le Conseil d'administration. Ainsi, à titre indicatif, la Société escompte verser, chaque année, un dividende en progression régulière, représentant environ 25 % du résultat de l'exercice.

Les dividendes non réclamés sont, dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement, prescrits au profit de l'Etat.

Le Conseil d'administration proposera à l'approbation de l'Assemblée générale du 15 juin 2011 un dividende de 0,98 euro par action, portant à 38,7 millions d'euros le montant total qui serait distribué en juin 2011.

20.7.2 HISTORIQUE DU DIVIDENDE PAR ACTION

Dividendes par action au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-dessous décrit le montant (en euros) des dividendes distribués par la Société au cours des trois derniers exercices.

La Société n'a pas perçu de dividende au titre des actions qu'elle détenait en propre lors du paiement du dividende. Le montant correspondant de dividende fait l'objet d'un report à nouveau.

Exercice clos le	Dividende distribué en euros *	Dividende par action en euros *
31/12/2009	36 297 441	3,75
31/12/2008	31 957 529	3,29
31/12/2007	29 984 842	2,48

(*) La Société n'a pas perçu de dividende au titre des actions qu'elle détenait en propre lors du détachement du coupon. Le montant correspondant de dividende a été affecté en « report à nouveau ». Par ailleurs, il est précisé que le dividende annuel était éligible à l'abattement bénéficiant aux seules personnes physiques fiscalement domiciliées en France conformément aux dispositions de l'article 158.3 alinéa 2 du Code général des impôts.

20.8 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence défavorable sur la continuité de son exploitation. La Société n'est partie à aucun litige considéré comme significatif en dehors de ceux décrits en annexe des comptes consolidés (cf. notes 13.3.1 et 13.4 des annexes aux comptes consolidés 2010 (§ 20.1.1), et § 4.1.2.3 du présent document de référence).

20.9 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE

À la connaissance de la Société, aucun changement significatif de sa situation financière ou commerciale n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2010, à l'exception des informations mentionnées au § 12.1 du présent document de référence.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1	CAPITAL SOCIAL	228
21.1.1	Montant du capital souscrit	228
21.1.2	Actions non représentatives du capital	228
21.1.3	Actions détenues par l'Emetteur en propre	228
21.1.4	Autres valeurs mobilières	230
21.1.5	Droit d'acquisition	230
21.1.6	Option sur le capital de tout membre du Groupe	232
21.1.7	Historique du capital social	232
21.1.8	Nantissement d'actions	232
21.1.9	bioMérieux en bourse en 2010	232
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	233
21.2.1	Objet social	233
21.2.2	Dispositions concernant les organes d'administration	233
21.2.3	Droits et privilèges attachés aux actions	234
21.2.4	Modification des droits des actionnaires	235
21.2.5	Convocation des Assemblées générales	235
21.2.6	Dispositions retardant un changement de contrôle	236
21.2.7	Seuil de participation	237

21.1 CAPITAL SOCIAL

21.1.1 MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT

Nombre d'actions émises : 39 453 740 (toutes les actions sont de même catégorie).

Montant du capital émis : 12 029 370 euros, entièrement libéré.

L'Assemblée générale du 19 mars 2001 a supprimé la référence à la valeur nominale de l'action.

21.1.2 ACTIONS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL

A la date de dépôt du présent document de référence, il n'existe aucun titre non représentatif du capital.

21.1.3 ACTIONS DETENUES PAR L'ÉMETTEUR EN PROPRE

Les Assemblées générales mixtes du 11 juin 2009 et du 10 juin 2010 ont autorisé le Conseil d'administration, jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010, soit le 15 juin 2011, à acheter des actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Aux termes de ces autorisations, l'acquisition, la cession et le transfert des actions de la Société peuvent être effectués par tous moyens et notamment par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, sur le marché ou hors marché, à l'exclusion de la vente d'options de vente, sauf en cas d'échange dans le respect de la réglementation en vigueur. La part du programme pouvant être effectuée par négociation de blocs n'est pas limitée et peut représenter la totalité du programme, dans la limite de détention de 10 % du capital.

Conformément à ces autorisations, le descriptif du programme de rachat de titres permet à la Société d'acheter ses actions en fonction des situations de marché en vue de (i) assurer la liquidité et animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF, (ii) remettre des actions lors de l'exercice de droits liés à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société ou des sociétés de son groupe, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise, (iii) conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, (iv) procéder à la réduction du capital de la Société par voie d'annulation d'actions.

Conformément à la dix-septième résolution de l'Assemblée générale mixte du 10 juin 2010, le Conseil d'administration est également autorisé, jusqu'à l'Assemblée générale de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010, à réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions acquises au titre du programme de rachat d'actions.

Au 31 décembre 2010, la Société détenait 31 200 actions soit, 0,08 % du capital.

Synthèse des opérations réalisées par la Société sur ses titres entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2010 dans le cadre du contrat de liquidité.

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées générales mixtes du 11 juin 2009 et du 10 juin 2010, ainsi que des programmes consécutifs de rachat de titres, et en exécution du contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF conclu avec la Société, la société Crédit Agricole Cheuvreux, agissant en qualité de prestataire de services d'investissement, a procédé, au cours de la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, aux opérations suivantes :

Nombre d'actions achetées	44 482
Cours moyen des achats	78,26 €
Nombre d'actions vendues	33 182
Cours moyen des ventes	80,96 €
Frais de négociations	0
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2010	12 200
Valeur des actions à la clôture au cours moyen d'achat	866 914 €
Valeur d'inventaire au 31 décembre 2010	900 604 €
Valeur nominale des actions	/
Motif des opérations	Régulation des cours
Part du capital représentée par les actions propres à la clôture	0,03 %

Les actions ainsi acquises par la société Crédit Agricole Cheuvreux l'ont exclusivement été pour répondre à l'objectif d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Synthèse des opérations réalisées par la Société sur ses titres entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2010 dans le cadre d'un contrat de mandat.

Aucune opération n'a été réalisée au titre d'un contrat de mandat au cours de l'année 2010.

Nombre d'actions achetées	/
Cours moyens des achats	/
Nombre d'actions vendues	
Cours moyen des ventes	
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2010	19 000
Valeur des actions à la clôture au cours moyen d'achat	1 017 285 €
Valeur d'inventaire au 31 décembre 2010	1 402 580 €
Valeur nominale des actions	/
Motif des opérations	Remise d'actions lors de l'exercice de droits liés à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux
Part du capital représentée par les actions propres à la clôture	0,05 %

Utilisation de produits dérivés

La Société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions et par ailleurs, il n'y a pas de positions ouvertes à l'achat ou à la vente sur des produits dérivés à la date de dépôt du présent document de référence.

21.1.4 AUTRES VALEURS MOBILIERES

La Société n'a pas émis d'autres valeurs mobilières que les actions visées au § 21.1.1. Par ailleurs, des actions ont été attribuées gratuitement (cf. § 17.2).

21.1.5 DROIT D'ACQUISITION**Modification du capital et des droits de vote attachés aux actions**

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

Capital autorisé mais non émis

État des délégations en cours adoptées par les Assemblées générales du 11 juin 2009 et du 10 juin 2010 :

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

Titres concernés	Date et durée de l'autorisation	Montant nominal maximal d'augmentation de capital	Montant utilisé et décision d'utilisation
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre	AG 10 juin 2010 38 mois, soit jusqu'au 10 août 2013	0,95 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation)	200 600 actions ^(a) (0,5% du capital)
Emission avec droit préférentiel Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ou de valeurs mobilières	AG 11 juin 2009 26 mois, soit jusqu'au 11 août 2011	35 % du capital à la date de l'AG 2009 dont 500 millions d'euros au maximum pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Non utilisé
Emission sans droit préférentiel Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ou de valeurs mobilières	AG 11 juin 2009 26 mois, soit jusqu'au 11 août 2011	35 % du capital à la date de l'AG 2009 ^(b) dont 500 millions d'euros au maximum pour les valeurs mobilières représentatives de créances ^(c)	Non utilisé
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	AG 11 juin 2009 26 mois, soit jusqu'au 11 août 2011	35 % du capital à la date de l'AG 2009	Non utilisé
Augmentation du nombre d'actions en cas d'augmentation de capital	AG 11 juin 2009 26 mois, soit jusqu'au 11 août 2011	15 % de l'émission initiale décidée dans le cadre des délégations consenties à hauteur de 35 % du capital social	Non utilisé
Augmentation de capital au profit d'investisseurs qualifiés	AG 11 juin 2009 26 mois, soit jusqu'au 11 août 2011	20 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation) par an	Non utilisé
Augmentation de capital par émission de valeurs mobilières « au fil de l'eau »	AG 11 juin 2009 26 mois, soit jusqu'au 11 août 2011	10 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation) par an	Non utilisé
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre publique d'échange ou d'apport en nature sur les titres de la Société	AG 11 juin 2009 26 mois, soit jusqu'au 11 août 2011	10 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation) et 35 % du capital à la date de l'AG 2009 ^(b)	Non utilisé
Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au PEE	AG 11 juin 2009 26 mois, soit jusqu'au 11 août 2011	5 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation)	Non utilisé
Options de souscription ou d'achat d'actions	AG 10 juin 2010 38 mois, soit jusqu'au 10 août 2013	10 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation)	Non utilisé

(a) CA 10 juin 2010

(b) Ce pourcentage vient s'imputer sur le montant total d'augmentation de capital autorisée de 35 %

(c) Ce montant vient s'imputer sur l'enveloppe totale d'augmentation de capital des valeurs mobilières représentatives de créances de 500 millions d'euros

Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe actuellement aucun autre titre pouvant donner accès au capital de la Société.

21.1.6 OPTION SUR LE CAPITAL DE TOUT MEMBRE DU GROUPE

Néant

21.1.7 HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL

Aucune modification du capital n'est intervenue au cours des trois dernières années.

21.1.8 NANTISSEMENT D' ACTIONS

A la date de dépôt du présent document de référence, aucun nantissement d'action n'a été notifié à la Société.

21.1.9 BIOMERIEUX EN BOURSE EN 2010**Marché des actions bioMérieux**

Admis à la cote le 6 juillet 2004, le titre bioMérieux figure dans la liste des valeurs qui forment les indices français CAC Mid 60[®], SBF 120[®], CAC Mid & Small[®], CAC All-tradable[®] et CAC All-Share[®]. La Société figure au compartiment « A » d'Eurolist et elle est admise au SRD (Service de Règlement Différé).

bioMérieux est également intégré dans certains indices boursiers spécialisés dans l'investissement responsable : Gaia Index 2010/2011, Ethibel EXCELLENCE, et FYSE4Good.

A fin décembre 2010, le cours de clôture de l'action bioMérieux s'établissait à 73,82 euros et la capitalisation boursière de bioMérieux atteignait 2,9 milliards d'euros.

Cours de bourse de l'action bioMérieux (Code : BIM - Code ISIN : FR0010096479)

Périodes	Cours le plus haut (en €)	Cours le plus bas (en €)	Dernier cours (en €)
2007	80,00	52,80	79,08
2008	80,00	45,97	60,00
2009	84,30	52,60	81,68
Janvier 2010	87,50	75,51	79,36
Février 2010	82,69	76,61	80,36
Mars 2010	89,40	79,61	85,03
Avril 2010	86,50	80,78	81,88
Mai 2010	85,77	78,50	83,62
Juin 2010	87,00	80,50	84,46
Juillet 2010	92,40	76,91	77,93
Aout 2010	80,98	78,00	80,45
Septembre 2010	83,79	76,00	76,01
Octobre 2010	77,00	66,95	69,14
Novembre 2010	74,24	66,95	68,50
Décembre 2010	76,80	67,59	73,82
Janvier 2011	81,38	73,95	79,72
Février 2011	82,48	76,50	77,15
Mars 2011	78,80	71,06	74,01

Source : Euronext

En 2010, l'action bioMérieux a été échangée sur les plateformes suivantes :

Plateformes de négociation	Nombre de titres échangés
Nyse Euronext	14 204 322
Chi-X	1 136 822
Turquoise	728 515
BATS	274 042
Nasdaq OMX	8 140
Total	16 351 841

Source : TAG (Transaction Auditing Group)

21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

21.2.1 OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La Société a pour objet en France et dans tous autres pays :

- de manufacturer, produire, fabriquer, emballer, distribuer, acheter, vendre, importer et exporter tous produits et appareils et toutes techniques et savoir-faire utilisés en particulier à des fins de diagnostic, de prévention et de thérapie, notamment dans le domaine de la santé ;
- d'entreprendre toutes études et recherches et développer, obtenir, concéder, conserver, contrôler, exploiter, améliorer, y compris par l'utilisation de licences et sous-licences, toutes marques, noms commerciaux, brevets, techniques, inventions, améliorations, formules, dessins, procédés, etc. concernant, de quelque façon que ce soit, les produits ci-dessus mentionnés ou se rapportant, de quelque façon que ce soit, à l'industrie et au commerce desdits produits ;
- de participer, directement ou indirectement, dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un quelconque des objets précités ou de nature à les favoriser, soit par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports ou de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation, soit de toute autre manière ;
- d'entreprendre toutes opérations rentrant dans le champ de ses activités, soit seule et pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, à la commission, en courtage, à forfait, en régie, comme représentants, mandataires de toutes firmes ou à tout autre titre et ;
- d'une façon générale, d'effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières ou autres se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires, y compris le développement de moyens d'expansion, de promotion, de publicité, de négoce ou de transport des matières premières, des produits intermédiaires ou finis, ainsi que le pouvoir d'acheter, acquérir, détenir, transmettre, louer, hypothéquer ou disposer de biens, meubles ou immeubles, corporels ou incorporels, relatifs aux buts susnommés ou susceptibles de les développer.

21.2.2 DISPOSITIONS CONCERNANT LES ORGANES D'ADMINISTRATION (ARTICLES 11 A 17 DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION)

La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins et du maximum fixé par la loi.

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Le Conseil d'administration peut également nommer parmi ses membres un ou plusieurs Vice-Présidents.

Le Président du Conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée générale.

La durée des fonctions des membres du Conseil est de quatre ans, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Le règlement intérieur du Conseil d'administration fait obligation pour chaque membre du Conseil d'administration de détenir, pendant toute la durée de son mandat, au moins dix actions.

Le Conseil d'administration peut recevoir, à titre de jetons de présence, une rémunération fixe annuelle déterminée par l'Assemblée générale et sera maintenue jusqu'à nouvelle décision d'une autre Assemblée.

La répartition de ces jetons de présence est faite entre les membres du Conseil comme ce dernier le décide. Il est alloué aux administrateurs membres des comités une part supérieure à celle des autres administrateurs.

La Direction générale de la Société est assurée par le Président du Conseil d'administration.

Pour plus de détails voir le Rapport du Président en Annexe 1 du présent document de référence.

21.2.3 DROITS ET PRIVILEGES ATTACHES AUX ACTIONS

Répartition statutaire des bénéfices (articles 10, 22 et 23 des statuts)

Chaque action donne droit, dans les bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Sur ce bénéfice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est d'abord prélevé (i) cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, cette quotité n'est plus atteinte et (ii) toutes sommes à porter en réserve en application de la loi.

Le solde, augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable qui est à la disposition de l'Assemblée générale pour, sur la proposition du Conseil d'administration, être, en totalité ou en partie, réparti aux actions à titre de dividende, affecté à tous comptes de réserves ou d'amortissement du capital ou reporté à nouveau.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions dans les conditions fixées par la loi. Les réserves dont l'Assemblée générale a la disposition peuvent être employées, sur sa décision, pour payer un dividende aux actions. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

En outre, l'Assemblée générale peut, au moyen de bénéfices ou de réserves, autres que la réserve légale, décider l'amortissement intégral ou partiel des actions et, à due concurrence, le droit au remboursement de leur valeur nominale.

Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut par le Conseil d'administration. Les dividendes doivent être réglés dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice social, sauf prolongation de ce délai par décision de justice. Le Conseil d'administration peut, sous réserve des dispositions prévues par la loi, mettre en distribution un ou plusieurs acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice.

Participation aux Assemblées (article 19 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, dans les conditions prévues par la loi.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire dans toutes les Assemblées. Il peut également voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'Assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. L'assistance personnelle de l'actionnaire à l'Assemblée annule tout vote par correspondance ou tout vote par procuration.

Enfin, tout actionnaire peut participer aux Assemblées générales par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication dans les conditions fixées par les lois et les règlements et qui seront mentionnés dans l'avis de réunion ou dans l'avis de convocation de l'Assemblée.

Les procès-verbaux d'Assemblées sont établis et leurs copies sont certifiées et délivrées conformément à la loi.

Droit de vote (article 20 des statuts)

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions, toutes catégories confondues, entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis cinq ans au moins, au nom d'un même titulaire.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété sous réserve des exceptions prévues par la loi. En particulier, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent successible ne fait pas perdre le droit acquis ou n'interrompt pas le délai de cinq ans.

La fusion ou la scission de la Société est également sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Les actions gratuites provenant d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes bénéficient du droit de vote double dès leur émission dans la mesure où elles sont attribuées à raison d'actions bénéficiant déjà de ce droit.

Le droit de vote double a été mis en place par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1999.

Forme des actions et identification des actionnaires (article 8 des statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur ; elles sont obligatoirement nominatives jusqu'à ce qu'elles soient intégralement libérées.

La Société a la possibilité de faire usage des dispositions législatives et réglementaires prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées.

21.2.4 MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

Toute modification des droits des actionnaires est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

21.2.5 CONVOCATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Le Conseil peut décider lors de la convocation, de retransmettre publiquement l'intégralité de la réunion par visioconférence et/ou télétransmission, sous réserve des dispositions prévues par la Loi. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion et dans l'avis de convocation.

La Société publie au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires un avis contenant notamment le texte des projets de résolutions qui seront présentées à l'Assemblée dans les conditions prévues par la Loi.

Les Assemblées Générales sont convoquées par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social et dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires dans les délais prévus par la Loi.

Les titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, sont convoqués par lettre ordinaire ; ils peuvent demander à recevoir cette convocation par lettre recommandée, s'ils adressent à la Société le montant des frais de recommandation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, dans les conditions prévues par la Loi.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire dans toutes les assemblées.

21.2.6 DISPOSITIONS RETARDANT UN CHANGEMENT DE CONTROLE

- Répartition du capital : cf. § 18.1.
- Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions : cf. § 21.2.7.
- Mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel :

Il existe un fonds commun de placement mis en place lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés de bioMérieux suite à son introduction en bourse, dénommé « OPUS Classic ».

- Pouvoirs du Conseil d'administration pour le rachat d'actions : l'Assemblée générale des actionnaires du 10 juin 2010 a consenti au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour lancer un programme de rachat d'actions, d'en déterminer les modalités et de mettre en œuvre cette autorisation aux seules fins :
 - d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement,
 - de remettre des actions lors de l'exercice de droits liés à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société ou des sociétés de son groupe, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise,
 - de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
 - de procéder à la réduction du capital de la Société par voie d'annulation d'action.

En particulier, le Conseil d'administration est autorisé à procéder à l'achat pour la Société de ses propres actions dans la limite légale de 10 % de son capital, étant précisé que le pourcentage de rachat maximum d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport est limité à 5 %, conformément aux dispositions légales.

- Délégations de compétence et de pouvoirs

Le tableau des délégations de compétence et de pouvoirs consenties par l'Assemblée générale au Conseil d'administration concernant les émissions d'actions figure au § 21.1.5.

– Droit de vote

L'article 20 des statuts de la Société prévoit qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions, toutes catégories confondues, entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis 5 ans au moins, au nom d'un même titulaire.

– Clauses de changement de contrôle

Certains contrats auxquels la Société est partie sont susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin dans le cas d'un changement de contrôle. Le tableau ci-dessous reprend la liste des principaux contrats concernés.

Nature du contrat	Cocontractant	Objet
Contrat de prêt	BNP Paribas, Calyon, Natexis Banques Populaires, Société Générale	Prêt syndiqué d'un montant de 260 millions d'euros, à échéance 2013
Contrat de licence	Gen-Probe	ARN ribosomal
Contrat de licence	Roche Diagnostics	NT-pro-BNP
Contrat de licence	Chiron	VIH
Contrat de licence	B.R.A.H.M.S. AG	PCT
Contrat de licence	Université Paul Sabatier/ Pr. Serre	Filaggrine
Contrat de licence (croisée)	KNOME Inc.	Sample prep technology
Contrat de licence	Biocartis SA	Nouvelle plateforme PCR Apollo

bioMérieux n'a pas connaissance d'autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur ses titres, tels que listés par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

21.2.7 SEUIL DE PARTICIPATION

Franchissements de seuils (article 10 des statuts)

La loi impose à tout actionnaire l'obligation d'informer la Société et l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») du franchissement des seuils légaux et ce, par lettre en indiquant notamment la part du capital et des droits de vote qu'elle détient, dans les délais légaux.

Par ailleurs, l'article 10 des statuts de la Société fait obligation à toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui viendrait à détenir directement ou indirectement, au sens des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre d'actions ou de droits de vote de la Société et correspondant à 1 % du capital social ou des droits de vote de la Société, puis pour toute tranche supplémentaire de 1 %, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de seuil, le nombre total d'actions et des droits de vote qu'elle possède, ainsi que des titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés.

L'obligation d'information s'applique également lorsque la participation de l'actionnaire en capital ou en droit de vote devient inférieure à chacun des seuils mentionnés au paragraphe ci-dessus.

L'inobservation des dispositions qui précèdent est sanctionnée, à la demande (consignée au procès-verbal de l'Assemblée générale) d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction au moins égale à 5 % du capital ou des droits de vote de la Société, par la privation des droits de vote pour les actions ou droits y attachés excédant la fraction qui aurait dû être déclarée et ce, pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification prévue ci-dessus.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur de titres pour le compte d'actionnaires non résidents conformément à l'article L. 228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations de déclaration des propriétaires des titres, d'effectuer les déclarations de franchissements de seuils pour l'ensemble des actions au titre desquelles il est inscrit en compte.

22 CONTRATS IMPORTANTS

Au cours des deux dernières années, la Société n'a pas conclu de contrats significatifs autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS

23.1 DECLARATION OU RAPPORT D'EXPERT

Néant

23.2 INFORMATION D'UNE TIERCE PARTIE

Néant

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du document de référence, l'acte constitutif, les statuts de la Société, les procès-verbaux d'Assemblées générales, les informations financières historiques de la Société pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent document de référence, les rapports des Commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la Société, à Marcy l'Etoile, Rhône.

Les communiqués de la Société, les rapports annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société et le document d'information annuel sont accessibles sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : <http://www.biomerieux.com>.

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

La liste des filiales et participations figure à la note 5.1 des annexes des comptes sociaux 2010.

ANNEXE 1

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR (1) LA COMPOSITION DU CONSEIL (2) LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET (3) LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le présent Rapport a été soumis au Comité d'audit et arrêté par le Conseil d'administration du 8 mars 2011.

1. COMPOSITION DU CONSEIL ET APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES FEMMES ET DES HOMMES EN SON SEIN

1.1 - Composition et organisation

La Société est constituée sous forme de société anonyme à Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a décidé de confier la Direction Générale au Président du Conseil d'administration (cumul des fonctions) et de nommer un Directeur Général Délégué, administrateur.

Monsieur Alain Mérieux était Président-Directeur Général de la Société jusqu'au 31 décembre 2010, et Monsieur Alexandre Mérieux, Directeur Général Délégué.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Monsieur Jean-Luc Bélingard est Président-Directeur Général et Monsieur Alexandre Mérieux a été reconduit en qualité de Directeur Général Délégué de la Société. Ils assumeront leurs fonctions pour la durée de leur mandat d'administrateur, à savoir jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'administration est composé de neuf administrateurs dont quatre indépendants. Tous les mandats arrivent à expiration en 2014 à l'exception de celui de Monsieur Christian Bréchet qui expire en 2012.

Les statuts de la Société prévoient que le Conseil d'administration peut être assisté d'un à trois censeurs. M. Harold Boël a été nommé en cette qualité lors de l'Assemblée générale du 10 juin 2010, pour une durée de trois années qui expirera lors de l'Assemblée générale qui statuera en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Enfin, quatre représentants du Comité d'Entreprise participent aux séances du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration de la Société a adopté, le 15 mars 2004, un règlement intérieur destiné à préciser les modalités de son fonctionnement, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires. Ce règlement a ensuite été mis à jour en 2007, 2009 et en 2010 afin de tenir compte des nouvelles dispositions légales et des recommandations du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP / MEDEF. L'ensemble des membres du Conseil s'est engagé à le respecter.

Ce règlement intérieur prévoit qu'avant d'accepter ses fonctions, l'administrateur doit s'assurer qu'il a pris connaissance des obligations générales ou particulières de sa charge, ainsi que de la réglementation relative aux infractions boursières. Il doit notamment prendre connaissance des textes légaux ou réglementaires, des statuts, du règlement intérieur et des compléments d'information que le Conseil d'administration peut lui avoir apportés et s'y conformer.

Il prévoit également que l'administrateur :

- (i) bien qu'étant lui-même actionnaire et devant posséder au moins dix actions, représente l'ensemble des actionnaires et doit agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise,
- (ii) a l'obligation de faire part au Conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêts même potentiel et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante,
- (iii) doit consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires,
- (iv) doit être assidu et participer à toutes les réunions du Conseil d'administration et, le cas échéant, des Comités auxquels il appartient,
- (v) doit se considérer astreint à une stricte obligation de confidentialité qui dépasse la simple obligation de discrétion prévue par les textes vis-à-vis des informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions,
- (vi) est tenu à une obligation de loyauté et,
- (vii) ne doit effectuer des opérations sur les titres de la Société que conformément au Code de bonne conduite adopté par la Société.

1.2 - Administrateurs indépendants

Le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit qu'un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient, directement ou indirectement, aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa direction, qui puisse compromettre sa liberté de jugement.

Compte tenu de cette définition, en 2010, le Conseil d'administration comprenait quatre administrateurs indépendants sur les neuf qui le composaient :

- La société Groupe Industriel Marcel Dassault, représentée par Monsieur Benoît Habert,
- Monsieur Michele Palladino,
- Monsieur Michel Angé,
- Monsieur Jean-Luc Bélingard.

Suite à la nomination de Monsieur Jean-Luc Bélingard en qualité de Président-Directeur Général à compter du 1^{er} janvier 2011, le Conseil d'administration n'est plus composé que de trois administrateurs indépendants.

1.3 - Application du principe de représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a exprimé, en accord avec le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations le souhait d'une féminisation de sa composition. Ledit Comité, qui a déjà entrepris des démarches, soumettra donc au Conseil d'administration une proposition de nouveaux membres féminins, dans les délais et conditions requis par les dispositions légales.

2. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 - Cadre légal du gouvernement d'entreprise

La Société se conforme en matière de gouvernement d'entreprise aux obligations légales et a également choisi de se référer au Code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP/MEDEF qui synthétise les principes de gouvernement d'entreprise en vigueur. Ce code est consultable en ligne sur le site internet du MEDEF (<http://www.code-afep-medef.com>). Les dispositions de ce code qui ont été écartées, ainsi que les motifs, sont exposés ci-après :

Concernant les mandats des dirigeants

Le renouvellement par tranche ou par bloc des mandats : compte tenu notamment de l'historique de la Société (7 administrateurs sur 9 ont été nommés au cours de l'année 2004 et renouvelés à la fin de leur mandat), le système de non renouvellement par tranche ou bloc, n'est pas applicable.

Concernant la composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration ne comporte pas d'administrateur femme. Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations présentera au Conseil d'administration une proposition de nouveaux membres féminins.

Concernant le Comité d'audit et sa mission

Les risques et engagements hors bilan sont listés dans les annexes et leur étendue n'est pas telle qu'un rapport spécial du Directeur Financier soit justifié.

Concernant l'évaluation du Conseil d'administration

L'évaluation des performances de la Direction Générale est appréciée par les membres du Conseil d'administration de manière indépendante et collégiale.

2.2 - Les travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Par ailleurs, le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit qu'il doit spécifiquement et obligatoirement se prononcer sur (i) l'approbation du plan stratégique de la Société et de ses filiales, (ii) l'approbation du budget annuel et, trimestriellement, de sa mise en œuvre et (iii) l'autorisation de procéder à toute opération stratégique (acquisition, échange, transaction, constitution de sûretés, financement quelles qu'en soient ses modalités, ...) non prévue dans le plan stratégique ou dans le budget et qui excède 30 millions d'euros.

Enfin, le règlement intérieur prévoit également que le Conseil d'administration est tenu informé de tout événement important concernant la marche de la Société et plus particulièrement de la situation financière, de la situation de la trésorerie, ainsi que des engagements de la Société.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à six reprises. L'émargement du registre de présence au Conseil d'administration fait apparaître que tous les administrateurs étaient présents ou représentés à chacune de ces réunions et le Conseil a ainsi notamment :

- procédé à l'examen des revues trimestrielles de la marche des affaires sociales et des projets majeurs de la Société,
- arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et préparé l'Assemblée générale, notamment par l'approbation des différents rapports légaux,
- arrêté les comptes semestriels et le rapport y afférent,
- approuvé le projet de budget pour l'exercice 2011,
- arrêté le plan stratégique,
- approuvé les conventions réglementées,
- évalué le fonctionnement du Conseil d'administration, et sa composition,
- renouvelé les mandats des administrateurs arrivant à expiration,
- nommé un nouveau Censeur,
- nommé un nouveau Président-Directeur Général et confirmé le mandat du Directeur Général Délégué,
- examiné la situation des filiales,
- autorisé et constaté les engagements de cautions avals et garanties,
- autorisé des prises de participations et des accords de collaboration,
- modifié la composition des Comités d'audit et stratégique,

- modifié le rôle du Comité des rémunérations et en conséquence le règlement intérieur du Conseil d'administration,
- mis en place des plans d'actionnariat salariés,
- mis en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions.

Le Conseil d'administration consacre, comme décrit dans son règlement intérieur, une fois par an, un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement afin notamment (i) d'évaluer la qualité et l'efficacité des débats au sein du Conseil, (ii) d'apprécier le rôle effectif du Conseil d'administration dans l'exercice de ses missions, (iii) d'analyser les raisons d'éventuels dysfonctionnements perçus par le Président, les administrateurs ou les actionnaires et (iv) d'analyser les critères d'indépendance des administrateurs.

Lors de sa réunion du 10 juin 2010, le Conseil d'administration a procédé à son auto-évaluation à partir notamment d'un questionnaire dans lequel chaque administrateur a pu faire part de sa position. L'analyse des réponses reçues, sur lesquelles le Conseil d'administration a débattu, a fait apparaître qu'une très large majorité des administrateurs estime que les missions et attributions du Conseil sont bien remplies et que son fonctionnement est satisfaisant tant dans la qualité, la quantité et la durée de ses réunions que dans la retranscription de ses décisions. La composition du Conseil d'administration est approuvée mais une féminisation est souhaitée. Les informations fournies au Conseil sont satisfaisantes même si les sources d'informations pourraient être plus variées avec une plus grande interaction avec les principaux responsables de la Société, tels les membres du Comité de direction. Les administrateurs considèrent qu'ils ont une bonne information sur les risques de délits d'initiés et se sentent pleinement indépendants par rapport à la Direction générale.

Chaque année le Conseil d'administration fait un point sur sa propre évaluation et désormais délibérera sur la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle et salariale.

2.3 - Les comités spécialisés du Conseil

Le règlement intérieur prévoit que le Conseil d'administration peut constituer un ou plusieurs Comités permanents ou temporaires, destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions.

Les comités sont chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son Président soumettent à leur examen, de préparer les travaux du Conseil relativement à ces questions, et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de comptes-rendus, de propositions, d'informations ou de recommandations.

Le rôle des comités est strictement consultatif. Le Conseil apprécie souverainement les suites qu'il entend donner aux conclusions présentées par les comités. Chaque administrateur reste libre de voter comme il l'entend sans être tenu par ces études, investigations ou rapports des comités et n'est pas tenu par les éventuelles recommandations émises par les comités.

2.3.1 - Le Comité d'audit

Composition du Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de trois membres désignés par le Conseil d'administration en son sein et ne faisant pas partie de la Direction de la Société. Il comporte une majorité d'administrateurs indépendants et un membre au moins présente des compétences particulières en matière financière et comptable.

Le Comité d'audit, constitué le 20 décembre 2002, est composé, au 31 décembre 2010, de Messieurs Michel Angé, Benoît Habert et Georges Hibon. Messieurs Michel Angé et Benoît Habert sont des administrateurs indépendants au sens du règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société. Le Comité est composé aux deux tiers de membres indépendants. Monsieur Michel Angé assure la présidence de ce Comité.

Fonctionnement du Comité d'audit

Le Comité se réunit (y compris par conférence téléphonique) autant de fois qu'il le juge nécessaire et au moins deux fois par an, préalablement à l'examen des comptes annuels et semestriels par le Conseil d'administration. Le Comité désigne un Président parmi ses membres, n'exerçant aucun mandat (autre que le mandat d'administrateur) et aucune fonction managériale au sein de la Société et du Groupe.

Travaux du Comité d'Audit

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration en étant notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes, de l'indépendance des Commissaires aux comptes et de procéder à la revue des projets de communication financière de la Société portant notamment sur les comptes semestriels et sur les ventes trimestrielles.

Le Comité d'audit s'est réuni en présence de l'intégralité de ses membres à huit reprises en 2010 et a notamment procédé à la revue des communiqués de presse portant sur le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2009, les comptes annuels 2009, le chiffre d'affaires du premier et du deuxième trimestre 2010, les comptes semestriels 2010 et le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2010. Il a revu les comptes semestriels et annuels et rapports y afférents. Le Comité a également examiné le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et les principaux litiges, risques et engagements hors bilan. Enfin, il a fait un point sur le contrôle interne et la gestion des risques.

Conformément à ses règles de fonctionnement, le Comité d'audit a rendu compte au Conseil d'administration de l'exécution de sa mission et lui a présenté les observations qu'il a jugées utiles.

2.3.2 - Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations

Composition du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations est composé de trois membres désignés par le Conseil d'administration en son sein. Il est composé d'une majorité d'administrateurs indépendants.

Le Comité des rémunérations de la Société a été créé par le Conseil d'administration du 15 mars 2004 et modifié par le Conseil d'administration du 3 septembre 2010 qui a décidé de modifier les attributions dudit Comité afin de les étendre à des fonctions en matière de Ressources Humaines. Sa dénomination a été adaptée en conséquence en Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations.

Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations était constitué, au 31 décembre 2010, de Messieurs Georges Hibon, Michele Palladino et Jean-Luc Belingard. Messieurs Michele Palladino et Jean-Luc Belingard étaient des administrateurs indépendants au sens du règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société. Le Comité était composé aux deux tiers de membres indépendants. Monsieur Georges Hibon assurait la présidence de ce Comité.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Monsieur Jean-Luc Bélingard est Président-Directeur Général de la Société et ne fait plus partie du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations.

Suite aux décisions du Conseil d'administration du 17 décembre 2010 puis du 8 mars 2011, ledit Comité est composé de Messieurs Michel Angé, Michele Palladino et Alain Mérieux qui le préside. Messieurs Michele Palladino et Michel Angé sont des administrateurs indépendants.

Fonctionnement du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations

Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations se réunit au moins une fois par an sur convocation du Président du Conseil d'administration.

En matière de nominations, le Comité des Ressources Humaines a la charge de faire des propositions sur la composition du Conseil après avoir examiné tous les éléments qu'il doit prendre en compte dans sa délibération : équilibre souhaitable de la composition du Conseil au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société, recherche et appréciation des candidats possibles, opportunité des renouvellements de mandats. En particulier, il doit organiser une procédure destinée à sélectionner les futurs administrateurs indépendants et réaliser ses propres études sur les candidats potentiels avant qu'aucune démarche n'ait été faite auprès de ces derniers.

En matière de succession, le Comité doit établir un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacance imprévisible.

En matière de rémunération des mandataires sociaux, le Comité a pour missions principales de (i) faire des recommandations au Conseil d'administration concernant la rémunération fixe et variable, le régime de retraite et de prévoyance complémentaire et spécifique, les avantages en nature et les droits pécuniaires divers du Président-Directeur Général et, le cas échéant, du Directeur Général Délégué, (ii) proposer au Conseil d'administration un montant global pour les jetons de présence des administrateurs, les règles de répartition des jetons de présence et les montants individuels des versements à effectuer à ce titre aux administrateurs, en tenant compte de l'assiduité des administrateurs au Conseil d'administration et dans les Comités et (iii) proposer au Conseil, le cas échéant, les règles de fixation de la part variable de rémunération des mandataires sociaux et en contrôler l'application. Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations est également informé de la politique de rémunération des principaux dirigeants non mandataires sociaux.

Concernant la politique de stock options et d'attribution gratuite d'actions, le Comité soumet au Conseil d'administration ses observations sur la politique générale d'attribution des options de souscription ou d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions de la Société proposée par le Président-Directeur Général et, le cas échéant, le Directeur Général Délégué, et se prononce notamment sur les différentes catégories d'attributaires, les options accordées aux mandataires sociaux étant examinées au cas par cas par le Comité.

Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations s'est réuni à deux reprises en 2010. Les principaux sujets abordés au cours de ces réunions ont été les suivants : la politique de rémunération, la proposition de la candidature du nouveau Président-Directeur Général, la rémunération du nouveau Président Directeur Général, les attributions gratuites d'actions, et le Plan d'actionnariat salarié.

Conformément à ses règles de fonctionnement, le Comité a rendu compte au Conseil d'administration de l'exécution de sa mission et lui a remis toutes les informations utiles.

2.4 - Exercice de la Direction Générale

2.4.1 - Direction Générale

Le Président-Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la Loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Conseil d'administration n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du Directeur Général, à l'exception de certaines dispositions de son règlement intérieur qui impose au Directeur Général de le saisir concernant (i) l'approbation du plan stratégique de la Société et de ses filiales, (ii) l'approbation du budget annuel et, trimestriellement, de sa mise en œuvre et (iii) l'autorisation de procéder à toute opération stratégique (acquisition, échange, transaction, constitution de sûretés, financement quelles qu'en soient ses modalités, ...) non prévue dans le plan stratégique ou dans le budget et qui excède trente millions d'euros.

La Direction Générale de bioMérieux est assistée dans ses fonctions par deux Comités.

2.4.2 - Les comités

Comité stratégique

Ce Comité, composé aujourd'hui de quatre membres (Messieurs Alain Mérieux, Stéphane Bancel, Alexandre Mérieux et Jean Luc Bélingard), propose au Conseil d'administration les orientations à moyen et long terme du Groupe et en particulier, (i) les axes de développement des domaines d'activité, (ii) les options scientifiques et technologiques, (iii) les axes de développement géographique, (iv) les stratégies d'alliance et de collaboration et (v) les axes de communication et de gestion de l'image du Groupe.

Comité de direction

Ce Comité, présidé par Monsieur Stéphane Bancel, Chief Executive Officer, regroupe Thierry Bernard - Directeur Opérations Commerciales Monde, Michel Baguenault - Directeur des Ressources Humaines, François Lacoste - Directeur de l'Unité Immunoessais, Richard Ding - Directeur Business Development et Chief Executive Officer de bioTheranostics, Inc., Jean-Marc Durano - Directeur de l'Unité Microbiologie Industrielle, Alexandre Mérieux - Directeur de l'Unité Microbiologie, Marc Mackowiak - Chief Executive Officer de bioMérieux, Inc., Henri Thomasson - Secrétaire Général, Steve Harbin - Directeur des Opérations Industrielles, Qualité, Affaires Réglementaires & Information Systems.

Alexandre Mérieux a été nommé Directeur de l'Unité Microbiologie, le 31 mars 2011, en remplacement de Peter Kaspar qui est parti à la retraite.

Le 31 mars 2011, Michel Baguenault et François Lacoste ont été nommés respectivement Directeur des Ressources Humaines, et Directeur de l'Unité Immunoessais, en remplacement d'Eric Bouvier. A ce titre, ils ont rejoint le Comité de Direction.

Ce Comité est en charge de l'application de la stratégie générale de la Société décidée par le Conseil d'administration. Il se réunit une fois par mois. Chaque session mensuelle inclut une revue opérationnelle, une revue des ressources humaines, une revue du suivi de la stratégie et une revue de la gestion du portefeuille de recherche et développement. Sa mission est de piloter les projets stratégiques, de décider des priorités et de mettre en œuvre les moyens nécessaires auprès des différentes directions de la Société.

Le Comité de direction est assisté par deux comités : le comité d'investissement et le comité de validation des projets.

Comité d'investissement

Ce Comité réunit, chaque mois, le Chief Executive Officer, la Direction des Opérations Industrielles, le Chief Executive Officer de bioMérieux Inc. et la Direction Financière. Il décide de tout investissement industriel (corporel ou incorporel) supérieur à un montant défini annuellement, et suit les réalisations relatives à ces investissements. Les engagements pris sont communiqués au Comité de direction.

Comité de validation des projets

Ce Comité ("Project Approval Committee"), présidé par le Chief Executive Officer, réunit les Directeurs des fonctions Opérations Commerciales, Stratégie et Business Development, Production et Qualité ainsi que les Directeurs des Unités de technologie. Il choisit les nouveaux projets, en nomme les équipes et leur alloue des ressources. Il suit l'avancement des projets jusqu'à la commercialisation du produit concerné. Les projets sont revus au moins une fois par an et peuvent faire l'objet d'une revue exceptionnelle en cas de modification significative.

2.5 - Rémunérations et informations visées à l'article L225-100-3 du code de commerce

Le détail de la politique de rémunération et les montants des rémunérations versées aux administrateurs, au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué sont communiqués au § 15.1 du document de référence 2010.

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 (éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique) figurent dans le rapport de gestion, Annexe 4 du document de référence 2010.

2.6 - Participation des actionnaires aux Assemblées générales

Le mode de convocation et de participation aux Assemblées générales figure aux articles 19 et 20 des statuts.

3. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

3.1 - Organisation générale du Contrôle Interne

Objectifs, périmètre, et référentiel utilisé

Le Contrôle Interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants, et le personnel d'une organisation, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- conduite des opérations, en ligne avec les orientations fixées par la Direction Générale,
- fiabilité des informations financières,
- conformité aux lois et aux réglementations en vigueur,
- gestion et maîtrise des risques opérationnels et financiers.

Le dispositif de Contrôle Interne du Groupe a été élaboré à partir :

- du référentiel « Internal Control - Integrated Framework » émis par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO),
- du Cadre de Référence de l'AMF : « les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne »,
- des recommandations publiées par l'AMF.

Le dispositif de Contrôle Interne couvre l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

3.2 - Acteurs du contrôle interne

Direction Générale

La Direction Générale ainsi que le Conseil d'administration, à travers le Comité d'audit, participent aux activités de pilotage et de supervision du Contrôle Interne. Pour cette supervision, la Direction Générale s'appuie sur les travaux d'audits tels que décrits ci-après (cf § Pilotage et surveillance du dispositif de contrôle interne).

Direction Financière

Sous l'autorité du Secrétaire Général, membre du Comité de direction, la Direction Financière encadre directement des fonctions centralisées (contrôle de gestion, reporting et consolidation, trésorerie, financement et fiscalité), et indirectement les directions administratives et financières de chaque entité du Groupe.

Direction Système de Management de la Qualité

Les missions de la Direction Système de Management de la Qualité (SMQ), rattachée à la Direction Corporate SMQ, Affaires Règlementaires, HSE, Contrôle Interne & IS/ERP, visent, entre autres, à contrôler :

- la conformité des processus mis en œuvre pour concevoir, produire, distribuer, installer et maintenir les produits de bioMérieux aux besoins des clients et aux exigences réglementaires,
- l'efficacité du système de management de la qualité de l'ensemble des entités du Groupe,
- le suivi des réclamations émanant de clients et la mise en œuvre du processus de vigilance.

Cette direction met en œuvre les moyens nécessaires en vue d'appliquer ou de faire appliquer par l'ensemble du personnel de l'entreprise les règles nécessaires à la réalisation des objectifs qualité et intervient notamment pour autoriser la mise sur le marché des produits, décider des mesures d'information aux clients et, le cas échéant, des actions correctives de terrain, incluant les rappels de produits.

Une procédure dite de « Post Market Surveillance » a également été mise en œuvre ; cette procédure consiste à évaluer de manière régulière la conformité, la performance et la pertinence du produit. Cette évaluation largement documentée est discutée et validée avec plusieurs départements opérationnels : Marketing, R&D, Manufacturing, Service Client.

Direction Health, Security and Environment (HSE)

La Direction HSE, rattachée à la Direction Corporate SMQ, Affaires Réglementaires, HSE, Contrôle Interne & IS/ERP, élabore, soutient et contrôle l'application de la politique hygiène, sécurité et environnement.

Une politique hygiène, sécurité et environnement a été définie. Elle s'inscrit dans la démarche Qualité de bioMérieux. Elle prévoit différentes mesures, recouvrant notamment (i) la prévention des accidents et des maladies professionnelles avec le suivi d'indicateurs spécifiques, (ii) la recherche d'une plus grande efficacité énergétique, la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, (iii) la limitation des accès aux différents sites, ainsi qu'aux lieux et aux informations sensibles. Cette politique est mise en œuvre par la hiérarchie de chaque entité qui, sur son propre périmètre, a la charge d'assurer la protection des personnes, des actifs, ainsi que la maîtrise des conséquences des activités de bioMérieux sur l'environnement.

Direction des Systèmes d'Information

Les missions de la Direction des Systèmes d'Information visent à :

- supporter la stratégie et les processus métiers de bioMérieux en fournissant les services et produits répondant aux besoins exprimés par les utilisateurs du système d'information dans le respect des lois et des règles existantes,
- assurer la disponibilité, la continuité et la qualité de service des applications mises à disposition,
- contrôler et protéger l'information en terme de confidentialité et d'intégrité selon la classification établie,
- apporter un support technique et fonctionnel à ses clients internes.

Pour réaliser ces objectifs, cette direction est organisée en deux principaux centres situés en France et aux Etats-Unis et s'appuie sur un réseau de correspondants informatiques dans l'ensemble des filiales du Groupe.

La Société a établi une politique de sécurité permettant de se protéger des principaux risques informatiques.

Une procédure de gouvernance du système d'information permet de définir les responsabilités de l'activité courante et de l'informatique sur le portefeuille d'application existant ; les principaux systèmes sont revus par le Comité de direction.

Direction des Affaires Juridiques et de la Propriété Industrielle

La Direction des Affaires Juridiques et de la Propriété Industrielle assure la formalisation des rapports de bioMérieux avec l'extérieur (fournisseurs, clients, partenaires, Etats, ...) et la gestion du gouvernement d'entreprise en veillant à respecter les lois et règles existantes et à préserver l'intérêt de l'entreprise. Elle organise, en liaison avec les directions concernées, la protection et la valorisation de l'innovation scientifique créée par bioMérieux. Pour réaliser ces objectifs, cette direction s'est organisée en deux centres principaux en France et aux Etats-Unis et s'appuie sur un réseau de consultants dans le reste du monde. Elle est organisée par expertise fonctionnelle et par zone géographique.

3.3 - Le processus global de Contrôle Interne

3.3.1 - Environnement de contrôle

L'environnement de contrôle de bioMérieux s'appuie sur les éléments suivants :

Les valeurs de bioMérieux

Le Groupe a défini ses valeurs sous forme de convictions et de comportements qui permettent de guider les collaborateurs au quotidien.

Le Code de bonne conduite

Le Groupe a défini, dans son Code de bonne conduite, les règles de conduite et d'intégrité encadrant le comportement de ses collaborateurs. Il a été remis à l'ensemble des salariés. Il permet de sensibiliser les collaborateurs du Groupe sur les points suivants :

- Respect des Lois
- Santé, Sécurité et Environnement
- Conflits d'Intérêts
- Ethique Professionnelle et Intégrité
- Protection et Utilisation Appropriée des Actifs
- Responsabilités Sociales

Les règles de déontologie boursière

Les collaborateurs susceptibles de détenir de l'information privilégiée ont signé le règlement de la Société relatif aux opérations sur titres et au respect de la réglementation française sur le délit d'initié et le manquement d'initié.

Les règles en sont par ailleurs rappelées dans le Code de bonne conduite. De plus, une formation en ligne a été dispensée à certains collaborateurs.

Contrôle interne dans les filiales

Les directeurs généraux et directeurs financiers de chaque entité ont la responsabilité du contrôle interne au sein de leur organisation, et s'engagent à mettre en place un système efficace.

Mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégré

La Société a initié la mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégré commun à l'ensemble des entités du Groupe. L'uniformisation facilite la définition de procédures homogènes et donc la mise en œuvre d'un Contrôle Interne plus efficace.

Manuel Qualité

Un Manuel Qualité Corporate décrit le système Corporate de management de la qualité : ce système couvre toutes les activités de l'entreprise, depuis la conception des produits jusqu'à leur livraison, leur installation et le service après-vente.

En plus de ce manuel Qualité Corporate, chaque filiale, chaque site de production et chaque site de R&D dispose d'un Manuel Qualité local décrivant les dispositions qui lui sont spécifiques.

Ces manuels sont utilisés comme référence permanente pour la mise en œuvre, la gestion et l'amélioration du Système de Management de la Qualité, ainsi que dans le cadre des relations de bioMérieux avec ses clients.

Les référentiels réglementaires

Tous les produits de bioMérieux sont conçus, fabriqués et livrés dans le respect des référentiels applicables au diagnostic *in vitro*.

La conception, la production et la livraison des produits s'inscrivent dans le cadre d'un système de management de la qualité certifié ISO 9001 et ISO 13485, mis en place dans un cadre volontaire ou réglementaire.

L'ensemble des sites de production est certifié ISO 9001. Les sites de production principaux sont également certifiés ISO 13485.

3.3.2 - Suivi et gestion des risques

La nature, l'impact et le suivi des principaux risques auxquels le Groupe fait face, sont décrits dans le document de référence au chapitre 4 relatif aux facteurs de risques.

Le Groupe a mis en place un « Risk Forum » sous l'autorité de la Direction Corporate SMQ, Affaires Réglementaires, HSE, Contrôle Interne & IS/ERP. Il se réunit trimestriellement et a notamment pour objectif de :

- valider la cartographie des risques du Groupe,
- mettre en place des procédures globales de mesure et de gestion des risques,
- suivre ces risques et les plans d'actions correspondants,
- définir un processus de gestion de crise,
- communiquer au Comité de direction tout risque significatif pour la Société.

3.3.3 - Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont réalisées par toutes les directions fonctionnelles et opérationnelles sur la base des procédures du Groupe.

Les acteurs du contrôle interne (cf § Acteurs du contrôle interne) jouent un rôle déterminant dans les activités de contrôle.

3.3.4 - Information et communication

Le Groupe dispose de diverses procédures écrites (gestion de projets, gestion des investissements, processus financiers, ...), en français et en anglais, accessibles via son intranet et/ou des serveurs spécifiques.

3.4 - Pilotage et surveillance du dispositif de Contrôle Interne

La Direction Générale ainsi que le Conseil d'administration, à travers le Comité d'audit, participent aux activités de pilotage et de supervision du Contrôle Interne (leurs rôles et fonctionnements sont détaillés en première partie du présent rapport).

Pour cette supervision, ils s'appuient sur les travaux d'audits tels que décrits ci-après.

Direction de l'Audit Interne

Sous l'autorité du Directeur Système Management de la Qualité, Affaires Règlementaires, HSE, Contrôle Interne et IS/ERP, membre du Comité de direction, la Direction de l'Audit Interne est constituée d'une équipe centrale de trois personnes, qui s'appuie sur des ressources internes métier (une quinzaine de collaborateurs). La Direction de l'Audit Interne s'assure que les procédures définies par le Groupe sont correctement appliquées dans les filiales et dans les fonctions centrales, en procédant à des audits.

Cette Direction est dotée d'une Charte d'Audit Interne qui définit sa fonction, sa mission, l'étendue de son domaine de compétences et la méthodologie utilisée, méthodologie qui répond aux standards de la profession.

A partir d'une cartographie des risques, l'Audit Interne établit un plan d'audit annuel, plan actualisé tous les trimestres.

La Direction de l'Audit Interne prépare une synthèse des travaux réalisés qui est présentée annuellement au Comité d'audit et trimestriellement au Comité de direction.

Direction SMQ

Les départements d'assurance qualité, intégrés dans les fonctions et métiers, effectuent des audits réguliers afin d'évaluer les bonnes pratiques et de s'assurer du respect des procédures et de la conformité aux réglementations dans leur domaine d'expertise.

Ces audits effectués sur les sites ou filiales de la Société sont effectués par des auditeurs qualité internes, sur la base d'un programme établi annuellement.

Direction des Systèmes d'Information

La Direction des systèmes d'information dispose de ressources qui effectuent des audits réguliers afin d'évaluer les bonnes pratiques en terme de sécurité informatique et de s'assurer du respect des procédures.

Audits Externes

La Société fait l'objet de différents types d'audits externes :

Le collège des Commissaires aux comptes, composé de Deloitte et Associés et son réseau et de Commissariat Contrôle Audit (CCA), audite les comptes consolidés et les comptes sociaux de la société mère bioMérieux SA, ainsi que les comptes sociaux de la majorité des sociétés du Groupe. Pour les autres filiales, le collège des Commissaires aux comptes s'appuie sur les travaux des auditeurs externes de ces sociétés.

Outre les rapports légaux, la mission et les résultats des Commissaires aux comptes sont synthétisés dans un rapport qui reprend les points d'audit significatifs relevés et leur résolution, ainsi que les recommandations faites sur l'organisation du Contrôle Interne dans le Groupe. Elles sont analysées avec les dirigeants des filiales concernées et un suivi de leur mise en place est assuré.

Les travaux d'analyse et d'évaluation du Contrôle Interne au sein de la Société sont réalisés en étroite concertation avec les Commissaires aux comptes. Ils sont notamment informés des résultats des travaux de l'audit interne.

Les Autorités réglementaires procèdent à des audits et inspections sur les sites de la Société, tel que décrit dans le § 6.1.4.5 du document de référence 2010.

Les clients pharmaceutiques de la Société conduisent également un grand nombre d'audits qualité dans le but de vérifier la conformité du système qualité de bioMérieux aux exigences BPF et GMP qui sont imposés aux fabricants de médicaments qui utilisent les produits bioMérieux pour leur contrôle qualité.

3.5 - Le processus de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

3.5.1 - Définition et objectifs

Le Contrôle Interne comptable et financier des sociétés est un élément clé du Contrôle Interne. Il concerne l'ensemble des processus de production et de communication de l'information comptable et financière du Groupe et permet la production d'une information fiable et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Au même titre que le Contrôle Interne en général, il s'appuie sur un dispositif global comprenant notamment la conception et la mise en place du système d'information du Groupe, les politiques et procédures de pilotage, de surveillance et de contrôle.

Le Contrôle Interne comptable et financier vise à assurer :

- la conformité des informations comptables et financières publiées avec les règles applicables,
- l'application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale,
- la préservation des actifs,
- la prévention et la détection des fraudes et irrégularités comptables et financières, autant que possible,

- la fiabilité des informations diffusées et utilisées en interne à des fins de pilotage ou de contrôle dans la mesure où elles concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée,
- la fiabilité des comptes publiés et celle des autres informations communiquées au marché.

3.5.2 - Organisation et acteurs

La Direction Financière

Comptabilité / Finance

bioMérieux a élaboré un "manuel des principes comptables et de consolidation" à l'usage des sociétés du Groupe. Celui-ci répertorie les principaux postes composant les comptes consolidés et en précise le contenu. Il définit également les méthodes d'évaluation à utiliser.

Au niveau de bioMérieux SA et de ses principales filiales, les schémas comptables qui découlent de l'application de ces principes et des réglementations locales sont, pour les opérations courantes et répétitives, paramétrés dans des tables du système d'information de sorte à sécuriser et automatiser les traitements de données. Un nombre restreint d'écritures est enregistré manuellement dans ces entités.

Chaque direction administrative et financière exerce une activité de credit management chargée de définir et actualiser périodiquement les niveaux d'encours par clients et d'anticiper les risques de défaillance, notamment en faisant appel à des sociétés de rating financier.

Contrôle de Gestion

Chaque année, un budget annuel est élaboré sur la base du plan stratégique à cinq ans et validé en Conseil d'administration. Ce budget est utilisé pour le pilotage des performances économiques de chaque processus et entité juridique du Groupe.

bioMérieux et ses filiales disposent chacune d'une fonction contrôle de gestion chargée notamment du contrôle budgétaire. En outre, chaque fonction dispose d'un contrôle de gestion dédié qui élabore et suit leur budget annuel et assure la coordination entre les différentes entités juridiques du Groupe.

Consolidation

Le processus de consolidation est centralisé au sein du Groupe bioMérieux. L'équipe consolidation s'assure de la cohérence des états financiers des filiales avec les principes comptables du Groupe, explicités dans des procédures mises à la disposition des entités du Groupe. Elle dispose d'un progiciel de consolidation qui intègre l'ensemble des états financiers des filiales et les consolide selon le plan comptable du Groupe.

Le processus de consolidation comprend des phases d'analyse approfondie des comptes. Par exemple, la situation de trésorerie nette est rapprochée des suivis réalisés par la Trésorerie. Un rapport d'analyse trimestriel est établi et transmis à la Direction Générale du Groupe.

Trésorerie

Compte tenu du nombre de pays dans lesquels bioMérieux s'est implanté, cette fonction joue également un rôle important dans le dispositif de Contrôle Interne comptable et financier. Elle est plus particulièrement chargée de :

- gérer les équilibres financiers entre les entités du Groupe au moyen :
 - de prévisions de trésorerie annuelles révisées mensuellement à partir des échéanciers inclus dans le reporting,
 - d'un système de cash pooling dont bioMérieux est la société pivot et impliquant vingt six filiales. Ce système est sécurisé par les procédures de virement mises en place avec l'une des banques principales du Groupe,
 - d'une politique prudente de gestion des excédents qui sont placés en produits monétaires,

- gérer les risques de change, pour minimiser l'incidence des variations monétaires par rapport au résultat net prévu au budget. Les moyens mis en œuvre sont :
 - une politique de facturation des exportations hors Groupe exclusivement en monnaies fortes,
 - la mise en place de couvertures d'une large partie du flux net exposé, dès le début de l'exercice, quand cela est possible,
 - une actualisation mensuelle de ces couvertures en fonction des réalisations.

Toutefois, il subsiste un risque résiduel notamment lié au volant d'affaires et aux dettes localisés dans les pays émergents.

Outre l'impact sur les résultats de la Société, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres. La Société ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Contrôle des filiales

Le contrôle opérationnel des filiales est assuré au travers :

- des directions de zones géographiques (Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie) qui contrôlent, en liaison avec les fonctions supports, la pertinence des moyens humains, financiers et commerciaux mis en œuvre dans les organisations locales,
- de la présence de membres de certaines fonctions opérationnelles et/ou financières dans les organes de contrôle (conseils d'administration ou assimilés) de l'activité des filiales,
- de l'existence d'une fonction financière et administrative dans chacune des filiales,
- d'une analyse mensuelle de leur reporting. Les principaux indicateurs de performance des filiales, notamment en termes de chiffre d'affaires et de structure financière, sont comparés aux mêmes indicateurs de l'année précédente, ainsi qu'à ceux du budget. Une synthèse de ces indicateurs par région et pour le Groupe est revue par le Comité de direction. A l'issue de ce comité, la direction de chaque filiale est informée des observations et décisions du Comité de direction. Le directeur de chaque zone s'assure que les éventuelles actions à mener sont bien entreprises.

Direction des Relations Investisseurs

Les textes de toutes les éditions de la Société (rapports annuel et semestriel, communiqués de presse...) sont rédigés sur la base d'entretiens spécifiques. Ils sont soumis à un groupe de travail composé notamment de la Direction Générale et du Secrétariat Général. Les communiqués de presse relatifs aux résultats et aux ventes font l'objet d'une revue par le Comité d'audit.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc Bélingard

ANNEXE 2

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société BIOMERIEUX et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Lyon et Villeurbanne, le 8 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

COMMISSARIAT CONTROLE AUDIT - C.C.A.

Danielle PISSARD

DELOITTE & ASSOCIES

Olivier ROSIER

ANNEXE 3

INFORMATIONS REQUISES DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Attestation du responsable du document	Cf. 1.2
Rapport de gestion	Cf. annexe 4 ci-après
Comptes annuels consolidés	Cf. 20.1.1
Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Cf.20.4.1
Comptes annuels sociaux	Cf. 20.1.2
Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	Cf. 20.4.2

ANNEXE 4

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE ET SOCIAL SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale annuelle en application des statuts et du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Nous vous présenterons les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir et soumettrons à votre approbation le bilan, les comptes annuels, ainsi que les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sociaux et consolidés sont joints au présent rapport.

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2010

1 - SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE

L'exercice clos le 31 décembre 2010 a été marqué par les principaux événements suivants :

1.1 - Activité (cf. § 9.1)

1.2 - Partenariats et accords stratégiques (cf. § 9.2.4)

1.3 - Nouveaux Produits (cf. § 9.2.4)

1.4 - Opérations Industrielles (cf. § 9.2.4)

1.5 - Procédures en cours

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence sensiblement défavorable sur la continuité de son exploitation. La Société n'est partie à aucun litige considéré comme significatif en dehors de ceux décrits en annexe des comptes consolidés (notes 13.3.1 et 13.4 aux états financiers consolidés). Elle considère que les provisions pour litiges constituées représentent une couverture raisonnable de ces litiges.

1.6 - Organisation des opérations de mécénat de bioMérieux

Le Conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion du 19 décembre 2003, a pris la décision de consacrer une part déterminée de son budget à des opérations de mécénat. Il a été prévu que cette enveloppe soit affectée pour sa majeure partie (de 80 à 90 %) à des projets soutenus par la Fondation Mérieux et la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux et pour le solde, à des opérations de parrainage ou de mécénat directement entreprises par bioMérieux. En 2010, la Société a participé au financement d'opérations de mécénat pour un montant total de 2 463 850 euros, (dont 1 985 425 euros au profit de la Fondation Mérieux et de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux), représentant 3,38 ‰ du chiffre d'affaires de bioMérieux SA.

2 - PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS ; RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS**2.1 - Les comptes**

Les comptes au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 sont arrêtés selon le référentiel IAS/IFRS.

Compte de résultat (cf. § 9.2.1)**Nouvelle présentation du compte de résultat (cf. § 9.2.2)****Cash-flow (cf. § 9.2.3)****2.2 - Dividende**

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 15 juin prochain d'approuver un dividende de 0,98 euro par action, portant à 38,7 millions d'euros le montant qui sera distribué en juin 2011.

2.3 - Engagements hors bilan

Les engagements reçus et donnés en cours au 31 décembre 2010 figurent en note 28 des annexes aux comptes consolidés.

2.4 - Risques de marché**Risques de change**

Plus de la moitié de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être significativement affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Ce risque est détaillé à la note 27.1 des annexes aux comptes consolidés 2010.

Risque de crédit

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances reflète la juste valeur des flux nets à recevoir. L'impact des dépréciations nettes sur les créances clients ainsi que l'exposition nette vis à vis des organismes publics grecs sont donnés en note 8 des annexes aux comptes consolidés 2010.

Risque de liquidité

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, et l'impact de la saisonnalité étant non significatif, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 15.2. des annexes aux comptes consolidés.

2.5 - Les comptes consolidés

Les comptes consolidés figurent en annexe du présent rapport.

3 - ÉVÈNEMENTS RÉCENTS/PERSPECTIVES D'AVENIR

3.1 - Evènements récents

bioMérieux et Ipsen ont annoncé en février 2011 la signature d'un partenariat visant à créer une collaboration mondiale dans le domaine du théranostic, portant notamment sur les cancers hormono-dépendants. Les deux sociétés ont signé un accord cadre leur permettant d'identifier ensemble des programmes qui pourraient bénéficier du développement conjoint d'un traitement thérapeutique et d'un test de diagnostic compagnon, notamment pour la prévention et le traitement des cancers de la prostate et du sein, des tumeurs neuro-endocriniennes (TNE) et des tumeurs de l'hypophyse.

Une nouvelle gouvernance a été mise en place. Sur proposition d'Alain Mérieux, le Conseil d'administration du 17 décembre 2010 a nommé Jean-Luc Bélingard, Président-Directeur Général de bioMérieux, à compter du 1^{er} janvier 2011. Le Conseil d'administration a confirmé Alexandre Mérieux en tant que Directeur Général Délégué.

3.2 - Perspectives d'avenir

bioMérieux prévoit de réaliser, en 2011, une croissance de son chiffre d'affaires comprise entre 5 et 6 %, à devises constantes et périmètre d'activité comparable. Cet objectif exclut l'impact de l'arrêt de l'activité milieux de culture cliniques de routine en Amérique du Nord. Il tient compte de l'environnement dégradé des principaux marchés de la Société (Europe de l'Ouest et Amérique du Nord), de la fin du contrat de tests VIH quantitatifs en Afrique du Sud et de l'importance des ventes d'instruments en 2010.

En 2011, la Société prévoit d'investir pour assurer son développement et sa rentabilité à moyen terme. Elle lancera une nouvelle activité « Services », préparera les lancements de 2012 et de 2013, et intensifiera son effort de R&D. Dans ce contexte, elle cible un résultat opérationnel courant compris entre 255 et 270 millions d'euros, après prise en compte de crédits d'impôt recherche estimés à 12 millions d'euros. Cet objectif tient compte également de la diminution programmée des redevances reçues ainsi que des dépenses liées au déploiement et à l'amortissement du « Global ERP ».

4 - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les investissements en recherche et développement de la Société, qui ont représenté 149 millions d'euros en 2010, soit 11 % de son chiffre d'affaires, reposent sur des technologies développées soit en interne, soit en partenariat avec d'autres sociétés ou instituts de recherche académique, soit par prises de licences.

L'affectation des investissements en matière de recherche et développement porte essentiellement sur le développement de plateformes et sur l'expansion des menus dans le domaine des maladies infectieuses, de certains cancers et de certaines pathologies cardio-vasculaires.

Les principales orientations stratégiques de recherche et développement, dans le domaine clinique, le domaine industriel et le théranostic sont présentées au chapitre 11.2 du document de référence 2010.

Les activités de recherche et de développement du Groupe représentent environ neuf cents personnes, réparties dans dix centres : Etats-Unis (Durham, Saint Louis, San Diego), France (quatre centres situés en région Rhône-Alpes), Italie (Florence), Brésil (Rio de Janeiro) et Chine (Shanghai).

Le pôle recherche se répartit entre biomarqueurs et exploration de technologies innovantes.

Le pôle développement comprend plusieurs unités : microbiologie, immunoessais, biologie moléculaire, applications industrielles et théranostic, chacune d'entre elles définissant et contrôlant sur son périmètre le développement des réactifs, des consommables, des instruments et des logiciels associés.

La validation et le suivi des projets majeurs est assuré par un Comité d'approbation, le « Project Approval Committee ». Ce Comité se réunit régulièrement pour approuver les délais, les ressources humaines, les coûts et les risques lors du démarrage, et à chaque franchissement d'une étape clé de développement.

La politique du Groupe est de localiser autant que possible les activités de recherche et développement par gamme en fonction du site où elle est (ou sera) fabriquée.

La Société fonde une partie de sa recherche et de son activité, en particulier pour la mise au point de technologies nouvelles, sur des partenariats avec les principaux instituts de recherche publique (CNRS, INSERM, CEA, Institut Pasteur), des universités, des centres hospitaliers, des laboratoires et des sociétés de biotechnologie.

Les contrats de partenariat conclus par la Société prévoient la répartition des droits de propriété intellectuelle, ainsi que le paiement de redevances lors de la commercialisation des produits objets de la coopération.

Les informations complètes en matière de Recherche et Développement sont décrites au chapitre 11 du document de référence 2010.

5 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous avons exposé l'activité des filiales et des sociétés contrôlées en vous rendant compte de l'activité de la Société. Le tableau des filiales et participations est en note 5.1 des annexes aux comptes sociaux 2010.

5.1 - Renseignements divers concernant les prises/cessions de participations

5.1.1 - Prises de participations (cf. § 7.2.2)

5.1.2 - Nouvelles filiales (cf. § 7.2.2)

5.2 - Organigramme juridique (cf. § 7.2.1)

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX 2010**1 - PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

1.1 - Faits marquants de l'exercice**Filiales**

En mars 2010, la Société a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale en Chine, bioMérieux HK Investment. Les titres acquis à cette occasion ont une valeur de 2,5 millions d'euros (27,6 millions de HKD).

Le 14 juillet 2010, bioMérieux SA a racheté à la société Litha, 26 % du capital de sa filiale en Afrique du sud pour un montant de 1,7 million d'euros (16,5 millions de ZAR).

Acquisition de sociétés

En 2010, bioMérieux Chine a acquis la société chinoise Meikang Biotech, fabricant de tests rapides. Cette opération s'est traduite dans les comptes de bioMérieux SA, par une avance de trésorerie de 9 millions d'euros (12 millions de dollars US) à bioMérieux Chine.

Le 21 avril 2010, la Société a pris une participation dans le capital de Knome. Les titres de cette société ont été acquis pour une valeur de 3,7 millions d'euros (5 millions de dollars US). bioMérieux SA et Knome ont également conclu un accord de collaboration portant sur le développement d'une nouvelle génération de solutions de diagnostic *in vitro*, utilisant le séquençage.

Le 3 novembre 2010, la Société entre au capital de Biocartis à hauteur de 9 millions d'euros. bioMérieux SA et Biocartis ont également conclu un accord pour le co-développement de tests dédiés au système de biologie moléculaire. Les deux sociétés distribueront conjointement cette nouvelle plateforme de diagnostic à partir de 2012.

Accord de collaboration

Le 7 janvier 2010, la Société a signé un accord de collaboration avec Royal Philips Electronics pour développer et commercialiser de nouvelles solutions de diagnostic dans le cadre du « Point of Care ». Au 31 décembre 2010, la Société a enregistré dans ses comptes 3,5 millions d'euros de frais d'études et recherches relatives à ce projet.

Projet Magellan

Le projet Magellan emploie 42,1 équivalent temps plein au 31 décembre 2010. Par ailleurs, la Société a enregistré au 31 décembre 2010, 12,6 millions d'euros de prestations externes relatives au projet, dont 4,6 millions d'euros enregistrés en compte d'attente (quote-part relative aux filiales). La Société a également enregistré en compte d'attente 1 million d'euros de masse salariale dans le cadre des quotes-parts à refacturer aux filiales.

Transferts d'activités

En 2009 et 2010, les productions de plusieurs activités du Groupe ont été transférées des filiales vers les sites français : NucliSENS[®] de bioMérieux bv et Diversilab de bioMérieux Inc ainsi que Etest[®] d'AB bioMérieux. Dans ce cadre, la Société a continué de racheter des stocks NucliSENS[®] à bioMérieux bv jusqu'à fin septembre 2010.

Plan d'actionnariat OPUS

En 2010, la Société a reconduit le plan d'actionnariat ouvert à tous ses collaborateurs à travers le monde. Pour bioMérieux SA, les salariés éligibles ont eu la possibilité d'investir leur intéressement 2009 sur le fonds Opus Classic, créé en 2004 lors de l'introduction en bourse de bioMérieux. La société a abondé cette opération pour un montant de 1,1 million d'euros ; 58,3 % des salariés ont participé à ce plan.

Abandon de créance

En date du 17 décembre 2010, bioMérieux SA a consenti une aide à sa filiale bioMérieux bv pour un montant de 7,5 millions d'euros destiné à couvrir la situation nette négative de la société.

1.2 - Activité

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 729,8 millions d'euros contre 645,6 millions d'euros l'année précédente, soit une augmentation de 13 %.

- Les ventes domestiques diminuent de 1,6 %.
- La progression des ventes aux filiales s'élève à 13,2 %.
- Les ventes aux distributeurs affichent une hausse de 30,7 %.

1.3 - Excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 103,8 millions d'euros, soit 14,2 % du chiffre d'affaires. Il affiche une augmentation de 45,7 millions d'euros (+78,7 %) par rapport à l'exercice précédent.

L'excédent brut d'exploitation est favorisé par l'augmentation du chiffre d'affaires de 84,2 millions d'euros (+ 13 %).

Le poste production stockée diminue de 21,2 millions d'euros. L'exercice 2009 enregistre une forte variation de stock de 15,7 millions d'euros liée à la reprise des activités industrielles NucliSENS® et Etest®. A contrario, l'exercice 2010 enregistre une diminution des stocks de produits encours et semi-finis de - 5,5 millions d'euros liée aux fortes ventes de fin d'année qui ont précédé la migration à SAP.

Les services extérieurs augmentent de 11,1 millions d'euros (+7,7 %), dont 3 millions d'euros de prestations informatiques en partie liées au projet « Global ERP » et 2,2 millions d'euros de frais de transports. Le poste « intérimaires » affiche une croissance de 5,2 millions d'euros principalement dans les services de production et dans le cadre du déploiement du nouvel ERP.

1.4 - Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, après amortissements et provisions, est passé de 25,9 millions d'euros en 2009 à 50,5 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 94,6 %.

1.5 - Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 103,3 millions d'euros, contre 52,5 millions d'euros l'année précédente. Il bénéficie de la hausse des dividendes reçus des filiales pour 79,2 millions d'euros et est marqué par une augmentation des dépréciations de titres de participation pour 19,9 millions d'euros.

1.6 - Résultat courant

Le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 153,8 millions d'euros, contre 78,5 millions d'euros l'année précédente.

1.7 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel dégagé au 31 décembre 2010 affiche un gain de 6,7 millions d'euros contre une perte de -4,4 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Le résultat exceptionnel 2010, bénéficie d'une reprise de provision pour apurement de la situation nette négative de bioMérieux bv (+8,4 millions d'euros).

A contrario, le résultat exceptionnel 2009 supportait les charges liées au transfert d'activité NucliSENS® de bioMérieux bv (-6,2 millions d'euros) et la charge nette constatée lors des attributions définitives d'actions gratuites (-1,9 million d'euros). Ces charges ont été partiellement compensées par la plus-value réalisée lors de la cession des titres ExonHit (+3,3 millions d'euros).

1.8 - Résultat net

Le bénéfice net s'élève à 150,3 millions d'euros, en hausse de 68,5 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Il représente 20,6 % du chiffre d'affaires contre 12,7 % au 31 décembre 2009.

1.9 - Investissements

Les investissements en actifs corporels et incorporels se sont élevés à 39,5 millions d'euros dont 4,3 millions d'euros d'instruments.

La Société a notamment poursuivi ses investissements dans les infrastructures en consacrant une somme de 13,6 millions d'euros aux équipements industriels. Les investissements relatifs aux bâtiments et agencements sur l'ensemble des sites ont quant à eux progressé de 12,7 millions d'euros.

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles mises au rebut représente 1,2 million d'euros.

Les immobilisations financières diminuent de 15,4 millions d'euros en valeur brute (acquisitions – cessions). Les dividendes à recevoir d'ABG Stella diminuent de 30 millions d'euros. L'exercice 2010 enregistre une reprise de provisions de dividendes à recevoir de 41 millions d'euros au titre de 2009 ainsi qu'une provision de 11 millions d'euros. L'exercice 2010 enregistre également une augmentation nette de 17 millions d'euros des titres de participation et autres titres immobilisés.

1.10 - Endettement

Au 31 décembre 2010, la Société affiche un excédent de trésorerie de 61,7 millions d'euros. Le poste endettement net est en diminution de 136 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

1.11 - Détail des comptes sociaux

Les comptes sociaux figurent en annexe du présent rapport.

2 - AFFECTATION DU RESULTAT

Il sera proposé aux actionnaires d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2010 qui, constitué de la somme du résultat bénéficiaire s'élevant à 150 257 614,80 euros et du report à nouveau bénéficiaire de 37 545 008,83 euros, s'élève à 187 802 623,63 euros, de la manière suivante :

- une somme de 100 000 000 euros sera virée au compte « Réserve générale » qui se trouvera portée de 284 000 000 euros à 384 000 000 euros ;
- une somme de 58 200,89 euros sera virée au compte « Réserve spéciale pour Mécénat » qui se trouvera portée de 455 354,31 euros à 513 555,20 euros ;
- une somme de 38 664 665,20 euros est distribuée à titre de dividendes, soit 0,98 euro pour chacune des 39 453 740 actions composant le capital social ; le dividende sera mis en paiement à compter du 22 juin 2011.
- le solde, soit 49 079 757,54 euros, sera versé au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 540 807 819,32 euros après distribution, pour un capital social de 12 029 370 euros.

La Société ne percevra pas de dividende au titre des actions qu'elle détiendrait en propre lors du détachement du coupon. Le montant correspondant de dividende sera affecté en « report à nouveau ». Par ailleurs, il est précisé que le dividende annuel est éligible à l'abattement bénéficiant aux seules personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de l'article 158.3 2° du Code général des impôts.

3 - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Le tableau ci-dessous décrit les dividendes (en euros) distribués par la Société au cours des trois derniers exercices.

La Société n'a pas perçu et ne percevra pas de dividende au titre des actions qu'elle détenait ou détiendrait en propre lors du paiement du dividende. Le montant correspondant de dividende fait l'objet d'un report à nouveau.

Exercice clos le	Dividende distribué en euros
31/12/2009	36 297 440,80
31/12/2008	31 957 529,40
31/12/2007	29 984 842,40

4 - DEPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Les comptes de l'exercice écoulé supportent une dépense non déductible du résultat fiscal visée par les dispositions prévues aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts d'un montant de 167 613,24 euros, correspondant à la quote-part des loyers non déductibles des véhicules loués par bioMérieux SA.

5 - DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Les soldes des comptes fournisseurs se décomposent comme suit à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

SOLDES FOURNISSEURS AU 31/12/2010 <i>En milliers d'euros Par échéance</i>	Fournisseurs Factures non parvenues	Fournisseurs Exploitation + Effets à payer	Fournisseurs Immobilisations + Effets à payer	TOTAUX
Litiges à plus d'1 an		1 530	43	1 573
Echus à plus de 10 jours		6 654	3 676	10 330
Echus à moins de 10 jours		2 898	202	3 099
A échoir 0 à 30 jours		7 590	355	7 945
A échoir 31 à 60 jours		42 069	4 322	46 391
A échoir 61 à 90 jours		738		738
+90 jours		3 586	23	3 609
FNP	39 690			39 690
Total	39 690	65 063	8 621	113 374

Les soldes fournisseurs ci-dessus comportent un montant de 246 milliers d'euros relatif à des comptes fournisseurs d'exploitation débiteurs que l'on retrouve au bilan respectivement dans les postes autres créances d'exploitation.

Les soldes des comptes fournisseurs se décomposent comme suit à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

SOLDES FOURNISSEURS AU 31/12/2009 <i>En milliers d'euros Par échéance</i>	Fournisseurs Factures non parvenues	Fournisseurs Exploitation + Effets à payer	Fournisseurs Immobilisations + Effets à payer	TOTAUX
Litiges à plus d'1 an		1 594		1 594
Echus à plus de 10 jours		3 920	374	4 294
Echus à moins de 10 jours		4 370	620	4 990
0 à 30 jours		39 407	5 235	44 641
31 à 60 jours		31 528	1 818	33 346
61 à 90 jours		6 079	173	6 251
+90 jours		229	428	657
FNP	46 369			46 369
Total	46 369	87 126	8 648	142 143

6 - REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2010 (cf. § 18.1 ; 18.2 et 18.3)

Actionnariat salarié (cf. § 18.1)

Opérations effectuées par les dirigeants : la Société a été informée des opérations sur titres réalisées par ses dirigeants au cours de l'exercice 2010, suivantes :

Stéphane Bancel a cédé des actions le 10 décembre 2010 pour un montant total de 197 100 euros ; le 18 novembre 2010 pour un montant total de 87 120 euros.

Richard Ding a cédé des actions le 17 novembre 2010 pour un montant total de 351 250 euros.

Eric Bouvier a souscrit des parts de FCPE le 21 mai 2010 pour un montant total de 7 821 euros.

Jean Marc Durano a souscrit des parts de FCPE le 21 mai 2010 pour un montant total de 11 095 euros.

Henri Thomasson a souscrit des parts de FCPE le 21 mai 2010 pour un montant total de 5 257 euros.

7 - LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX (cf. § 14.1)

8 - REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX (cf. § 15.1)

Tableaux récapitulatifs des jetons de présence et des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux.

9 - ACTIVITE POLLUANTE OU A RISQUE

La Société n'exploite pas d'installations classées Seveso seuil haut.

10 - IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

10.1 - Impact social (cf. § 17.1)

Effectifs du Groupe

Politique sociale

Les informations sur la politique sociale sont détaillées au chapitre 17.1 du document de référence 2010 déposé auprès de l'AMF.

10.2 - Impact environnemental (cf. § 8.2.1 et 8.2.3)

Les informations détaillées sur les questions environnementales sont mentionnées dans le chapitre 8.2 du document de référence 2010 déposé auprès de l'AMF.

11 - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Ce point est développé en point 4 du Rapport de gestion sur les comptes consolidés.

12 - INFORMATIONS CONCERNANT LES OFFRES PUBLIQUES (cf. § 21.2.6)**13 - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Le rapport général de vos Commissaires aux comptes et leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont reproduits au § 19 du document de référence 2010 déposé auprès de l'AMF, et nous les tenons par ailleurs à votre disposition.

Nous vous indiquons également que la liste des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, a été communiquée aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

14 - SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Aucun mandat n'arrive à expiration au cours de l'Assemblée générale.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Monsieur Jean-Luc Bélingard est Président-Directeur Général et Monsieur Alexandre Mérieux a été reconduit en qualité de Directeur Général Délégué. Ils assumeront leurs fonctions pour la durée de leur mandat d'administrateur, à savoir jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

15 - SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat (i) du Commissaire aux comptes titulaire de la société Commissariat Contrôle Audit C.C.A et (ii) du Commissaire aux comptes suppléant la société Diagnostic Révision Conseil, arrivent à expiration lors de la présente Assemblée.

Il est proposé à l'Assemblée des actionnaires de nommer en remplacement, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale annuelle qui statuera en 2017 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2016 :

- la société Diagnostic Révision Conseil dont le siège social est 112 rue Garibaldi, 69006 Lyon, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 480 775 782 en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire.
- la société Commissariat Contrôle Audit C.C.A dont le siège social est 112 rue Garibaldi, 69006 Lyon, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 333 883 353 en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant.

16 - ÉVÈNEMENTS RÉCENTS/PERSPECTIVES D'AVENIR

16.1 - Evènements récents

bioMérieux et Ipsen ont annoncé en février 2011 la signature d'un partenariat visant à créer une collaboration mondiale dans le domaine du théranostic, portant notamment sur les cancers hormono-dépendants. Les deux sociétés ont signé un accord cadre leur permettant d'identifier ensemble des programmes qui pourraient bénéficier du développement conjoint d'un traitement thérapeutique et d'un test de diagnostic compagnon, notamment pour la prévention et le traitement des cancers de la prostate et du sein, des tumeurs neuro-endocriniennes (TNE) et des tumeurs de l'hypophyse.

Une nouvelle gouvernance a été mise en place. Sur proposition d'Alain Mérieux, le Conseil d'administration du 17 décembre 2010 a nommé Jean-Luc Bélingard, Président Directeur Général de bioMérieux, à compter du 1^{er} janvier 2011. Le Conseil d'administration a confirmé Alexandre Mérieux en tant que Directeur Général Délégué.

Le Conseil d'administration du 8 mars 2011 a nommé Monsieur Michel Angé, membre du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, en remplacement de Monsieur Georges Hibon. Ledit Comité est ainsi composé d'une majorité d'administrateurs indépendants.

16.2 - Perspectives d'avenir

bioMérieux prévoit de réaliser, en 2011, une croissance de son chiffre d'affaires comprise entre 5 et 6 %, à devises constantes et périmètre d'activité comparable. Cet objectif exclut l'impact de l'arrêt de l'activité milieux de culture cliniques de routine en Amérique du Nord. Il tient compte de l'environnement dégradé des principaux marchés de la Société (Europe de l'Ouest et Amérique du Nord), de la fin du contrat de tests VIH quantitatifs en Afrique du Sud et de l'importance des ventes d'instruments en 2010.

En 2011, la Société prévoit d'investir pour assurer son développement et sa rentabilité à moyen terme. Elle lancera une nouvelle activité « Services », préparera les lancements de 2012 et de 2013, et intensifiera son effort de R&D. Dans ce contexte, elle cible un résultat opérationnel courant compris entre 255 et 270 millions d'euros, après prise en compte de crédits d'impôt recherche estimés à 12 millions d'euros. Cet objectif tient compte également de la diminution programmée des redevances reçues ainsi que des dépenses liées au déploiement et à l'amortissement du « Global ERP ».

17 - FACTEURS DE RISQUES

Le détail des risques ainsi arrêté est présenté au chapitre 4 du document de référence 2010 déposé auprès de l'AMF.

Autres risques financiers

La gestion des autres risques financiers est traitée dans les comptes consolidés figurant en annexe.

18 - RAPPORT SUR LES OPERATIONS DE RACHAT D' ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE (cf. § 21.1.3)

19 - CONCLUSION

Nous vous demandons de donner acte à vos administrateurs des informations contenues dans le présent rapport, d'approuver purement et simplement les comptes annuels ainsi que les comptes consolidés de l'exercice écoulé, tels qu'ils vous sont présentés, de ratifier les propositions de votre Conseil et de donner quitus à chacun de vos administrateurs pour l'exercice considéré.

Le Conseil d'administration

ANNEXE A

TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	Exercice 31/12/2010	Exercice 31/12/2009	Exercice 31/12/2008	Exercice 31/12/2007	Exercice 31/12/2006
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social	12 029 370	12 029 370	12 029 370	12 029 370	12 029 370
Nombre des actions ordinaires existantes	39 453 740	39 453 740	39 453 740	39 453 740	39 453 740
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	729 767 174	645 591 221	599 166 536	552 966 507	530 467 073
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	215 560 896	108 165 249	110 987 806	98 517 151	116 163 375
Impôts sur les bénéfices	6 153 827	-7 752 262	-2 347 822	1 032 680	10 512 384
Participation des salariés due au titre de l'exercice	4 123 346	0	2 571 888	1 001 436	3 237 535
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	150 257 615	81 790 110	78 706 148	33 150 507	61 834 399
Résultat distribué ⁽¹⁾	38 664 665	36 297 441	31 957 529	29 984 842	29 984 842
Distribution exceptionnelle prélevée sur la réserve générale	0	0	0	0	0
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	5,20	2,94	2,81	2,45	2,60
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,81	2,07	1,99	0,84	1,57
Dividende attribué à chaque action ⁽²⁾	0,98	0,92	0,81	0,76	0,76
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 675	2 605	2 449	2 367	2 299
Montant de la masse salariale de l'exercice	129 576 098	130 932 692	116 589 162	111 202 680	105 294 789
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	63 655 867	59 318 262	51 736 740	49 539 321	49 443 252

(1) Sous réserve du dividende non versé relatif aux actions propres détenues au moment de la mise en paiement

(2) Le dividende unitaire pour les distributions exceptionnelles n'est pas mentionnée dans ce tableau

ANNEXE B

COMPTES CONSOLIDÉS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2010 (cf. § 20.1.1)

ANNEXE C

COMPTES SOCIAUX RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2010 (cf. § 20.1.2)

ANNEXE D

TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL (cf. § 21.1.5)

ANNEXE 5

LEXIQUE DES TERMES SCIENTIFIQUES

- **Acide nucléique** : l'acide nucléique est une molécule d'origine naturelle présente dans chaque cellule et ayant la capacité de porter et de transmettre les instructions héréditaires qui sont codées permettant ainsi le développement de l'organisme. Il existe deux types d'acides nucléiques : l'ADN et l'ARN.
- **Amplification** : technique le plus souvent à base d'enzymes, permettant de multiplier les acides nucléiques pour augmenter la sensibilité des méthodes de détection.
- **Antibiogramme** : analyse permettant de déterminer la sensibilité d'une bactérie aux antibiotiques.
- **Antibiotique** : substance d'origine naturelle ou synthétique, ayant la capacité d'arrêter la multiplication des bactéries.
- **Anticorps** : molécule produite par le système immunitaire pour détecter et neutraliser les agents pathogènes, en particulier les virus.
- **Antigènes** : substance étrangère à un organisme et provoquant chez celui-ci la constitution d'un anticorps (réaction immunitaire).
- **ADN** : acronyme de "Acide Désoxyribonucléique". Longue molécule formée d'un enchaînement de nucléotides constitués d'un sucre (désoxyribose), d'un groupe phosphate et d'une base azotée qui peut être soit l'adénine notée A, la guanine notée G, la thymine notée T, la cytosine notée C et qui est le support de l'information génétique.
- **ARN** : acronyme de "Acide Ribonucléique". Polymère similaire à l'ADN ayant aussi un rôle de vecteur de l'information génétique. Le sucre, est dans le cas de l'ARN, un ribose.
- **Bactérie** : micro-organisme unicellulaire dépourvu de chlorophylle et visible uniquement au microscope. Les bactéries sont des éléments qui n'appartiennent ni au règne végétal, ni au règne animal.
- **Bactérie commensale** : la peau et les muqueuses sont en permanence colonisées par des bactéries commensales qui n'occasionnent pas de maladie, sauf si le sujet se fragilise.
- **Bactérie multi résistante** : une bactérie est dite multirésistante aux antibiotiques lorsque, du fait de l'accumulation des résistances naturelles et acquises, elle n'est plus sensible qu'à un petit nombre d'antibiotiques habituellement actifs en thérapeutique.
- **Bêta lactamase à spectre étendu** : les bêta-lactamases sont une famille d'enzymes responsables de la résistance des bactéries vis-à-vis de certains antibiotiques comme la pénicilline.
- **Biochimie** : science qui étudie la corrélation entre la structure des molécules naturelles et les conséquences sur leur activité.
- **Biologie moléculaire** : technologie basée sur la détection de séquences génétiques d'ADN ou d'ARN caractéristique d'une bactérie, d'un virus, d'une protéine ou d'une cellule.
- **Candida albicans** : espèce de levure la plus importante et la plus connue du genre *Candida*. Elle provoque des infections (candidose), essentiellement au niveau des muqueuses digestives et gynécologiques.
- **Chromogène** : molécule colorée dans certaines conditions. Incorporée dans un milieu de culture, elle révèle la présence d'une enzyme et indique ainsi le nom de la bactérie cultivée.
- **Consommable** : accessoire à usage unique, généralement utilisé dans un instrument d'analyse.
- **Contaminant** : substance qui est présente là où elle ne devrait pas se trouver.

- **Corynébactérie** : bactérie appartenant à un genre regroupant de nombreuses espèces de bacilles à gram positif, qui constituent une partie importante de la flore de la peau et des muqueuses.
- **Cytologie** : ou biologie cellulaire, est une discipline de la biologie étudiant les cellules et leurs organites, les processus vitaux qui s'y déroulent ainsi que les mécanismes permettant leur survie (reproduction, métabolisme).
- **Cytomégalovirus** : virus responsable d'infections passant le plus souvent inaperçues. Son caractère pathogène survient surtout chez des patients dont les défenses immunitaires sont faibles. Virus appartenant à la famille des herpès virus comprenant (entre autres) herpès simplex virus (HSV) ou herpès virus hominis (HVH), cytomégalovirus (CMV), virus varicelle zona (VSV), virus Epstein-Barr (EBV).
- **Cytométrie** : comptage des cellules.
- **Cytométrie de flux** : technique permettant de faire défiler des cellules, particules ou molécules à grande vitesse dans le faisceau d'un laser. La lumière réémise (par diffusion ou fluorescence) permet de classer la population suivant plusieurs critères et de les trier.
- **Diagnostic *in vitro*** : examens réalisés à l'intérieur du corps humain à l'aide d'outils de diagnostic, tel que des anticorps.
- **Diagnostic *in vivo*** : examens ou recherches réalisés sur un organisme vivant.
- **Enzyme** : macromolécule protéique qui accélère une réaction biochimique.
- **Embolie pulmonaire** : obstruction du système artériel irriguant le poumon par un caillot circulant dans le sang.
- **Entérobactéries** : famille de bacilles (bactéries) mis en évidence par la coloration gram négative, de nature anaérobie (ne nécessitant pas d'oxygène pour vivre et se reproduire).
- **Entérocoque** : bactérie de forme ovale appartenant à la famille des streptocoques du groupe D, résidant habituellement dans l'intestin de l'homme non malade.
- **Extraction** : désigne les étapes qui permettent d'extraire les acides nucléiques des cellules qui les contiennent et de les rendre utilisables par les techniques de biologie moléculaire comme l'amplification.
- **Fongique** : relatif aux champignons.
- **Génotypage** : détermination de l'ensemble des gènes contenus dans les cellules d'un organisme.
- **Gram** : technique de coloration qui permet de mettre en évidence les propriétés de la paroi bactérienne et d'utiliser ces propriétés pour distinguer et classer les bactéries. On parle de bactéries gram positives ou bactéries gram négatives.
- **Hémoculture** : est un examen sanguin essentiel en maladie infectieuse. Il consiste en un prélèvement de sang veineux, qui est ensuite mis en culture afin de mettre en évidence la présence ou l'absence de germes.
- **Histologie** : étude des tissus qui a pour but d'explorer la composition, la structure, le renouvellement des tissus, ainsi que les échanges cellulaires en leur sein.
- **HLA** : de l'anglais Human Leucocyte Antigens - Antigènes d'histocompatibilité dont le rôle est essentiel dans la tolérance des transplantations d'organes et qui sont spécifiques à un individu donné.
- **Immunoessais** : détection de marqueurs de pathologies à partir d'une réaction antigène/anticorps.
- **Indicateur de qualité** : terme utilisé en agroalimentaire pour définir les micro-organismes responsables d'altérations visuelles ou gustatives (ex : moisissure ou contamination bactérienne). Le comptage des indicateurs de qualité permet d'apprécier l'hygiène d'un produit.

- **IVD** : abréviation de diagnostic *in vitro*.
- **Listeria** : genre bactérien qui peut provoquer la listériose, maladie infectieuse potentiellement grave chez les nouveaux-nés, les femmes enceintes ou les sujets faiblement résistants.
- **Marqueur** : élément qui permet de détecter la substance sur laquelle il est fixé. Un marqueur biologique (bio-marqueur) est une substance qui, une fois dosée, peut aider au diagnostic d'une pathologie.
- **Méthicilline** : pénicilline semi-synthétique essentiellement utilisée contre le staphylocoque doré non résistant.
- **Microbiologie** : étude des micro-organismes comprenant entre autre les virus, bactéries et les champignons.
- **Micro-organisme** : organisme vivant de taille microscopique.
- **Milieux de culture** : composition nutritive, simple ou composée, sous forme liquide ou solide, utilisée pour maintenir ou accroître le développement d'une espèce microbienne dans des conditions biologiques adéquates.
- **MRSA** : bactérie de type *Staphylococcus Aureus* résistante à la méthicilline.
- **Multiplex** : capacité à transmettre sur un seul support physique de nombreuses données.
- **Mycobactéries** : bactéries de type bacilles fins. Certaines espèces de mycobactéries sont pathogènes : *M. leprae* responsable de la lèpre ; *M. tuberculosis*, responsable de la tuberculose.
- **Nosocomiale** : maladie contractée à l'hôpital ou dans un établissement de soins, par un malade qui n'en était pas atteint lors de son admission.
- **Oncologie** : ou cancérologie est la spécialité médicale d'étude, de diagnostic et de traitement des cancers.
- **Parasite** : organisme vivant qui se nourrit, s'abrite ou se reproduit en établissant une interaction durable avec un autre organisme (l'hôte).
- **Pathogène** : agent biologique responsable d'une maladie infectieuse. Les agents infectieux peuvent être des virus, des bactéries ou des parasites.
- **POC (point of care) - POCT (point of care testing)** : services offerts au chevet du patient, incluant en particulier les analyses de diagnostic.
- **Polyarthrite rhumatoïde** : plus fréquent des rhumatismes inflammatoires chroniques, dont l'origine n'est pas connue avec précision mais qui appartient à une variété de maladies, dites auto-immunes (le malade fabrique des anticorps contre ses propres tissus).
- **Polymères fonctionnalisés** : macromolécules, organiques ou inorganiques, constituées de l'enchaînement répété d'un même motif, sur laquelle sont greffés des groupements chimiques destinés à donner à cette macromolécule, une fonction particulière.
- **Protéine** : élément de base de toutes cellules vivantes. Une macromolécule biologique composée par une ou plusieurs chaîne(s) d'acides aminés liés entre eux par des liaisons peptidiques.
- **Sepsis** : réaction excessive du système immunitaire et du système de coagulation de l'organisme à une infection. Cette réaction est marquée par une inflammation généralisée et par des troubles de la coagulation du sang, qui peuvent rapidement entraîner la défaillance d'un organe (sepsis sévère) et, dans bien des cas, le décès.
- **Septicémie** : infection générale grave de l'organisme par des germes pathogènes qui se manifeste par la présence de micro-organismes dans le sang.

- **Spectrométrie de masse** : technique utilisée pour identifier et déterminer la structure chimique d'un grand nombre de molécules simultanément, en analysant la masse et la charge de leurs ions.
- **Staphylocoque** : genre bactérien gram positif, se présentant le plus souvent en amas sous forme de grappe.
- **Substrat** : molécule utilisée comme produit de départ, qui, après s'être liée au site actif d'une enzyme, est transformée en un ou plusieurs produits.
- **Syndrome coronarien aigu** : diminution du calibre des artères coronaires qui réduit le débit sanguin et induit un défaut d'oxygénation du muscle myocardique.
- **Théranostic** : un test diagnostique qui permet aux cliniciens de prendre la décision thérapeutique la plus adaptée pour chaque patient, favorisant une médecine plus personnalisée.
- **Thrombose veineuse** : formation d'un caillot de sang dans un vaisseau sanguin. Elle survient généralement dans une veine des membres inférieurs, au niveau de la jambe ou de la hanche, rarement au niveau des membres supérieurs.
- **Typage** : méthode pouvant aider à l'évaluation de la compatibilité entre deux individus, leurs organes, tissus ou leurs sangs. Technique utilisée pour caractériser les bactéries.
- **Virus** : microorganisme infectieux rudimentaire contenant un seul type d'acide nucléique, encagé dans une capsidie protéique, qui utilise, pour la synthèse de ses propres constituants, les matériaux de la cellule qu'il parasite, et qui se reproduit à partir de son seul matériel génétique.

04-11 / 9301112/022/FR/G. / Document non contractuel ; bioMérieux se réserve le droit de modifier les caractéristiques indiquées sans préavis. bioMérieux, le logo bleu et les marques de bioMérieux citées dans ce document sont des marques utilisées, déposées et/ou enregistrées appartenant à bioMérieux SA ou à l'une de ses filiales / Les autres marques et noms de produits mentionnés dans ce document sont des marques commerciales de leurs détenteurs respectifs / bioMérieux S.A. RCS Lyon 673 620 399 / Photos : bioMérieux / C. Ganet / Gettyimages / N. Robin / Imprimé en France sur du papier recyclé.

bioMérieux S.A.
69280 Marcy l'Etoile
France
Tél. : 33 (0)4 78 87 20 00
Fax : 33 (0)4 78 87 20 90
www.biomerieux.com

